TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 295 46 PAGES — MARDI 7 MARS 1978

Accord en Italie pour l'entrée du P.C. dans la majorité

LIRE PAGE 5



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 50 rls.; Italie, 350 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 din.

Tarif des abonnements page 27

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

• ÉTATS-UNIS

Le conflit des mineurs rebondit

Un camouflet

Le refus de la majorité des adhérents du Syndicat des mineurs américains (United Mine Workers) de souscrire aux termes de la convention collective laborieusement négociée par la centrale de l'U.M.W. constitue plus qu'un desaveu de cette dernière. Il traduit la lente et apparemment irrésistible désagrégation d'un mouvement ouvrier jadis incarné par la personnalité « flamboyante » de John Lewis et que l'évolution économique, conjointement à l'impéritie des hommes, a condamné aux luttes d'un désespoir fratricide.

L'U.M.W., qui comptait 400 000 membres en 1945, n'en a plus que 170 000 aujourd'hui (277 000 au total si l'on ajoute les retraités à ce chiffre), et son « leadership » n'a retrouvé ni le lustre ni la poigne qui avaient fait ses beaux jours. La Confédération patronale des compagnies minières (Bituminous Coal Operators Association) conteste sa représentativité, et il est vrai que l'U.M.W. n'a pas réussi à s'implanter dans les grandes mines à ciel ouvert de l'ouest du pays. Mais si ses « bastions » des Appalaches, avant tout en Virginie-Occidentale et en Pennsylvanie, sont syndiqués à 100 % (contre 52 % pour l'ensemble des bassins miniers), leur fragilité n'est un secret pour personne. Le négociateur en chef des exploitants, M. Joseph Patrick Brennan, issu d'une famille de mineurs et brillant conseiller de la centrale syndicale jusqu'en 1975, année où il accepta de « passer de l'autre côté », à l'âge de quarante ans, connaît bien les faiblesses de ses partenaires.

Sa défection est symbolique d'une crise de confiance qui a gagné tous les niveaux du syndicat. Le président en exercice de ce dernier, M. Arnold Miller, réélu de justesse à son poste en 1976, en pleine discussion avec le patronat, eut du mal à obtenir que soit « suspendue » une campagne demandant sa destitution, qui avait déjà recueilli douze mille signatures.

Contrairement à des syndicats plus puissants ou plus unis, l'U.M.W. n'a pas de fonds de solidarité pour les grévistes, qui, en tant que tels, n'ont pas droit non plus à l'allocation de chômage. Réduite à ses propres ressources, vivant dans les régions les plus « enclavées » des Etats-Unis, aux mœurs violentes, où la misère est encore au coin de la rue, quoi d'étonnant à ce que cette arrière-garde ouvrière suspecte sans cesse d'éloignement, sinon de « trahison », une direction qui, même lorsqu'elle est intègre, s'accorde le confort d'un siècle dont les travailleurs d'un sous-sol particulièrement ingrat et dangereux se sentent les déshérités ?

Dès l'ouverture du scrutin de ratification, on avait pressenti que les choses tourneraient mal pour M. Miller et son équipe. La convention collective paraphée à Washington comportait de sérieux amendements à un régime de sécurité sociale unique aux Etats-Unis (en dehors des forces armées, s'entend...) qui assurait une prise en charge totale des mineurs malades ou accidentés. Or c'est justement en donnant priorité à la défense de ces avantages sociaux que M. Miller avait assure sa réélection de 1976. Le nouveau contrat y portait atteinte.

Quels « sacrifices » impliquait-il en réalité ? Ce n'était visiblement pas la question pour les adhérents de l'U.M.W. M. Arnold Miller, pourtant sorti du rang et connaissant d'expérience la psychologie des mineurs, ne s'était pas assez battu pour le maintien de leur statut. Il paye d'un camouflet son recul devant les « réformes » que voulait introduire le patronat.

Jusqu'où ira sa déchéance ? M. Miller a fait savoir qu'il ne songeait pas à démissionner et qu'il pourrait prendre les sanctions contre les responsables syndicaux qui ont encouragé la « dissidence » de la base. Son autorité n'en a pas moins reçu un coup fatal, sans pour autant qu'émergent du chaos des forces prêtes à prendre la relève.

La « base » rejette l'accord signé par le syndicat avec le patronat

Les cent soixante mille mineurs de la côte est des Etats-Unis ont rejeté dimanche 5 mars — à la majorité des deux tiers — la Convention collective conclue le 24 février dernier à la demande de M. Carter, entre leur syndicat et le patronat. Après le désaveu infligé par les mineurs à leur syndicat, M. Carter doit prendre ce lundi des mesures pour mettre fin à cette longue grève.

De notre correspondant

Washington. — La grève des mineurs des Appalaches, qui franchit ce lundi le cap des trois mois, est la plus longue qu'ait connue le pays dans ce secteur de l'industrie. Même s'il elle n'affecte que l'est des Etats-Unis et la moitié de leur production de houille, elle aboutit à des conséquences de plus en plus difficilement supportables, alors que la prolongation d'un hiver rigoureux pèse plus que prévu sur les stocks.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 4.)

• CHINE

La suprématie de M. Hua Kuo-feng sur M. Teng Hsiao-ping est confirmée

Des manifestations ont eu lieu lundi 6 mars, à Pékin, pour exprimer le soutien aux décisions de la cinquième Assemblée nationale, dont la première session s'est terminée dimanche. M. Hua Kuo-feng a été confirmé dans ses fonctions de président du parti et de chef du gouvernement. Remplacé au ministère de la défense par le maréchal Hsu Hsiang-chien, le maréchal Yeh Chien-ying devient président du comité permanent de l'Assemblée nationale populaire, poste où il exercera les fonctions formelles de chef de l'Etat.

M. Teng Hsiao-ping, qui reste vice-premier ministre, aurait pu briguer la charge de président de la République, mais celle-ci n'a pas été rétablie à l'occasion de la révision de la Constitution approuvée par l'Assemblée. La teneur exacte des modifications apportées à la loi fondamentale n'était pas encore connue lundi.

De notre correspondant

Pékin. — Une manifestation monstre, du style réservé aux grandes occasions, se déroulait ce lundi 6 mars à Pékin pour célébrer la clôture de la première session de la cinquième Assemblée nationale populaire. A en juger par la foule qui envahissait les rues dans la matinée — souvent transportée de banlieue par camions — le nombre total des manifestants pour la journée devrait largement dépasser le million.

Les portraits portés par les manifestants sont exclusivement ceux de Mao Tse-toung et du président Hua Kuo-feng, exception faite de quelques rares images de dirigeants défunts, comme Chu Teh et Chou En-lai (dont l'anniversaire était célébré dimanche). Place Tien-An-Men, le spectacle est étourdissant. Une forêt de drapeaux rouges et de banderoles ondule au-dessus d'une foule compacte et de camions abondamment décorés et fleuris. La puissante sonorisation de la place diffuse à plein volume des airs patriotiques et traditionnels, tandis que des pétards en chaîne éclatent sans interruption, répandant l'odeur de poudre inséparable des fêtes chinoises.

ALAIN JACOB.

(Lire la suite page 3.)

• ÉTHIOPIE

Addis-Abeba annonce l'« écrasement des forces ennemies » dans le nord de l'Ogaden

Le commandement militaire éthiopien a annoncé, dimanche, la reconquête de la ville de Jijiga prise le 14 septembre dernier par les forces somalies. La chute de Jijiga, qui avait été démentie par l'ambassadeur de Somalie à Londres, n'a toujours pas été confirmée à Mogadiscio. Le bulletin du Front de libération de la Somalie occidentale, Danab, a seulement annoncé, dimanche, qu'une attaque d'envergure avait été lancée contre Jijiga par des troupes soviétiques et cubaines.

Addis-Abeba, de son côté, affirme que « tous les hauts plateaux de l'Est » ont été reconquis et que « la majorité des forces d'intervention somaliennes dans la région ont été écrasées ».

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Le commandement militaire éthiopien a annoncé dimanche soir 5 mars que ses troupes avaient repris la ville de Jijiga et ses environs le matin même. Mogadiscio n'avait toujours pas confirmé ce lundi l'information, qui avait été démentie dimanche par l'ambassadeur de Somalie à Londres.

J.-C. POMONTI.

(Lire la suite page 6.)

L'espérance avec l'U.D.F.

par JEAN LECANUET (*)

La physionomie politique de la France, dix jours avant les élections législatives, est tout à fait étrange.

Plusieurs événements sont intervenus depuis l'été qui auraient dû normalement la transformer.

Dans la nuit du 22 au 23 septembre, les partis signataires du programme commun ont fait apparaître aux yeux de tous, la profondeur de leur désacord, et donc leur incapacité à gouverner ensemble. Depuis lors, la querelle entre socialistes et communistes n'a cessé de s'aggraver et de s'envenimer.

La politique courageuse du gouvernement a enregistrer des résultats positifs, notamment en matière d'inflation et d'emploi.

A Blois, le 7 janvier, le premier ministre a « défini les objectifs qu'une action gouvernementale peut se proposer au cours de la prochaine législature ». Ces objectifs, orientés vers l'amélioration de la vie quotidienne, ont été jugés cohérents, concrets, réalistes.

Enfin, le 27 janvier, à Verdun-sur-le-Doubs, M. Valéry Giscard d'Estaing, dans un discours d'une grande qualité et d'une haute portée, a déclaré les Français sur « le bon choix » que commandait l'intérêt national.

Un peuple réputé pour son intelligence, tiendra-t-il compte de ces faits, de ces propositions, de cet appel ? A ce jour, tout se passe comme si rien n'avait changé depuis six mois.

Comment expliquer ce paradoxe ? Comment le surmonter ? Et, dans cette action, quel peut être le rôle des démocrates sociaux ?

L'explication se trouve à la fois du côté de l'opposition et du côté de la majorité.

Le parti communiste a brisé de ses mains la dynamique de l'union de la gauche. Elle vit sur la vitesse acquise. Le vent est tombé, mais le navire continue sur sa lancée. Il ralentit peu à peu. S'arrêtera-t-il avant de précipiter l'équipage sur les récifs ?

La force de « la gauche » ne serait-elle plus que la force d'inertie ? Les Français qui ont fait leur choix en faveur du programme commun répugnent à écouter ceux qui pourraient les faire changer d'avis. Il est désagréable de reconnaître l'erreur.

D'ailleurs, qui a lu le programme commun ? Réfléchi à ses conséquences économiques ? L'ignorance des réalités entretient l'illusion. Elle facilite la tâche de la propagande manichéenne du parti communiste — dressant les « pauvres » contre les « riches » — et de la démagogie socialiste.

Cependant, depuis la rupture du 23 septembre et le discours de Verdun-sur-le-Doubs, une évolution paraît s'amorcer dans les esprits : les Français rêvaient ; ils se sont mis à réfléchir.

(Lire la suite page 10.)

(*) Président du Centre des démocrates-sociaux, ancien ministre d'Etat.

LES GRILLES DU TEMPS

Entretien avec Jean-Toussaint Desanti

Hormis ses anciens élèves du lycée Saint-Louis ou de l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud et aujourd'hui ses étudiants de la Sorbonne, rares sont ceux qui connaissent la voix de Jean-Toussaint Desanti. Il parle peu et ne fait rien pour qu'on parle de lui. Et pourtant, ce taciturne a beaucoup à dire.

Sa pratique philosophique l'a d'abord conduit, dès le Front populaire et la guerre d'Espagne, alors qu'il était lui-même normalien, puis à travers la Résistance, à l'engagement politique parmi les intellectuels communistes. Il venait de publier son « Introduction à l'histoire de la philosophie » où il lisait Marx avec les clefs de Spinoza et de Hegel lorsque les chars de Budapest le firent retourner à sa table de travail. Il se place dès lors en marge de tout courant philosophique et exerce une influence considérable, peu connue du grand public, sur l'évolution de la réflexion de toute une génération de philosophes, dont beaucoup furent ses élèves.

Le philosophe se fait mathématicien pour pratiquer de l'intérieur la science dont il veut explorer l'histoire. C'est « Idéalités mathématiques », apport fondamental à l'épistémologie, sa thèse de doctorat ès lettres commencée en 1942 avec Bachelard, soutenue en 1968. Puis « la Philosophie silencieuse ou critique des philosophes de la science » (1975) saluée comme l'ouvrage d'un maître en modernité. En 1976, « le Philosophe et les Pouvoirs », où il s'explique sur les fonctions de la philosophie dans le monde d'aujourd'hui. C'est ce thème qu'il reprend en ouvrant l'entretien qu'il a bien voulu nous accorder pour « Les grilles du temps ».

I. — « N'espérons pas faire l'économie de l'analyse des savoirs »

« *La philosophie, à quoi bon ?*

— Oui, à quoi bon ? A quoi cela peut-il bien servir aujourd'hui ? Il fut un temps où philosophie signifiait à la fois unité du savoir, définition des règles de conduite et détermination de la forme des relations politiques propres à assurer l'harmonie de la cité, et, par là, le bonheur de tous : ce qui se nommait « bien commun ».

» Comment ? Lisons le dialogue de Platon, intitulé « Le Politique » ; il s'achève sur l'idée d'un art royal : art de tisser tous les liens de la cité, d'articuler toutes les couches sociales dans le dessin de ce tissu, d'où naîtrait le plus grand bien possible pour la communauté ; comme si, de ce seul fait, chacun devait trouver dans la cité le chemin vers son bien propre et le signe de sa fonction singulière. Or, le tisserand suprême, celui qui dit le Bien, celui dont le discours, du même mouvement, éclaire, organise et astreint, c'est celui qui sait, le roi-philosophe.

» En ces temps très anciens, la philosophie avait une fonction à la fois universelle et enracinée. De la parole philosophique dépendaient, semble-t-il, la vie de tous et celle de chacun. Tout cela s'est brisé et depuis longtemps. Et si aujourd'hui, quelqu'un se disant philosophe prétendait exercer la fonction du royal tisserand, à juste titre on éclaterait de rire.

« *Rien de tout cela ne te regarde*, lui dirait-on. *Retourne à tes études. Nous avons d'autres tisserands, ni philosophes ni royaux. Nous en avons trop.* » Nous pouvons garder dans l'esprit cette idée ancienne et nous en servir comme d'un point d'appui pour mesurer la distance qui sépare aujourd'hui la philosophie de ce qu'autrefois elle a été.

Propos recueillis par
PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

(Lire la suite page 2.)

UNE RENCONTRE AVEC GÉRARD GRISEY

Retour à l'évidence musicale

Depuis plusieurs années déjà une remise en cause des héritages musicaux s'est amorcée dans plusieurs pays sous des formes différentes sans qu'il y ait eu jusqu'à présent de manifestes ou d'écrits théoriques.

D'abord, il y a eu l'aventure individuelle enfreignant les canons officiels de la modernité avec des exceptions toujours justifiées par l'oreille, et, peu à peu, la spéculation abstraite en matière de musique a perdu de sa nécessité puisqu'on avait, dès lors, assez de recul pour en percevoir les limites. Ces limites, à leur tour, pouvaient devenir les bornes d'une nouvelle recherche à la fois critique et prospective.

Propos recueillis par
GÉRARD CONDÉ.

(Lire la suite page 19.)

AU JOUR LE JOUR

DE L'AIR !

Si l'on excepte quelques milliards dégagés in extremis *pour venir en aide à telle ou telle catégorie de citoyens trop longtemps négligée, ou pour corriger tel ou tel vieux scandale trop longtemps ignoré, l'administration française, en cette période préélectorale se montre remarquablement avare de décisions.*

Tout est remis à l'équinoxe de printemps, dont on ne sait s'il amènera les grands vents des orages dévastateurs ou la douce brise des renouveaux.

En attendant, depuis plusieurs semaines, les ministres retiennent leur souffle jusqu'à la limite de l'asphyxie. Qu'ils se rassurent : ils auront de l'air, peut-être plus qu'ils n'en veulent.

ROBERT ESCARPIT.

idées

SOCIÉTÉ

Entretien avec Jean-Toussaint Desanti

(Suite de la première page.)

» Soit par exemple le problème de l'unité du savoir : est-il possible aujourd'hui de produire une telle unité ? Cela dépend de ce qu'on entend par unité. Si l'on entend par là une synthèse de type systématique, articulant des concepts fondateurs et prétendant, à partir de la formulation d'une telle articulation, présenter une image achevée de nos savoirs, et produire en eux un noyau unitaire de maîtres-concepts susceptible de se développer par sa seule logique interne, je répondrai qu'un tel projet est chimérique.

» Pourquoi ? En raison d'abord de l'extrême division du travail intellectuel, de la diversité des langages, de la complication de chacun des domaines qui constituent le savoir, du travail accablant et chaque fois spécifique, de l'exigence drastique de productivité qui se manifeste à la pointe de chacune des disciplines du savoir. Il en résulte qu'une telle synthèse ne pourrait qu'être vide de tout contenu. Ou du moins, celui qui la proposerait sous cette forme verrait son entreprise récusée par la communauté scientifique, comme trop ambitieuse, insuffisamment informée, et en dernier ressort, inutile. Bien entendu, on peut la produire, pourquoi pas ? Mais on la produirait pour la seule satisfaction de son auteur ; et elle-même, dans le champ des savoirs, ne produirait rien.

» En revanche, on remarque, qu'à l'intérieur de ce champ, se manifestent certaines régions, des régions-frontières, des régions stratégiques (par exemple la biologie moléculaire), des langages unifiants et circulants (par exemple la logique mathématique, les langages de l'informatique) et aussi des concepts susceptibles de s'investir en des domaines différents (exemple : le concept d'information). En ceci on pourrait dire que, bien qu'il n'y ait pas de figure d'unité du savoir, il y a cependant des procédures et des configurations locales qui peuvent apparaître comme autant d'indicateurs d'unité, de voies de communication.

» A s'installer en ces régions stratégiques, peut-on envisager sérieusement la production d'une figure unitaire, capable d'englober les savoirs différenciés et de les entraîner, l'un par l'autre, dans le mouvement un et irrécusable de leur progrès et de leur approfondissement ? La chose me paraît douteuse. Au mieux, on peut espérer (et on y parvient fort heureusement) féconder telle région par telle autre, exporter avec fruit tels concepts ou telles méthodes, découvrir ou construire d'un domaine à l'autre des analogies, des symétries (ou des oppositions) de langage, et par là (les mathématiques nous l'on appris) proposer des théories plus abstraites et capables pour cela de s'investir en des domaines au point de départ apparemment étrangers. Tout cela est vrai. Mais rien de tout cela ne reproduit la vieille totalité perdue, ni l'antique figure du philosophe universel.

» En admettant même que quelques philosophes (il en existe de tels) s'instituent eux-mêmes « spécialistes » de ces stratégies de communication, ils ne reproduiraient nullement la vieille aventure de nos origines grecques. Ils seraient des spécialistes, de bons spécialistes des voies de communications. Ces spécialistes ne pourraient être eux-mêmes que des gens entraînés à la manipulation de procédures assez raffinées et, par conséquent, ils se trouveraient eux-mêmes inscrits dans une région bien déterminée de la configuration des savoirs. Donc, en aucun cas, nous ne pouvons aujourd'hui désigner le philosophe comme quelqu'un qui pourrait, en ses contenus comme en ses procédures, survoler le champ du savoir et en proposer l'unité.

Tout savoir est une prison

— *Mais alors, comme vous l'avez écrit dans, je crois,* le Philosophe et les pouvoirs, *tout savoir est aujourd'hui comme une prison ?*

— D'une certaine façon, tout savoir est une prison en ce sens que, même si l'on veut produire un savoir dont les procédures exerceraient une fonction d'unification, ce savoir lui-même doit se constituer d'une façon tout à fait spécialisée avec la mise en œuvre des procédures techniques les plus sophistiquées, et les plus raffinées : exemple, la logique mathématique. Et donc, de nouveau se produit ici un effet d'exclusion réciproque du fait que celui qui se présente avec la fonction de l'unificateur est en même temps, du même mouvement, retranché dans sa technicité.

» Alors, on se posera la question de savoir, au fond, qu'est-ce qui survit sous le nom de philosophie ? Il y a de la philosophie, et il existe des philosophes, c'est bien certain. Qu'est-ce qui survit sous ce nom ? On dit souvent que ce qui survit c'est l'exigence de produire un autre langage que celui des savoirs articulés, que celui des savoirs spécialisés ; d'interroger, par conséquent, ces savoirs sur la façon dont il y est parlé. Plus particulièrement, sur la façon dont en dernière analyse il y est parlé du monde. Ce monde qui, en dernier ressort, est toujours concerné par les énoncés et les enchaînements qui constituent nos savoirs, quel que soit leur degré de complication et d'abstraction.

» En ce cas, le philosophe apparaîtrait comme capable de se situer pour ainsi dire à la racine, à la source de l'expérience, au point où les choses ne sont pas encore entièrement dites, mais où elles peuvent l'être, au point où se pose la question suivante : « *De quoi vais-je dire le sens ? Et est-ce bien un sens que j'ai à dire ?* »

La phénoménologie

» Je pense ici à la démarche aujourd'hui un peu oubliée, ou du moins recouverte, de la phénoménologie. Le philosophe se présente ici avec une conscience pure et encore muette, comme quelqu'un qui attend. Il attend qu'à travers tout ce qui s'est dit, tout ce qui est su, tout ce qui est traditionnalisé dans le savoir, se manifeste un sens premier et véritablement fondateur. Le philosophe s'est volontairement désarmé, volontairement dépouillé. Il fait semblant d'oublier, d'effacer tout ce savoir, pour essayer de se mettre directement en face de ce qui pourrait constituer le paysage premier, primordial de l'expérience.

» Soit par exemple la géologie. Il interrogerait le géologue ; et irait-il l'interroger sur ses procédures ? Certainement. Mais il lui poserait aussi la question préalable, et lui dirait : « avant d'être géologue, vous vous êtes bien promené, vous avez bien vu des choses, des arbres, la terre habitée, les prairies, les mers et les fleurs. Qu'en est-il de ce que vous avez vu par rapport à ce que vous construisez ? Voilà la question que moi philosophe, je vous poserai. Je poserai donc non pas tant la question de votre droit à la parole en tant que savant, mais la question de votre formation, de votre genèse d'homme de science en vous rappelant simplement que vous avez été d'abord, et demeurez toujours, un homme qui a eu affaire aux choses, tout simplement, et qui, comme tout le monde, continue sans cesse à vivre parmi elles, au plus près de leur expérience.

— *Qu'en est-il de cette genèse et de la réponse possible à ce genre de questions ?*

— Voilà un problème que l'on pourrait appeler et que l'on a appelé effectivement « philosophique ». Je pense aux questions que Maurice Merleau-Ponty a osées dans la *Phénoménologie de la perception* et aussi à celles que Husserl avait auparavant posées dans un ouvrage que l'on vient enfin de traduire, *la Crise des sciences européennes*. Découvrir, découvrir au sens propre, c'est-à-dire enlever ces pelures successives que constituent nos savoirs pour essayer de se mettre en présence de ce qui peut peut-être apparaître comme leur origine, leur sens premier, leur commencement radical. D'accord. Cela peut se dire. Mais il y a là comme une petite malice et un postulat, un postulat qui n'est pas interrogé, et c'est le suivant : « Qui me garantit que celui qui regarde le paysage ou qui a regardé le paysage, l'a regardé de cet œil universel qui fait que ce paysage est paysage pour tous ?

» Qui dit par exemple que Thalès a vu le même ciel que nous ? Qui me le dit ? Il faut que je le fonde. Et pour cela je suis contraint de m'engager dans une recherche tout à fait difficile et hasardeuse, au terme de laquelle il me sera absolument nécessaire de fonder ce qu'on pourrait appeler l'invariance transhistorique du vécu.

» Or lorsque je parle maintenant de l'homme de Cro-Magnon comme d'un homme, je me dis : « Mais oui, il a été un homme » ; mais qu'est-ce que cela veut dire qu'il ait été un homme ? Cela veut dire qu'il avait affaire non pas aux mêmes choses que nous, non pas aux mêmes objets que nous, mais d'une certaine façon au même monde. Il a eu peut-être à souffrir d'une certaine façon, il a eu à s'exprimer ; je peux déchiffrer la façon dont il s'est exprimé à travers les objets culturels qu'il a laissés, mais quelle que soit la façon dont je déchiffre, je suppose que cela est à déchiffrer et que par conséquent, il y a eu un sens déposé là, et que ce sens est fait de ce que précisément a fait l'homme qui en ce temps était là-bas et qui a maintenant disparu.

» Cette question je la pose maintenant en mon actuelle, fragile et transitoire humanité. Dès lors, si la tâche de la philosophie doit consister à découvrir ce sens premier et véritablement fondateur, alors se pose la question la plus redoutable de toutes : fonder dans la seule présence du présent l'invariance transhistorique du vécu humain. Eh bien ! Demain n'est pas la veille d'un tel jour, pour celui qui s'est voulu désarmé.

— *Il n'y a donc pas de philosophie sans science ?*

— Voilà. Il faut nous résigner à être instruit, du moins jusqu'à un certain degré. Vouloir se dépouiller complètement, se mettre en présence, comme on l'a dit, de l'expérience encore muette, c'est là un projet plutôt mythique. Il n'y a pas d'expérience muette, nous parlons toujours dans un domaine de rationalité, dans nos traditions, dans un champ culturel, et finalement toujours dans un réseau de relations symboliques qui, sans le déterminer entièrement, définissent le champ de possibilités de nos discours.

» Par conséquent, vouloir nous dépouiller totalement, et vouloir saisir l'expérience avant même la parole où elle s'exprime, voilà qui me semble encore mythique. Et cette mythologie me paraît aussi périmée que celle qui consisterait à dire que le philosophe est roi. Elle se situe à l'inverse, mais elle a la même fonction, en dépit de l'apparente modestie qui l'annonce : assurer la survie de cette conscience absolue, seule capable de prononcer la parole originelle.

» N'espérons donc pas faire l'économie de l'analyse des savoirs. Il nous faut les aborder, les prendre dans leur forme, dans leur contenu le plus sophistiqué, le plus présent, le plus complexe, non pour les répéter ou les fonder, mais pour essayer de briser les murs qui les séparent, de les profaner et de les mettre par là à la disposition du plus grand nombre. »

Propos recueillis par
PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

Prochain article :

« LAISSONS EXISTER TOUTES LES CONTESTATIONS PRENONS PARTI POUR ELLES »

Esquisse

Refuser l'image que les autres ont de nous-même, cela ne fait souvent qu'augmenter leurs griefs à notre égard.

⁂

On peut distinguer deux sortes de pessimistes, mais leur lucidité les porte aux mêmes conclusions : celui-ci dénonce rageusement les simulacres de l'unité perdue, dont il éprouve un regret lancinant ; celui-là, qui ressent le goût de vivre autant que l'autre en ressent le dégoût, s'emploie à discréditer les impostures, car il y reconnaît la préfiguration de la mort.

⁂

Après avoir idolâtré le futur, on s'est mis à le calomnier. Le pessimisme intégral apparaît aussi contestable que l'esprit utopique. Il préjuge autant de l'avenir.

⁂

La vie est pesante, mais pourquoi nous alourdir encore avec des chimères ?

⁂

Beaucoup de gens se détruisent en voulant se prouver leur existence.

⁂

Dans un film d'espionnage, un agent double est chargé par les services britanniques d'assassiner un agent de l'Est, qui n'est autre que lui-même. N'est-ce pas l'image de notre univers intime ? Un maître intérieur nous commande de tuer un homme, et cet homme, c'est nous. Le maître, la victime et l'assassin mènent un drôle de jeu : ils savent tout, obscurément, de cette affaire.

⁂

L'amateur de football fréquente les stades « pour son seul plaisir ». Mais s'agit-il encore de plaisir quand s'y mêle cet étrange fanatisme qui surgit autour des pelouses ? Nos contemporains paraissent rechercher l'événement magique, chimérique, qui pourrait les délivrer d'eux-mêmes, les enlever à leur vie quotidienne, racheter les heures qu'ils ont laissées à l'abandon. Le match terminé, on rentre chez soi, secrètement insatisfait. On a toujours perdu.

FRANÇOIS BOTT.

CE N'EST PAS MON PROBLÈME

par PIERRE DROUIN

La carapace de l'homme des villes s'endurcit. La carrosserie dont il s'entoure pour se mouvoir, on l'a dit souvent, le fait entrer dans une autre espèce. Mais, même sans automobile, le souci qu'il a de se protéger contre autrui grandit en proportion de l'entassement dans la cité.

Le Français ne connaît pas seul cette déformation. « *My home, my castle* », disent les Anglais, sans que l'on sache très bien s'il s'agit d'un château fort ou du palais de leurs épanouissements personnels.

En tout cas, la crainte d'être embrigadé, d'être entraîné par les rouages administratifs dans un monde d'objets à visage humain, de se mêler des affaires du voisin qui — on ne sait jamais — déroulerait un écheveau de complications inattendues, la peur des exigences de l'autre, conduisent au complexe de l'escargot.

⁂

La tendance au retour dans la coquille s'exprime tous les jours par la phrase « *Ce n'est pas mon problème* », lancée à qui voudrait initier le voisin à une histoire qui déborde de la « bulle » dans laquelle chacun se meut. Il y a une façon de dire à l'autre « *C'est ton problème* » qui signifie, si l'on est indulgent : tu es assez grand pour te débrouiller avec tes préoccupations, tu n'as plus besoin de tuteur, ou si l'on est plus sévère : ne m'énerve pas avec tes obsessions ; j'ai déjà un fardeau assez lourd à porter ; chacun pour soi ; peu m'importe la façon dont tu résoudras la difficulté qui t'assaille.

La société tend à devenir ainsi compartimentée en individus « à problèmes » qui doivent *payer* le psychanalyste pour qu'on les écoute ou se brancher sur une entreprise collective de réponses, une radio périphérique par exemple.

Etranges chassés-croisés. A l'heure où certains craignent en s'engageant de déclencher des forces qu'ils ne contrôlent plus eux-mêmes et de devoir faire face à des prolongements inattendus, au moment où la fraternité se situe à des kilomètres de la liberté et de l'égalité dans le triptyque républicain, alors que nombre d'automobilistes préfèrent appuyer sur l'accélérateur lorsqu'ils entrevoient un cycliste blessé sur le bas-côté de la route, la solidarité s'exprime ailleurs de manière très naturelle.

Les associations occitanes ou celles de *pêcheurs à la ligne*, les militants de partis ouvriers, les délégués syndicaux, les voisins de palier dans les banlieues populaires, etc., prouvent qu'il est possible dans une enceinte *réservée* de compter sur les autres, d'attendre d'eux même d'énormes sacrifices, une entraide sans forfanterie. Comme s'il fallait, pour constituer une zone de chaleur humaine, que les gens soient « présentés » les uns aux autres.

Allant plus loin, des tribus de fraternité sont à la recherche éperdue de la *tendresse*. On en voit une de ce type dans le film étonnant de Caroline Serreau *Pourquoi pas ?* où des garçons et des filles logeant dans un hôtel particulier retapé par leurs soins vivent des rythmes et des mœurs qui n'ont absolument rien à voir avec ce qu'on appelle la vie courante, et qui est plutôt la vie traînante. Les liens d'affection tissés là spontanément expliquent mieux que tout un discours ce que peut bien signifier « changer la vie ».

⁂

Le pont entre ce genre d'expériences et la volonté de développer la communication, de participer aux décisions de la cité, etc., paraît large. En fait, il est très étroit. Il existe sûrement plus de gens qui affichent « *Ce n'est pas mon problème* » que de personnes désireuses de capter à tous les niveaux possibles plus de responsabilités non assorties d'avantages financiers.

Les associations battent le rappel des bonnes volontés. Les efforts pour décentraliser les décisions butent moins sur des conflits idéologiques que sur ce fait tout bête : la civilisation qu'on nous fabrique conditionne trop d'individus à s'enfermer au chaud dans leur petit « *ghetto* » personnel.

UN COLLOQUE A ROME :

L'OCCIDENT ET SES AUTRES

Temps fort d'un séminaire qui se poursuit au Centre culturel français de Rome depuis un an, le colloque sur « l'Occident et ses autres » que le directeur du centre, M. Paul Tabet, vient d'y organiser, a permis à de nombreux chercheurs français et italiens de faire le point sur l'un des gestes majeurs de l'Occident : l'*exclusion*, dont celui-ci frappe aveuglément ses « autres » — femmes, fous, sauvages, délinquants, jeunes, etc. Des débats, vifs et denses, retenons principalement trois séries de problèmes, concernant la nature, le langage et le pouvoir.

⁂

Depuis les Grecs, l'Occident refoule la nature : il veut se couper d'elle, rappela Roger Dadoun, et finalement s'acharne à la détruire. Le problème, aujourd'hui, est donc de rétablir certaines communications entre ces deux systèmes ennemis, appelés à se réguler l'un par l'autre : culture et nature. Or dans cette entreprise, les écologistes peuvent jouer un rôle capital si, arrachant leur science aux préoccupations de type électoral, ils acceptent de l'ouvrir à ce que leur apportent, en ce domaine, les sociétés primitives et aussi, comme le montra brillamment Michel Nebenzhal, la neurobiologie contemporaine, pour autant que celle-ci remet en question les modèles classiques de rationalité.

Car la raison occidentale a été une prison : l'Occident ne se plaît que dans son propre discours, dans lequel il s'enferme et enferme ses autres. Questionner l'Occident, c'est donc aussi démonter son langage. Jean-François Lyotard s'y est attaché en faisant apparaître, grâce à une rigoureuse analyse logique, la confusion permanente entretenue, au sein de la tradition occidentale, entre le Vrai et le Bien, entre énoncés dénotatifs et prescriptifs, entre savoir et pouvoir. La langue peut être le lieu privilégié de notre aliénation — tel fut aussi le thème de Danielle Mongelli, qui l'illustra d'un exemple précis : celui de ces autres doublement autres que furent les juifs d'Afrique du Nord durant la colonisation française. Michel Thévoz, enfin, présenta les « messages », particulièrement subversifs, de peintres et d'écrivains spirites, auxquels leur marginalité permit de rester étrangers aux normes officielles de la culture dominante.

Reste que, pour ceux qui ne sont pas des artistes « bruts », il est bien difficile de se soustraire aux pièges que tend le discours occidental. C'est ici que se pose le problème du, ou plus exactement des pouvoirs, car le pouvoir n'est pas une réalité simple. Eclatés, décentrés, dissimulés derrière l'argent ou le savoir, les différents pouvoirs qui, au cours de l'histoire, ont provoqué les exclusions constituantes de l'Occident, n'en sont pas moins comme les pièces d'une machine que l'on peut dire « cannibalique » selon le mot de Louis-Vincent Thomas. Pour ne pas se laisser manger, pour échapper à la « massification » dénoncée par Vittorio Lanternari, que peut-on donc faire ? Devenir ce « méchant philosophe », ironique et sadien, dont Jean-Noël Vuarnet a dessiné le séduisant portrait, n'est pas donné à tous. Alors... ?

⁂

Alors il devient réellement urgent — sans céder à un orientalisme de pacotille — d'ouvrir l'Occident à ses autres. D'abord à la tradition juive ou à la pensée chinoise, qui ne nous enjoignent rien d'autre que d'apprendre à écouter, quitte, pour cela, à devoir nous taire. Mais aussi à la demande de ces autres « de l'intérieur » que sont les jeunes, les marginaux, les féministes. Car ce qu'il y a d'inouï, aujourd'hui, dans cette demande des jeunes, c'est qu'ils ne désirent rien, rien sauf précisément, être écoutés ; faute de quoi, il ne leur resterait que la violence pour se faire entendre. Telle fut la conclusion, très remarquée, de Franco Ferrarotti. Elle ne concerne pas que l'Italie..., car nous sommes tous, de ce point de vue, des Italiens.

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.

LES DÉCISIONS DE LA CINQUIÈME ASSEMBLÉE NATIONALE CHINOISE

La suprématie de M. Hua Kuo-feng est confirmée

(Suite de la première page.)

Si ces manifestations sont naturellement organisées par les autorités — elles ont commencé dès dimanche soir devant le Palais du peuple — ceux qui y participent le font indubitablement de bon cœur et avec entrain, qu'il s'agisse de taper à tour de bras sur les tambours et les gongs ou simplement de marcher derrière les orchestres en brandissant de petits fanions multicolores. Sans doute le soleil de printemps a-t-il une part dans cette bonne humeur. Mais la sincérité de la joie populaire ne rend que plus frappante la modestie des décisions annoncées jusqu'à présent, décisions qui donnent l'impression d'une stabilité si marquée qu'elle frise l'immobilisme. Trois des principales nominations aux postes dirigeants de l'Etat et du gouvernement sont à cet égard caractéristiques. M. Hua Kuo-feng, tout d'abord, continue à cumuler les fonctions de président du parti et de chef du gouvernement.

Une telle situation est sans précédent dans l'histoire constitutionnelle de la République populaire et se concilie mal avec la volonté si souvent affirmée de normaliser la vie politique chinoise. Elle ne peut, d'autre part, que masquer les réalités. Pour de simples raisons physiques, M. Hua Kuo-feng ne peut prétendre remplir personnellement une double tâche aussi lourde. Il lui faudra donc nécessairement déléguer une partie de ses pouvoirs. A qui ? Dans quelles limites et dans quelles conditions ? C'est ce qu'apparemment on n'a pas voulu — ou pas pu — dire ouvertement aujourd'hui.

Le vieux maréchal Yeh Chien-Ying était pour sa part le candidat le moins discutable possible — politiquement parlant — à la succession de Chu Teh à la présidence de l'Assemblée nationale, c'est-à-dire aux fonctions de chef de l'Etat. Que l'on n'ait pas voulu rétablir le titre de président de la République peut relever de ce souci de continuité qui paraît actuellement être celui d'une majorité des dirigeants. Mais chacun sait à Pékin que le choix du maréchal Yeh Chien-ying ne constitue pas une solution à très long terme et qu'il eût été préférable de nommer à ce poste un homme moins âgé. N'a-t-on pu se mettre d'accord sur une autre personnalité ?

Gérontocratie

La nomination, enfin, du maréchal Hsu Hsiang-chien au ministère de la défense dépasse toutes les prévisions en matière de gérontocratie. Qui aurait pu croire que, à l'heure où il n'est question que de moderniser les forces armées chinoises, de les adapter aux impératifs nouveaux d'un éventuel conflit nucléaire, de les doter d'équipements hautement sophistiqués leur permettant de tenir tête à des adversaires aujourd'hui dix fois mieux armés qu'elles, la direction des affaires militaires allait être confiée à un septuagénarie entouré, certes, du plus profond respect, mais dont l'expérience des combats date d'il y plus de trente ans et ne s'étend même pas aux affrontements de la guerre de Corée ? Là encore, il est difficile de croire que l'apparence est conforme à la réalité. La tâche de moderniser l'armée chinoise revient vraisemblablement à d'autres responsables mieux à même de s'en acquitter. Pourquoi était-il impossible de les désigner clairement aujourd'hui ? Le même conservatisme se retrouve dans la formation du gouvernement. Quelques postes nouveaux apparaissent soit par création d'organismes qui n'existaient pas auparavant, soit par la division d'un ancien ministère en deux départements distincts (industrie pétrolière et industrie chimique par exemple). Hormis ces cas techniques, les changements de personnel sont rares et se limitent pour l'essentiel à la nomination d'un nouveau ministre de l'agriculture (M. Yang Li-kung, d'ailleurs ancien vice-ministre de la mécanisation agricole), d'un nouveau ministre du commerce (M. Wang Lei, qui a déjà exercé des responsabilités dans le même département) et d'un nouveau responsable du troisième ministère des industries mécaniques, chargé croit-on, de la fabrication des armements classiques (M. Lu Tung, lui aussi anciennement titulaire d'un portefeuille de l'industrie métallurgique avant la révolution culturelle). Aucun de leurs prédécesseurs n'était politiquement assez important pour avoir été membre du onzième comité central du parti. En revanche, la quasi-totalité des vice-premiers ministres se voient confirmés dans leurs fonctions, à l'exception de Mme Wu Kuei-hsien et de M. Sun Chien, l'un et l'autre « venus de la base », promus en 1975 et que l'on n'a pratiquement plus vus depuis l'été dernier. La liste des vice-premiers ministres s'allonge seulement de quelques noms. Le seul personnage progressant réellement dans la hiérarchie gouvernementale est M. Kang Shih-en, qui quitte l'ancien ministère des industries pétrolières et chimiques pour devenir à la fois vice-premier ministre et ministre chargé de la nouvelle « Commission économique d'Etat ».

M. Wu Teh reste en place

Des personnalités notoirement en difficulté ces derniers temps, conservent tous leurs titres : le maire de Pékin, M. Wu Teh et l'ancien premier secrétaire du Sinkiang, M. Saifudin, comme vice-présidents de l'assemblée, le général Chen Hsi-lien, qui aurait récemment perdu son commandement de la région militaire de Pékin, comme vice-premier ministre.

Si un dosage a été réalisé, il est sans conteste à l'avantage des partisans de la continuité. De plus en plus, le président Hua Kuo-feng s'identifie avec cette tendance et les nombreux et vibrants hommages dont il a été l'objet à l'occasion de cette session parlementaire donnent le sentiment qu'il bénéficie, à l'heure actuelle, d'un soutien nettement majoritaire au sein du régime.

Sans vouloir dramatiser les oppositions ou les tensions, il ne fait guère de doute cependant que le compromis auquel on est parvenu ne peut satisfaire que très imparfaitement des hommes dont tous les efforts ont tendu, depuis quelques mois, à obtenir un renouvellement beaucoup plus radical des équipes dirigeantes et qui l'ont abondamment fait savoir dans la presse. Ceux-là ne peuvent que ressentir une impression de blocage. A commencer par M. Teng Hsiao-ping, qui, non seulement conserve très strictement ses fonctions, sans plus, mais ne voit guère progresser parmi les hommes supposés lui être proches que M. Kang Shih-en. Le résultat, de son point de vue, est un peu mince si l'on songe que des postes comme ceux de chef de l'Etat, de premier ministre, et de ministre de la défense nationale, etaient en jeu. Déjà à Pékin on spécule sur les réactions possibles du très dynamique vice-premier ministre qui, depuis un an déjà, n'a cessé de remettre en cause des compromis politiques auxquels il n'avait souscrit, provisoirement, que par nécessité ou par tactique.

Il va de soi, que ce genre de considérations n'apparaît pas dans l'éditorial commun que publient, lundi, les journaux pékinois pour célébrer *« la clôture triomphale »* de la session de l'assemblée. Reprenant avec vigueur un thème discrètement apparu depuis quelque temps dans des articles dispersés. Ce texte dénonce avec vigueur les tendances *« extrême-gauchistes »* de la *« bande des quatre »*, laissant ainsi prévoir un développement nouveau de la campagne dans cette direction. Pour le reste, cet éditorial sonne comme un appel presque pathétique au peuple chinois à mobiliser toutes ses énergies pour se hisser à la hauteur de son destin. Une citation rare de Mao Tse-tong qui évoque les malheurs de la Chine depuis le milieu du siècle dernier, y figure en bonne place. *« Si, dans les décennies à venir, nous ne modifions pas radicalement une situation dans laquelle notre économie et notre technologie sont largement en retard par rapport à celles des pays impérialistes, il nous sera impossible d'éviter de nous faire à nouveau malmener. »*

Une première réponse

Les manifestations qui ont aussitôt suivi à Pékin la clôture de la session de l'assemblée, sont une première réponse à cet appel, profondément populaire sans doute par les espérances dont il est porteur. Le problème demeure, dans ce qu'on appelle, en Chine, la *« superstructure »*, d'une direction politique au sein de laquelle l'équilibre des forces est encore trop fragile pour que les questions de personnes puissent réellement y être tranchées en fonction de l'avenir.

ALAIN JACOB.

UN HYMNE NATIONAL RAJEUNI

Pékin *(A.F.P.). — La « bannière de Mao Tse-toung » a fait son apparition dans l'hymne national chinois.*

Le texte nouveau, adopté par la cinquième Assemblée nationale populaire, y fait deux fois référence dans les neuf vers qui remplacent les paroles originales, dont les accents guerriers remontaient à la guerre contre le Japon.

Il n'est plus question du « péril qui menace la nation », *mais de la* « construction » *nationale. Une référence, héritée de la Chine impériale* (« Nous construirons une nouvelle Grande Muraille »), *a fait place à la légende du régime :* « Le parti nous conduit dans une nouvelle longue marche », *vers l'*« idéal du communisme ».

Un thème demeure, celui des « millions qui battent d'un seul cœur », *mais il ne s'agit plus, comme dans le texte précédent, de faire se dresser un peuple d'* « esclaves » *anachronisme que les auteurs du nouveau texte (rédigé collectivement) ont préféré supprimer.*

La musique, un vieux chant guerrier, est restée la même. Elle seule était jouée depuis de nombreuses années, les paroles ayant été jugées par trop dépassées. Elles avaient été, en outre, écrites par un dramaturge, Tien Han, « purgé » pendant la révolution culturelle et toujours pas réhabilité.

● *Le présidium du soviet suprême de l'U.R.S.S.* a envoyé à l'Assemblée nationale chinoise un message de félicitations dans lequel il souhaiterait la normalisation des relations entre l'U.R.S.S. et la Chine, a-t-on appris de bonne source diplomatique. Selon ces sources, le message a été envoyé peu après l'ouverture de l'Assemblée et a été transmis par l'intermédiaire de l'ambassade de Chine à Moscou. — *(A.F.P.)*

LE MARÉCHAL YEH CHIEN-YING

Un travailleur infatigable

L'histoire de la longue carrière du président de l'Assemblée nationale se confond avec celle de la révolution. Il appartient à ce courant d'hommes que leur origine sociale et leur position ne désignaient pas particulièrement pour se lancer dans les aventures de la guérilla et militer dans les rangs du P.C., mais qui furent, comme Chou En-lai, quelques-uns des artisans les plus efficaces de sa victoire.

Fils de commerçants, M. Yeh Chien-ying est né en 1898 dans le Kwantoung. A la fin de ses études secondaires, il entre à l'académie militaire du Yunnan, semble ensuite hésiter sur la voie politique à suivre mais rallie bientôt le Kouomintang, alors progressiste, de Sun Yat-sen. En 1924, il est instructeur à l'académie militaire de Whampoa, où il rencontre un autre personnage d'avenir, qui est, en outre, exactement son contemporain, Chou En-lai.

A partir de cette époque, la carrière du jeune officier va presque constamment rencontrer celle de deux hommes avec lesquels il ne manque pas de points communs : Chou En-lai d'abord mais aussi Chu Teh, un ancien comme lui de l'académie militaire du Yunnan. Il est avec Chou En-lai, en 1927, lors du soulèvement de Canton (c'est l'année où il adhère au P.C.), le suit à Hongkong, le retrouve à Moscou lors du sixième congrès du P.C.C. en 1928. Il sera constamment à ses côtés quelques années plus tard lors de multiples missions de liaison ou de négociations avec le Kouomintang, de Sian en 1936, où Tchiang Kai-chek vient d'être arrêté par ses généraux, à Chungking, jusqu'au début des années 40. Avec Chu Teh, la rencontre a eu lieu en 1931, lorsque M. Yeh Chien-ying se retrouve à ses côtés dans la « base » du Kiangsi où Mao rassemble ses forces. Il sera longtemps son chef d'état-major à la tête de la première armée, dont Chou En-lai est commissaire politique.

Entre-temps cependant, M. Yeh Chien-ying a connu quelques expériences personnelles qui marquent sa carrière. Il reste en U.R.S.S. pendant deux ans après le congrès de 1928, étudiant dans les académies militaires, s'intéressant beaucoup, paraît-il, au théâtre, mais voyageant également en différents pays d'Europe, en Allemagne et en France notamment. Pendant la Longue Marche d'autre part, alors que l'autorité de Mao est contestée par divers personnages et spécialement par Chang Kuo-tao, l'appui que lui donne M. Yeh Chien-ying crée une dette entre les deux hommes que Mao, plus tard, n'oubliera pas.

Car le militaire Yeh Chien-ying est déjà un homme apprécié, dont les mérites ne sont pas seulement reconnus par ses amis politiques. Vers le milieu des années 30, les experts américains qui le rencontrent le décrivent comme une forte personnalité, un travailleur infatigable, toujours d'excellente humeur. C'est un stratège compétent que Tchiang Kai-chek lui-même consulte fréquemment lorsqu'il l'a sous la main comme officier de liaison des communistes dans la guerre contre le Japon. Plus qu'un combattant, c'est un instructeur et un homme d'état-major habile. Il est aussi un adroit psychologue et négociateur, qui se spécialise dans l'organisation des défections dans les rangs de l'armée nationaliste, allant un jour, dans le Shansi, jusqu'à faire passer d'un coup seize régiments d'infanterie du Kouomintang du côté de l'armée rouge.

Immédiatement après la libération, le général Yeh Chien-ying se partage entre des fonctions d'administration locale — à Pékin puis à Canton — et divers conseils du gouvernement central. Un peu plus tard, à Wuhan, il a l'occasion de collaborer avec M. Li Hsien-nien, alors maire de la ville.

Cet intermède dure peu et, en même temps d'ailleurs que M. Li Hsien-nien, M. Yeh Chien-ying s'installe à Pékin avec, entre autres, les titres de vice-président du conseil de la défense nationale et de membre du comité permanent de l'Assemblée. En 1955, il est nommé maréchal et entre l'année suivante au comité central du parti. Il voyage alors beaucoup, en Asie et en Europe, et bien sûr, avant la rupture, en U.R.S.S. Son entrée en 1961 dans la commission des affaires militaires du parti en fait l'un des principaux personnages militaires du régime.

Le plus extraordinaire est que le maréchal Yeh Chien-ying, en dépit d'antécédents qui en font le représentant type d'une catégorie de dirigeants auxquels les gardes rouges font la vie dure, traverse la révolution culturelle sans nullement en souffrir. Bien au contraire, il est promu en 1966 au secrétariat du parti et, en 1967, après le onzième plénum du huitième comité central, il apparaît parmi les membres du bureau politique. De même, l'affaire Lin Piao ne l'affecte aucunement, et le dixième congrès le fait entrer en 1973 dans le cercle très restreint, où tout se décide, du comité permanent du bureau politique. L'Assemblée, en janvier 1975, le désigne pour succéder à Lin Piao au ministère de la défense.

De grande taille, se tenant toujours très droit malgré son âge, le regard un peu froid derrière ses lunettes, le maréchal conserve un puissant réseau de relations parmi ses pairs de l'armée. — A. J.

LE MARÉCHAL HSU HSIANG-CHIEN

Un fidèle de Mao Tse-toung

Pékin. — Le maréchal Hsu Hsiang-chien est l'une des figures les plus vénérables de l'armée chinoise. A bien des égards les débuts de sa carrière rappellent ceux de son prédécesseur au ministère de la défense, le maréchal Yeh Chien-ying, son aîné de quatre ans à peine. Les deux hommes viennent de familles relativement aisées, sont passés par l'académie militaire de Whampoa, ont servi dans les forces du Kouomintang avant de rejoindre les rangs du parti communiste chinois et ont l'un et l'autre participé en 1927 au soulèvement de Canton.

Mais tandis que Yeh Chien-ying, par la suite, voyage à l'étranger, s'oriente vers les états-majors et la diplomatie aux côtés de Chou En-lai, Hsu Hsiang-chien pour sa part passe les vingt années suivantes à guerroyer du Setchouan au Shantung, contre les forces de Tchiang Kai-chek et contre les Japonais. C'est un militaire pur, qui participe aux épisodes les plus difficiles de la guerre civile, voit ses troupes fondre dans les combats, ne s'arrête brièvement à la base du Yennan que pour s'y faire soigner.

De tels mérites le désignent très tôt, aux yeux de Mao Tse-toung, comme un fidèle parmi les fidèles. Entré au comité central du parti en 1945, il n'a jamais cessé depuis d'en être membre. Il a régulièrement été élu également à l'Assemblée nationale populaire et siège sans interruption depuis 1964 à son comité permanent. Lors de la révolution culturelle, il est l'un des vétérans appelés à siéger quelque temps dans le bureau politique provisoire formé avant la réunion du neuvième congrès.

Son grand âge — il atteint ses soixante-seize ans — et semble-t-il quelques problèmes de santé l'avaient relégué jusqu'à une époque récente au second rang de l'actualité politique, tout en le protégeant d'ailleurs contre toute attaque personnelle qui eût sans doute été jugée gratuite et de mauvais goût par ses éventuels adversaires eux-mêmes. Il a toutefois effectué une tardive rentrée politique au mois d'août dernier en retrouvant un siège au bureau politique élu par le onzième congrès.

Le maréchal Hsu Hsiang-chien est vice-président de la commission militaire du comité central depuis au moins, croit-on, une douzaine d'années. Sa connaissance des forces armées chinoises et surtout de leur histoire révolutionnaire ne peut être mise en doute. La génération à laquelle il appartient et son expérience personnelle le désignent difficilement toutefois pour être l'artisan direct de la modernisation que l'armée populaire de libération s'est donnée pour tâche. — A. J.

Le nouveau gouvernement

Pékin *(A.F.P.).* — Le nouveau gouvernement dirigé par le premier ministre, M. Hua Kuo-feng, comprend treize vice-premiers ministes, au lieu de douze, et trente-cinq ministres, au lieu de 29 dans le précédent gouvernement nommé par la quatrième Assemblée nationale en 1975.

Voici la liste complète de ce gouvernement (1) :

— *Premier ministre :* M. Hua Kuo-feng ;
— *Vice-premiers ministres :* MM. Teng Hsiao-ping, Li Hsien-nien, Hsu Hsiang-chien (*), Chi Teng-kwei, Yu Chiu-li, Chen Hsi-lien, Keng Piao (*), Chen Yung-kwei, Fang Yi (*), Wang Chen, Ku Mu, Kang Shih-en (*) et Mme Chen Mu-hua (*) ;
— *Affaires étrangères :* M. Huang Hua ;
— *Défense nationale :* M. Hsu Hsiang-chien (*) ;
— *Commission du plan d'Etat :* M. Yu Chiu-li.
— *Commission économique d'Etat :* M. Kang Shih-en (**) ;
— *Commission d'Etat pour la construction de base :* M. Ku Mu ;
— *Commission scientifique et technologique d'Etat :* M. Fang-Yi (**) ;
— *Commission des affaires des nationalités :* M. Yang Ching-jen (**) ;
— *Sécurité publique :* M. Chao Tsang-pi (*) ;
— *Affaires civiles :* M. Cheng Tzu-hua (**) ;
— *Commerce extérieur :* M. Li Chiang ;
— *Relations économiques avec les pays étrangers :* Mme Chen Mu-hua ;
— *Agriculture et forêts :* M. Yang Li-kung (*) ;
— *Industrie métallurgique :* M. Tang Ké ;
— *Premier ministère à l'industrie mécanique :* M. Chou Tzu-chien ;
— *Second ministère à l'industrie mécanique :* M. Liu Wei (*) ;
— *Troisième ministère à l'industrie mécanique :* M. Lu Tung (*) ;
— *Quatrième ministère à l'industrie mécanique :* M. Wang Cheng ;
— *Cinquième ministère à l'industrie mécanique :* M. Chang Chen (*) ;
— *Sixième ministère à l'industrie mécanique :* M. Chai Shu-fan (*) ;
— *Septième ministère à l'industrie mécanique :* M. Sung Jen-chiung (*) ;
— *Industrie charbonnière :* M. Hsiao Han ;
— *Industrie pétrolière :* M. Sung Chen-ming (*) ;
— *Industrie chimique :* M. Sun Ching-Wen (**) ;
— *Eaux et énergie :* M. Chien Cheng-ying ;
— *Industrie textile :* M. Chien Chih-kuang (**) ;
— *Industrie légère :* M. Liang Ling-kuang (*) ;
— *Chemins de fer :* M. Tuan Chun-yi ;
— *Communications :* M. Yeh Fei ;
— *Postes et télécommunications :* M. Chung Fu-hsiang ;
— *Finances :* M. Chang Ching-fu ;
— *Commerce :* M. Wang Lei (*) ;
— *Culture :* M. Huang Chen ;
— *Education :* M. Liu Hsi-yao ;
— *Santé publique :* M. Chiang Yi-chen ;
— *Commission des sports et de l'éducation physique :* M. Wang Meng.

Dans la liste de la commission des affaires d'Etat (nom du gouvernement chinois), l'agence Chine nouvelle a également cité le président de la Banque populaire de Chine, M. Li Pao-hua, qui remplace à ce poste M. Chen Hsi-yun, ainsi que le directeur de la Fédération chinoise des coopératives de fourniture et de marché, M. Chen Kuo-tung.

(1) Le nom des ministres nouveaux ou changeant de poste est suivi d'un astérisque ; celui des responsables de ministères nouveaux ou créés récemment est suivi de deux astérisques.

AMÉRIQUES

États-Unis

Le conflit des mineurs rebondit

(Suite de la première page.)

Selon M. Schlesinger, secrétaire à l'énergie, un million de personnes seront touchées par les réductions d'emploi à la fin du mois et ce nombre ira croissant rapidement si la production n'a pas repris d'ici-là.

Dès que fut connue la tendance du scrutin syndical, la Maison Blanche et le ministère du travail ont préparé les mesures d'urgence que M. Carter doit annoncer d'une heure à l'autre. Selon M. Schultze, principal conseiller économique du président, l'administration penche maintenant pour le recours à la loi Taft-Hartley (qui permet de réquisitionner les mineurs pendant quatre-vingts jours) plutôt que pour la saisie provisoire des mines par le gouvernement. Si cette position est maintenue, M. Carter va au-devant d'un affrontement encore plus rude avec les mineurs, car ceux-ci — ou du moins les plus modérés d'entre eux — envisageaient de n'obéir à un ordre de réquisition que si l'État fédéral prenait en main le contrôle des opérations.

L'accueil des mineurs à l'accord négocié par leurs dirigeants, il y a dix jours, avait été négatif dès le début. M. Miller, président très décrié du syndicat, avait pu prédire à ses troupes que le rejet de cet accord signifierait la fin de son organisation, ou du moins sa mise en faillite (il avait peut-être raison sur ce point), il avait eu beau déployer une coûteuse campagne de publicité à la télévision et apparaitre sur les écrans devant un portrait du prestigieux ancêtre John Lewis, l'effet produit a été contraire au résultat recherché.

Deux articles du contrat soumis à son approbation ont en effet paru inacceptables au mineur de base :

— *La clause autorisant les chefs d'entreprise à prendre des sanctions contre les organisateurs de grèves sauvages.* Cette disposition a été interprétée comme une menace de liquidation du pouvoir syndical local et comme licence donnée au patronat pour rogner les avantages consentis sur le plan national. Sans doute, les grèves sauvages avaient-elles paralysé en grande partie la production depuis la signature de la dernière convention collective, en 1974. Mais elles constituaient le seul moyen pour les mineurs de faire aboutir certaines revendications, notamment en ce qui concerne la sécurité du travail ;

— *La restriction des avantages acquis dont bénéficiaient les mineurs en matière de santé.* L'action revendicative menée par John Lewis après la guerre avait abouti à la mise sur pied d'un système modèle — pas seulement au regard des conditions américaines — de prise en charge des besoins du mineur *« du berceau à la tombe »*, avec couverture complète des frais d'hospitalisation et des soins médicaux. Or, si l'accord proposé replaçait le système sur des bases financières plus saines, il réduisait les prestations en imposant une déduction sur les frais remboursables. Le mineur aurait à payer 7,5 % des frais d'hospitalisation, avec un maximum pouvant aller jusqu'à 500 dollars (2 500 francs) par famille et par an pour les hôpitaux non conventionnés. De même, une réduction de 5 dollars était imposée pour chaque ordonnance jusqu'à un maximum de 50 dollars par an.

Dans ces conditions, les mineurs ont eu le sentiment d'avoir à reprendre le même combat que leurs ainés il y a trente ans. La réaction de solidarité entre les deux générations a été d'autant plus forte que le contrat rejeté consolidait une disparité jugée insupportable dans le système des pensions : les mineurs ayant pris leur retraite avant 1974 touchaient deux fois moins (275 dollars par mois contre 525) que les « jeunes retraités » ayant quitté le travail après cette date.

Le litige portait beaucoup moins sur les salaires, encore que le progrès enregistré n'ait pas été surestimé : les mineurs obtenaient la promesse d'une augmentation de 37 % répartie sur trois ans, mais ce chiffre englobait les compensations pour la hausse du coût de la vie. La convention signée en 1974 allait plus loin en accordant une hausse de 55 % des salaires et autres avantages sociaux. Pourtant, cet accord avait été rejeté par une majorité dans certains États.

L'embarras de M. Carter

M. Carter se trouve aujourd'hui devant un dilemme d'autant plus douloureux que sa préférence — il l'avait encore dit avec soulagement au moment de l'accord du 24 février — allait à une solution négociée qui semble pour l'instant hors d'atteinte. Cette première épreuve est de taille pour un homme traditionnellement porté à la conciliation, mais les conséquences de la grève seront lourdes dans d'autres secteurs de son action :

1) La mise en place du plan énergétique, qui semble enfin devoir sortir de l'ornière où le tient le Congrès depuis plus de six mois (un projet de compromis sur le prix du gaz naturel est en passe d'être adopté par le Sénat), se trouve compromise sur plusieurs points importants : la conversion au charbon à laquelle les industries étaient conviées parait beaucoup moins attrayante aujourd'hui aux industriels, qui hésitent à se livrer à des producteurs « ingouvernables » et à s'exposer à des problèmes d'approvisionnement. D'ores et déjà le doublement de la production charbonnière, que M. Carter s'était fixé comme objectif en 1985, parait difficilement réalisable, alors que la productivité dans les mines, qui était de 14 tonnes par homme et par jour en 1965, est tombée — du fait des grèves sauvages notamment — à 8,5 tonnes en 1976. Il faudrait pour y parvenir recruter 150 000 mineurs de plus et surtout rénover cette industrie vétuste, rongée par des rapports sociaux détestables et peu attirante pour les jeunes ;

2) La lutte contre l'inflation, déjà mal partie avec les indices de hausse des prix de janvier et de février, va perdre un peu plus de sa crédibilité. Et la hausse de salaires consentie aux mineurs pourrait être invoquée comme un précédent par les très nombreux autres syndicats qui doivent renouveler leurs conventions en 1979 et 1980. Même si le cas des mineurs est considéré comme « spécial », l'esprit de décision dont M. Carter fera preuve dans le présent conflit servira de test.

MICHEL TATU.

CORRESPONDANCE

Des mineurs français dans les Appalaches

M. Faivre d'Arcier, de Paris, nous écrit pour rappeler un point d'histoire peu connu, la présence de mineurs français dans les Appalaches entre les deux guerres :

Au lendemain de la première guerre mondiale, plusieurs centaines de mineurs français du Nord, appâtés par les « hauts salaires », se sont expatriés dans cette région des Etats-Unis. Au moment de la grave crise de 1934, la plupart de ces mines de charbon, dans la région voisine de Pittsburgh, ont été fermées pour cause de non-rentabilité. Les mineurs français, qui n'avaient comme seule ressource qu'une maigre indemnité versée par la caisse de secours des mineurs du nord de la France, se sont alors organisés pour un véritable *bootleg* (trafic clandestin) de la houille extraite des galeries à flanc de coteau et vendue aux particuliers de la région pour leur usage domestique...

Guatemala

L'armée a veillé au maintien de l'ordre pendant les élections

Guatemala. — Les élections se sont déroulées le dimanche 5 mars au Guatemala dans le calme. Mais des anomalies et des irrégularités ont été dénoncées dès dimanche soir par des candidats de tous bords. Et plusieurs groupes politiques avaient menacé, avant le scrutin, de lancer des appels directs à leurs partisans au cas où une « fraude manifeste » les priverait de la victoire. « *L'alternative est simple : ou des élections propres, ou la guerre civile...* » a déclaré par exemple le général Ricardo Peralta Mendez, candidat du parti de la démocratie chrétienne à la présidence de la République.

Le Guatemala a été durement frappé par le tremblement de terre du 4 février 1976 : près de trente mille morts, la moitié de la population plus ou moins sinistrée. Celle-ci n'a manifestement pas totalement surmonté les séquelles d'un drame dont les traces sont encore visibles. L'inquiétude générale suscitée samedi après-midi par trois brèves et sèches secousses sismiques (d'une intensité estimée d'au moins trois degrés) nous a prouvé que l'indifférence apparente des Guatémaltèques était de pure surface.

D'autre part, tous les candidats l'ont répété pendant la campagne électorale : la population est fatiguée de la « violence » politique qui n'a pratiquement pas cessé depuis 1954. Assassinats, règlements de compte, « disparitions », rapts : les estimations varient selon les secteurs, mais le bilan, de toute manière, est bien lourd et tragique pour un pays de six millions et demi d'habitants. Chacun ici redoute que les controverses post-électorales ne débouchent sur des troubles et nouvelles violences malgré les appels à la discipline et au civisme lancés par le gouvernement et malgré les proclamations de concorde et de coexistence de toutes les formations.

Les forces armées ont été mobilisées pour maintenir l'ordre, des soldats, en tenue de combat vert olive et chapeau de brousse, le doigt sur la détente, montaient la garde dimanche dans tous les bureaux de vote de la capitale. Des jeeps et des camions, équipés de mitrailleuses, patrouillaient en permanence. Hélicoptères et avions légers d'observation survolaient villes et « pueblos » de l'intérieur.

Il n'y a pas de véritable isoloir, mais des « tables » électorales où tous les partis sont représentés, un double contrôle d'identité des bulletins de vote de couleur, avec

De notre envoyé spécial

les portraits des trois militaires candidats à la présidence, un avis placardé sur les murs : « *Celui qui votera deux fois sera puni de trois ans de prison* ». La régularité de scrutin semblait assure à ce niveau. Mais toutes les listes, semble-t-il, n'ont pas été mise à jour depuis le tremblement de terre. Certains candidats ont affirmé que leurs rivaux « faisaient voter les morts ». En revanche, des électeurs bien vivants ont été « rayés », d'autres ne sont pas inscrits. Le tribunal suprême a tenté, en hâte, de régler des « problèmes » avant la clôture du scrutin.

L'enjeu des élections du 5 mars est complexe. Un million huit cent mille électeurs inscrits doivent désigner un nouveau président de la république, un vice-président, soixante et un députés du congrès et quarante-sept maires, dont celui de la capitale, un poste-clé et très disputé. Presque toutes les formations autorisées (le parti guatémaltèque de travail communiste est illégal depuis 1954) se proclament « révolutionnaires » et « démocratiques ». En fait, les options, en ce qui concerne la présidence de la république, vont de l'extrême-droite dont le porte-parole est le colonel Peralta Azurdia, au centre gauche du général Peralta Mendez.

Le général Lucas, ancien ministre de la défense, considéré par les observateurs comme le « favori » du gouvernement, dirige une coalition dite de front élargi qui regroupe des forces classiquement de droite et des groupes de la gauche modérée.

S'il était élu, il suivrait probablement la « ligne » adoptée ces dernières années par le général Laugerud : rupture de fait avec l'extrême droite du L.M.N. (Mouvement de libération nationale, très anticommuniste, né de la « guerre civile » de 1954 ayant abouti à la chute du gouvernement Arbenz), et tentative « d'intégration » des masses paysannes et populaires marginalisées en favorisant le mouvement des « coopératives ».

Tous les candidats ont promis d'établir la justice sociale, d'apporter le bien-être à tous les Guatémaltèques. Tous ont dénoncé, chez leurs rivaux, « la corruption » et la « démagogie ». Tous ont parlé du « respect des droits de l'homme » : c'est une concession indirecte peut-être aux mises en garde répétées de l'administration Carter qui a décidé de suspendre l'aide militaire au Guatemala.

MARCEL NIEDERGANG.

PROCHE-ORIENT

DE RETOUR AU CAIRE

M. Atherton serait porteur d'un message de M. Begin au président Sadate

Le secrétaire d'Etat adjoint américain, M. Alfred Atherton, est arrivé au Caire dimanche soir 5 mars, venant d'Amman, après avoir annulé l'étape qu'il devait accomplir à Ryad, en Arabie Saoudite. A son arrivée dans la capitale égyptienne, il a laissé entendre qu'il était porteur d'une réponse du premier ministre israélien, M. Menahem Begin, au message personnel que lui avait adressé le président Sadate. C'est la troisième visite au Caire de M. Atherton dans le cadre de la navette qu'il a entreprise entre Israël et plusieurs pays arabes.

A Amman, il avait déclaré samedi que la paix au Proche-Orient devait notamment tenir compte « *de la question palestinienne sous tous ses aspects et du retrait israélien des territoires occupés* ». Dans un communiqué rendu public après un entretien avec le roi Hussein, M. Atherton avait, d'autre part, indiqué qu'il avait renouvelé au souverain jordanien la promesse du président Cartier que « *les Etats-Unis allaient redoubler d'effort pour aider à faire avancer le processus de paix* ».

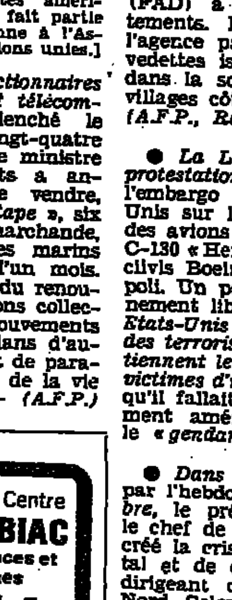
D'autre part, le général Ezer Weizman, ministre israélien de la défense, est arrivé dimanche à New-York. Il se rendra mardi à Washington, où il doit rencontrer le secrétaire à la défense américain, M. Harold Brown, le secrétaire d'Etat, Cyrus Vance, et peut-être le président Carter. La visite de M. Weizman précède de huit jours celle qu'accomplira à Washington le premier ministre israélien, M. Menahem Begin.

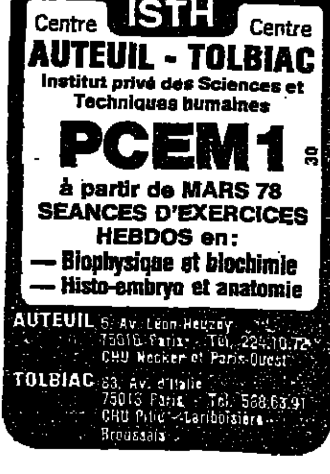
Avant son départ pour Washington, le ministre de la défense, confirme-t-on à Jérusalem, a donne l'ordre de bloquer tous les travaux de préparation et d'installation de points de peuplement en Cisjordanie. Mercredi dernier, il avait déjà interdit à un groupe d'Israéliens de s'établir dans le nord-est du Sinaï. En Cisjordanie, cette interdiction vise le projet du « Goush Emounim » (Bloc de la foi) de s'implanter dans deux camps militaires, à Nebi-Saleh et Medi-Fellah. Cette décision a provoqué une vive réaction de la part des dirigeants du Bloc de la foi. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

● *La nomination du nouvel ambassadeur d'Israël à l'ONU*, le professeur Yehouda Blum, a été approuvée le 5 mars par le gouvernement israélien. Il remplacera M. Haïm Herzog, qui occupait ces fonctions depuis trois ans.

[Universitaire et juriste, le professeur Blum est un spécialiste du droit international et a été chargé de cours dans plusieurs universités américaines. Il avait, en 1976, fait partie de la délégation israélienne à l'Assemblée générale des Nations unies.]

● *Dix mille fonctionnaires israéliens des postes et télécommunications* ont déclenché le 5 mars une grève de vingt-quatre heures. D'autre part, le ministre israélien des transports a annoncé sa décision de vendre, « *dans une première étape* », six cargos de la marine marchande, alors que la grève des marins continue depuis plus d'un mois. D'ici au 1er avril, date du renouvellement des conventions collectives, de nouveaux mouvements de grève sont prévus dans d'autres secteurs et risquent de paralyser une grande partie de la vie économique d'Israël. — *(A.F.P.)*





● *Des incidents se sont produits à Beyrouth* dans la nuit du 4 au 5 mars. Des tirs de mortiers et de mitrailleuses ont éclaté entre les quartiers de Chiah — contrôlé par les milices palestino-progressistes — et de Aïn-Remmaneh — contrôlé par la droite conservatrice — pendant près d'une heure. L'intervention de la force arabe de dissuasion (FAD) a mis fin aux affrontements. D'autre part, selon l'agence palestinienne Wafa, des vedettes israéliennes ont pilonné dans la soirée du 4 mars deux villages côtiers du Sud-Liban. — *(A.F.P., Reuter.)*

● *La Libye a élevé une vive protestation*, le 5 mars, contre l'embargo décidé par les Etats-Unis sur les pièces de rechange des avions de transport militaire C-130 « Hercules » et les appareils civils Boeing-727 destinés à Tripoli. Un porte-parole du gouvernement libyen a déclaré : « *Les Etats-Unis considèrent comme des terroristes tous ceux qui soutiennent les peuples persécutés et victimes d'injustices.* » Il a ajouté qu'il fallait refuser au gouvernement américain le droit d'être le « *gendarme du monde* ».

● *Dans une interview publiée* par l'hebdomadaire cairote *Octobre*, le président Sadate accuse le chef de l'Etat algérien d'avoir créé la crise du Sahara occidental et de chercher à devenir le dirigeant de toute l'Afrique du Nord. Selon M. Sadate, le président Boumediène craint une conspiration visant à imposer à l'Algérie un encerclement « *qui commence avec l'Egypte et finit avec le Maroc* ».

● *Une bombe a explosé devant l'ambassade d'Irak à Bruxelles*, dans la nuit du 3 au 4 mars. Le hall d'entrée de l'immeuble a été endommagé, mais il n'y a pas eu de victimes. Quelques heures plus tôt, une explosion s'était produite à Paris, dans une voiture stationnée à proximité de l'ambassade d'Irak en France (*le Monde* daté 5-6 mars). — *(A.F.P.-Reuter)*

A TRAVERS LE MONDE

Belgique

● DIX MILLE PERSONNES ont manifesté, le 4 mars, à Gand pour la « dépénalisation » de l'avortement en Belgique, à l'appel de plusieurs organisations de gauche et d'extrême gauche. Certaines organisatrices ont rappelé que chaque année près de quarante mille femmes avortent clandestinement en Belgique. Elles ont en outre exigé que l'avortement soit autorisé sur simple demande de la femme et que les frais d'intervention soient remboursés. — *(A.F.P.)*

● VINGT MILLE MILITAIRES BELGES EN CIVIL ET LEURS FAMILLES ont manifesté, le 4 mars, à Bruxelles pour protester contre leurs bas salaires. En tête du cortège, quatre manifestants portaient un cercueil sur lequel était déposée la pile du ministre belge de la défense nationale, M. Paul Vanden Boeynants.

Cameroun

● LE PRESIDENT HOUPHOUET-BOIGNY a terminé samedi 4 mars une visite officielle de neuf jours au Cameroun. Un accord d'amitié et de coopération a été signé entre la Côte-d'Ivoire et le Cameroun. — *(A.F.P.)*

Chypre

● L'ORGANISATION CLANDESTINE D'EXTREME DROITE BOKA-B a demandé au gouvernement chypriote l'octroi d'une amnistie générale en faveur de ses membres comme condition à la remise aux autorités des armes qu'elle détient encore.

Le 10 février, l'organisation clandestine avait annoncé sa *« dissolution officielle »* et réclamé une amnistie générale sans faire référence aux armes en sa possession. — *(A.F.P.)*

● M. SPYROS KYPRIANOU, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE CHYPRIOTE, a été récemment informé d'un complot qui visait à l'assassiner par empoisonnement. Une enquête est en cours, a indiqué un porte-parole du gouvernement. — *(A.F.P.)*

Espagne

● DEUX POLICIERS ONT ETE TUES et trois autres grièvement blessés par des inconnus qui ont mitraillé la voiture dans laquelle ils patrouillaient, dimanche soir 5 mars, à Vitoria, dans le nord du Pays basque. — *(Reuter.)*

Inde

● DEUX MILLE ETUDIANTS ONT MANIFESTE, samedi 4 mars, à l'intérieur de l'université de Djakarta pour protester contre la corruption, la pauvreté et l'analphabétisme. Dans un mémorandum, ces étudiants ont souligné le danger de voir s'instaurer un parti communiste en Indonésie si le gouvernement ne luttait pas contre la corruption et le déclin du nationalisme. L'armée a encerclé l'université. — *(A.F.P.)*

Iran

● DEUX PERSONNES BLESSEES EN FEVRIER lors des émeutes de Tabriz ont succombé à leurs blessures, le 4 mars, ce qui porte à douze le nombre des victimes de ces événements, selon le bilan officiel. De nouvelles arrestations ont eu lieu récemment. Au total, près de six cent quarante personnes auraient été incarcérées. — *(Reuter, U.P.I.)*

Namibie

● TROIS PERSONNES ONT ETE TUEES ET VINGT-SIX AUTRES BLESSEES dimanche 5 mars dans la cité-dortoire de Katature, dans la banlieue de Windhoeck, à la suite d'affrontements entre des membres de la tribu des Hereros et des partisans de la SWAPO. — *(Reuter.)*

Népal

● M. B.P. KOIRALA, ANCIEN PREMIER MINISTRE, A ETE ACQUITTE, vendredi 3 mars, par un tribunal de Katmandou. Il était jugé pour crime contre l'Etat et accusé d'avoir suscité, en 1974, des affrontements entre forces népalaises et éléments pro-indiens. — *(A.F.P.)*

Portugal

● LE TRIBUNAL SUPREME MILITAIRE a décidé de classer le procès ouvert contre l'amiral Antonio Rosa Coutinho, considérant que les faits qui lui sont reprochés ont été depuis amnistiés, a annocé, samedi 4 mars, le quotidien de gauche *Diario de Lisboa*. Membre de la junte de salut national et du Conseil de la révolution au lendemain du 25 avril 1975, démissionnaire après les événements du 25 novembre, l'amiral Coutinho avait été mis en cause dans le « rapport sur les sévices » de la période révolutionnaire publié en décembre 1976. Il avait été placé d'office dans le cadre de réserve, en août 1977, par le chef d'état-major de la marine, l'amiral Souto Cruz. — *(A.F.P.)*

Sri-Lanka

● LA REPUBLIQUE DE SRI-LANKA EST DEVENUE, DIMANCHE 5 MARS, UNE REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE SOCIALISTE, a annoncé le ministre des affaires étrangères. D'autre part, le ministère de la défense a décidé de créer des unités spéciales contre les émeutes, en raison de rapports faisant état de récents mouvements d'insurrection dans le pays. — *(Reuter, A.F.P.)*

Suède

● M. OLA ULLSTEN, ministre de la coopération, a été élu, samedi 4 mars, à Stockholm, président du parti libéral suédois, en remplacement de M. Per Ahlmark, ministre du travail, qui avait fait part, le mois dernier, de son intention de se retirer de la vie politique pour des raisons personnelles. M. Ullsten appartient à l'aile gauche du parti libéral. — *(Corresp.)*

Tanzanie

● PLUSIEURS CENTAINES D'ETUDIANTS ONT ETE ARRETES dimanche 5 mars par la police à Dar-Es-Salam alors qu'ils manifestaient pour protester contre l'augmentation de salaires et d'avantages alloués aux ministres et aux députés. Cinq journalistes, dont le correspondant de l'A.F.P., ont été interpellés et relâchés peu après. — *(A.F.P., Reuter.)*

Vietnam

● QUATRE-VINGT-DIX POUR CENT DES ANCIENS OFFICIERS ET HAUTS FONCTIONNAIRES du régime de Saigon ont quitté les camps de rééducation et regagné leurs foyers, a déclaré, vendredi 3 mars, M. Le Quang Chanh, vice-président du comité populaire de Ho-Chi-Minh-Ville. *« Les 10 % qui restent doivent poursuivre leur rééducation, tout comme les quelque dizaines de milliers de voyous qui sont dans des camps ; notre intérêt n'est pas de les maintenir, car celà coûte cher à l'Etat »*, a-t-il ajouté.

هكذا من الأصل.

LA LIVRAISON D'ÉQUIPEMENTS NUCLÉAIRES AU BRÉSIL ET LA BOMBE A NEUTRONS

EN R.F.A.

La visite officielle du président Geisel parait confirmer la vente de réacteurs

De notre correspondant

Bonn. — Le président brésilien Ernesto Geisel — que ses compatriotes eux-mêmes appellent, bien à tort d'ailleurs, le « Prussien » parce que ses parents venaient de Kronberg, dans le massif du Taunus, aux environs de Francfort — est arrivé dimanche 5 mars pour sa première visite dans la patrie de ses ancêtres. Encore le chef d'Etat du Brésil a-t-il jugé bon d'éviter dans son programme une visite à Kronberg qui aurait pu être mal interprétée par la grande masse des Brésiliens dont les origines ne sont pas du tout européennes.

Il n'en reste pas moins que, pour les dirigeants de Brasilia, la République fédérale allemande est considérée à l'heure actuelle comme le premier partenaire du plus grand Etat de l'Amérique latine. Selon les propos du ministre brésilien des affaires étrangères, M. Silveira, les rapports entre les deux pays sont *« un modèle pour la coopération entre pays développés et pays en voie de développement »*. Une raison majeure est le contrat par lequel la R.F.A. s'est engagée en 1975 à livrer au Brésil huit réacteurs nucléaires ainsi que la technologie indispensable pour enrichir l'uranium.

Les craintes des États-Unis

Le thème qui touche le plus directement Bonn et Brasilia concerne la réaction allemande aux pressions américaines pour convaincre la République fédérale du danger que représentent l'assistance promise aux Brésiliens dans le domaine de la technologie nucléaire. Les Américains redoutent que le Brésil n'envisage la production d'armes atomiques. Du côté allemand, en revanche, on souligne que le développement économique du Brésil dépendrait de nouvelles sources d'énergie et que des sociétés américaines y ont elles-mêmes inauguré la construction de réacteurs nucléaires.

Il n'en reste pas moins que les autorités brésiliennes n'ont pas encore décidé où installer les huit réacteurs nucléaires promis par l'Allemagne de l'Ouest. Les hésitations apparentes à cet égard ont fait croire qu'en fin de compte Bonn pourrait céder aux pressions très vives des Américains. La venue du président Geisel dans la capitale fédérale indique plutôt que l'accord germano-brésilien est désormais solidement scellé. Certains observateurs sont même convaincus que le programme des nouvelles implantations nucléaires au Brésil sera publiquement annoncé après la rencontre entre le président Geisel et le chancelier Schmidt.

JEAN WETZ.

AUX PAYS-BAS

Le ministre de la défense démissionne

De notre correspondant

Amsterdam. — Le problème nucléaire a dominé, ce week-end, la scène politique néerlandaise. M. Krusinga, ministre chrétien-démocrate de la défense nationale, a démissionné, et plus de trente mille personnes ont manifesté, samedi 4 mars, à Almelo, contre l'extension de l'usine d'enrichissement d'uranium, qui fait partie du consortium hollando-anglo-allemand URENCO.

La livraison d'uranium enrichi au Brésil, prévue à partir de 1981, agite l'opinion, qui craint que le Brésil n'utilise cet uranium enrichi à des fins militaires. En principe, le gouvernement néerlandais a consenti à livrer l'uranium enrichi seulement si le Brésil donne des garanties dans ce domaine. Bien que cinq mille Allemands aient pris part à la manifestaiton d'Almelo, le principe de la livraison d'uranium au Brésil ne paraît guère susciter d'émotion en Allemagne fédérale ou en Angleterre, et le gouvernement néerlandais n'arrive pas à convaincre les gouvernements de Londres et de Bonn d'exiger des garanties plus strictes du Brésil. A Bonn, on envisage déjà de mettre un terme en 1980 au consortium URENCO, dans lequel les Néerlandais ont un droit de veto.

La discussion sur la bombe à neutrons soulève aussi un grand intérêt aux Pays-Bas. La fabrication éventuelle par les Etats-Unis de cette bombe a déjà failli provoquer une crise au sein du gouvernement de M. Van Agt. Aujourd'hui, M. Kruisinga, qui y est farouchement opposé, démissionne. Les chrétiens démocrates du gouvernement, comme les socialistes de l'opposition, s'étaient dé'arés contre l'utilisation par l'OTAN de cette nouvelle arme nucléaire. Mais le gouvernement a décidé de suivre la politique allemande en la matière, à savoir que la renonciation de cette arme par l'OTAN doit être discutée au cours des négociations SALT de Vienne, avec les pays du pacte de Varsovie. Les libéraux — le parti du ministre des affaires étrangères, M. Van der Klaauw, —partisans de cette politique, ont finalement eu gain de cause après un débat très dur au sein du conseil des ministres.

MARTIN VAN TRAA.

République fédérale d'Allemagne

Les socialistes perdent la mairie de Munich

De notre correspondant

Bonn. — Les élections municipales qui ont eu lieu dimanche « le long de la côte et au pied des montagnes » sont marquées par une avance des sociaux-démocrates au Schleswig-Holstein et par la consolidation des positions dominantes de la C.S.U. en Bavière. Un résultat particulièrement spectaculaire est celui de Munich, où, pour la première fois depuis trente ans, le S.P.D. doit laisser la mairie au parti de M. Franz-Josef Strauss.

Ayant obtenu 51,4 % des voix, M. Erich Kiesel, secrétaire d'Etat dans le gouvernement bavarois, devient le nouveau bourgmestre de la cité, qui se considère comme la *« véritable capitale »* de la R.F.A. Son adversaire social-démocrate, M. Max von Heckel, enregistre une défaite cuisante. Alors que jusqu'ici le S.P.D. jouissait à Munich d'une suprématie indéniable, son candidat n'a obtenu cette fois-ci que 32,2 % des voix.

Il est vrai que depuis quelques années, les sociaux-démocrates bavarois ont été déchirés par des dissensions internes et que leur chef de file dans cette bataille manquait quelque peu de couleur. En dépit de la grève des journaux durant la dernière semaine de la campagne, la C.S.U. a été en mesure de poursuivre une propagande très active. Avantage non négligeable, son représentant a reçu le soutien de l'« em-reur du football », Beckenbauer.

Les sociaux-démocrates ont également perdu la mairie de Ra--bonne. Ils se maintiennent toutefois à Augsbourg et à Wurtzbourg.

Au Schleswig-Holstein, en revanche, la C.D.U. perd du terrain même et elle conserve une avance confortable sur les sociaux-démocrates. Dans l'ensemble, les chrétiens-démocrates ont obtenu 49,2 % des voix contre 53 % lors des précédentes élections municipales, il y a quatre ans. Le S.P.D., qui a reconquis la mairie de Kiel et défendu ses positions à Lubeck, à Flensburg et à -Jeumunster, passe de 35,6 à 41 % des voix, tandis que les libéraux régressent de 9 à 7,3 %. Les défenseurs de l'écolo-ie, qui sont particulièrement actifs dans le nord de la République fédérale, ont obtenu pour leur « liste verte » plus de voix qu'on ne s'y attendait généralement. Dans deux districts, ils ont franchi la « barrière des 5 % », ce qui leur assure un représentant dans les conseils municipaux.

J.W.

Italie

L'accord est fait sur l'entrée du P.C. dans la majorité

De notre correspondant

Rome. — La crise gouvernementale italienne est pratiquement réglée. Il a suffi d'observer la mine réjouie des dirigeants politiques, samedi 4 mars, à l'issue d'un « sommet » décisif pour le comprendre. Des noms de « ministrables » commencent à circuler à Rome et c'est un signe qui ne trompe pas.

Après sept semaines de difficiles négociations, démocrates-chrétiens, communistes, socialistes et « laïcs » (sociaux-démocrates et républicains) sont donc redevenus partenaires et s'apprêtent à gouverner ensemble. Ils se rencontreront de nouveau le mercredi 8 mars pour compléter leur accord et annoncer officiellement la constitution d'une majorité parlementaire qui, pour la première fois depuis trente ans, comprendra le P.C.I.

La seule fausse note vient du parti libéral. Cette petite formation, qui appartenait à la coalition des abstentionnistes depuis 1976, refuse de participer à une majorité aux côtés des communistes. On se passera d'elle, au grand regret de la démocratie-chrétienne qui aurait aimé être couverte sur sa droite dans une partie aussi délicate. Mais à choisir entre l'inconvénient d'une possible rébellion conservatrice et celui d'une rupture certaine avec les communistes, le parti gouvernemental n'a pas hésité.

Qui a cédé le plus ?

Les Italiens auront probablement un gouvernement avant le deuxième tour des élections françaises. Il sera présidé, comme le précédent, par M. Giulio Andreotti, mais comportera des nouveautés, selon le vœu du P.C.I. Quelques techniciens, mandatés par les partis laïcs ou trouvés hors du Parlement, viendront s'adjoindre aux ministres inamovibles de la démocratie chrétienne, et on regroupera peut-être quelques portefeuilles.

Mais l'important est ailleurs. Il tient à la composition de la majorité parlementaire et au contrôle que cette majorité exercera sur le futur gouvernement. Outre une reconnaissance officielle de sa participation au pouvoir, le parti communiste aurait obtenu en effet de « *surveiller* » l'application du programme commun. Ne reprochait-il pas au précédent gouvernement de s'être enlisé dans les sables après un départ en trombe ?

La crise interne que traverse *Il Manifesto* — Mme Rossana Rossanda vient de démissionner de la direction — n'empêche pas ce quotidien d'extrême gauche de conserver toute son ironie : « *Le P.C.I.*, commente-t-il, *retourne dans la majorité après trente ans, mais avec un programme démocrate-chrétien.* »

Il semble, en effet, que M. Berlinguer ait payé le prix fort. Ayant mis l'accent, dès le départ, sur « *le caractère inadéquat du cadre politique* », ayant déclenché la crise sur ce thème, il ne pouvait obtenir, à la fois, son entrée dans la majorité et une nouvelle politique gouvernementale. Sa tentation est évidemment de grossir les nouveautés introduites, alors que la démocratie chrétienne veut démontrer à ses électeurs — et à ses propres parlementaires — qu'elle n'a cédé sur rien.

Il faudra attendre la publication de l'accord et la présentation du gouvernement devant les Chambres pour évaluer précisément le contenu du programme. La gauche n'a pas obtenu l'affiliation directe des syndicats de policiers aux grandes confédérations et elle devra se contenter de quelques ajustements en matière économique.

Les communistes étaient soucieux d'éviter deux référendums embarrassants réclamés par plus de six cent mille citoyens : l'ordre public et l'avortement. A propos du premier, un compromis a été trouvé qui permettra de modifier la loi et donc d'empêcher, pense-t-on, la consultation populaire : l'assignation préventive à résidence sera supprimée, l'usage des armes par les forces de l'ordre précisé et la liberté provisoire rendue à nouveau possible pour quelques délits.

La législation sur l'avortement doit être, elle aussi, modifiée si l'on veut empêcher un référendum. La démocratie chrétienne a clairement fait savoir qu'elle ne pourrait voter en faveur d'une nouvelle loi, mais qu'il existait au Parlement une majorité « laïque ». A elle donc de jouer. Il faut faire vite et s'assurer les voix de tous les sénateurs non catholiques, car certains se posent des problèmes de conscience.

Il est encore trop tôt pour faire le bilan de la crise gouvernementale. On peut déjà constater que, pendant ces sept semaines nébuleuses, la classe politique a battu tous les records de subtilité et qu'elle s'est coupée un peu plus de la population. Son souci était d'éviter la rupture qui aurait inévitablement conduit à des élections anticipées. — R.S.

DIPLOMATIE

Le maréchal Tito va s'entretenir avec le président Carter de la situation au Proche-Orient et dans la corne de l'Afrique

De notre correspondant

Belgrade. — Le président Tito part ce lundi 6 mars pour les Etats-Unis, où il fera une visite « amicale et officielle » du 7 au 9 mars. A Washington, il aura notamment des entretiens avec le président Carter. A son retour des Etats-Unis, il fera une visite de quarante-huit heures en Grande-Bretagne.

Les échanges commerciaux américano-yougoslaves, en 1977, ont atteint le chiffre record de 843 millions de dollars dans les deux sens. On s'inquiète toutefois de l'important déficit yougoslave, de l'ordre de 540 millions de dollars. Il est dû aux achats de biens d'équipement aux Etats-Unis destinés, pour plusieurs centaines de millions de dollars, à la première centrale nucléaire yougoslave à Krsko, ville située à la limite des Républiques fédérées de Croatie et de Slovénie, et à un complexe pétrochimique ultramoderne dont l'édification est en cours, conformément à un contrat passé entre Dow Chemical et la compagnie INA de Zagreb et portant sur plus de 1 milliard de dollars.

Alors que la coopération entre Dow Chemical et INA se poursuit normalement, des divergences apparaissent à propos de la centrale de Krsko. La société Westinghouse a livré, comme prévu, la technologie, mais l'administration Carter hésite à fournir le carburant nucléaire, elle exige des garanties additionnelles à celles déjà prévues par l'accord signé en 1974 avec l'administration Ford, garanties que les Yougoslaves ne sont pas disposés à accepter. Les négociations menées à ce sujet l'année dernière n'ayant pas abouti, ce point se retrouvera à l'ordre du jour des entretiens de Washington.

En ce qui concerne la politique internationale, on prévoit notamment un échange de vues approfondi sur la situation dans le Proche-Orient et dans la corne de l'Afrique, au sujet de laquelle les deux présidents ont échangé, ces temps derniers, une dizaine de messages. Les Yougoslaves doutent fort du succès de la nouvelle politique du président Sadate et témoignent à son égard d'une certaine amertume, parce qu'il *« n'a consulté personne »* avant d'entreprendre son voyage à Jérusalem. Ils ont d'autre part laissé clairement entendre que c'est la Somalie qui a fait irruption sur le territoire éthiopien et que les grandes puissances devraient amener les deux pays à la table de négociations au lieu d'aggraver leur conflit.

PAUL YANKOVITCH.

Dans une interview au « New York Times » le chef de l'État yougoslave s'explique sur l'absence de sa femme

Dans une longue interview accordée à James Reston, du *New York Times*, le maréchal Tito déclare notamment à propos de Staline : *« J'avais vu, lorsque j'étais au bureau du Komintern, ce qu'il avait fait, comme il agissait, combien de gens avaient souffert ; je commençais à être convaincu que l'homme ne signifiait rien pour lui et qu'il subordonnait tout à sa propre ambition. »*

A propos des Etats-Unis, le chef de l'Etat yougoslave affirme qu'il n'aimerait pas y vivre. *« La démocratie y existe, à certains égards même trop, mais à d'autres égards il n'y en a pas »*, explique-t-il avant de rappeler qu'au cours de précédents séjours en Amérique, il a été victime de manifestations organisées par des émigrés.

« Les traîtres et les anciens collaborateurs des fascistes sont libres de faire ce qu'ils veulent en Amérique. Ils m'ont dérangé jour te nuit, criant les injures les plus grossières. Non seulement des fascistes yougoslaves, mais aussi des émigrés d'autre pays de l'Europe de l'Est (...). Ils étaient payés 6 dollars pour six heures de manifestation. (...) J'estime que ce n'est pas correct à l'égard d'un chef d'Etat. »

En réponse à une question concernant sa femme, invisible depuis des mois, Tito répond notamment : *« Elle est ma femme ; elle reste ma femme ; elle vit à ma résidence de Belgrade. (...) J'irai seul aux Etats-Unis. Elle ne voyage plus avec moi. (...) Existe-t-il un mariage où, à un moment ou à un autre, des différences n'apparaissent pas sur ceci ou cela ? (...) Il s'agit d'une question personnelle qui n'a rien à voir avec la politique. »*

Le maréchal Tito répond encore à trois questions sur la politique étrangère ; à propos de l'Ethiopie, il affirme qu'il a recommandé aux dirigeants d' *« accorder l'autonomie à l'Erythrée, conformément à l'esprit des décisions des Nations unies (...), mais sans permettre que l'Ethiopie soit coupée de la mer »*. Le maréchal Tito précise aussi qu'il a reçu récemment un message du président Carter lui suggérant d'agir en médiateur dans ce conflit, mais qu'il n'en a pas l'intention. A propos de l'Ogaden, il se prononce pour un retrait des troupes somaliennes. *« Si le président Barre attend pour cela que les troupes éthiopiennes arrivent à la frontière, elles pourraient la franchir, bien que les Ethiopiens aient affirmé qu'ils ne le feraient pas. (...) Les surprises sont toujours possibles. »*

Après s'être plaint de ce que le président Sadate ne l'ait pas informé à l'avance de son voyage à Jérusalem, Tito regrette enfin le demi-échec de la conférence de Belgrade. *« Je n'aime pas le fait que la question des droits de l'homme ait été présentée d'une manière telle qu'elle conditionne la conclusion d'un accord »*, dit-il.

● *La conférence de Belgrade.* — La Roumanie a renoncé, samedi 4 mars, à son exigence de voir figurer, dans le document de clôture de la conférence de Belgrade sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.), la création d'une groupe d'experts sur les questions militaires. Ce résultat, obtenu à la suite d'un laborieux compromis, a levé l'un des principaux obstacles à la rédaction d'un document de clôture. Malte, cependant, a menacé samedi d'opposer son veto à la déclaration finale si une de ses propositions, concernant la création d'un comité permanent chargé des questions méditerranéennes, n'est pas retenue. — *(A.F.P., Reuter.)*

LES ÉTATS-UNIS ET LA HONGRIE S'ACCORDENT LA CLAUSE DE LA NATION LA PLUS FAVORISÉE

Washington *(A.F.P.)*. — Les Etats-Unis et la Hongrie ont paraphé un accord par lequel ils s'accordent mutuellement la clause de la nation la plus favorisée dans leurs échanges commerciaux, a annoncé, samedi 4 mars, le département d'Etat.

L'accord, qui devra être ratifié par le Congrès, fait de la Hongrie le quatrième pays d'Europe à bénéficier de cette clause pour ses exportations vers les Etats-Unis. La Roumanie, la Yougoslavie et la Pologne ont déjà droit au traitement de la nation la plus favorisée, qui élimine les tarifs douaniers discriminatoires.

Les échanges commerciaux entre les Etats-Unis et la Hongrie sont extrêmement réduits : les exportations américaines vers la Hongrie se sont élevées à 88 millions de dollars l'an dernier : celles de la Hongrie vers les Etats-Unis, à 44 millions de dollars.

L'amélioration des rapports entre les Etats-Unis et la Hongrie avait été marquée, au début de l'année, par la restitution à la Hongrie de la couronne de saint Etienne, qui se trouvait aux Etats-Unis depuis la seconde guerre mondiale.

AFRIQUE

Rhodésie

Le « règlement interne » de Salisbury

Le couvre-feu sera décrété à partir du mardi 7 mars dans la périphérie de Salisbury après l'explosion, samedi, d'une série de bombes dans la capitale rhodésienne. Cette vague d'attentats faisait suite à la signature, le 3 mars, d'un accord sur le « règlement interne » en Rhodésie, entre M. Ian Smith et les dirigeants nationalistes modérés.

Cet accord qui doit faire l'objet d'un débat, ce lundi, aux Nations unies, a été catégoriquement rejeté, dimanche, par le Front patriotique du Zimbabwe, qui y voit l'effet d'un « louche marchandage » entre Londres et Salisbury. Il a été, par ailleurs, critiqué par le président algérien, M. Houari Boumediène. Dans un message adressé dimanche au président de l'O.U.A. et à celui du mouvement des non-alignés, M. Boumediène écrit que cet accord est une « nouvelle manœuvre » qui « vise, en fait, à susciter les divisions au sein du peuple du Zimbabwe, à semer les germes de la guerre civile et à provoquer de conflits de nature à se propager dans l'ensemble de l'Afrique australe... »

Le Front patriotique dénonce l'« accord de la honte »

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Cinq explosions dans la capitale rhodésienne, le rejet brutal du Front patriotique, l'approbation sud-africaine et des réserves anglo-américaines : signé vendredi et débattu ce lundi 6 mars par le Conseil de sécurité des Nations unies, l'accord de Salisbury a d'ores et déjà témoigné de sa précarité.

Les cinq bombes qui ont explosé samedi à Salisbury n'ont pas fait de victimes et une sixième a été désamorcée à temps. Le centre de la ville a été momentanément évacué par la police et un couvre-feu nocturne instauré le lendemain dans ses faubourgs. Les avertissements anonymes reçus par les autorités ainsi que la faiblesse et la coordination des explosions suggèrent cependant que ces dernières n'étaient pas forcément l'œuvre de la guérilla, mais peut-être d'Européens hostiles à l'accord passé la veille par M. Smith, l'évêque Muzorewa, le pasteur Sithole et le chef Chirau.

« Accord de la honte », *« complètement véreux »* et qui abandonne *« tous les pouvoirs politiques et militaires entre les mains de la minorité des colons »*, tels sont les termes du communiqué publié samedi à Maputo (Mozambique) par MM. Nkomo et Mugabe. Les coprésidents du Front patriotique ont décidé de faire entendre la voix de la guérilla au Conseil de sécurité des Nations unies, non pas à l'invitation de la Grande-Bretagne mais pour y dénoncer les *« louches marchandages »* entre Londres et les signataires de Salisbury, ainsi que l'a déclaré samedi soir M. Nkomo en regagnant Lusaka où il s'est entretenu, dimanche, avec le président Kaunda.

L'attitude du Front patriotique semble approuvée par les cinq Etats africains de la « ligne de front ». Le ministère tanzanien des affaires étrangères a accusé samedi la Grande-Bretagne de vouloir se décharger de ses *« responsabilités coloniales »* en invitant MM. Mugabe, Kkomo, Muzorewa et Sithole à participer au débat qui s'ouvre lundi soir à New-York. *« Les Britanniques ont un mandat pour décoloniser la Rhodésie, non pour réconcilier les différentes factions nationalistes »*, a déclaré samedi à l'A.F.P. un représentant tanzanien, tout en rappelant que le président Nyerere avait déjà qualifié d'*« inconséquent »* l'accord de Salisbury.

La Zambie *« rejette la honte et le cirque du prétendu règlement interne de Rhodésie »*, a déclaré de son côté, samedi, M. Reuben Kamanga, l'un des principaux dirigeants zambiens. Ce proche collaborateur du président Kaunda a même ajouté que cet accord était *« l'œuvre des impérialistes américains et britanniques »*. Le Botswana a annoncé dimanche que l'exclusion du Front patriotique des négociations devrait conduire à une intensification des combats. La logique voudrait que le Mozambique, qui abrite la ZANU de M. Mugabe, et l'Angola, favorable à la ZAPU de M. Nkomo, s'alignent à leur tour sur le rejet déjà exprimé par leurs trois partenaires de la « ligne de front ».

L'évêque Muzorewa ayant exigé, en arrivant à Londres samedi, une *« reconnaissance immédiate »* de l'accord de Salisbury par le gouvernement britannique, ce dernier se trouve soumis à des pressions opposées. Tout en y voyant un *« développement significatif »*, le secrétaire au Foreign Office a indiqué dimanche qu'une reconnaissance de l'accord était prématurée.

Position ambiguë, qui illustre l'étroitesse de la marge de manœuvre de M. David Owen, et qui risque, surtout, d'être interprétée par les signataires africains de l'accord de Salisbury comme une invite à le faire sanctionner, en milieu africain, par un référendum populaire sans attendre la négociation d'un cessez-le-feu souhaitée par Londres. Le révérend Sithole a déjà indiqué que les *« dispositions nécessaires »* seraient prises pour rallier la guérilla à l'accord. En outre, les signataires africains de l'accord paraissent favorables à une campagne de recrutement parmi les Noirs pour combler les rangs de l'armée rhodésienne éclaircis par les départs de Blancs. Entre-temps, un communiqué militaire publié samedi soir à Salisbury fait état de la mort de onze guérilleros et de deux soldats rhodésiens, ce qui a porté le bilan de cinq années de guerre à quatre mille cent vingt-quatre nationalistes et quatre cent soixante-sept militaires rhodésiens tués.

J.-C. P.

Le gouvernement britannique paraît avoir été pris de court

De notre correspondant

Londres. — A la veille de ses entretiens avec l'évêque Muzorewa, un des signataires de l'accord de Salisbury (*le Monde* daté 5-6 mars), le Dr Owen, secrétaire au Foreign Office, a clairement indiqué dimanche, dans ses réponses à des auditeurs de la B.B.C., que, si la population rhodésienne se prononçait dans des élections libres en faveur du règlement interne négocié, le gouvernement britannique ne pourrait faire autrement que reconnaître le nouveau gouvernement rhodésien. Le moment viendra, a dit en substance le Dr Owen, où il faudra choisir *« le moindre des maux »*, et le secrétaire au Foreign Office a indiqué qu'il n'était pas question de laisser au Front patriotique une sorte de veto sur les changements constitutionnels en gestation.

Tout en soulignant que l'accord de Salisbury satisfaisait à cinq ou six principes fondamentaux définis par tous les gouvernements britanniques depuis la déclaration bilatérale d'indépendance de novembre 1965, il a ajouté que le règlement devait également être conforme au sixième principe, c'est-à-dire être accepté par le peuple rhodésien dans son ensemble. En d'autres termes, la reconnaissance par le gouvernement britannique d'une Rhodésie indépendante ne saurait intervenir avant plusieurs mois, probablement pas avant la fin de l'année.

Néanmoins, le Dr Owen continue d'affirmer que le plan anglo-américain n'est pas abandonné et représente une solution *« idéale »*. Il réaffirme qu'il continuera à faire tout son possible pour réunir *« tous les leaders africains de Rhodésie »*. Une offre équitable doit être faite aux dirigeants du Front patriotique, qui doit participer aux élections en tant que parti reconnu, sans pour autant le laisser exercer une *« domination »*. Le Dr Owen a également rappelé que le problème rhodésien s'était internationalisé au point que la Grande-Bretagne n'était plus entièrement maîtresse de la situation. *« Nous avons un rôle à jouer, mais pas nécessairement le plus grand »*, a-t-il dit, ajoutant : *« Il faut tenir compte des réactions du reste du monde... Je ne peux pas ignorer les vues de plusieurs Etats africains. »*

Les déclarations publiques du Dr Owen reflètent en fait l'embarras croissant du gouvernement britannique, contraint de pratiquer un exercice d'équilibre diplomatique. De toute évidence, il ne veut pas compromettre les chances de succès de l'accord de Salisbury, toujours considéré comme *« un pas substantiel en avant »*, sans pour autant rompre avec les leaders du Front patriotique et les présidents africains qui les soutiennent. Dans l'immédiat, le Dr Owen soumettra à l'évêque Muzorewa une déclaration officielle du gouvernement britannique réprouvant tout règlement qui accroîtrait les risques d'affrontement entre la Grande-Bretagne et les présidents africains favorables au plan anglo-américain, mettrait par trop en évidence des divergences entre Londres et Washington et surtout pourrait inciter Soviétiques et Cubains à accroître leurs efforts militaires.

En fait, la relative rapidité avec laquelle l'accord de Salisbury a été conclu a pris de court les dirigeants britanniques et a achevé de démanteler le laborieux édifice diplomatique de Londres, où on ne se fait pas d'illusions aussi bien sur les chances d'application du plan anglo-américain que sur la possibilité d'amener les leaders du Front patriotique à participer à l'accord de Salisbury.

Il est significatif que la plupart des journaux, du *Times* au *Guardian*, invitent le gouvernement à sortir de sa réserve pour qu'il adopte une attitude positive à l'égard du règlement de Salisbury et *« travaille à assurer sa mise à exécution »*. *« Le docteur Owen doit tenter de faire en sorte que le plan de Salisbury réussisse à atteindre le même objectif que le plan anglo-américain »*, écrit le *Times*. Pour le *Sunday Times*, l'accord représente *« la meilleure chance de résoudre le problème »*, poursuivant : *« Il n'appartient pas aux gouvernements anglais et américain, ni à l'organisation de l'Unité africaine, ni aux Nations unies, de préjuger l'opinion du peuple rhodésien (...). Jeter de l'eau glacée sur l'enfant serait garantir sa mort prématurée. »*

HENRI PIERRE.

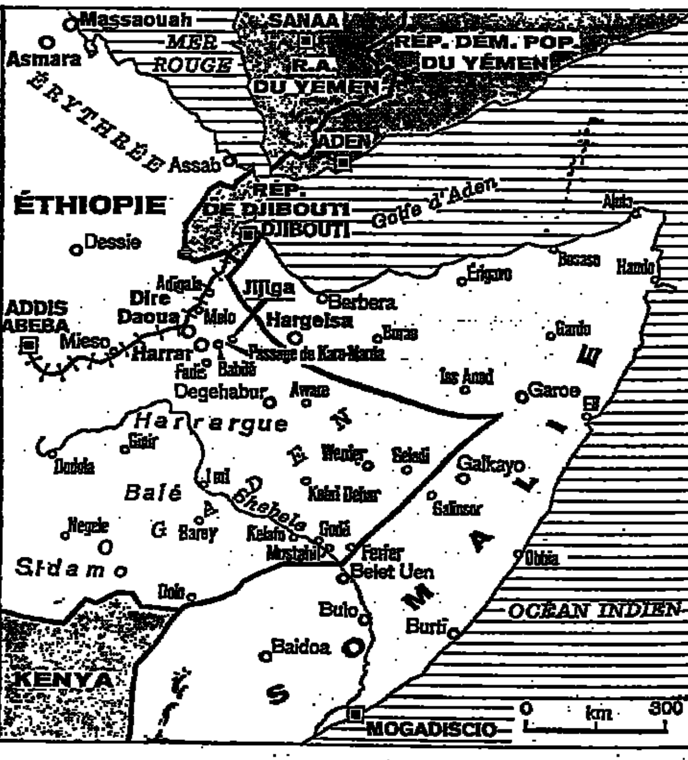
Éthiopie

Addis-Abeba annonce l'« écrasement des forces ennemies »

(Suite de la première page.)

Alors que le Front de libération de la Somalie occidentale (F.L.S.O.) faisait état de violents combats, le communiqué militaire éthiopien a précisé que *« toutes les hautes terres orientales »* perdues l'été dernier avaient été réoccupées, y compris le passage de Kara-Marda, que la *« majorité des forces ennemies a été écrasée »* et que *« le reste s'est enfui dans le désarroi »*.

La version donnée par les Somaliens est, bien entendu, différente. Radio-Mogadiscio et *Danab*, bulletin du F.L.S.O., ont mentionné dimanche une offensive *« exclusivement soviéto-cubaine »* qui aurait été amorcée dès le 19 février et se serait intensifiée vendredi. S'abritant derrière un tapis de bombes — plus d'une centaine de raids aériens — des hélicoptères lourds de type MT-16 auraient débarqué sur place pas moins de soixante-dix chars. Autrement, dit, les premières lignes somalies, solidement retranchées dans les montagnes au nord et à l'est de Harrar, auraient été contournées. *Danab* affirme que *« plusieurs chars »* ont été détruits et trois Mig-21 abattus. Radio-Mogadiscio a affirmé que, dimanche soir, des forces somalies se trouvaient encore à Fimabiro, à 16 kilomètres au nord-est de Harrar.



Que Jijiga soit tombée ou non dimanche, tout indique que la vaste contre-offensive annoncée la semaine dernière par le chef d'Etat éthiopien a véritablement commencé dans le secteur stratégique situé entre Harrar et la frontière septentrionale de la Somalie. Comme on pouvait s'y attendre, Addis-Abeba aurait choisi de *« sauter »* les premières lignes de défense somalies pour descendre sur Jijiga par le nord, une manœuvre dont seul le matériel de guerre soviétique pouvait assurer l'entreprise. Il reste à voir, si comme les Ethiopiens le disent, les montagnes au nord de Harrar ont été entièrement dégagées. Dans l'affirmative, la reprise de la voie ferrée franco-éthiopienne, jusqu'à la frontière de Djibouti, ne serait plus qu'une question de temps, et aucun obstacle naturel ne séparerait plus les forces d'Addis-Abeba de la frontière somalienne.

Si elle était confirmée, la chute de Jijiga constituerait un tournant décisif dans la guerre de l'Ogaden. La route de l'Ogaden proprement dit — les basses terres qui forment un triangle entre le nord et le sud somaliens, — serait ouverte. Pour le F.L.S.O. et le régime de Mogadiscio, il s'agirait d'un cuisant échec. La preuve serait faite qu'ils ne peuvent pas se battre seuls contre l'arsenal soviétique et les troupes cubaines, à la disposition d'Addis-Abeba.

Néanmoins, comme les Somaliens s'attendaient à ces attaques et qu'ils semblent avoir fait leur deuil d'une aide militaire étrangère substantielle, il serait étonnant qu'ils aient mis toutes leurs cartes dans la seule défense de Jijiga et de sa région. Depuis janvier, ils s'étaient déjà repliés sur des positions défensives et avaient évacué une partie de leur matériel sur des positions plus en retrait. La reconquête de l'Ogaden par Addis-Abeba demeure de toute façon semée d'embûches, dont l'importance ne se révélera qu'au fil des combats.

Selon Radio-Mogadiscio, l'offensive adverse aurait commencé le lendeman du départ d'un groupe de journalistes invités par le F.L.S.O. à visiter Jijiga et Fiambiro. C'est dans la nuit du 18 au 19 février qu'ils avaient été, en effet, reconduits à Hargheisa.

J.-C. POMONTI.

AFRIQUE

APRÈS UNE ESCALE AU NIGER

M. de Guiringaud a regagné Paris

Après une escale à Niamey, M. Louis de Giringaud a regagné Paris dimanche 5 mars, au terme d'une visite oficielle de trois jours au Nigéria. Reçu dans la capitale nigériane par le lieutenant-colonel Seyni Kountche, chef de l'Etat, le ministre français des affaires étrangères a indiqué, après cet entretien, qu'il avait exprimé la satisfaction du gouvernement français pour la contribution que le Niger vient d'apporter à la situation du problème tchadien. D'autre part, interrogé sur le sort de Christian Masse, le jeune Français pris en otage par les rebelles tchadiens, le chef de la diplomatie française a estimé qu'il était détenu en territoire nigérian.

Le communiqué franco-nigérian, publié à Lagos avant le départ de M. Louis de Guiringaud, souligne que *« les conflits et les différends entre pays africains devraient être réglés par voie de médiation et par des procédures spécifiquement africaines »*. Le texte fait référence à la situation au Sahara occidental, dans la corne de l'Afrique, au Tchad et en Afrique australe.

A propos des relations franco-nigérianes, le document estime qu'elles *« sont actuellement satisfaisantes »* et note *« qu'il existe de larges perspectives pour le développement de ces relations, notamment par l'accroissement des investissements français dans le domaine des technologies industrielles avancées »*.

En ce qui concerne les relations économiques internationales, le document *« déplore »* l'échec du dialogue Nord-Sud et souligne *« la nécessité de nouvelles stratégies en vue de faire face à ces problèmes dans leur ensemble »*.

Aller simple pour Lagos...

De notre envoyé spécial

Niamey. — Alors que la tournée en Afrique orientale de M. Louis de Guiringaud s'achevait l'été dernier au milieu des sifflets de Dar-Es-Salaam, sa visite officielle au Nigéria s'est terminée samedi 4 mars au milieu des sourires polis des autorités fédérales puis des murmures crispés des journalistes qu'il laissa derrière lui à Niamey pour emprunter une ligne aérienne régulière.

La Caravelle 10 R du Groupe de liaisons aériennes ministérielles (GLAM) immatriculée FR-AFH (Fox Romeo Alpha Fox Hôtel) ayant eu une défaillance technique, c'est à bord d'un Fokker Friendship de la compagnie Nigerian Airlines, mis à leur disposition par le gouvernement fédéral, qu'au terme de leur visite officielle à Lagos les Français avaient quitté la capitale du Nigéria.

Les incidents techniques s'étaient succédé depuis le départ de Paris du chef de la diplomatie française. A In-Amenas, en territoire algérien, première étape sur la route de Lagos, l'atterrissage puis le décollage avaient manifestement défié les règles habituelles de la navigation aérienne. Un peu plus d'une heure après le départ d'In-Amenas; une dépressurisation brutale, due à une grave défection du réseau hydraulique, provoquait des évanouissements en série et au moins une syncope profonde, tandis que la température de la cabine devenait brutalement glaciale.

Les choses auraient pu tourner mal car, contrairement à la plupart des avions de ligne équipés avec des masques à oxygène individuels, qui tombent automatiquement de leur logement en cas de dépressurisation accidentelle, la Caravelle du GLAM ne disposait que de trois bouteilles d'oxygène. Munis de cet équipement de secours nettement insuffisant pour la quarantaine de passagers qui se trouvaient à bord, les stewards eux-mêmes éprouvés par le mal de l'air, s'efforçaient d'éviter le pire. Contraint de voler à basse altitude, l'appareil s'immobilisa à Lagos après un nouvel atterrissage difficile dû au mauvais fonctionnement des aérofreins.

La Caravelle, qui, la veille du voyage ministériel, avait transporté le président Giscard d'Estaing à Salon-de-Provence, avait déjà, dit-on, donné à cette occasion des premiers signes de défaillance. En novembre 1977, lors du voyage à Madagascar de M. Robert Galley, ministre de la coopération, deux pneumatiques avaient éclaté à l'atterrissage à Mombasa au Kenya, conséquence de l'état défectueux des mêmes aérofreins.

Il paraît donc difficile de feindre la surprise devant ces mésaventures en série qui auraient pu avoir une conclusion tragique. Ainsi, au mépris de plusieurs avertissements en quelques mois et de trois graves alertes en début de ce dernier voyage, on a choisi d'utiliser le même appareil pour ramener à Paris le ministre et sa suite. Comme souvent dans pareil cas, dans l'administration et surtout dans l'armée, les exécutants risquent d'être sévèrement sanctionnés. Un tel épilogue serait d'autant plus injuste que, si une catastrophe a été évitée en plein ciel malien, c'est grâce au sang-froid et à la maîtrise de ceux qui se trouvaient aux commandes de l'appareil endommagé.

Il serait utile, en revanche, de savoir qui a pris la responsabilité de racheter la caravelle FR-AFH à la compagnie privée qui avait décidé de s'en séparer, apparemment parce qu'elle ne convenait plus au transport des passagers. Le GLAM est un service du premier ministre, mais il reçoit l'assistance technique de l'armée de l'air française.

Au moment où le gouvernement français entend améliorer son image auprès du Nigéria, l'incident sera mal venu. Très sensibles à tout ce qui touche au prestige, les dirigeants de Lagos — qui ont d'ailleurs été d'une courtoisie parfaite et d'une efficacité digne d'éloges, — n'ont pas fini de se poser des questions sur les mérites de la technologie française.

« Quelle superbe démonstration de la supériorité technologique française » constatait avec consternation, un fonctionnaire du Quay d'Orsay. La concurrence anglo-saxonne, particulièrement vive dans le domaine de l'aéronautique civile, ne manquera pas d'exploiter largement cette affaire.

PHILIPPE DECRAENE.

Algérie

LA C.G.T. PROTESTE CONTRE LA PUBLICATION PAR « EL MOUDJAHID » DE « CALOMNIES VIEILLES DE VINGT-DEUX ANS »

A l'occasion du vingt-deuxième anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (U.G.T.A.) *El Moudjahid* avait publié dans son numéro daté 24-25 février plusieurs articles évoquant l'histoire de cette organisation, qui doit tenir le 25 mars son cinquième congrès. Le quotidien algérois a notamment reproduit *in extenso* le texte de la *« déclaration de février 1956 »* qui met en cause les *« dirigeants de la C.G.T. »* accusés d'avoir *« vendue les travailleurs au patronat »* et d'avoir *« refusé la lutte ouvrière pour l'arrêt de l'émigration étrangère en Algérie, pour une fonction publique algérienne »*. La déclaration de 1956 a été également publiée par *Révolution et travail*, organe central de l'U.G.T.A. *« Ces écrits*, a répliqué M. Séguy, dans une déclaration faite marcredi soir à Paris et publiée jeudi par *l'Humanité*, *reprennent contre la C.G.T. des calomnies vieilles de vingt-deux ans que l'on pouvait croire reléguées à jamais dans les archives d'un passé révolu »*. Il a ajouté : *« La simultanéité de telles accusations rétrospectives sur lesquelles l'U.G.T.A. est revenue de longue date a de quoi inquiéter les militants de la C.G.T. qui ont toujours combattu aux côtés de la révolution algérienne... On est en droit de s'interroger sur la nature des objectifs poursuivis par une telle diversion »*.

Mauritanie

NOUVEAUX INCIDENTS A NOUADHIBOU

Des incidents se sont produits vendredi 3 mars dans la matinée à Nouadhibou, la capitale économique mauritanienne où vivent environ un millier de Français. Selon les autorités de Nouakchott, un civil a eu un doigt arraché par l'explosion d'un détonateur de grenade qu'il venait de ramasser dans une rue. Un attroupement s'est alors formé et des soldats dépêchés sur les lieux ont tiré pendant une dizaine de minutes en l'air, à la mitraillette, pour le disperser. L'un des « curieux » aurait été blessé par une balle perdue. Les troupes maroco-mauritaniennes auraient ensuite procédé à des perquisitions dans le quartier.

A Alger, le Front Polisario affirme dans un communiqué que les troupes marocaines et mauritaniennes en garnison à Nouadhibou ont tiré sur la foule, tuant douze civils et en blessant vingt-huit autres. Ces fusillades auraient fait suite à une série d'attentats à la grenade commis par des guérilleros sahraouis contre des patrouilles des forces de l'ordre, attentats qui auraient fait deux morts et trois blessés parmi les soldats. Selon le Polisario, ces attentats constituaient la suite des récentes *« opérations urbaines »* menées par le Front dans la même ville (*le Monde* du 1er mars).

M. Sreiber, directeur de cabinet de M. Galley, ministre de la coopération, est arrivé vendredi à Nouadhibou pour une mission dont le caractère n'est pas précisé. — (*A.F.P., Reuter.*)

DANS LA MAJORITÉ

LA CAMPAGNE DU PREMIER MINISTRE

A Pantin, devant les jeunes : le spectre de la régression et de la décadence ne s'abattra pas sur la France

M. Raymond Barre, qui avait été invité par Autrement, le mouvement des jeunes giscardiens, à répondre à la jeunesse, a tenu le samedi 4 mars, à l'Hippodrome de Paris, un meeting devant plus de six mille jeunes venus de toutes les régions de France.

Dans une courte allocution, M. Hugues Dewavrin, animateur d'Autrement, rappelait les cinq questions contenues dans une lettre qu'il avait adressée au premier ministre le 28 février (*le Monde* du 4 mars), cinq questions *« directes et franches »*. *« Quelle action entendez-vous mener pour lutter contre le chômage ? Que comptez-vous faire pour que les études secondaires et supérieures nous préparent vraiment à la vie active ? Le service national correspond-il à une nécessité ? Est-il au moins possible de l'adapter aux aspirations de notre génération ? Comment donner véritablement la parole aux jeunes ? Enfin, quelle société et quels espoirs proposez-vous à notre génération ? »*, a demandé M. Hugues Dewavrin à M. Barre. Le premier ministre s'est efforcé de répondre à chacune des questions posées.

« Je n'ai pas l'intention de vous faire un cours », a dit en préambule M. Barre, qui rappelait ainsi qu'il avait été professeur. *« Je viens vous parler comme un aîné. Je viens vous tenir le langage de vérité et d'espoir. »*

Après avoir décrit la jeunesse d'aujourd'hui, *« la distinction entre ceux qui travaillent de leurs mains et les intellectuels s'efface progressivement »*, M. Barre a mis en garde l'assistance : *« Ne croyez pas ceux qui vous disent que la lutte des classes s'aggrave tous les jours parce qu'il y a près de cent cinquante ans Karl Marx avait prédit qu'elle s'aggraverait. Tout le monde, en effet, peut constater le contraire ; tant pis pour Karl Marx s'il s'est trompé... »* Puis, en venant aux problèmes concrets, le premier ministre, qui, au passage, cite Chateaubriand — *« Vous n'habitez pas avec un cœur plein un monde vide »*, — répond à la question sur l'emploi. Il veillera, dit-il, *« à ce que le problème des jeunes soit mieux pris en charge par les agences locales pour l'emploi »*. En ce qui concerne les universités, M. Barre propose *« une revalorisation des bourses et de faire bénéficier les étudiants qui travaillent à mi-temps de facilités nouvelles »*. Enfin, revendiquant le libre accès de la culture pour les jeunes, il annonce *« la gratuité totale des musées et des expositions pour les lycéens »*.

Vivement applaudi sur ce point, M. Barre en vient au service national. Sujet épineux, *« il n'est pas question*, dit-il, *de remettre en cause le service national pour des raisons techniques et politiques »*, *« un grand peuple ne peut être un peuple désarmé »*. *« Il faut que disparaisse cette impression de perdre son temps que trop de jeunes appelés éprouvent alors que, dans vingt ans, comme les autres, ils se souviendront de cette époque comme l'une des meilleures de leur vie. »* Cette réflexion vaut au premier ministre divers sifflements et sons de trompe.

Le calme revient avec le nouveau thème abordé aussitôt : la moto (on apprend ici que le fils cadet de M. Barre possède une motocyclette). Le premier ministre est *« la » moto verte »* à *condition qu'elle ne soit pas trop pétaradante »*. En ce qui concerne le droit des jeunes à la parole, M. Barre reconnaît que, *« à force de parler pour les jeunes, on oublie de les laisser parler »*. Enfin, le premier ministre évoque l'idéal proposé aux jeunes d'aujourd'hui et d'abord, dit-il, *« nous ne voulons pas d'un pays soumis à un encadrement politique, d'une société qui ferait passer à la toise tous les Français et qui fasse en sorte que la toise soit au plus bas »*.

« Nous avons travaillé depuis trente ans pour que l'amitié remplace le fléau de la guerre, nous y sommes parvenus, à vous de continuer, le spectre de la régression et de la décadence ne s'abattra pas sur la France », a affirmé M. Barre avant de conclure en citant Jean Jaurès, *« un grand socialiste français »*.

« L'avenir sera une fête »

M. Barre n'a pas le « feeling », il ne connaît, c'est évident, ni le H ni les sex-pistols. Et « *Autrement* », le mouvement des jeunes giscardiens, qui l'avait invité à s'adresser aux jeunes le 4 mars à l'hippodrome de Paris, aurait dû faire preuve de beaucoup d'imagination pour que ce meeting soit bien une fête et non « une rencontre du troisième type ».

En attendant le discours aux jeunes sous le chapiteau décoré, Sébastien — un imitateur — et un groupe de musiciens ont donc « chauffé » une assistance que, seul à l'affiche, l'ancien professeur d'économie n'aurait peut-être pas réunie. Ils ont fait patienter comme ils ont pu six mille garçons et filles (1), issus de milieux très différents, soit populaire soit extrêmement bourgeois.

Mais l'homme rondouillard qui, à l'entrée, vendait des bonnets tricolores « made in France », ou l'éléphant gonflable « *Babar à la barre* » qui se dandinait au-dessus de la cohue n'ont pas suffi à égayer des jeunes apparemment plus soucieux d'être exacts au rendez-vous convenu qu'impatients de se retrouver au coude-à-coude pour une marche vers la victoire. « *L'avenir sera une fête comme la réunion de ce soir* », affirmait néanmoins peu après M. Barre.

10 F tout compris

« *Nous venons de Moselle*, explique une jeune fille couverte d'auto-collants. *On a appris dans les journaux que Barre s'adressait à nous, alors on s'est inscrits. Dix francs tout compris, ce n'était pas cher.* » Un autre arrive avec un masque à gaz sur le visage. Opposant ? « *Non, j'ai acheté ça aux Puces cet après-midi, je le rapporterai en Savoie. Pour moi, Giscard ?* » Il réfléchit et trouve : « *C'est une autre idée de la France.* » Le chômage frappe aussi dans les rangs des plus convaincus. « *Moi-même je suis chômeur, mais ce n'est pas la faute du gouvernement. Ils ne sont pas pires que d'autres et même ils sont meilleurs. Par exemple, je suis membre du P.R. Eh bien, ils ne m'ont pas fait payer ma cotisation cette année parce que je suis sans emploi !* »

Deux femmes — blazer et jupe plissée — entrent sous le chapiteau. Elles portent en médaillon M. Estingoy, de l'Institut de la consommation, candidat (U.D.F.-P.R.), et croisent une jeune fille, jeans et blouson, qu'on emmène à moitié évanouie. Elle a voyagé toute la nuit en autocar. Des giscardiennes font leur profession de foi : « *Pour nous, Giscard c'est tout. Dans les Hauts-de-Seine le mouvement « Autrement » a plus de cent adhérents...* » Elles s'interrompent. La foule se creuse pour laisser passer Henri, le fils du président : « *Comme il est beau, et pas fier.* »

Quelles convictions peuvent donc partager ces jeunes femmes qui ont apparemment des projets d'avenir et ces autres jeunes harassés, venus de loin, et loin, poussés par la curiosité ? « *Je suis de Sarreguemines, je ne connaissais pas Paris* », dit une ouvrière de l'Est. Elle ajoute, pour s'acquitter : « *M. Barre a été vraiment très bien.* » Et cet autre plus insolent, sans un badge, sans un insigne, qui avoue : « *Moi, je suis déjà venu dans la capitale. La dernière fois c'était pour la Fête de* l'Huma. » Pour ceux-là, qui demain retourneront à l'usine, Paris valait bien une claque.

CHRISTIAN COLOMBANI.

(1) Les organisateurs estiment à dix mille le nombre des participants.

● *M. André Vianes*, candidat du P.S. dans la 4e circonscription du Rhône où se présente M. Raymond Barre, a porté plainte contre le premier ministre pour *« injures publiques »*. Expliquant cette décision, il a déclaré, samedi 4 mars, à Lyon : *« M. Barre a répondu à mon suppléant Paul Vincent, qui lui demandait fort courtoisement de s'expliquer sur son refus de débat public avec le candidat socialiste, que M. André Vianes était malhonnête. »*

M. André Vianes estime qu'un tel langage est *« inexcusable »* de la part du premier ministre.

A Europe 1 : une alternance « à l'italienne » ne me gênerait pas

Invité du « Club de la presse » d'Europe 1, dimanche soir 5 mars, M. Raymond Barre a estimé que la victoire de l'opposition *« risquerait de provoquer des tensions sociales et politiques singulièrement plus graves que celles que l'on pourrait attendre en cas de victoire de la majorité »*. Le premier ministre a affirmé qu'il était *« partisan, comme tout démocrate, de l'alternance »*, mais *« ce qui est dramatique dans la situation actuelle*, a-t-il ajouté, *c'est que l'alternance se fait sur un programme qui est présenté par l'opposition et qui présente, à mon avis, les plus grands risques pour le pays. »*

A ce sujet, M. Barre a indiqué : *« Lorsque l'alternance se fait en Allemagne fédérale de la C.D.U. au S.P.D., en Grande-Bretagne du parti conservateur au parti travailliste, il n'y a pas de changement aussi radical (...). Je ne suis pas du tout gêné par le programme de M. Schmidt, de M. Callaghan ou de M. Soarès. »* A propos de la situation au Portugal, le chef du gouvernement a poursuivi : *« M. Soarès fait exactement ce que fait le gouvernement français, dans une situation beaucoup plus difficile, car il a à subir les conséquences de la révolution des œillets. Moi, je voudrais éviter au pays les conséquences de la révolution de la rose. »*

En revanche, M. Barre a déclaré qu'une alternance *« à l'italienne »* ne le gênerait pas dans la mesure où *« le parti communiste italien travaille au redressement de l'économie italienne »*.

Interrogé sur l'application de la Constitution en cas de victoire de la gauche, le premier ministre a répondu : *« Personnellement, je ne vois pas comment il serait longtemps possible qu'il y ait une divergence profonde entre le président de la République et le premier ministre. »*

M. Barre a également évoqué les controverses au sein de la majorité : *« Je n'ai jamais, pour ma part, oublié que dans des circonstances difficiles, lorsqu'il s'est agi de voter le budget, les lois de finances, les lois sur l'emploi, l'U.D.R. puis le R.P.R. ont voté*, a-t-il notamment déclaré. *Alors, ne cherchez pas à me faire opposer une tendance à une autre !*

» Il y a dix-huit mois que le but que j'ai eu a été de faire en sorte que la majorité reste unie, qu'il y ait une entente entre les tendances de la majorité. »

Chahuté à Privas

Il a ajouté : *« Je n'approuve pas ceux qui accusent l'U.D.R. d'être une machine de guerre contre le R.P.R., ou qui accusent le R.P.R. de monter des opérations contre l'U.D.F., et je regrette certaines bavures qui se sont produites.*

» Il est bon que la majorité s'organise, que ses tendances s'organisent et puissent être des structures d'accueil. Et, en ce qui me concerne, comme premier ministre, je reste en dehors de ces formations politiques. »

En réponse à une question sur le rôle du président du parti radical, le chef du gouvernement a indiqué qu'il considère M. Servan-Schreiber comme *« un esprit original »* ayant *« beaucoup de talent »*.

Au cours de la visite qu'il a faite samedi matin 4 mars à Privas (Ardèche), où il s'était rendu pour soutenir les candidats de la majorité, M. Raymond Barre a été assez vivement chahuté, sur la place de l'hôtel de ville, par des manifestants qui protestaient, à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., contre la politique économique et sociale du gouvernement. Il en est résulté une bousculade au moment où le premier ministre est entré à la mairie, alors qu'auparavant M. Barre avait pris, sans incident, un bain de foule au marché local.

Répliquant, quelques instants plus tard, aux manifestants qui criaient *« Barre, c'est le chômage ! »*, *« Barre-toi ! »*, le chef du gouvernement a déclaré : *« L'espérance, ce n'est pas de se rassembler, de porter des pancartes et de vociférer, comme si cela devait faire avancer les problèmes. Quand je compare l'accueil amical que j'ai reçu tout au long du marché de Privas à ce qui se passe sur cette place, je suis obligé de constater que nous avons là un avant-goût de ce qui se passerait si la gauche gagnait les élections. Ils utilisent l'intimidation, mais ne vous laissez pas intimider. Vous me trouverez toujours avec ceux qui veulent maintenir la liberté et la justice. »*

M. Barre a dû quitter l'hôtel de ville de Privas par une porte dérobée.

« La victoire de la majorité ne se traduira pas par le chaos »

Répondant aux déclarations faites le dimanche 26 février, au même micro, par M. Pierre Mendès France (*le Monde* du 28 février), le premier ministre a déclaré : *« Je dois vous dire que j'ai été étonné de la déclaration de M. Pierre Mendès France et que je l'ai personnellement regrettée.*

» Je ne crois pas qu'une victoire de la majorité pourrait se traduire, en France, par le chaos. En effet, nous avons un scrutin à deux tours. Le soir du deuxième tour, nous aurons la composition de l'Assemblée nationale. Si ce sont les formations de la majorité qui l'ont emporté, il y aura désignation d'un premier ministre et d'un gouvernement. Celui-ci poursuivra l'effort de redressement et mettra en œuvre une politique de progrès économique et social sous l'autorité du président de la République. Et je ne crois pas que les Français, qui sont un peuple démocratique, remettraient en question le verdict des urnes. Par conséquent, je ne vois pas pourquoi le chaos viendrait à s'instaurer.

» Quant aux orgnisations syndicales, je me demande pourquoi elles remettraient en question le résultat d'élections démocratiques.

» Dans ces conditions, je ne vois pas en quoi l'on pourrait avoir les appréhensions dont il vient d'être question. Je crains que cet argument de dernière heure ne soit un argument de diversion qui fasse oublier les vrais problèmes. »

Le R.P.R. propose l'institution de forces « techniciennes » de volontaires et la réduction du service militaire obligatoire

Le R.P.R. est favorable à une réforme du service national pour la création, selon les types de forces à mettre en place, d'un service volontaire allongé et d'un service obligatoire réduit.

Dans une brochure qu'il vient de publier sur *« une politique de défense pour la France 1978-1990 »*, le R.P.R. estime, en effet, que les armées doivent disposer, d'une part, de forces *« techniciennes »* servies par des volontaires pour une période de dix-huit mois prolongeable, dont la rémunération serait en rapport avec celle des engagés, et, d'autre part, de forces à effectifs nombreux et dotées de matériels légers, formées d'appelés pour un service obligatoire d'une durée réduite.

« Durant les trois premières années de la nouvelle législature, prévoit le R.P.R., *la durée du service national obligatoire restera fixée à un an, pour ne pas désorganiser les unités de mêlée (...). A partir de la quatrième année, une fraction significative de l'armée de volontaires étant en place, la durée (...) sera réduite de six semaines par an »* pendant trois ans.

D'autre part, le R.P.R. maintient que *« la priorité absolue doit rester aux armes nucléaires stratégiques »*. Il estime que la France devrait disposer de dix sous-marins lance-missiles à propulsion nucléaire (le double de ce qu'elle dispose actuellement) et d'un troisième groupe de missiles stratégiques enfouis en Haute-Provence, portant le total des silos enterrés à vingt-sept (au lieu de dix-huit). Le R.P.R. se prononce également pour la mise au point de missiles à têtes multiples et l'étude d'un missile de croisière.

Quant à la force nucléaire tactique, *« elle doit rester, à l'avenir*, selon le R.P.R., *un élément de la dissuasion nucléaire et ne pas devenir, en se banalisant, une arme de bataille »*.

Pour les forces de manœuvre, le R.P.R. préconise des effectifs réduits (cent mille hommes), des personnels intensément entraînés, des matériels des plus modernes et en bon état. Il estime enfin que l'actuelle force d'intervention doit être diminuée et ses matériels améliorés, car elle ne doit pas participer à une guerre outre-mer, mais pouvoir conduire des actions ponctuelles, très efficaces et de courte durée.

« Contrairement à une idée répandue en Europe occidentale, estime le R.P.R., *la puissance nucléaire détermine plus que jamais le statut et la liberté d'action des nations. (...) L'U.R.S.S. développe manifestement une nouvelle offensive expansionniste dans le monde. (...) De même, les perturbations peuvent venir de l'intérieur, la vulnérabilité des sociétés industrielles aux terrorismes et actions de sabotage de tous ordres n'étant plus à démontrer. »*



(Dessin de KONK.)

Bigeard dans son « corridor »

De notre envoyé spécial

Toul — *Sa circonscription ?* « Un corridor. » *Sa permanence ?* « Les bases arrière. » *Une réunion électorale un peu chaude ?* « L'embuscade. » *Sa tournée électorale ?* « Le labyrinthe. » *Sa campagne ?* « Une mission. » *Marcel Bigeard, pas de doute, c'est une nature.*

Il ne parle pas, Bigeard, il télégraphie. Un titi général. La gouaille du « saute-ruisseau de banque » *qu'il fut. Le phrasé syncopé du militaire qu'il reste :* « Quoi, quoi, bien compris, pas de problème. » *Tout juste s'il ne répond pas aux électeurs qui lui parlent de ramassage scolaire ou du prix du lait :* « Affirmatif, bien reçu, cinq sur cinq. »

Ce général en campagne, quelle aubaine ! Bigeard joue Bigeard. Il en rajoute volontiers, avec, au fond du regard, une sorte de flammèche joyeuse. Une campagne coups de main, à la hussarde. Un village à l'heure, dix villages par jour, dix-huit jours de villages. « Faut pas mollir. » *Voilà la circonscription, la 5e de Meurthe-et-Moselle, cent soixante-dix-huit communes rurales, quarante neuf mille cent dix-huit électeurs, investie au pas de charge.*

Ce mercredi soir, Bigeard le missionnaire est sous Sion. Sous cette colline inspirée dont Barrès disait qu'il fallait « l'aimer comme une mère ». *Bigeard, lui, c'est la France entière* « qu'il aime comme une fille ». *Barrès-Bigeard, même terroir, mêmes valeurs inébranlables, même combat ? Pourquoi pas ?*

« Les gens qui parlent de moi ne me connaissent pas. Toujours la même rengaine : le para, le tueur, l'homme de droite, le con de militaire. En fait, je suis un vrai républicain, un légaliste. Il faut se battre pour les libertés. » *Alors, debout Bigeard ?* « Une vie, cela n'est jamais fini. Un général en retraite, c'est rien. Une relique. L'idéal, c'est de crever debout. Pas de pantoufles ni d'attendre dans un fauteuil que ça se passe. Entretenir la machine, sinon on est fini. Ma femme et moi, 8 kilomètres tous les matins. » *Un temps :* « Je parie que je vous en fous encore deux dans la vue. D'accord, hein ? Bon, alors pas de problème. » *Un temps encore :* « M'aime pas, votre patron. Bigeard à Paris. J'ai pas oublié. Me connaît mal. Faites-moi un bon papier, sinon, hein ! là j'ai de quoi. Vous avez vu mon bureau ? » *Les armes, les décorations, les photos, les livres, une vie de baroud dans un bureau.*

« L'impression d'être deux »

Il rigole, Bigeard. Bigeard rit de Bigeard. Bigeard se regarde, il se dédouble : « Curieux, j'ai l'impression d'être deux. L'un qui regarde l'autre, le militaire qui suit le candidat. » *Le général quatre étoiles qui surveille le bleu, l'apprenti candidat.* « Croire et oser. » *La devise dans le bureau. N'être* « ni un jouisseur ni un profiteur », *mais assumer* « une mission purement désintéressée, répondre présent. » *Présent, il l'est, Bigeard.* « Un jour, c'est vrai, j'ai dit : si les cocos passent, je prends le maquis. Une déclaration que beaucoup ont prise au premier degré. Ça les arrangeait. Mais il faut comprendre ; le maquis, c'est cela peut-être, être élu ; et si, par malheur, la gauche passait, être dans l'opposition, résister. »

Xirocourt, deux cents électeurs, un bon gros village lorrain, avec ses fermes à la fois sévères et pansues, ses boues et ses bouses dans la rue, ses portes de grange en arceau et ses vergers de mirabelliers, c'est un morceau du puzzle-maquis. Dix-huit heures dix. Bigeard arrive avec pour seul cortège officiel une voiture crème. Sur un mur, en face, une affiche : Bigeard en pékin, veste de tweed, visage de trois quarts, la « bouffarde » *aux lèvres. Une légende :* « Bigeard s'engage pour vous. »

Bigeard a « rempilé ». *A la demande du Président.* « Normal. » *Lorsque le Président sollicite, on obéit.* « On se jette à l'eau. » *Le Président a demandé. Bigeard est à Xirocourt. Les présentations :* « Content de vous voir. Ça va la santé, la famille. Tant mieux, tant mieux. » *Content, en effet, le général candidat. Trente-cinq personnes présentes, c'est un succès. Bigeard* « fait » *du monde, c'est sûr.* « Il a, *dit son entourage*, le contact facile. » *Sur la table devant lui, une carte d'état-major sous plastique, la liste des villages du jour.* « Laïus » *du candidat,* « laïus » *du suppléant, M. Georges Husson, agriculteur, maire de Les Mesnils-sur-Madon.* « Le marathon », « les baratins électoraux » : *le chômage, les écoles, la sécurité* — « de l'autorité » — *les personnes âgées* — « du respect » — *les femmes* — « les bobonnes » — *les ouvriers là-bas, sur le bord de la Moselle,* — « qui ne gagnent vraiment pas assez » — *le ramassage scolaire — les autoroutes, etc.* « Bref, *dit Bigeard*, tout cela ce ne sont que des mots. Il ne faut pas faire de démagogie. Voir les choses en face. »

Le Toulois et le Saintois « oubliés » *ont besoin d'un homme disponible.* « Je suis un homme disponible. J'ai laissé l'uniforme aux vestiaires, les décorations aux murs. J'ai été général. Mais vous vous en foutez. Un député, c'est pas un général. Alors vous allez penser : il fait cela pour les indemnités. J'ai ma retraite de général, un bouquin qui se vend bien, même si l'Etat m'en pique la moitié, et pas de maîtresse. J'ai passé vingt-cinq ans de ma vie à bouffer de la ration, à coucher dehors. Cinq fois blessé. Si je suis encore là, c'est que le père Bon Dieu m'a donné un petit coup de main. Alors l'argent, les honneurs ? Ma vie cela a été les hommes. »

Les hommes français s'entend : « Râleurs, cabochard, mais bonnes têtes. » *Les habitants idéaux d'une France idéale.* « Le pays le plus libre au monde. » *Le président a dit décrispation, Bigeard décrispe. Pas un mot sur les adversaires de gauche — sauf sur* « l'inévitable catastrophe ». *Peu de mots sur l'adversaire R.P.R., M. Jacques Gossot, maire de Toul, qui ne l'a pourtant pas ménagé. Un peu comme si Bigeard avait été parachuté chez lui.*

Peu de mots même sur Jacques Chirac, venu à Toul « assassiner » « ce vieux brave », « candidat de division », qui a trahi sa parole de soldat » *et qui, ô crime !* « n'a jamais été gaulliste ». *Bigeard le décrispeur, un peu crispé tout de même, a répondu, lapidaire, impérial :* « Bah ! Cela fait moins mal qu'une rafale de P.M. »

PIERRE GEORGES.

هكذا من الإصل

Après le succès des deux premiers numéros:

VOICI LE N°3



POLITIQUE

La préparation

L'espérance avec l'U. D. F.

(Suite de la première page.)

Ils ont d'abord pris conscience d'un fait : le parti communiste n'a pas changé. Dans ces conditions, son arrivée au gouvernement, à la suite d'une victoire électorale de la gauche, inquiète de plus en plus. Les sondages le montrent. La majorité de l'opinion est hostile à sa présence aux postes-clés, qu'il revendique — comme l'intérieur, l'éducation, les affaires étrangères, la défense, — et la plupart de nos compatriotes (les socialistes ne font pas exception) redoutent que les communistes ne s'installent au pouvoir par tous les moyens.

Le trentième anniversaire du coup de Prague a remis en mémoire deux faits trop oubliés : Gottwald, pour rassurer, avait proclamé que le parti communiste renonçait à la « dictature du prolétariat ». Les communistes étaient très minoritaires dans le pays et dans le gouvernement. On connaît la suite.

Les Français semblent également avoir pris conscience de la crise qui secoue tous les pays industrialisés et avoir compris que l'application du programme commun ne pourrait la surmonter comme par enchantement. Répugnant encore à s'arracher à l'illusion, ils découvrent peu à peu la gravité de l'enjeu et du péril.

Mais, tiraillés entre des aspirations et des arguments contradictoires, beaucoup d'entre eux hésitent. Le pourcentage d'indécis est certainement élevé. Il y a loin entre l'intention de vote et le vote lui-même dans le secret de l'isoloir.

En bref, rien n'est joué. Tout est encore possible, même le désistement des candidats communistes au deuxième tour. L'hypothèse la plus probable reste une courte victoire de la majorité au soir du 19 mars.

Convaincre et entraîner

Pourquoi celle-ci n'a-t-elle pu, jusqu'à présent, tirer parti de tant de contradictions et d'incertitudes ? Elle n'a peut-être pas été assez convaincante dans sa dénonciation du programme commun et de l'alliance socialo-communiste. Mais surtout, elle n'a pas été assez entraînante dans l'affirmation de son projet pour la France. Le gouvernement Barre s'est voulu technique et il a fait de la bonne technique. Est-ce suffisant pour gagner un combat politique ?

Il reste, en effet, à expliquer concrètement ce que signifierait pour tous les Français — et pas seulement pour les privilégiés — la mise en œuvre d'un programme d'inspiration marxiste. Cette explication serait certainement entendue si le président de la République la présentait lui-même.

Mais la peur, si justifiée soit-elle, ne suffira pas à assurer la victoire de la majorité. Il y aurait d'ailleurs quelque chose de malsain à ce qu'elle y suffise. Pour gagner, elle devra aller plus loin : donner aux électeurs les raisons positives de voter pour elle ; leur faire comprendre non seulement que la gauche dite unie commet un détournement d'espérance, mais que l'espoir vrai se trouve de son côté, je veux dire du côté de ceux qui, rejetant la société collectiviste et bureaucratique du programme commun, veulent apporter au pays, avec la garantie de ses libertés, celle du progrès dans la justice.

Le fait est qu'un certain nombre d'électeurs déçus de la majorité présidentielle de 1974 sont tentés par le parti socialiste. Ils n'ont pas trouvé jusqu'ici, dans l'actuelle majorité, un grand courant résolu à soutenir sans équivoque la politique de changement et de réforme du président de la République. Le changement qu'ils réclament et qu'ils ne voient pas suffisamment dans la majorité, ils sont alors incités à le chercher hors de la majorité. Telle est, sans doute, la clé de l'énigme.

Or les éléments aptes à constituer ce courant pour conduire les transformations nécessaires de la société française — en évitant les risques de l'aventure et du désordre, — ils existent. Il suffit de les réunir en faisceau.

L'Union pour la démocratie française

C'est ce que viennent de faire les démocrates-sociaux, les républicains, et les radicaux « valoisiens », en se réunissant sous le signe de l'Union pour la démocratie française, en présentant une liste commune des candidats.

Il ne s'agit pas, chacun l'a bien compris, d'un « front anti-R.P.R. ». Il ne s'agit pas non plus d'un nouveau parti. Car la diversité de ce mouvement d'idées fait sa richesse. Il remplira d'autant mieux sa mission qu'il respectera la personnalité des partis qui la composent, tout en assurant leur unité d'action.

Leur premier objectif est de permettre à la majorité de gagner les élections en ramenant à elle les électeurs déçus, en mobilisant les indécis, dont dépendra la décision finale.

Le second est d'offrir, après les élections, une structure d'accueil à tous ceux qui, hostiles comme lui au collectivisme et au conservatisme, veulent, comme lui, approfondir la démocratie, « débureaucratiser » la France, développer la solidarité au profit des plus défavorisés, construire une Europe politiquement unie, forte et indépendante dans le respect de ses alliances.

Cette entreprise ne pourra réussir sans le concours actif des démocrates-sociaux. Pourquoi ?

D'abord, parce que nous nous situons au centre de la vie politique française. Pour nous, le centre n'est pas un marais, mais un haut lieu. Nous nous définissons par le refus obstiné de la cassure du pays en deux blocs hostiles. Ce combat incessant contre les extrêmes est aujourd'hui plus difficile, mais aussi plus nécessaire qu'il ne l'a jamais été.

Le rôle des démocrates-sociaux

Indispensables, nous le sommes plus encore en tant que démocrates-sociaux. Notre conception de l'homme et de la société nous place au point de rencontre entre l'exigence de liberté et l'exigence de justice.

La réponse aux problèmes actuels de la France ne peut être apportée seulement par le progrès de l'économie, ni même par une « nouvelle croissance », mieux orientée vers la création d'emplois, l'amélioration de la qualité de la vie, l'économie de l'énergie et des matières premières. Elle se trouve dans le développement de la *démocratie sociale*. Celle-ci suppose, entre autres, le renouveau de la *planification à la française*, que nous voulons plus démocratique, plus sélective et plus décentralisée.

Ces quelques idées simples et fortes, au service desquelles nous mettons toute notre conviction, sont à la base de la « plate-forme » publiée par le C.D.S. à la fin de l'été dernier et approuvée le 7 octobre par son congrès de Lyon, « l'autre solution ».

L'attaque des inégalités

Les inégalités sociales — moindres qu'on ne le dit et en voie de réduction — demeurent encore excessives dans notre pays. Il faut s'y attaquer résolument, en déjouant les pièges de l'égalitarisme. Nous proposons à cet effet un ensemble de mesures telles que la progression des bas salaires, l'amélioration des conditions de travail et du cadre de vie, l'accession des familles à la propriété de leur logement, l'établissement d'un impôt sur les grandes fortunes (exonérant celles qui sont inférieures à 2 millions de francs), la réforme de l'impôt sur les successions, l'institution d'un revenu familial garanti, la retraite à la carte à partir de soixante ans. Il faut y ajouter la stimulation de l'aménagement du territoire par un transfert accru de compétences et de ressources aux collectivités locales et aux régions.

Toutes ces mesures sont importantes. L'une d'elles retient particulièrement l'attention : *le problème du SMIC* est maintenant au centre du débat politique. C'est d'abord un problème humain. C'est aussi un problème économique difficile. A quoi bon augmenter massivement le SMIC si l'on accélère ainsi l'inflation ? Les salariés seraient alors payés en monnaie de singe. Leur pouvoir d'achat baisserait. Pour tous les économistes sérieux — y compris les experts socialistes — le SMIC à 2 400 F dès le 1ᵉʳ avril 1978 condamnerait à la faillite trois cent mille petites entreprises. En aggravant le chômage, une telle décision se retournerait contre ses bénéficiaires.

En 1978, la différence entre le SMIC à 2 200 F et 2 400 F dessine la frontière qui sépare le possible de l'impossible. Mais, bien entendu, il faut faire le maximum du possible.

C'est dans cet esprit que « l'autre solution » a avancé, dès le mois d'août 1977, des propositions précises : « Dans un premier temps, le SMIC serait fixé dans les meilleurs délais, et au plus tard le 1ᵉʳ juillet 1978, à l'équivalent de 2 000 F au 1ᵉʳ septembre 1977 » (soit à 2 200 F ; « la répercussion sur les salaires supérieurs serait appliquée de façon dégressive ; dans un second temps, et à moyen terme, serait mis en place un plan de cinq ans d'augmentation du SMIC (1).

Nous n'avons rien à ajouter à ce texte, où s'exprime notre souci de concilier la générosité et la justice avec les dures réalités d'une économie ébranlée par la crise mondiale.

Notre espérance

La cassure de la nation en deux blocs antagonistes, dont l'affrontement prend des allures de guerre de religion : voilà le « mal français ». Fabriquée par les contraintes du système électoral, elle est artificielle, fallacieuse, dangereuse. Elle pourrait devenir mortelle.

En réalité, l'immense majorité des Français est d'accord sur l'essentiel : ils veulent conserver la société de liberté dans laquelle ils vivent. Ils veulent même acquérir plus de liberté, plus de responsabilités dans leur travail, leur commune, leur région, leurs associations. Cette société, ils ne veulent pas la détruire ou la bouleverser — c'est l'objectif du parti communiste, ce serait le résultat du programme commun, — mais la faire évoluer pour la rendre plus juste et plus humaine. Les conditions actuelles du combat politique interdisent la réalisation de cette volonté profonde de notre peuple, que le président de la République a faite sienne.

Nous ne sortirons de l'impasse qu'après la défaite de la coalition contre nature des partenaires de l'« union de la gauche ». Avec un mauvais programme et une mauvaise alliance, rien n'est possible, sinon le pire. Lorsque la politique française aura été débarrassée de l'un et de l'autre, alors, sur les ruines du programme commun, nous pourrons enfin renouer le dialogue entre tous les Français qui n'ont pas l'esprit imprégné par l'idéologie désuète de la « vulgate marxiste ».

Nous pourrons enfin les réconcilier. Nous pourrons préparer les voies d'une majorité nouvelle pour le soutien d'une politique qui réponde à leurs aspirations et mette la France en mesure de relever les défis et de saisir les chances d'un monde nouveau.

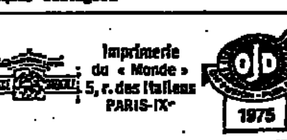
Ce jour viendra, j'en suis sûr. Il est plus proche qu'on ne le pense. Nous devons déjà nous y préparer.

Ainsi, après la désillusion, surgira l'espérance.

JEAN LECANUET.

(1) *L'Autre Solution* (page 71), peut être commandée au C.D.S., 205, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : nº 57437.

DANS L'OPPOSITION

LE DÉBAT SUR LES NATIONALISATIONS

M. Fabre : nous sommes allés aux limites de nos concessions

Dans une interview que *le Matin* publie dans son numéro du lundi 6 mars, M. Robert Fabre répond à une question relative aux propositions de la C.F.D.T. en matière de nationalisations, propositions que le P.C.F. et le P.S. ont jugé positives.

Le président du M.R.G. déclare notamment : « *Il s'agit de savoir si le programme commun de gouvernement, l'union de la gauche, sont le fait du seul P.S. ou du seul P.C. Il s'agit de savoir s'ils vont négocier entre eux un programme à mi-chemin de leurs thèses, en oubliant qu'il existe un troisième partenaire, le M.R.G. Nous ne signerons pas cette fois de programme commun de gouvernement que nous n'aurions pas négocié avec nos partenaires sur un pied d'égalité. Il n'est pas question de s'en tenir à une annexe, comme en 1972. Or notre position est bien connue. Elle repose sur l'équilibre nécessaire entre le secteur public et le secteur privé. Nos partenaires ont signé avec nous l'engagement de soutenir et de développer le secteur privé. Ils doivent se tenir à cet engagement et respecter ce contrat, s'ils ne veulent pas d'un nouveau 14 septembre.*

» ... Nous avons accompli un effort considérable en donnant, en 1972, notre soutien à un programme rédigé par les socialistes et les communistes. C'est à ce moment-là que nous sommes allés aux limites de nos concessions. Tout nouveau pas vers un système économique qui remettrait en question la liberté d'entreprendre et l'initiative privée est pour nous inacceptable. Il ne peut donc y avoir de compromis possible pour nous dans ce domaine. Il faut que nos partenaires le sachent. »

Au sujet du SMIC, M. Fabre déclare :

« *Nous avons toujours prôné, dès la mise en place d'un gouvernement de gauche, l'ouverture d'une table ronde aux responsables des syndicats, des entreprises et des pouvoirs publics. Non seulement pour fixer le montant du SMIC, qui inévitablement sera de l'ordre de 2 400 francs, mais aussi la grille des salaires, les améliorations à apporter aux conditions de travail et aux retraites.* Cette table ronde devra *prendre en même temps les mesures économiques nécessaires permettant aux entreprises petites et moyennes de faire face à ces augmentations de salaires.*

» Partisans de la décentralisation, nous proposons que des commissions d'application de ces mesures siègent dans les régions et départements pour examiner cas par cas la situation des entreprises qui pourraient rencontrer des difficultés. On ne peut lancer des mesures sociales sans garantir, pour une large part, la survie de l'économie et son expansion. »

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU P.C.F. : malhonnêteté politique

L'interview publiée par *le Matin* étant titrée : « Nous refuserons les nouvelles nationalisations », M. Georges Marchais a commenté en ces termes, lundi matin 6 mars au micro de R.T.L., les propos du président des radicaux de gauche :

« *Si Robert Fabre était honnête, ce qu'il devrait dire ce n'est pas « je ne veux plus de nouvelles » nationalisations », mais « je ne » veux plus des nationalisations » qui ont été décidées dans le » programme commun de 1972 ». C'est de la malhonnêteté politique.* »

M. Marchais a ajouté, à propos des dirigeants socialistes et radicaux de gauche : « *Ils n'ont pas voulu m'entendre, c'est pourquoi nous allons au premier tour sans accord. Si les électeurs nous donnent le poids et la force suffisante, la balance de l'union penchera du bon côté, et ils seront obligés de revenir la semaine prochaine à la table de négociation.* »

M. Pierre Mendès France : il faut choisir entre le respect du suffrage universel et une crise de régime

Dans une interview publiée par *le Nouvel Observateur*, M. Pierre Mendès France répond à M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, qui estime, comme M. Raymond Barre, que l'ancien président du conseil se trompe sur les conséquences sociales qu'entraînerait la victoire de la majorité (*le Monde* du 3 mars). Il déclare notamment : « *J'ai dit qu'on ne pouvait exclure l'hypothèse d'une victoire en sièges et non en voix de la majorité au second tour (...). Il y aurait dans ce cas un divorce entre la majorité parlementaire de droite et la majorité électorale de* gauche. *Dans ce cas, les conséquences, notamment psychologiques et sociales, seraient graves : c'est une évidence.*

« *Ce serait un défi, et même un affront fait au pays, que de lui imposer un gouvernement contre son gré. Cela justifierait les fameux slogans :* « Elections trahison ! » *et alimenterait la révolte des jeunes, comme de tous ceux qui espèrent un changement et un progrès par le vote. Ce serait une crise de régime. M. Christian Bonnet devrait être le premier à le savoir. Le ministre de l'intérieur déclare qu'il ferait respecter l'ordre républicain. Veut-il dire — et en ce cas je ne l'envie guère — que son métier consisterait alors à utiliser la force contre la majorité du pays ? Pour ma part, je n'ai jamais suggéré qu'on dût choisir entre la gauche et le chaos, mais j'ai dit et je répète qu'il faut choisir entre le respect du suffrage universel et une crise de régime. La légalité ne consiste pas à menacer de la force mais à se soumettre à la volonté populaire.* »

M. Mitterrand : je ne pense pas du tout que M. Giscard d'Estaing ait l'intention de trahir la Constitution

M. François Mitterrand, qui était samedi 4 mars le rédacteur en chef inattendu de R.T.L., a de nouveau évoqué le problème du fonctionnement des institutions dans l'éventualité d'une victoire électorale de l'opposition. Il a déclaré :

« *C'est le président qui désigne. Il pourra désigner les personnes qu'il voudra, à condition d'appliquer cette politique-là (N.D.L.R.):* la politiqu ed'un gouvernement de gauche). *Si le président de la République reste accroché sur cet usage, qui n'est pas consitutionnel, du secteur réservé, et veut, en somme, imposer ses décisions à celles du gouvernement, c'est-à-dire, en somme, si le président de la République voulait trahir la Constitution, on se trouverait dans une situation extrêmement difficile. Mais je ne supose pas du tout que M. Giscard d'Estaing ait cette intention, et il semble bien avoir adopté l'attitude qui convenait, dans son discours de Verdun-sur-le-Doubs, lorsqu'il a dit : la nouvelle politique sera appliquée.* »

Le premier secrétaire du P.S. a également indiqué que, en cas de victoire de la gauche le 19 mars, « *il faudra bien que les partis de gauche acceptent leurs responsabilités et se préparent à gouverner* », mais il a précisé une fois de plus :

« *Pas de discussions à perte de vue sur le programme dans les vingt-quatre heures précédant la clôture des inscriptions pour le second tour. Il faut être sérieux. Il sera temps après le 19 de mettre au point des textes souvent sérieux et compliqués.* »

⁂

Dans une interview que le journal *la Montagne* publie lundi 6 mars, M. Mitterrand déclare que, en cas de victoire de la gauche, « *la solidarité gouvernementale ne sera pas un vain mot* ». Il affirme d'autre part :

« *Si la victoire nous tournait le dos, si les dirigeants communistes ne comprenaient pas l'attente des travailleurs et de la majorité des Français, il va de soi que le parti socialiste continuerait son combat dans l'opposition, cependant que le parti communiste aurait à supporter les conséquences de la dramatique responsabilité historique qu'il aurait prise.* »

⁂

Au début d'une tournée à travers les principaels communes de sa circonscription, le député de la Nièvre a reproché, dimanche 5 mars, à M. Barre d'avoir « *organisé lui-même une campagne alarmiste sur le franc* ». Il a regretté que l'on n'ait pas accepté de débattre avec lui, au niveau national, des « *problèmes sérieux qui occupent la France* », et il a ajouté :

« *Chaque fois, on a répondu par des accusations et des sarcasmes. On peut nous reprocher de proposer beaucoup, mais eux, à droite, ils ne proposent rien. Leur seul argument, c'est de dire :* « Gardez-nous. » *Mais pour quoi faire ? Ils ajoutent :* « La même » chose. » *Ce n'est pas encourageant.* »

M. Marchais : le P.C.F. c'est le véritable changement

De notre correspondant

Lille. — C'est dans le hall de la Foire commerciale de Lille que M. Marchais a achevé, samedi 4 mars, sa tournée de meetings en province. Les fédérations du Nord et du Pas-de-Calais avaient organisé un rassemblement imposant : plusieurs centaines de cars avaient fait converger vers la capitale des Flandres les militants et sympathisants des deux départements. Ils étaient environ vingt mille pour écouter M. Marchais, qui a notamment déclaré : « *Pendant un temps, des travailleurs ont pensé :* « Mais pourquoi les » communistes critiquent-ils le » parti socialiste ? » *Aujourd'hui, ils se demandent :* « Mais » pourquoi le parti socialiste » refuse-t-il de répondre aux » gestes de bonne volonté du parti » communiste. *Et ils hésitent...*

» Réfléchissez : il ne suffit pas de dire : « La gauche, la gauche... » Il faut lever le couvercle et regarder ce qu'il y a dans la boite. Nous ne voulons pas que vous veniez nous dire dans quelques semaines, dans quelques mois : « Notre vie » n'a pas changé (...).

« *On n'imagine pas le parti communiste chercher à contenter le grand pauronat ni M. Giscard d'Estaing à s'arranger avec le système en place. Oui, de cela on peut être certain. Chaque voix qui se portera le 12 mars sur les candidats du P.C. pèsera dans un seul sens, celui du changement (...).*

» Mais, me diront certains, je ne suis pas d'accord avec tout ce que disent et ce que font les communistes ? Ecoutez, est-ce bien aujourd'hui la question ? Quand vous avez besoin d'être dépanné hésitez-vous à utiliser l'outil qu'on vous prête même s'il n'est pas exactement à votre main ? Evidemment non. Eh bien !, c'est le même problème qui se pose à gauche. Pour débloquer la situation, pour lui donner une issue positive, conforme à vos aspirations, utilisez cet outil que constitue, le 12 mars, le vote pour les candidats du parti communiste, parce que c'est le parti du véritable changement. »

L'O.C.I. (trotskiste) DEMANDE AU P.C. DE SE DÉSISTER

L'assemblée générale des délégués des « *comités pour le désistement* », animée par l'O.C.I (Organisation communiste internationaliste), s'est réunie samedi 4 mars à Paris. Ces comités mènent une campagne sur le thème suivant : « *Pour que M. Marchais, comme M. Mitterrand, prenne l'engagement de faire se désister les candidats de son parti en faveur des candidats ouvriers le mieux placés au second tour* ». A cette occasion, M. Charles Berg, membre du bureau national de l'O.C.I., a noté le « *changement de ton* » du P.C., et a estimé que l'action des comités « *peut arracher le désistement* ».

L.O.C.I., qui ne présente pas de candidats, plaide pour « *une majorité P.C.-P.S. à l'Assemblée nationale* ».

DES « CAGOULARDS » CORSES RÉVÈLENT...

(De notre correspondant.)

Ajaccio. — Notre confrère *Nice-Matin* relate, ce lundi 6 mars, dans son édition de la Corse, que deux hommes portant cagoule ont dénoncé, dimanche soir, « *la plus importante fraude électorale jamais vue en Corse* ». Selon leurs déclarations, six mille volets de vote par procuration au moins, seraient en circulation dans l'île, authentifiés par les cachets évidemment apocryphes de juges d'instance ou de commissaires de police de différentes villes du continent, Paris et Marseille en particulier.

Ces accusations ont été recueillies dans une carrière située dans la zone industrielle d'Ajaccio. Les interlocuteurs de notre confrère ont affirmé que « *la voie démocratique est bouchée en Corse et que le poids séculaire des clans entraîne une aliénation en profondeur* ». Ils déclarent dévoiler le scandale afin que la justice s'en saisisse. Selon eux, la présence sur les listes électorales d'électeurs « *fantômes* » ou absents permet que des complices utilisent de pseudo-déclarations, faussant par là même les résultats du scrutin.

Le vote par procuration a été substitué, dans toute la France, en 1976, au vote par correspondance, qui avait suscité les errements et les contestations que l'on sait.

Le vote des Français de l'étranger

RADIATIONS A MONTPELLIER ET A TROYES

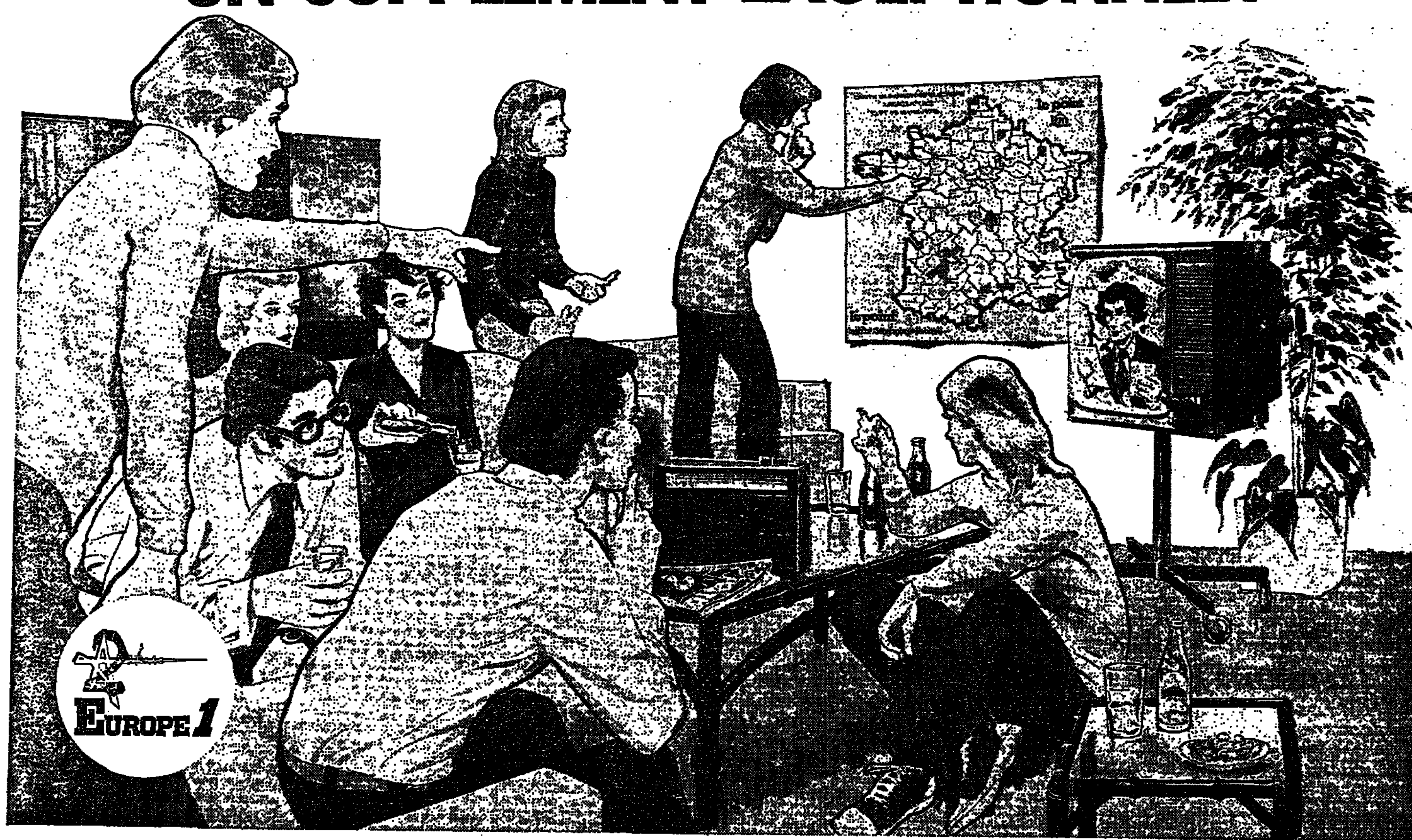
Le tribunal d'instance de Montpellier a prononcé vendredi 4 mars la radiation de vingt-cinq électeurs résidant en Côte-d'Ivoire qui s'étaient fait inscrire sur les listes électorales de la 1re circonscription de l'Hérault. En revanche mille mille cent cinquante-cinq autres demandes d'inscriptions contestées ont été validées. A Troyes, nous signale notre correspondant, un autre jugement prononce la radiation de quarante et une des cent cinquante-cinq autres cinscriptions de Français de l'étranger qui étaient contestées dans les trois circonscriptions de l'Aube.

Une vingtaine de ces radiations sont motivées par l'absence de date d'établissement, ce qui ne permettait pas de garantir qu'elles avaient été effectuées dans les délais légaux. Une demande comportait une erreur de date de naissance et les autres concernaient des électeurs que les *ceelles du gouvernement, c'est-à-* convocations du tribunal n'ont pu atteindre.

● *Le décret général d'application de la loi du 2 janvier 1978* relative à l'indemnisation des rapatriés a été publié, dimanche 5 mars, au *Journal officiel*.

CETTE SEMAINE DANS LE POINT

UN SUPPLÉMENT EXCEPTIONNEL :



LA CARTE COULEUR GRAND FORMAT DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Le Point vous offre, en supplément gratuit, dans son numéro de cette semaine la carte qu'utiliseront Antenne 2 et Europe 1 pour présenter et illustrer les résultats des élections des 12 et 19 mars prochains.

Cette carte exclusive, spécialement créée par l'Institut Géographique National (IGN) est une double carte grand format recto-verso (75 × 55) : d'un côté, la carte des 473 circonscriptions aux couleurs des partis des députés sortants, de l'autre la carte des circonscriptions à compléter au fur et à mesure de l'annonce des résultats.

Grâce à cette double carte Le Point-IGN, vous pourrez suivre, minute par minute, les résultats présentés par Antenne 2 et Europe 1 qui utiliseront la même double carte et la compléteront avec vous, circonscription par circonscription.

Document indispensable, la carte que vous trouverez dans Le Point de cette semaine vous permettra de situer plus vite que les autres les points chauds de la bataille électorale et de comprendre mieux que les autres la progression des résultats.

Édition unique, la carte Le Point-IGN est un document à conserver par tous ceux qui s'intéressent aux élections.

le point

Ce numéro spécial du Point est en vente chez votre marchand de journaux.

La préparation des élections législatives

POLITIQUE

EN CAMPAGNE DANS LA CAPITALE

Mme Kahn dans le XVIIe arrondissement

Dans le désert culturel

C'est une femme de quarante-huit ans qui représente le P.S. dans la 24e circonscription : Mme Colette Kahn. Une commerçante toute simple. Installée dans le XVIIe arrondissement depuis neuf ans, elle y tient un pressing qui, semble-t-il, marche bien. Elle est aussi mère de famille. Son mari travaille (il est cadre) et ses enfants également. Elle est enfin, depuis 1974, militante socialiste. Motivée par le *« spectre de l'injustice »*, elle a tardé à s'inscrire, refusant *« la vieille S.F.I.O. et le P.C. stalinien »*. Elle se reconnaît d'autant mieux dans le nouveau P.S. qu'elle n'a eu, *« en tant que femme »*, aucune difficulté. *« Au contraire,* dit-elle, *on m'a toujours proposé des responsabilités. »*

Issue d'une famille de commerçants catholiques, elle-même élève de l'enseignement privé, elle est devenue un farouche défenseur de l'enseignement laïc car elle juge que *« l'école confessionnelle est en fait une école de classe »*.

L'injustice qu'elle a observée, jeune, dans l'enseignement, elle la dénonce aujourd'hui dans ces H.L.M. qui abritent, tant bien que mal, et plutôt mal que bien car elles sont situées en bordure du boulevard *périphérique*, quelque douze mille personnes. Construites après la guerre, elles n'ont été dotées d'aucun équipement, d'aucun aménagement susceptible d'améliorer la vie de leurs habitants. *« Il n'y a rien pour les jeunes, sauf les bistrots de la porte de Clichy ou de la porte de Saint-Ouen ! »*, dit-elle, indignée.

L'expression de *« désert culturel »* n'est d'ailleurs pas trop forte dans ce secteur où les seuls cinémas sont ceux de la place Clichy.

Mais il n'y a pas que des H.L.M. La circonscription est en effet sociologiquement équilibrée. Entre la frange bourgeoise sise au sud de l'avenue de Clichy et les couches populaires, le long du périphérique, s'étage une gradation de niveaux sociaux. Pour convaincre cette population, Mme Kahn s'est efforcée de compenser le manque de moyens de la section socialiste par une campagne militante. Non par le porte à porte, rendu difficile par les craintes des gens âgés notamment, mais par des réunions privées, organisées dans chaque immeuble, et par une campagne active dans la rue. Une campagne qui lui a également fait prendre conscience de l'inquiétude grandissante des *« indigènes »* face à une forte population immigrée. Aussi craint-elle que l'extrême droite ne marque des points. Mais elle garde confiance : l'inquiétude qu'elle a cru percevoir chez le député sortant R.P.R. et la discrétion du P.C. sont pour elle autant d'heureux présages.

J.-M. C.

M. MITTERRAND DANS LE XIe ARRONDISSEMENT

La victoire en marchant

Depuis la rue de la Folie-Méricourt jusqu'à la rue Timbaud, en passant par les rues Oberkampf et Saint-Maur, M. François Mitterrand a achevé, samedi 4 mars, entre 18 heures et 19 h. 30, sa campagne de soutien aux candidats socialistes de la capitale.

Après avoir parcouru treize circonscriptions, choisies parce qu'elles peuvent, au soir du 12 mars, symboliser le renouveau socialiste dans Paris, le premier secrétaire du P.S. est venu soutenir M. Georges Sarre, candidat dans le XIe arrondissement (9e circonscription). Selon un scénario désormais classique, M. Mitterrand arrive en voiture à la permanence du candidat. Puis il parcourt les rues en sa compagnie, entouré d'une foule de plus en plus compacte. Au point qu'il est impossible pour les automobilistes de circuler et pour les piétons d'approcher. « Aérez, aérez ! » *tel est le leitmotiv d'un service d'ordre sévère et attentif. Dans ces conditions, la seule façon de serrer les mains de MM. Mitterrand et Sarre est de remonter la rue à contre-courant. Impossible alors d'éviter la rencontre.*

Ils ont été nombreux à pouvoir ainsi parler quelques instants avec le chef de file des socialistes. Echanges toujours courtois, qui sont, le plus souvent, autant d'encouragements à l'adresse des deux hommes.

Militants, sympathisants et photographes se sont ensuite retrouvés sous un préau d'école. L'occasion pour M. Mitterrand de dire qu'il est là « pour témoigner de la solidarité du parti tout entier », *avant de prodigue, les derniers conseils.* « Il faut que le premier tour nous permette d'être vainqueur au second ! Alors nous aurons réussi à restituer le socialisme à la France. Pour cela, il ne faut laisser aucune place inoccupée. Il faut que tous soient mobilisés. »

Pour autant, le premier secrétaire ne se laisse pas emporter par son élan oratoire : à M. Sarre, qui prévoit « 8 millions de voix au premier tour », *il répond :* « Je suis plus modeste, je dis 7 millions, mais je ne refuserais pas les 8 millions. » *Il conclut :* « Dès le lendemain du premier tour, signons un appel commun, et, au deuxième tour, c'est la victoire avec une majorité commune, sur un programme commun, pour un gouvernement commun ! »

J.-M. C.

● RECTIFICATIF. Le vote des moins de vingt et un ans. — Une erreur s'est glissée dans l'encadré intitulé « Une influence décisive » publié avec notre deuxième article sur « Les jeunes et le tumulte électoral ». Il fallait lire : « *(...) La gauche disposera le 19 mars, grâce aux nouveaux électeurs, d'une avance de 592 000 voix sur la majorité, soit un peu plus de 1 000 suffrages en moyenne par circonscription* » (et non « *10 000 suffrages* » par circonscription, comme nous l'avons écrit par erreur).

SORTIE DIFFÉRÉE POUR LE FILM « LA FRANCE DE GISCARD »

Le réalisateur se plaint d'une « censure subtile »

Le film intitulé : *La France de Giscard*, et réalisé par M. Dimitri Kollatos, ne sortira pas dans les salles pendant la période électorale. Dans une lettre qu'il nous a adressée, M. Dimitri Kollatos précise qu'il avait décidé que la sortie du film aurait lieu le 8 mars mais que, n'ayant pu obtenir à temps le visa de la commission de contrôle, la diffusion avait dû en être différée. Rappelant que ses deux précédents longs métrages (*la Mort d'Alexandre* et *les Oliviers*) ont respectivement été interdits en Grèce pendant huit ans et quinze ans, M. Kollatos nous écrit notamment : « *Après le passage du film à la censure le 20 février, je sais maintenant qu'en France ce n'est pas comme en Grèce. Ici, la censure est plus subtile.* »

Pour M. Pierre Soudé, président de la commission de contrôle, la procédure suivie pour *la France de Giscard* a été parfaitement rigoureuse et normale. En raison de l'afflux des nouveautés, il faut, selon M. Soudé, entre quinze jours et trois semaines avant qu'un film adressé à la commission de contrôle soit examiné par elle. Il nous a été également précisé qu'à la demande d'une première sous-commission, il avait été jugé utile de présenter *la France de Giscard* à la commission plénière en raison d'une scène de violence particulièrement pénible. Ce second « visionnage » aura lieu mardi 7 mars dans la soirée.

BIBLIOGRAPHIE

« DEMAIN ON RASE GRATIS » d'André Halimi

La campagne électorale, dit-on, lasse les citoyens. Et pourtant, quelle mine de gags ! Pour s'en convaincre, il suffit de se reporter à l'ouvrage d'André Halimi, *Demain on rase gratis*, qui explore vingt-cinq années de promesses électorales, de 1946 à 1973. Son livre est la version littéraire d'un film de montage (voir ci-dessus). Il n'épargne personne, ni les grands de la politique ni les candidats plus obscurs. Au fil de huit consultations législatives et de quatre élections présidentielles, l'auteur s'est attaché à épingler les lapalissades et les promesses démagogiques.

On trouve dans son recueil non seulement des formules qui, *a posteriori*, doivent faire rougir de honte leurs auteurs mais aussi des slogans ou des comparaisons qui, bien qu'excessives, ont su conserver une force polémique. Si le lecteur sourit en relisant ces propos de M. Tixier-Vignancour, en 1965 : « *M. Mitterrand, candidat de l'extrême gauche ; de Gaulle, candidat de l'extrême calamité ; M. Lecanuet, candidat de l'extrême-onction* », il n'éprouve pas alors le sentiment de gêne qui le prend quand il redécouvre cette affirmation étonnante de M. Jacques Soustelle, en 1955 : « *De Gaulle est gâteux, il ne sait plus ce qu'il dit* ». — T. P.

★ *Demain, on rase gratis*, d'André Halimi, Edit. Albin Michel, 191 p.

M. Lebrun dans le XVIIIe arrondissement

Cent fleurs à la Goutte-d'Or

O.S. à quatorze ans, issu d'une famille ouvrière, M. Claude Lebrun se souvient qu'il a *« toujours éprouvé un mouvement de recul à l'égard du P.C.F. »*. Sa première activité politique, c'est, vers le milieu des années 60, l'appartenance à une troupe de théâtre d'amateurs qui présente des spectacles illustrant la guerre du Vietnam et, déjà, la lutte des Palestiniens contre l'Etat d'Israël. En 1967, il sympathise avec le parti communiste marxiste-léniniste de France (P.C.M.L.F.), dont il devient, l'année suivante, un partisan fidèle.

Disposer d'une tribune

« Le mouvement de mai-juin 1968 m'a conforté dans une voie révolutionnaire », dit M. Lebrun. Le maoïsme de la rue d'Ulm tente d'essaimer dans les usines ; M. Lebrun, lui, y est depuis toujours. Mais pour le courant auquel il appartient, il n'est plus question de rester en marge des organisations traditionnelles. En 1971, il s'inscrit à la section C.G.T de son entreprise, la Savoisienne-Alsthom, à Saint-Ouen. Ce seront trois années de lutte sous l'œil méfiant des *« bureaucrates »* cégétistes, jusqu'à ce que, en janvier 1974, M Lebrun distribue un tract du P.C.M L.F. dénonçant le *« contenu bourgeois »* du programme commun. Il est aussitôt exclu de la C.G.T., *« au moment même,* dit-il, *où la direction d'Alsthom décidait de me licencier sous prétexte d'absence à mon poste de travail »*.

Aujourd'hui, âgé de trente-deux ans, rédacteur en chef de *l'Humanité rouge*, M. Lebrun est, dans la 29e circonscription de Paris (XVIIIe arrondissement), le candidat de l'Union ouvrière et paysanne pour la démocratie prolétarienne (U.O.P.D.P.), formée par le P.C.M.L.F. et le parti communiste révolutionnaire (marxiste-léniniste) — P.C.R. (M.-L.). *« Soixante pour cent de nos candidats sont des ouvriers d'industrie,* souligne-t-il. *C'est plus que n'en présente le P.C.F. »* L'U.O.P.D.P ne se désistera pas, au second tour, pour les partis de gauche. Son mot d'ordre : *« Ni bourgeoisie de droite ni bourgeoisie de gauche »* ; et, pour le P.S et le P.C. : *« Ni social-démocratie ni capitalisme bureaucratique d'Etat »*.

Pour les maoïstes, se présenter aux élections permet de disposer d'une tribune afin de préparer l'après-mars. Au cours de la réunion hebdomadaire du comité local de la 27e circonscription, une vingtaine de personnes, jeunes pour la plupart, cherchent les moyens de prendre en charge les revendications qui se manifestent dans le quartier : celles des travailleurs de Calberson ou des P.T.T., celles des chômeurs, celles des femmes, celles des immigrés, surtout, qui sont nombreux autour de la rue de la Goutte-d'Or. *« Le problème,* dit Annette, *c'est d'engager des luttes qui puissent aboutir. Sur le logement, par exemple, il semble difficile d'obtenir quelque chose en ce moment. Mais contre la répression raciste, les ratonnades, les rafles, on peut marquer des points. »* Pour Fabien, un jeune chômeur qui, depuis un an, *« travaille* (milite) *sur la Goutte-d'Or »*, il faut avant tout organiser la lutte contre le chômage. Onze mille chômeurs sur deux cent cinquante mille habitants : le XVIIIe arrondissement détient un triste record.

Une force autonome

Coordonner, dans la pratique et dans la théorie, les « luttes sectorielles » contre l'ordre régnant, c'est, depuis dix ans, la quadrature du cercle de l'extrême gauche. Les quatre courants qui s'affirment dans cette campagne présentent des candidats, dans la 27e circonscription, contre M Louis Baillot (P.C.), député sortant. Pour le socialisme, le pouvoir aux travailleurs regroupe la L.C.R. (trotskiste) et les organisations qui en sont partiellement issues à la suite de scissions, l'O.C.T. et les C.C.A. ; le P.S.U. et des mouvements écologistes et féministes ont formé le Front autogestionnaire ; enfin, l'U.O.P.D.P. réunit les deux principales formations maoïstes, tandis que Lutte ouvrière (trotskiste) fait cavalier seul.

« Ce qui nous distingue des autres, dit M. Lebrun, *c'est que nous voulons construire une force autonome par rapport aux partis de gauche. » « Pour nous,* ajoute un responsable du comité d'initiative national de l'U.O.P.D.P., *il ne s'agit pas de « déborder » le P.S. et le P.C.F., mais de leur disputer l'hégémonie sur une classe ouvrière dont ils sont, l'un comme l'autre, incapables de défendre les intérêts. »* — P. J.

PARIS — La recherche des « rééquilibrages » :

« Le Monde » publie ci-dessous l'analyse de la situation électorale des six derniers arrondissements de la capitale, du XVe au XXe, ou, pour être plus précis, de la 17e à la 31e circonscription législative. La première partie de cette étude est parue dans le numéro daté 4 mars et la seconde dans celui daté 5-6 mars.

17e CIRCONSCRIPTION : XVe arrondissement (Saint-Lambert)

MM. Jacques Marette (R.P.R.) dép. sort. ; Jean-Charles de Vincenti (C.D.S., U.D.F.) ; Roger Gauvrit (P.C.) ; Alain Hubert (P.S.) ; Gabriel Berbin (U.F.B.S.) ; Mme Bénédicte Rolland du Roscoät (F.N.) ; M. Marc Cibard (C.E. 78) ; Mmes Madeleine Lacroix (L.O.) ; Christine Carlier (Front aut.) ; Odette Poncet (P.S.P.T.) ; Simone Dar (Choisir) ; MM. Christian Le Scornec (P.F.N.) ; Serge de Beketch (F.N.) ; Frédéric Firetto (R.U.C.).

M. Jacques Marette, cinquante-cinq ans, ancien ministre, ancien sénateur de Paris, est le député de la 17e circonscription depuis 1962. Il a été confortablement réélu en 1973 et siège au Conseil de Paris. Aucun de ses adversaires ne paraît en mesure de le faire trébucher, tant ce secteur paraît solidement tenu par la majorité malgré la présence d'un candidat de l'U.D.F., M. Jean-Charles de Vincenti, chargé de mission auprès de M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat au logement, membre du comité directeur et du bureau politique du C.D.S.

A gauche, M. Roger Gauvrit, ancien ouvrier, âgé de trente et un ans, défend les couleurs du P.C., M. Alain Hubert, trente-cinq ans, chargé d'études urbaines, représente un P.S. qui ambitionne de progresser et de devancer le P.C. (en 1973, le candidat communiste avait 150 voix d'avance pour 41 825 suffrages exprimés).

18e CIRCONSCRIPTION : XVe arrondissement (Necker, Grenelle)

Mmes Nicole de Hauteclocque (R.P.R.) dép. sort. ; Nicole Borvo (P.C.) ; MM. Alain Sausse (P.S.) ; Bernard Mollet (P.E.) ; Claude Fenu (L.O.) ; Francis Raffenel (C.D.S., U.D.F.) ; Mme Madeleine Echter (Choisir) ; M. Jean-Claude Jacquard (P.F.N.) ; Mmes Laure Schneiter (C.E. 78) ; Catherine Bloch-Michel (P.S.P.T.) ; MM. Georges Lesimon (U.N.M.P.) ; Jacques Bordier (R.U.C.).

La dix-huitième circonscription est également une zone de bonne implantation gaulliste. Située au nord du quinzième arrondissement elle comporte deux secteurs de rénovation en cours d'édification. Mme Nicole de Hauteclocque (R.P.R.) en est la représentante sur le plan municipal depuis 1947, sur le plan législatif depuis 1962, après avoir été battue, de justesse, par le docteur Jean Debray en 1958.

Ancien président du Conseil de Paris, Mme de Hauteclocque est, depuis l'élection d'un maire de la capitale, adjoint chargé de la sécurité. Elle retrouve, pour ce scrutin, l'un de ses adversaires de 1973, M. Francis Raffenel, assureur-conseil. Candidat réformateur, celui-ci avait obtenu 20,3 % des voix au premier tour et 16,7 % le dimanche suivant. Il est aujourd'hui le « candidat du bon choix » investi par l'U.D.F. Mais, tout comme Mme Françoise Giroud lors des élections municipales, il a peu de chance de devancer Mme de Hauteclocque. Tout au plus espère-t-il pouvoir se maintenir au second tour, à la condition que la gauche ne puisse franchir le seuil des 12,5 % des suffrages inscrits.

Le candidat socialiste paraît cependant bien placé pour franchir ce cap. M. Alain Sausse, cadre de banque, âgé de quarante et un ans, devrait, en effet, permettre au P.S. de poursuivre sa progression. Mme Nicole Borvo, trente-deux ans, attachée d'administration, est la candidate du P.C.

19e CIRCONSCRIPTION : XVe arrondissement (Javel, Grenelle)

MM. Claude Roux (R.P.R.) ; Alain Destrem (P.R., U.D.F.) ; Henri Derrien (P.C.) ; André-Marie Rocque (P.S.) ; Jean-Paul Amiot (U.F.B.S.) ; Mmes Martine Bernard (C.E. 78) ; Jacqueline Boutin (P.S.P.T.) ; M. Didier Lombard (L.O.) ; Mme Marie-Françoise Pirot (Front aut.) ; Mme Taïeb, dite Gisèle Halimi (Choisir) ; M. René Landes (F.N.) ; Mme Hélène Desvaux (P.F.N.) ; MM. Manuel Euremond-Bac (C.N.I.P.) ; René Carlo (R.U.C.).

La 19e circonscription, située à l'ouest du quinzième arrondissement entre les ponts de Grenelle et de Bir-Hakeim, comporte le secteur du « Front de Seine » qui est en cours d'achèvement. Elle reflète assez bien la nouvelle sociologie des zones rénovées de la capitale : la part des cadres supérieurs y atteint un taux proche de celui qui est observé dans les bastions conservateurs du septième ou du seizième arrondissement, les cadres moyens et les employés composant le reste d'une population plus jeune. Ces transformations sont le titre de gloire du seul député que la circonscription ait connu depuis 1958 : M. Claude Roux (R.P.R.).

Souvent absent (ses fonctions de secrétaire de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale le conduisent à de fréquents voyages), M. Roux, qui se flatte de représenter une « zone pilote », paraît être à l'abri de toute surprise, malgré la présence de M. Alain Destrem (P.R.), candidat des formations non-gaullistes, et même si la gauche continue de progresser.

Celle-ci devrait être représentée au second tour par le candidat socialiste, M. André-Marie Rocque, quarante-deux ans, trésorier de la fédération de Paris du P.S. M. Henri Derrien, ancien conseiller du treizième arrondissement, est de nouveau le candidat du P.C. (il avait obtenu 41,7 % des voix au second tour de 1973).

Ce secteur qui compte une forte majorité de femmes a été choisi par Mme Gisèle Halimi pour présenter sa candidature. Elle sera concurrencée par Mmes Boutin, membre de la L.C.R., et Bernard, membre du P.S.U., toutes deux militantes pour les droits des femmes.

20e CIRCONSCRIPTION : XVIe arrondissement (Auteuil, Muette)

MM. Jean Frézal (R.P.R.) ; Georges Mesmin (C.D.S.) député sortant ; Claude Pigement (P.S.) ; Mme Isabelle de La Seiglière (Choisir) ; MM. Jacques Blaisse (P.C.) ; Michel Lautrou (L.O.) ; François de Mareschal de Luciane (libéral) ; Alain Renault (F.N.) ; Philippe Galy (M.D.) ; Mme Michèle Lhermitte (P.E.) ; MM. Jean-Claude Duplan (R.U.C.) ; Bernard Rouyer (P.F.N.) ; Guillaume Arnaud (C.N.I.P.) ; Bernard Bresteau (ss étiq.).

La 20e circonscription est celle des « beaux quartiers », l'une des citadelles inexpugnables de la majorité, et pour cause : les catégories les plus favorisées de la population prédominent, ainsi que les personnels de service (souvent étrangers) qui leur sont associés. Ce secteur, qui couvre la partie sud du XVIe arrondissement, est donc traditionnellement un champ clos où s'affrontent, en toute impunité, les grands courants conservateurs.

C'est ainsi que M. Georges Mesmin, élu en 1973 avec 52,2 % des voix contre 47,8 % à son adversaire gaulliste d'alors M. Michel Habib-Deloncle, trouve sur son chemin M. Jean Frézal (R.P.R.). Celui-ci fait équipe avec M. Guy Wallier, ancien vice-président de la fédération R.I. de Paris, qui se prévaut de son appartenance au P.R. Les instances nationales et locales de la formation que dirige M. Jean-Pierre Soisson affirment pourtant leur entier soutien à M. Mesmin, qui a reçu l'investiture de l'U.D.F. L'âpreté de la bataille et la présence de quelque 8 400 nouveaux inscrits rendent incertaine l'issue de ce combat équilibré. Lors des élections municipales de 1977, M. Frézal, professeur de médecine, soutenu par un comité regroupant d'illustres personnalités gaullistes, avait inquiété la liste de M. Mesmin. Ce dernier bénéficie, en revanche, de la bonne implantation que lui vaut, notamment, l'exercice de son mandat municipal.

Dans une telle circonscription, la gauche présente notamment, autour de la porte de Saint-Cloud ou dans les petites rues d'Auteuil, ne peut que compter ses voix. M. Claude Pigement, médecin, âgé de trente-deux ans, comptabilisera les progrès du P.S., sans réel espoir de participer au second tour. Le P.C. est représenté par M. Jacques Blaisse, cinquante et un ans, cadre supérieur à l'E.D.F.

Enfin, les écologistes (avec Mme Lhermitte) peuvent obtenir un bon score, comme dans la plupart des quartiers « bourgeois ».

21e CIRCONSCRIPTION : XVIe arrondissement (Chaillot, porte Dauphine, Muette)

MM. Alain Griotteray (P.R.), Gilbert Gantier (P.R.) ; Mme Nadine Olszer (Choisir) ; MM. Henri Le Men (P.C.), Michel Lironcourt (L.O.), Jacques Isorni (ss étiq.), Bertrand Schneider (Mod. maj.), Patrice Bazille (P.F.N.), Maurice Lempereur (M.R.G.), Luc Chastaing (C.E. 78), Pierre Pecastaing (F.N.) ; Mme Chantal Malaud (CNIP) ; MM. Benoît de Goloubinow (CNIP), Roland Muraz (Donner la parole aux Français) ; Mme Odile Bousquet (U.N.M.P.) ; MM. Dominique Pagnoux (U.D. Ve), Claude Galinier (RUC), René Hendry (ss étiq.).

Malgré un chiffre record de candidatures (dix-huit !) le siège de député de la 21e circonscription devrait se jouer entre deux candidats appartenant à la même formation : le député sortant M. Gilbert Gantier et le maire de Charenton, M. Alain Griotteray. Toutefois, la règle des 12,5 % aidant, cet afflux de candidatures peut provoquer des surprises.

Pour l'heure, entre les proclamations des uns et les démentis des autres, la situation paraît quelque peu embrouillée. M. Gantier mène une campagne énergique et dénonce *« l'injustice dont il est l'objet »*. Conseiller de la capitale depuis 1971, suppléant du général Paul Stehlin en 1968 et en mars 1973, il est devenu député à la mort de celui-ci en 1975. Mais il a rapidement quitté sa formation d'origine, le C.D.S., pour les républicains indépendants. Ce faisant, peut-être songeait-il au scrutin de 1978. Toujours est-il que M. Alain Griotteray, qui est, au P.R., délégué national chargé des élections, a décidé de se présenter dans cette circonscription où M. Giscard d'Estaing a obtenu 79,3 % des suffrages. M. Griotteray est assuré du soutien des deux autres formations de la majorité, le R.P.R., qui lui a délégué un suppléant, M. Géraud Lasfargues, et le C.D.S. Au sein de la formation de M. Jean Lecanuet, cette désignation a suscité quelques mécontentements, qui ont abouti à la candidature de M. Bertrand Schneider, qui se réclame du soutien à l'action du président de la République. De son côté, le professeur Lépine, conseiller de Paris (C.D.S.), apporte son soutien à M. Gantier.

Quant au CNIP, il est mécontent du sort que les autres formations de la majorité ont réservé à ses ambitions parisiennes. Aussi M. Raymond Bourgine, sénateur, président du CNIP de Paris, a-t-il fait savoir que son mouvement *« n'ayant pas eu les candidats qu'il aurait dû avoir, laisse aux électeurs du XVIe arrondissement leur entière liberté d'appréciation »*. M. Bourgine, répondant à M. Gilbert Gantier, a précisé que le CNIP observe une stricte neutralité, qu'il ne soutient personne, *« ni M. Griotteray ni Mme Chantal Malaud »*, et qu'il ne maintient aucun candidat, bien que cette dernière, qui est la femme de M. Philippe Malaud, ancien ministre, et un autre candidat, M. de Goloubinow, se réclament également du CNIP.

Enfin il convient de noter parmi les candidatures isolées celle de Me Jacques Isorni. L'ancien avocat du maréchal Pétain affirme : *« Ma voix s'élèvera contre toutes les injustices. Je puis donc accepter les suffrages de ceux qui ne partagent pas mes idées. »*

Dans ce contexte confus, les voix de gauche peuvent jouer un rôle non négligeable au second tour. Pour le premier tour, elles se répartiront entre MM. Maurice Lempereur, candidat du M.R.G. soutenu par le P.S., et Henri Le Men, syndicaliste, membre du P.C.

Quant au candidat « vert », M. Luc Chastaing, il peut nourrir l'espoir de bien figurer dans cette compétition difficile. L'issue du scrutin est, en effet, incertaine et dépendra également du vote des électeurs de confession israélite qui étaient acquis au général Stehlin.

22e CIRCONSCRIPTION : XVIIe arrondissement (Ternes, Plaine-Monceau)

MM. Maurice Druon (R.P.R.), Henri Estingoy (P.R., U.D.F.) ; Mme Jacqueline Lapou-Méroulie (P.C.) ; MM. Pierre Lo Méo (F.N.), Jean-Paul Bois (P.E., Front aut.), Patrick Chaponnais (P.F.N.) ; Mme Catherine Gueral (L.O.) ; MM. Jean-Luc Gonneau (P.S.), Christian Marquant (CNIP), José Guillemain (C.E. 78) ; Mme Maria Etienure (RUC) ; M. Thierry Chuck (U.N.M.P.).

Située au sud du XVIIe arrondissement, la 22e circonscription, vaste quartier résidentiel, était le fief de Bernard Lafay, décédé pendant la campagne pour les élections municipales de mars 1977. Son fils, M. Philippe Lafay, élu conseiller municipal, est le suppléant du candidat R.P.R., M. Maurice Druon, de l'Académie française. Mais l'ancien ministre de la culture doit affronter un candidat qui ne manque pas d'atouts : M. Henri Estingoy (P.R.) soutenu par les autres formations de la majorité. Directeur de l'Institut national de la consommation, jusqu'à ces derniers jours, il compte mobiliser l'ensemble de l'électorat centriste et libéral, dans un secteur où le réformateur avait obtenu, au premier tour de scrutin de 1973, 26,4 % des voix, et où quelque six mille nouveaux électeurs se sont inscrits depuis 1977.

Ce renouvellement fonde les espoirs du candidat socialiste, M. Jean-Luc Gonneau. Agé de trente-deux ans, ingénieur-conseil, il espère être le premier candidat de la gauche à participer au second tour. Quant au P.C., qui a recueilli 6,71 % des voix en 1973, il fait confiance à Mme Jacqueline Lapouméroulie, âgée de trente-deux ans.

Les problèmes posées par les opérations d'urbanisme prévues à partir de la porte Maillot (« Périphériqueville ») sont un argument de poids pour les écologistes, divisés entre le collectif Ecologie 78, représenté par M. Guillemain, président du comité Sauvez Paris, et le groupe Paris-Ecologie, allié au Front autogestionnaire, favorable à la gauche, qui présente M. Jean-Paul Bois.

23e CIRCONSCRIPTION : XVIIe arrondissement (Plaine-Monceau, Batignolles)

MM. Jean de Préaumont (R.P.R.), dép. sort. ; Jean-Louis Faure (P.C.) ; Mmes Myriam Baeckeroot (F.N.) ; Marie-Reine Forest (P.E., Front aut.) ; M. Christian Lecat (L.O.) ; Mme Chantal Perez (P.S.) ; MM. Francis Martin (M.D.) ; Paul Garson (C.D.S., U.D.F.) ; Jack Marchal (P.F.N.) ; Parreaux (U.N.M.P.) ; Philippe Destombes (C.E. 78) ; Henri Herscovici (RUC).

Dans la 23e circonscription, où M. Giscard d'Estaing a recueilli 68 % des suffrages, M. de Préaumont paraît en mesure de retrouver son siège. Elu depuis 1962, conseiller municipal, cet avocat, à qui l'on confie volontiers des tâches d'organisateur, affronte à chaque consultation depuis 1967 un autre avocat, M. Paul Garson. Ce dernier avait d'ailleurs frôlé la victoire de quelque 600 voix (sur 26 412 suffrages exprimés) sous l'étiquette réformateur. Il se présente cette fois dans le même camp que M. de Préaumont : il représente l'U.D.F. Mais ce changement de cap ne signifie pas nécessairement, en termes électoraux, progression. Il est possible qu'une partie de l'électorat centriste traditionnel, déçue, préfère nourrir le courant socialiste, permettant ainsi à Mme Chantal Perez (une infirmière âgée seulement de vingt-six ans) d'affronter le candidat gaulliste au second tour. Sans espoir de victoire pour Mme Perez, certes, car la gauche reste minoritaire dans ce secteur où les voix communistes ne peuvent constituer qu'un faible appoint, malgré le dynamisme de M. Jean-Louis Faure, ouvrier typographe, âgé de trente et un ans.

Quant aux écologistes, s'ils n'étaient pas divisés entre écologistes indépendants (Mme Forest) et écologistes favorables à la gauche (M. Destombes), peut-être auraient-ils pu approcher les résultats du P.C.

24e CIRCONSCRIPTION : XVIIe arrondissement (Batignolles, Epinettes)

Mme Hélène Missoffe (R.P.R.), secrétaire d'Etat aux affaires sociales ; M. Louis Régulier (P.C.) ; Mme Colette Kahn (P.S.) ; MM. Serge Balassi (U.F.B.S.), Pierre Brangeron (F.N.), Jacques Sémelin (P.E., Front aut.), Serge Barthélémy (L.O.), Patrick Simonnet (C.E. 78), Etienne Tarride (F.R.P.) ; Mme Ani Leroy (chrétiens) ; MM. Michel Daran (P.S.D.), Philippe Courtinel (P.F.N.), André Macahle (RUC), Jean-Louis Chossart (U.N.M.P.).

A l'inverse des deux autres circonscriptions du XVIIe arrondissement, la 24e circonscription est sociologiquement équilibrée. Constituée pour l'essentiel par le quartier des Epinettes, sa population s'est renouvelée et a conservé des couches modestes. L'écart qui sépare la majorité de la gauche n'a cessé de s'amenuiser au point que ce secteur figure parmi ceux où l'opposition peut inquiéter la majorité.

Suppléante de son mari, député depuis 1958 qui avait été réélu en 1973 avec 55 % des voix, Mme Hélène Missoffe est devenue à son tour député en 1974, quand M. François Missoffe a été envoyé en mission à l'étranger. Elle est devenue secrétaire d'Etat à la santé le 1er avril 1977.

Représentante unique de la majorité, elle peut être inquiétée par Mme Colette Khan, candidate socialiste, qui espère devancer le représentant du P.C., M. Louis Régulier. Celui-ci avait, en 1973, devancé le candidat socialiste de 840 voix pour 27 615 suffrages exprimés. Aussi a-t-il le ferme espoir de disputer le second tour.

Quant aux écologistes, ils sont, là aussi, divisés, entre M. Patrick Simonnet, pour le collectif Ecologie 78 et M. Jacques Sémelin, membre de la coordination nationale du MAN (mouvement pour une alternative non violente) qui est une des composantes du Front autogestionnaire) ; il a le soutien de Paris-Ecologie.

25e CIRCONSCRIPTION : XVIIIe arrondissement (Grandes-Carrières)

MM. Roger Chinaud (P.R., U.D.F.), Jean Gajer (P.C.), Jean Renahy (U.O.P.D.P.), Jean Duplessy (F.N.), Pascal Demangeot (L.O.), Daniel Czaleczynski (P.S.P.T), Claude Estier (P.S.), Lucien Roussel P.F.N.), Jacques Cheminade (P.O.E.), Bernard Candide (F.R.P.), Yvon Cohen (U.N.M.P.), Henri Fabre-Luce (C.E. 78), Jacques Mattera (RUC) ; Mme Elizabeth Veron (Choisir) ; MM. Alain Secouet (D.H.), Jean-Claude Delay (P.S.D.), Pierre Pastaud (R.P.R.).

Situé à l'ouest du XVIIIe arrondissement, le quartier des Grandes-Carrières, où prédominent les employés, est une zone de conquête occasionnelle pour la gauche, qui est, cette année, bien placée pour l'emporter. Cette circonscription a valeur de test, car les candidats socialistes et communistes revendiquent le leadership de l'opposition avec la même fermeté. M. Claude Estier, membre du secrétariat et porte-parole du P.S., rédacteur en chef de l'hebdomadaire *l'Unité*, l'un des proches de M. François Mitterrand, cherche à récupérer le siège qu'il avait enlevé de justesse en 1967, en battant M. Alexandre Sanguinetti, alors député sortant, de 166 voix, et que lui avait ravi Louis Vallon en 1968. Dans les deux cas M. Estier avait bénéficié d'un désistement exceptionnel du candidat communiste arrivé en tête au premier tour. Depuis, le rapport des forces entre socialistes et communistes s'est quelque peu modifié : en 1973, avant d'échouer de 747 voix face à M. Roger Chinaud (pour 35 547 suffrages exprimés), M. Estier est, en effet, parvenu à devancer, au premier tour, le candidat communiste M. Jean Gajer, de 261 voix. Il paraît en mesure d'accroître cette avance, mais M. Gajer, élu au Conseil de Paris sur la même liste que M. Estier, conteste fortement une telle éventualité. De son côté M. Roger Chinaud, qui devait être, en sa qualité de président du groupe R.P.R. à l'Assemblée nationale, candidat unique de la majorité, s'est vu opposer, *in extremis*, un représentant du R.P.R., M. Pierre Pastaud. Dans cette circonscription où aucun député sortant n'a jamais été réélu, le résultat s'annonce particulièrement serré.

26e CIRCONSCRIPTION : XVIIIe arrondissement (Clignancourt)

MM. Joël Le Tac (R.P.R., dép. sort. ; Henri Malberg (P.C.), Lionel Jospin (P.S.), François Cabanas (F.N.), Dominique Gaser (L.O.) ; Mmes Josette Senecot (Font aut.), Geneviève Joffet (Choisir) ; MM. Alain Noël (P.F.N.), Jacques Veissid (ss étiq.), Jean-Pierre Bouvier (U.D.F.), Michel Queste (M.D.), Michel Marchadier (U.N.M.P.) ; Mme Maximilienne Gautrat (P.E.) ; M. Louis Vilars (RUC) ; Mme Denise Petit-Moreau (mod. maj.) ; MM. Daniel Youssouf Chotia (F.R.P.) ; Bernard Romeder (P.S.P.T.).

Fief du député gaulliste, M. Joël Le Tac depuis 1958, la 26e circonscription, recouvre une partie du quartier Clignancourt (autour de la butte Montmartre), où dominent des petits commerçants et artisans, les ouvriers et les employés. Confortablement réélu en 1973 avec 56,5 % des voix contre le candidat communiste, la liste de M. Le Tac a été distancée au premier tour des élections municipales par la liste d'union de la gauche. La gauche paraît donc en mesure de l'inquiéter, même s'il bénéficie d'un report intégral des voix qui se seront portées sur le jeune candidat centriste représentant l'U.D.F., M. Jean-Pierre Bouvier. Ce jeune professeur d'histoire (il a trente-trois ans) entend d'ailleurs, par la campagne qu'il mène, faciliter au maximum ce report. M. Le Tac devrait ainsi bénéficier d'un précieux renfort de voix centristes.

A gauche, il n'est guère possible de savoir, là comme ailleurs, quelle sera l'attitude du P.C. au second tour. En tout état de cause il semble que M. Henri Malberg, quarante-sept ans, membre du comité central, directeur de l'hebdomadaire *France nouvelle*, doive être devancé au premier tour comme le laissent penser les sondages dans la circonscription. En 1973, le candidat du P.C. était arrivé en tête de la gauche avec 496 voix sur 29 100 suffrages exprimés.

La formation de M. Mitterrand est représentée par l'un de ses chefs de file nationaux, M. Lionel Jospin. Secrétaire national du P.S., conseiller de Paris, M. Jospin peut bénéficier du renouvellement de l'électorat (il y a près de sept mille nouveaux inscrits), du vote des catégories les plus jeunes. Au second tour, le représentant de la gauche obtiendra les voix d'extrême gauche, relativement forte dans ce secteur (5,6 % en 1973).

LES ÉLUS DE PARIS DE 1958 A 1977

Dans ce tableau, les élus gaullistes avaient l'étiquette U.N.R. en 1958 et en 1962, U.D. Ve en 1967, U.D.R. depuis 1968. Les élus modérés étaient indépendants en 1958 et sont républicains indépendants depuis 1962. Les « centristes » sont ceux du P.D.M. depuis 1967, et se partagent entre C.D.P. et réformateurs.

	1958	1962	1967	1968	1972	1973	1977
Gaullistes	19	31	21	29	27 (a)	18	15 (c)
Modérés	12	—	1	1	1	3 (b)	3 (d)
Centristes	—	—	2	1	1	3	2 (e)
Socialistes	—	—	1	—	—	—	—
Communistes ..	—	—	6	—	—	7	7
Non inscrits ..	—	—	—	—	1	—	—

(a) Le siège de M. André Rives-Henry étant vacant ; M. Louis Vallon étant devenu non inscrit.

(b) Dont M. Edouard Frédéric-Dupont, app. R.I.

(c) Trois sièges sont devenus vacants : ceux de Bernard Lafay, décédé, de Mme Hélène Missoffe, entrée au gouvernement, et celui de M. Christian de La Malène, devenu sénateur. Sur la carte publiée dans *le Monde* du 4 mars, les circonscriptions vacantes sont figurées, sauf celle de M. de La Malène, qui ne l'a pas été par erreur. Il convient donc, sur cette carte, de hachurer la 16e circonscription.

(d) La 2e circonscription est vacante : M. Dominati est entré au gouvernement. Son suppléant, Gérard Laborde, est décédé.

(e) M. Gilbert Gantier, suppléant du général Stehlin (centriste), décédé, est devenu député R.I.

III. – Du XVe au XXe arrondissement

par J.-M. COLOMBANI

27e CIRCONSCRIPTION : XVIIIe arrondissement (La Chapelle, Goutte-d'Or, Clignancourt)

Mme Jacqueline Delatte (R.P.R.) ; MM. Jean-Pierre Pierre-Bloch (U.D.F., rad.) ; Louis Baillot (P.C.), dép. sort. ; Claude Lebrun (U.O.P.D.P.) ; André-Michel Barbot (F.N.) ; Arnaud Leclercq (P.S.P.T.) ; Chaïm Cimerman (Front aut.) ; Emmanuel Divialle (L.O.) ; Pol Echevin (P.S.) ; Roger Van-Autryve (U.N.M.P.) ; Mme Nicole Chan (P.E.) ; MM. Marcelin Arnal (R U C) ; Roland Gaucher (P.F.N.) ; Jean-Luc Therouanne (C N I P) ; Jean Bernasconi (mod. maj.) ; Daniel Bedot (U.G.P.).

La 27e circonscription, défavorisée sur le plan de l'habitat, connaît, dans le quartier de la Goutte-d'Or, l'une des plus fortes concentrations de travailleurs immigrés de la capitale. De vastes étendues sont occupées par des entreprises industrielles et ferroviaires. La gauche y progresse depuis 1973, date à laquelle M. Louis Baillot avait battu, avec 51,8 % des voix, M. Jean Bernasconi, alors U.D.R., député depuis 1958 (sauf de 1967 à 1968). Depuis, la gauche a consolidé ses positions (M. Mitterrand a obtenu 55,5 % des voix en 1974) et M. Baillot a renforcé son implantation. Vice-président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, chargé, au comité central, des problèmes militaires, M. Baillot affronte au premier tour M. Pol Echevin, journaliste, candidat du P.S.

De son côté la majorité a plusieurs fers au feu. Le R.P.R. a désigné Mme Jacqueline Delatte, âgée de trente-six ans, responsable d'une publication spécialisée et présidente de la commission du XVIIIe arrondissement. L'U.D.F. est représentée par un radical, M. Jean-Pierre Pierre-Bloch. Ayant bénéficié du désistement de M. Bernasconi, qui l'avait pourtant largement devancé au premier tour, M. Pierre-Bloch, avait, au second tour de 1973, échoué avec 44,7 % des voix.

Cette fois, il peut élargir son audience en direction du centre gauche, grâce notamment à son suppléant, M. Jean Fournier-Sicre, qui était, en 1973, le candidat du P.S. et qui dénonce la « mauvaise gestion de la gauche » dans l'arrondissement. M. Pierre-Bloch est également soutenu par le P.S.D.

Enfin M. Jean Bernasconi, handicapé depuis un accident survenu en 1968, se présente « pour le soutien au président de la République », en se prévalant de son passé gaulliste.

28e CIRCONSCRIPTION : XIXe arrondissement (Combat, La Villette)

MM. Jacques Féron (CNIP) ; Henri Fiszbin (P.C.), dép. sort. ; Pierre Dufour (mod. maj.) ; André Druesne (U.O.P.D.P.) ; Mme Christine Lessinger (F.N.) ; MM. Claude Guérin (L.O.), Gérard Andrieux (P.E., Front aut.) ; Mme Christiane Guillerm (Choisir) ; MM. Alix Aorry (M.D.C.), Jean-Laurent Cascarano (P.S.P.T.) ; François Pinioche (P.F.N.) ; Claude Trotignon (U.N.M.P.) ; Jean-Pierre Barsacq (F.R.P.), René Albaret (RUC), Gérard Laraize (M.D.), Pierre Mattéi (M.R.G.).

Le dix-neuvième arrondissement est aujourd'hui un solide point d'ancrage de l'impulsion communiste. La partie ouest, qui comprend notamment le bassin de La Villette, est représentée depuis 1973 par le chef de file du P.C. à Paris, M. Henri Fiszbin. L'ancien candidat à la mairie de la capitale, membre du comité central, qui l'avait emporté avec 820 voix pour 26 604 suffrages exprimés, a consolidé sa position à la faveur du scrutin municipal. Entre-temps, M. Mitterrand avait totalisé 53,5 % des voix. La gauche progresse donc, malgré une relative déperdition de population ouvrière ; il est vrai que cette évolution profite à la gauche non communiste, représentée, comme en 1973, par M. Pierre Mattéi, qui préside aux destinées de la fédération du M.R.G., soutenu par le P.S.

Pour tenter d'inquiéter M. Fiszbin, la majorité a choisi comme candidat unique M. Jacques Féron, membre du C N I P, député de 1956 à 1952. Il estime que *« les électeurs sont fatigués de la présence continuelle »* de M. Fiszbin. M. Féron avait présidé le conseil municipal de Paris en 1955-1956.

Dans cette circonscription, le vote écologiste devrait être, au second tour, plus favorable à la gauche qu'à la majorité : M. Gérard Andrieux, candidat de Paris-Ecologiste, est, en effet, soutenu par le Front autogestionnaire.

« OPÉRATION ESTIMATION » A LA MAIRIE DE PARIS

La mairie de Paris organise, en collaboration avec la C.I.I.-Honeywell-Bull, une série d'opérations de prévision, à partir de résultats partiels, les soirs des 12 et 19 mars, après la clôture du scrutin dans les neuf cent quatre-vingts bureaux de vote parisiens. M. Denis Baudouin, directeur général de l'information et des relations extérieures du maire de Paris, a indiqué, vendredi 3 mars, que cette opération, qui portera le nom de Paris 500, consistera en une « numération accélérée » *des résultats. Elle sera réalisée à partir du dépouillement des deux cents premiers bulletins de la moitié des bureaux de vote parisiens.*

L'ensemble des résultats qui parviendront des mairies annexes, comme les tendances qui se dégageront de l'opération Paris 500 seront affichés à l'Hôtel de Ville, dans la salle réservée à la presse, mais également dans la salle Saint-Jean, qui sera ouverte au public.

29e CIRCONSCRIPTION : XIXe arrondissement (Amérique, Pont-de-Flandre, La Villette)

MM. Robert Casso (R.P.R.), Paul Laurent (P.C.), dép. sort. ; Alain Billon (P.S.), Pierre Baudy (U.O.P.D.P.), Pierre Pauty (F.N.), Jean-Pierre Le (L.O.), Arnaud Bolan (P.E., Front aut.), Dominique Atdjian (M.D.), Michel Momont (M.D.C.), Bruno Ruby (P.F.N.) ; Mmes Françoise Galland (P.S.P.T.), Ariane Rubel (ss étiq.) ; MM. Tannarelli (U.N.M.P.), Raymond Chabert (RUC).

Dans ce secteur populaire, qui comprend notamment les anciens abattoirs de La Villette, dont l'aménagement en espace vert (23 hectares) est toujours en suspens, le député sortant, M. Paul Laurent, paraît hors de portée de ses adversaires. Le secrétaire national, responsable notamment du développement des organisations du P.C., a été élu en 1973 au siège laissé vacant par M. André Rives-Henrys avec 53,5 % des voix, face au gaulliste M. Pierre Dabezies (élu en 1977 au Conseil de Paris sur la liste d'union de la gauche). Il doit logiquement devancer le candidat socialiste, M. Alain Billon, trente-cinq ans, chargé d'études au ministère de l'équipement, qui souhaite comptabiliser le renouveau du P.S. dans ce secteur. Comme dans la circonscription voisine, la majorité a un unique représentant : le général Robert Casso, ancien commandant de la brigade des sapeurs pompiers de la capitale, conseiller de Paris.

30e CIRCONSCRIPTION : XXe arrondissement (Belleville, Saint-Fargeau)

MM. Lucien Daniel (R.P.R.), Didier Bariani (rad., U.D.F.), Michel Charzat (P.S.), Daniel Dalbera (P.C.), dép. sort. ; Mme Arlette Crohem (U.O.P.D.P.) ; M. Jacques Bodart (F.N.) ; Mmes Roselyne Revellion (L.O.), Françoise Maliffaud (P.S.P.T.) ; MM. Guy Philippon (P.E., Front aut.), Georges Folliot (P.F.N.), Pierre Brochet (U.N.M.P.), Jean Abadie (Progrès social - démocrate), Charles Waksmann (RUC), René Panigel (Ecologie), Gérard Paris (F.R.P.).

Dans le XXe arrondissement comme dans le XIXe arrondissement, le scrutin de 1973 avait été marqué par la défaite des sortants gaullistes face à des communistes. La gauche n'a cessé de progresser, obtenant 57,2 % des suffrages aux élections municipales).

Dans la 30e circonscription, M. Daniel Dalbera, trente-quatre ans, membre de la commission de la défense nationale à l'Assemblée nationale, spécialiste des problèmes de l'informatique, avait été élu avec 51,3 % des voix. Depuis, la gauche a progressé. M. Mitterrand a obtenu 53,9 % des suffrages en 1974. Mais cette progression semble s'accompagner d'une modification du rapport des forces entre communistes et socialistes. Telle est du moins la conviction du PS Cette hypothèse fonde la démarche des socialistes qui s'efforcent de mettre un terme à la domination du P.C. sur la gauche dans la capitale. C'est pourquoi le P.S. a désigné, pour le représenter, un membre de son bureau exécutif (appartenant au CERES), M. Michel Charzat. Sa candidature symbolise dans ce qui est considéré comme un fief communiste la volonté du P.S. de faire la preuve qu'il est devenu dans la capitale une force au moins d'égale importance par rapport au P.C. La venue de M. Mitterrand sur cette « terre de mission » a d'ailleurs suscité de vives protestations de la part de MM. Dalbera et Fiszbin. Le candidat socialiste estime que son principal atout réside dans le nombre et l'origine sociale des nouveaux électeurs. Ces derniers constituent près de 15 % de l'électorat et habitent des zones rénovées, à Belleville ou à Saint-Fargeau, qui comptent peu de H.L.M. L'issue de cette compétition aura sans doute valeur de test : elle peut confirmer ou infirmer l'hypothèse d'un rééquilibrage de la gauche au profit du P.S.

Du côté de la majorité, le candidat de l'U.D.F., M. Didier Bariani, secrétaire général du parti radical, se fondant sur les résultats de la liste giscardienne aux élections municipales, espère devancer le candidat R.P.R., M. Lucien Daniel. Mais ce dernier a, évidemment, pris le départ un peu tard. Car il fait partie des candidatures de « rétorsion » décidées par le parti gaulliste pour faire pièce à la constitution de l'U.D.F.

31e CIRCONSCRIPTION : XXe arrondissement (Père-Lachaise, Charonne)

MM. Pierre-Marie Gustavino (R.P.R.), Claude Gourbeyre (U.D.F.-P.R.), Lucien Villa (P.C.), dép. sort., Claude Beuzelin (P.S.) ; Mmes Monique Béraud (P.F.N.) Simone Douzil (U.O.P.D.P.) ; M. Gérard Lefort (F.N.) ; Mme Danièle Lefrançois (L.O.) ; M. Roger Morvan (M.D.C.) ; Mme Denise Fernandez (P.E., Front aut.) ; MM. Gilbert Marquis (P.S.P.T.), Jean-Luc Laurent (P.O.E.), Joseph Roda (RUC), Paul Imbert (C.E. 78).

Dans cette circonscription, le député sortant, M. Lucien Villa, âgé de cinquante-cinq ans, spécialiste du logement social, devrait conserver son siège.

Après une victoire étroite en 1973 (50,9 %), la gauche a en effet progressé (53,6 % des voix sont allées à M. Mitterrand en 1974). Le P.S. lui oppose M. Claude Beuzelin, quarante ans, informaticien, auquel devrait profiter l'afflux d'une population plus jeune et plus aisée.

Le candidat de l'U.D.F. est M. Claude Gourbeyre, membre du P.R., qui se prévaut de son passé gaulliste. Le R.P.R. présente M. Pierre-Marie Gustavino.





POLITIQUE

La préparation des

Tribune du 12 mars

Pour une économie fraternelle

par JACQUES GALLUS (*)

SI demain la gauche l'emporte, de nombreuses décisions concrète seront prises pour améliorer la situation matérielle des plus défavorisés. La campagne électorale a été centrée sur les conséquences techniques de ces mesures pour l'économie française. N'écartons pas ces préoccupations d'un revers de main : l'ambition du programme socialiste de progrès social appelle une extrême vigilance financière. Elle seule peut rendre synonymes croissance des revenus et croissance du pouvoir d'achat.

Prendre en compte les aspects techniques de l'économie n'exige pas qu'ils composent le seul horizon de l'avenir. Aujourd'hui, la grande majorité des Français n'a pas connu le Front populaire. L'événement unique dans leur vie constitué par l'arrivée de la gauche au pouvoir ne peut-il se traduire que par le frémissement de quelques indices ? Non, l'histoire de notre pays montre qu'il ne mérite sa grandeur que lorsqu'il est fraternel. Et pour tous ceux qui ne l'ont pas connu — pour les autres aussi peut-être — le plus beau souvenir du Front populaire est cette photo où des ouvriers et des ouvrières dansent dans leur usine.

Demain, il est de nouveau possible que quelque chose naisse qui ne soit pas du domaine de la statistique. Ainsi, lorsque le parti socialiste souhaite « changer la vie », il traduit cette profonde aspiration que chaque jour qui passe ne soit pas un combat épuisant contre le temps, contre le bruit, contre la fatigue, ou, plus durement encore, contre la misère. Il veut, par des améliorations matérielles, mais aussi par une nouvelle distribution du pouvoir, que chaque individu trouve sa place dans la société, que chaque vie soit reconnue avec une égale dignité. Il ne dépend pas des socialistes que ces objectifs soient atteints au terme d'une lutte farouche contre les actuels privilégiés ou, au contraire, au cours d'un processus tranquille où les maîtres d'hier accepteraient le partage démocratique du pouvoir. Les socialistes ne sont animés d'aucun esprit de revanche. Leur programme n'a pour seule ambition que d'aider à construire une société meilleure, et d'abord pour ceux qui n'y ont pas aujourd'hui leur juste place.

PRENONS trois exemples. Les nationalisations ont fait l'objet de débats théologiques où leur intérêt concret s'est perdu. Or, concrètement, de quoi s'agit-il ? Il s'agit pour les travailleurs d'être chez eux dans leur entreprise comme on est chez soi au milieu de sa famille : on peut y parler pour faire valoir son avis ; on peut se concerter si quelque chose ne va pas dans l'organisation des tâches quotidiennes. Pour la collectivité nationale, il s'agit de maîtriser une partie suffisamment importante du développement industriel pour que l'avenir du pays ne soit pas dirigé de New-York ou de Macao. Cette nécessité concrète des nationalisations, qui peut la contester, à moins de défendre des privilèges ?

La réduction de la hiérarchie des revenus a également fait figure d'épouvantail. Mais l'exemple de la Suisse et des Etats-Unis, où existe un impôt sur le capital qui réduit les disparités de fortune, l'exemple de l'Angleterre, des pays scandinaves et de l'Allemagne, où la hiérarchie des revenus est beaucoup plus resserrée qu'en France, montrent qu'une telle politique ne fait peur qu'à ceux qui veulent faire peur. Non, augmenter les bas salaires n'est pas une revanche sur les salaires élevés, mais la seule manière d'effacer la coupure de la France en deux.

Troisième exemple : l'évolution du rôle de la femme dans notre société. Encore une fois, que d'invectives ! Ne peut-on cependant poser simplement, concrètement, au moins une partie du problème en étudiant heure par heure le déroulement d'une journée d'une femme. Les réponses ne sont-elles pas simples ? Améliorer les allocations familiales et développer les systèmes de garde d'enfants, adapter les horaires scolaires, mieux insonoriser les logements, ne plus créer de zone d'habitation sans que tous les équipements collectifs, notamment les espaces verts au pied des immeubles, soient prêts immédiatement, développer vigoureusement des transports en commun confortables, adapter les conditions et les horaires de travail. Ces mesures, certes, demandent à être financées et dérangeront certaines convenances de l'administration ou des entreprises : mais si l'économie doit être fraternelle, n'est-ce pas d'abord en allégeant la charge de celles qui l'assument si souvent en silence ?

AINSI, à travers trois exemples qui auraient pu être dix, le socialisme à portée de demain apparaît sous le visage humain que les bourrasques de l'hiver politique ont refroidi. La droite l'accuse de n'être que le masque de la dictature. Toute la tradition socialiste française depuis Jaurès est, au contraire, une tradition de fraternité ; et si, après mars, la réduction des inégalités appelle des mesures énergiques, c'est pour permettre à tous les hommes et les femmes de condition modeste de relever la tête. Chacun d'entre eux sera alors libre de choisir sa vie. Il n'y a pas de liberté tant que le seul choix est de survivre.

On entend enfin la droite tirer sa dernière cartouche en avertissant ceux qui voudraient l'oublier que l'univers de l'économie internationale, lui, n'est pas fraternel. Si l'on veut dire par là que la nécessité pour la France d'importer 20 % de son produit national impose une gestion rigoureuse des échanges extérieurs, cela ne fait aucun doute. Mais on ne peut s'en tenir là. La stabilité du monde est une idée propagée par ceux qu'elle sert.

Ces évocations n'ont ni la valeur politique ni la cohérence économique d'un programme officiel. Le désir de fraternité ne s'enferme pas dans des équations officielles. Il monte au cœur d'un pays où certains ont encore besoin de pain et tous besoin d'espoir.

(*) Secrétaire de la commission économique du P.S.

LES INTENTIONS DE VOTE DES CHRÉTIENS

Chez les protestants comme chez les catholiques la religion est un facteur de conservatisme

Les chrétiens forment de moins en moins un groupe spécifique et homogène. L'éclatement actuel des Eglises a donné naissance à des groupes de chrétiens qui prennent des positions souvent diamétralement opposées et s'efforcent d'intéresser les partis politiques à leurs querelles intestines.

C'est ainsi qu'on a vu apparaître dans la presse des placards publicitaires signés par « Tradition, famille, propriété », mouvement d'extrême droite, d'origine brésilienne, conjurant les catholiques d'empêcher que la France ne sombre dans « l'abîme du collectivisme égalitaire ». De son côté, M. Pierre Debray, fondateur d'un Front de résistance spirituelle, a mis en place des candidats, munis d'une « charte d'écologie spirituelle », pour parer le double assaut de la « gauche collectiviste » et du « libéralisme avancé laxiste ». Si la gauche chrétienne est plus discrète, parce que moins unie, des catholiques militent dans tous les partis, y compris au parti communiste.

Il y a aussi des initiatives œcuméniques, telle la déclaration commune du Conseil missionnaire national catholique et du Service protestant de mission pour attirer l'attention sur un thème singulièrement absent des discours électoraux : les devoirs de la France envers le tiers-monde ; ou encore la lettre adressée à tous les candidats par un groupe œcuménique de Paris-Auteuil et Boulogne-Billancourt, leur demandant de préciser leur position sur l'accroissement des exportations d'armements.

Mais, peut-on encore parler d'un « vote chrétien » ? Les catholiques et les protestants ne sont-ils pas en train de se confondre avec l'ensemble de la population, selon des critères de milieu social et professionnel plutôt que d'appartenance religieuse ?

ALAIN WOODROW.

L'évolution politique des catholiques au cours des trente dernières années, notamment depuis le concile, a fait l'objet de nombreuses études. On a tenté d'expliquer de diverses manières la transformation de l'image du catholicisme français, si longtemps liée à la défense des pouvoirs en place et de l'ordre établi. On a évoqué la crise de civilisation, les contradictions internes de l'Eglise, les réformes conciliaires et surtout la présence de plus en plus effective de militants ou de dirigeants d'origine catholique au sein des formations de la gauche — surtout non communistes.

On a parlé d'un *« glissement à gauche »* de l'électorat catholique, analyse qui semblait confirmée par les gains importants enregistrés par les socialistes et les communistes lors des élections municipales de 1977 dans les régions traditionnellement catholiques de l'Est (Alsace et Lorraine) et surtout de l'Ouest (Bretagne, Normandie).

Les choses sont plus complexes. S'il y a un déplacement indéniable vers la gauche chez les électeurs catholiques, le phénomène ne concerne qu'une minorité, même s'il s'agit de personnes influentes, de militants, de mouvements et de publications. La masse des catholiques continue de voter au centre et à droite.

Un sondage publié par *La Croix* (1), réalisé par la SOFRES à la fin de 1977, révélait que 74 % des catholiques pratiquants — et 52 % de l'ensemble des catholiques — ont l'intention de voter pour la majorité aux élections législatives (33 % : P.R. ; 26 % : R.P.R. ; 15 % : C.D.S. et parti radical). 16 % voteront pour le parti socialiste et les radicaux de gauche ; 6 % pour le parti communiste ; 2 % pour le P.S.U. ou l'extrême gauche et 2 % pour le mouvement écologiste.

D'autres sondages, menés par la SOFRES pour *le Nouvel Observateur* et par l'IFOP pour *Le Point*, publiés à la fin de janvier 1978, confirment les résultats de *La Croix*. *« La gauche ne parvient plus à grignoter des voix catholiques,* écrit Jacques Duquesne dans *Le Point*. *Un lent mouvement l'avait amenée à 8 % des suffrages de catholiques pratiquants aux présidentielles de 1965, et à 32 % aux cantonales de 1976. Il est maintenant plus que stoppé. Seulement 23 % des fils les plus fidèles de l'Eglise ont exprimé l'intention de voter à gauche en mars. »*

Et André Rousseau, commentant le sondage du *Nouvel Observateur*, souligne la complexité de la situation. *« En définitive,* écrit-il, *bon nombre d'informations semblent contradictoires. L'influence de l'Eglise est moins grande que par le passé. La gauche la souhaiterait plus importante et pourtant il n'y a pas rupture entre l'Eglise et la droite, mais simplement relâchement des liens. Les catholiques ne basculent pas à gauche. Et les pratiquants sont nettement à droite, mais en même temps ressentent le glissement à gauche de l'Eglise. »*

Dernier élément important dans ce survol des attitudes des catholiques face à la politique : la publication, en 1977, d'une enquête très approfondie, menée pendant plusieurs années par deux sociologues, Guy Michelat et Yves Simon, et publiée sous le titre *« Classe, religion et comportement politique »* (2).

Ils arrivent à la conclusion que le lien entre pratique religieuse et vote est bien plus important que celui entre classe sociale et vote : plus on pratique la religion catholique et plus on vote à droite, moins on pratique et moins on vote à droite. Et de citer les chiffres suivants : 8 % seulement des catholiques pratiquants réguliers, considérés comme pauvres, sont disposés à voter à gauche, alors que parmi les Français riches mais sans religion, la gauche récolterait 64 % des suffrages.

Les protestants moins connus

Si le comportement politique des catholiques est assez connu, celui des protestants l'est moins. Ils sont environ huit cent mille en France et ne dépassent le quart de la population que dans le Bas-Rhin. Sept autres départements en comptent entre 5 % et 25 % : l'Ardèche, les Deux-Sèvres, le Doubs, la Drôme, le Gard, la Lozère et le Haut-Rhin.

Essentiellement urbaine, la population protestante appartient pour les deux tiers aux classes moyennes. Cette caractéristique se vérifie chez les protestants parisiens, qui sont quatre-vingt mille environ, composés principalement de réformés et de luthériens, dans la proportion de deux à un. Une équipe du groupe de sociologie des religions, à l'Ecole des hautes études, dirigée par M. Aubert Rabénoro en collaboration avec Mme de Fontainieu et M. Dupouy, assistants de recherche, a mené une enquête sur l'attitude politique des protestants, à l'aide d'un échantillon établi à partir des fichiers pastoraux d'Eglises luthériennes et réformées de Paris et de proche banlieue. Voici un aperçu des résultats de cette recherche pour les intentions de vote :

	RÉFORMÉS	LUTHÉRIENS	TOTAL	CATHOLIQUES	POPULATION NATIONALE
Droite	41 %	54 %	45,3 %	31 %	37 %
Centre	14 %	15 %	14,4 %	14 %	16,4 %
Gauche	45 %	31 %	40,3 %	27 %	46,6 %
Sans réponse				28 %	
Majorité	55 %	69 %	59,7 %	45 %	53,4 %
Opposition	45 %	31 %	40,3 %	27 %	46,6 %
Sans réponse				28 %	
TOTAL	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Si l'échantillon choisi risque d'exclure les *« protestants sociologiques »* qui, selon Roger Mehl, pourraient constituer plus du tiers de la population protestante (*le Monde* du 2 mai 1975), il nous faut cependant constater, disent les auteurs de l'enquête, que 45,3 % des protestants (réformés et luthériens ensemble) accordent leur confiance à la droite, 14,4 % au centre et 40,3 % à la gauche. La comparaison avec l'ensemble des catholiques est délicate en raison de la proportion élevée de « sans réponse » ; néanmoins, il ressort que les protestants se situent légèrement plus à gauche que les catholiques.

En revanche, la comparaison au niveau national aboutit à la conclusion que, si le comportement politique des protestants diffère de celui de l'ensemble de la population, c'est dans le sens d'un *conformisme* plus grand. Mais les choix politiques des protestants se différencient de moins en moins de ceux de la société française en général.

Il est difficile, en tout cas, de perpétuer indéfiniment le stéréotype présentant le protestant français comme homme de gauche. On pourrait attribuer ce glissement à droite à l'appartenance de classe de cette population où l'on retrouve les traits caractéristiques du protestantisme français, qui apparaissait déjà au XVI[e] siècle comme *« une religion de la ville et du bourg »*, préfigurant l' *« embourgeoisement »* qu'il a connu jusqu'à nos jours.

Le niveau socio-culturel des protestants est supérieur — cela était déjà vrai au temps de la Réforme — à celui de la majorité des Français. En l'espace de trois générations, le nombre de ceux qui n'ont fait que des études primaires a considérablement diminué, passant de 30 % à 13,6 % ; tandis que le processus inverse s'est produit au niveau de l'enseignement supérieur : 37 % contre 49,3 % aujourd'hui. Aussi, n'est-il pas surprenant de noter une concentration de l'ordre de 25 % dans la catégorie *« professions libérales et cadres supérieurs »*, concentration qui va s'amenuisant au fur et à mesure que l'on descend l'échelle sociale : cadres moyens 15 % ; employés 7 % et ouvriers 3,5 % ; alors qu'au plan national ces trois dernières catégories représentent respectivement 16,5 %, 24 % et 22,2 %.

Le lien entre classe et politique

Il n'est pas nécessaire d'être marxiste pour découvrir un lien entre l'appartenance de classe (ici indiquée par la profession du chef de famille) et le comportement politique.

INTENTIONS DE VOTE ET CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES :

		Prof. lib. Cadres sup.	Cadres moy. et employés	Ouvriers
RÉFORMÉS	Droite	56,6 %	30 %	50 %
	Centre	8,6 %	6,6 %	0
	Gauche	34,8 %	63,4 %	50 %
LUTHÉRIENS	Droite	38,5 %	47,2 %	0
	Centre	15,3 %	5 %	100 %
	Gauche	46,2 %	47,8 %	0
CATHOLIQUES	Droite	53 %	36 %	24 %
	Centre	11 %	14 %	9 %
	Gauche	15 %	23 %	33 %
	Sans réponse	21 %	27 %	34 %
ENSEMBLE DE LA POPULATION	Droite	39 %	26 %	24 %
	Centre	20 %	19 %	12 %
	Gauche	41 %	55 %	64 %
	TOTAL	100 %	100 %	100 %

Il ressort de ce tableau que les professions libérales et les cadres supérieurs d'origine réformée s'orientent en majorité à droite, même si 46,2 % de luthériens et 34,8 % de réformés votent à gauche. De même, les rares ouvriers de l'échantillon font le même choix politique que les patrons. *« Ils se coupent ainsi de leur milieu,* fait remarquer Emile Léonard dans son ouvrage *Protestant français* paru il y a une vingtaine d'années, *« aux yeux duquel ils passent pour des lâcheurs »*.

Au fond, on peut se demander si le vieil idéal progressiste n'a pas trouvé finalement refuge parmi les cadres moyens et les employés, et ce particulièrement chez les réformés dont les intentions de vote à gauche passent ici, d'une catégorie socio-professionnelle à l'autre, de 60 à 66,6 % : soit une moyenne de 63,4 %, score que les catholiques ne peuvent atteindre et qui devance sans conteste celui de la population globale.

La sensibilité protestante est fortement marquée par l'individualisme. Mais un individualisme compris dans le sens du personnalisme de Mounier, qui met l'accent sur la responsabilité personnelle, autant dans le domaine spirituel que temporel. Le protestant pense qu'il n'a de comptes à rendre qu'à sa conscience, et, s'agissant de la foi, il estime qu'il est *« seul maître après Dieu »*.

Ainsi la vie religieuse authentiquement protestante serait celle qui se développe sans que le fidèle reçoive de directives de son Eglise et appartienne à une communauté. Les résultats de l'enquête montrent clairement que les partisans de cette forme de piété — plus nombreux (65 %) chez les réformés que chez les luthériens — votent à gauche ; en revanche, ceux qui semblent accorder plus d'importance à la notion d'Eglise se situent nettement à droite.

Il est difficile, cependant, d'établir une typologie pour le protestantisme semblable à celle que Gabriel Le Bras a faite pour le catholicisme. Le protestantisme, en effet, n'a pas l'équivalent du droit canon, fixant les préceptes culturels ou sacramentels, qui permet de classer le catholique selon la notion de pratiquant fidèle ou irrégulier.

Les « sans-religion » sont à gauche

Les résultats de l'enquête révèlent que se situent à gauche les protestants qui « pratiquent » peu leur religion, c'est-à-dire ceux qui ne participent pas souvent, ou plus du tout, au culte et à la Sainte Cène, qui ne lisent pas souvent leur Bible et qui n'appartiennent à aucune organisation de leur Eglise. Ce que le tableau ci-après montre — sans oublier qu'il s'agit de deux groupes, les protestants et les catholiques, fondamentalement différents dans leur conception de la pratique de leur religion — c'est le vote assez significatif à gauche de ceux qui ont gardé leur distance vis-à-vis de leur Eglise.

CHOIX POLITIQUE ET PRATIQUE RÉELLE :

		Non-pratiq. ou irrégul.	Pratique assez régul.	Pratique régulière
RÉFORMÉS	Droite	36,6 %	39,5 %	42,9 %
	Centre	0	15,7 %	17,8 %
	Gauche	63,4 %	44,5 %	39,3 %
LUTHÉRIENS	Droite	40 %	54,5 %	60 %
	Centre	13,3 %	22,8 %	10 %
	Gauche	46,7 %	22,8 %	30 %
CATHOLIQUES	Droite	23 %	32 %	42 %
	Centre	28 %	37 %	41 %
	Gauche	44 %	26 %	13 %
	Sans réponse	5 %	5 %	4 %
	TOTAL	100 %	100 %	100 %
SANS RELIGION	Droite	6 %		
	Centre	22 %		
	Gauche	69 %		
	Sans réponse	3 %		
	TOTAL	100 %		

Le fait que les « sans-religon » se rangent à 69 % du côté de ceux qui prônent le changement semble donner raison à une observation de Roger Bastide selon laquelle la religion se présente souvent comme le dernier bastion de résistance à toute innovation. En tout cas, l'enquête montre que les plus « attachés » ou « intégrés » à un système religieux sont de ce fait plus conservateurs.

Certes, il existe des catholiques et des protestants très pratiquants qui ne retiennent que l'aspect contestataire ou subversif du message évangélique, et qui militent dans les organisations de gauche, voire d'extrême gauche. Mais ils sont l'exception et se trouvent plus souvent chez les dirigeants des Eglises que parmi les fidèles de la base. Ils constituent une minorité qui doit faire face non seulement aux extrémistes de l'autre bord — les intégristes, catholiques ou protestants, qui cherchent à retrouver la pureté d'une foi menacée par l'œcuménisme et la « politisation », — mais aussi à la masse des chrétiens, la grande majorité, qui vote toujours à droite.

Si on peut parler d'une évolution à l'égard de cette masse, il ne s'agit pas forcément d'un *« glissement à gauche »*, mais plutôt d'un lent déplacement pour rejoindre les positions politiques de la population globale. Déplacement entravé toutefois par l'appartenance à une institution religieuse qui continue toujours d'agir comme un frein puissant.

(1) Voir la plaquette publiée par la Croix en janvier 1978, intitulée « Elections de mars 1978 : les choix politiques des chrétiens », Bayard-Presse, 5 F.

(2) *Classe, Religion et Comportement politique* de Guy Michelat et Yves Simon, Editions sociales et Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 520 p., 110 F.

Objection de conscience et Convention européenne des droits de l'homme

Faits et jugements

Le Monde

société

JUSTICE

Objection de conscience et Convention européenne des droits de l'homme

De notre correspondant

Orléans. — Les objecteurs de conscience qui renvoient leur livret militaire et sont poursuivis en vertu de l'article 133 du code du service national peuvent-ils invoquer l'application de l'article 9 de la Convention européenne des droits de l'homme, qui reconnaît à chaque « la liberté de changer d'opinion » ? *Cette question, semble-t-il, plonge les tribunaux dans l'embarras.*

Le tribunal de grande instance d'Orléans, à quelques mois d'intervalle, vient, en effet, de rendre deux décisions différentes. Le 22 juin dernier, il avait décidé de surseoir aux poursuites engagées contre quatre renvoyeurs de livrets (le Monde *du 26 juin 1977). Le tribunal avait accordé aux prévenus un délai de trois mois afin que l'on puisse déterminer si cet article 9 énonçait* « un principe fondamental de vie sociale ou bien une disposition juridique immédiatement applicable par les Etats signataires de la Convention ». *Ce sursis avait causé une certaine surprise, la condamnation étant quasi systématique pour les renvoyeurs de livret. Quelques jours plus tard, la cour d'appel d'Orléans condamnait les quatre prévenus à des peines de 1 000 à 1 500 F d'amende, sans tenir compte du délai de trois mois proposé* (le Monde *daté 3 août 1977). Le tribunal d'Orléans, qui avait à juger le 1er mars M. Alain Raoul, un éducateur de trente et un ans, ayant renvoyé ses papiers militaires, n'a pas cette fois ordonné le sursis, mais a infligé 400 F d'amende au prévenu.*

Lors de la même audience, les juges ont condamné à deux mois d'emprisonnement avec sursis deux objecteurs insoumis, MM. Guy Boubault et Serge Vermeyre, qui avaient refusé d'effectuer leur service civil à l'Office national des forêts. Le tribunal a estimé qu'il ne fallait retenir que le délit d'insoumission et non celui de désertion pour lequel les deux jeunes gens étaient poursuivis.

Auparavant, lundi 27 février, le tribunal de grande instance d'Orléans a infligé 500 F d'amende à trois habitants de Pithiviers (Loiret), MM. Michel Saillard, Jean-Claude Lefèvre et Eric Pincini, inculpés de « provocation à insoumission et complicité ». *Les trois hommes avaient rédigé, puis distribué dans les rues de la ville, un tract antimilitariste et de soutien à un objecteur. Le ministère de la défense avait déposé une plainte.*

RÉGIS GUYOTAT.

Faits et jugements

Le paiement des frais d'une manifestation par un comité d'entreprise.

Un arrêt de la chambre civile du tribunal de grande instance de Metz, rendu vendredi 3 mars, reconnaît à un déplacement d'ouvriers partant manifester pour défendre leur emploi le caractère d'œuvre sociale dont les frais peuvent être assumés par un comité d'entreprise.

Après la manifestation des ouvriers sidérurgistes de l'usine Sacilor d'Hagondange (Moselle), venus en car à Paris le 19 avril 1977 manifester pour la défense de leur emploi (*le Monde* du 21 avril 1977), le comité d'entreprise de cet établissement avait décidé, contre l'avis de son président, d'assumer le coût de ces frais de transport.

Se refusant à admettre le principe de cette prise en charge, la direction de l'usine avait saisi la justice. Pour le tribunal de Metz, « *le cadre général des œuvres sociales* [que gère le comité d'entreprise] *est l'amélioration des conditions de bien-être. Or, le premier élément de bien-être pour un salarié concerne l'emploi. Donc le déplacement à Paris, qui avait pour objet la défense de l'emploi, entrait bien dans le cadre des œuvres sociales.* »

Sous réserve de recours éventuels, cette décision rend donc légitime le paiement, par le comité d'entreprise de l'usine Sacilor d'Hagondange, des frais de déplacement qui constituait l'objet du litige.

Erreur médicale et blessure involontaire.

La quatrième chambre de la cour d'appel de Douai vient de rendre un arrêt, par lequel elle considère comme un délit de blessure involontaire une « *erreur médicale* ». L'intervention pratiquée par M. Maurice Grailles, spécialiste des maladies du nez et de la gorge à Cambrai, sur Mme Janine Roux, qui souffrait d'une sinusite, avait laissé des séquelles. Mme Roux, qui avait dû par la suite être opérée une seconde fois, intenta un procès, et des experts établirent qu'au cours de l'opération la gouge avait provoqué une double perforation de la voûte palatine à la suite d' « *un geste maladroit* ».

En raison de l'incapacité temporaire (trois mois) subie par Mme Roux, l'affaire avait tout d'abord été examinée par le tribunal de police, qui estima qu'il y avait prescription et prononça la relaxe du médecin. La plaignante fit appel ainsi que le parquet de Cambrai. La partie civile fit valoir que le fait était établi et qu'il y avait donc délit de blessure involontaire.

Dans son arrêt, la cour affirme qu'il n'y a pas prescription d'un an, que le *délit* — et non la contravention — de blessure involontaire est bien établi et désigne deux professeurs pour pratiquer une expertise médicale. La cour a alloué une provision de 6 000 F à la victime. — (*Corresp.*)

« Contre le travail » : sept attentats à Toulouse.

Sept attentats criminels à l'explosif, revendiqués par téléphone à des organes de presse par la Coordination autonome contre le travail, ont été commis à Toulouse, dimanche matin 5 mars, entre 5 h. 5 et 5 h. 15, en des lieux différents et très éloignés les uns des autres.

Le premier dévasta, place Bachelier, un des bureaux de l'Agence nationale pour l'emploi. Puis, en chaîne, six autres explosions retentirent dans la nuit. Deux autres bureaux de l'Agence nationale pour l'emploi, rue de la Balance et rue des Amidoniers, un local de l'entreprise de travail temporaire Manpower, boulevard Lascrosse, une devanture de Tout Travail temporaire, avenue de Muret, furent, en moins de dix minutes, fortement endommagés par des explosions criminelles. A Toulouse-Le Mirail, un autre bureau de l'Agence nationale pour l'emploi et les bureaux de vente de la régie Renault étaient visés à leur tour. On ne déplore aucune victime, mais les dégâts matériels sont importants. — (*Corresp.*)

Un courtier en diamants arrêté à la frontière.

Un courtier en diamants parisien a été arrêté, dans la matinée du vendredi 3 mars, au poste frontière de Reckem, sur l'autoroute A-1, près de Tourcoing (Nord), alors qu'il tentait de faire passer en Belgique près de 1 800 000 francs en argent liquide et en diamants. Le courtier, dont les enquêteurs n'ont pas révélé l'identité, circulait dans une voiture de location.

Il a affirmé n'avoir « *rien à déclarer* » : les douaniers ont cependant découvert dans une mallette et dans les vide-poches du véhicule près de 400 000 francs en argent liquide ainsi que deux gros diamants. Interrogé, le « passeur » a reconnu avoir également placé en dépôt, dans la région lilloise, une enveloppe contenant des diamants d'une valeur d'un million de francs environ. Entendu samedi à Lille par un juge d'instruction, il a été placé sous mandat de dépôt.

Double meurtre dans un cabaret toulousain.

La tenancière d'un cabaret de Toulouse, Le Cintra, situé 16, rue Bayard, Mme Gabrielle Bousquet, âgée de cinquante-deux ans, et le portier, M. Alain Montrejeau, âgé de trente-neuf ans, ont été assassinés samedi 4 mars par le cuisinier de l'établissement, âgé de vingt-neuf ans, Alain-Auguste Cortèze. Les corps des deux victimes étaient mutilés et défigurés de « *façon quasi rituelle* » selon les policiers.

A Auxerre

Création d'un comité de défense du fils de Mireille Bressolles

De notre correspondant

Auxerre. — Le comité Bressolles, du nom de cette salariée auxerroise sanctionnée par la Direction départementale de l'action sanitaire et sociale (D.D.A.S.) et qui mourut après une grève de la faim de deux mois, se manifeste à nouveau. Soutenu notamment par la Fédération de l'éducation nationale, le P.S.U., la C.F.D.T. et le Planning familial, le comité Mireille-Bressolles vient d'appeler à un rassemblement devant la mairie d'Auxerre (Yonne) mardi 7 mars en fin d'après-midi.

C'est le 20 mai 1977 que Mme Mireille Bressolles mourait. En mai, le comité Bressolles s'est créé avec pour objectif la réhabilitation de cette jeune femme et le versement à son fils Fabrice d'un capital-décès. C'est le 2 mai 1977 que la directrice de la D.D.A.S. précisait que la réintégration de Mme Bressolles était envisageable « *à condition que le conseil d'administration de l'hôpital de Tonnerre prenne les décisions nécessaires* ».

Le conseil d'administration de Tonnerre, dans la semaine qui suit, décide la réintégration de Mireille. Le 12 mai, la directrice de la D.D.A.S. annonce qu'elle entérinera cette décision. Le 20 mai, Mireille meurt à Dijon, rien n'a été fait. Le 6 juillet, Hélène Bressolles, sœur de Mireille et tutrice de Fabrice, devant le silence de l'administration, se rend à la D.D.A.S. Elle apprend ce jour-là que rien n'est possible, car Mireille n'a pas fait de demande de réintégration. Par conséquent, les décisions du conseil d'administration de l'hôpital de Tonnerre sont sans valeur. Cela signifie l'absence de versement d'un capital-décès et d'une pension.

La grand-mère de Fabrice, qui garde l'enfant, a seulement obtenu une « allocation de secours » sans lien avec les douze années pendant lesquelles sa mère a travaillé pour la D.D.A.S.

M. MITTERRAND DÉPLORE QUE WILLIAM WILLOQUET AIT ÉTÉ RETIRÉ A SA MÈRE

M. François Mitterrand a qualifié d'« *odieuse* », samedi 4 mars au micro de R.T.L., la décision de retirer son enfant à Martine Willoquet : William Willoquet, âgé de vingt mois, a été enlevé à sa mère samedi après-midi. La mère de Martine Willoquet est venue le chercher et l'a emmené voir son père, Jean-Charles Willoquet, détenu à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, avant de repartir pour Châteauroux où l'enfant vivra désormais avec elle.

M. Mitterrand a rappelé que Martine Willoquet avait participé à des actes criminels avec son mari et que « *l'amour n'expliquait pas tout* » : « *cependant*, a estimé le premier secrétaire du P.S., *l'interprétation de l'administration judiciaire et du garde des Sceaux s'est substituée en fait à la réalité de la justice* ». La loi a été interprétée abusivement sans tenir compte du traumatisme que cela pouvait causer à l'enfant, alors que « *la conscience publique*, a conclu M. Mitterrand, *doit toujours défendre le droit de l'enfant avant toute chose* ».

Au Conseil d'État

UNE CONCUBINE PEUT DEMANDER RÉPARATION DE LA MORT DE SON COMPAGNON

La jurisprudence du Conseil d'Etat refusait traditionnellement à une concubine droit à réparation du préjudice causé par la mort de son compagnon parce qu'elle ne se trouvait pas dans une « *situation juridiquement protégée* ». La Cour de cassation, pour sa part, avait admis le droit à réparation de la concubine depuis 1970 en n'exigeant plus la justification d'un « *intérêts légitime juridiquement protégé* ».

Par une décision du 3 mars, dame M..., rendue sur le rapport de Mme Cadoux et les conclusions de M. Dondoux, l'assemblée du contentieux a abandonné à son tour cette règle traditionnelle. Désormais les règles spécifiques de la responsabilité de la puissance publique, telles qu'elles sont fixées par le Conseil d'Etat, ne font plus obstacle à ce qu'une concubine puisse obtenir réparation du préjudice matériel et moral résultant de la perte de son compagnon.

● *Triplet truqué de Marseille : une mise en liberté.* — M. Jean-Jacques Dunant, journaliste pigiste spécialisé dans les courses de chevaux sur la Côte d'Azur, inculpé et placé sous mandat de dépôt, depuis le 1er février, pour escroqueries et infraction à la loi du 2 juin 1891 sur les courses et les jeux (*le Monde* du 14 février), a été remis en liberté vendredi 3 mars, sur décision de M. Maurice Sinibaldi, juge d'instruction à Marseille. M. Dunant est l'un des trente-six inculpés dans l'affaire du « *triplet truqué* », du Prix de Nîmes, couru à Marseille, le 10 septembre 1977.

● *Les explosions du seizième arrondissement : au moins neuf victimes.* — Les ouvriers chargés de déblayer les décombres et d'étayer ce qui subsiste des immeubles détruits ou endommagés par une série d'explosions dues au gaz, le vendredi 17 février, dans le quartier de Passy, à Paris, ont découvert le vendredi 3 mars le cadavre d'une neuvième victime, Mme Marie-Rose Dasois, soixante-treize ans, employée de maison chez un médecin de la rue Raynouard. Selon les services de police, trois disparus, en plus des neuf victimes connues, n'ont pas encore été retrouvés.

SCIENCES

La NASA a lancé un troisième satellite d'observation de la Terre

Une fusée Delta a mis en orbite, dimanche 5 mars, depuis la base californienne de Vandenberg le troisième satellite Landsat d'observation de la Terre. Il doit remplacer Landsat-1, lancé en juillet 1972, et qui a été mis hors service au début de 1978, alors que sa longévité nominale n'était que d'un an.

Comme ses prédécesseurs, Landsat-3 décrit une orbite quasi polaire et héliosynchrone : le plan de l'orbite fait toujours le même angle avec la direction du soleil. Ainsi, chaque fois que Landsat-3 survole le même point de la Terre — tous les dix-huit jours, — il le fait à la même heure locale et dans les mêmes conditions d'éclairement. Cela facilite beaucoup la comparaison des photos prises au cours de deux survols.

Le Landsat-1 et le Landsat-2 prenaient des images dans quatre bandes de longueur d'ondes, bleu, vert, rouge et proche infrarouge. Landsat-3 prendra, de plus, une cinquième image, dans l'infrarouge lointain. D'autre part, la résolution est meilleure : on pourra discerner des structures longues de 40 mètres, contre 80 mètres pour les deux premiers Landsat. Cela accroîtra fortement la quantité d'informations qu'on pourra extraire des clichés Landsat, clichés qui ont déjà permis plusieurs évaluations des ressources terrestres, ressources minérales, agricoles, hydrologiques, en particulier; on a aussi pu améliorer les cartes de nombreuses régions peu peuplées et peu accessibles.

Un colloque international s'ouvre justement, ce lundi, à Toulouse, où seront discutés les techniques et les résultats escomptés de l'observation spatiale de la Terre. Rappelons que la France a décidé de construire, et de lancer en 1984, un satellite d'observation, SPOT, qui donnera des images encore plus fines que celles de Landsat-3.

Un petit satellite de télécommunications a été mis en orbite au cours du même tir. Oscar-8 a été construit par une association internationale de radio-amateurs. Ceux-ci pourront ainsi plus facilement communiquer d'un continent à un autre. — M. A.

● *Les quatre occupants de Saliout-6* font de nouvelles expériences. L'une mesure la teneur en oxygène des tissus vivants, à l'aide d'un appareil construit en Tchécoslovaquie ; une autre porte sur la croissance d'algues apportées par Soyouz-28 vendredi 3 mars. Il y a aussi une expérience d'études de matériaux, dont le nom, « Morava », indique l'origine, mais dont on sait peu de choses.

Vladimir Remek, le cosmonaute tchécoslovaque, et Alexei Goubarev reviendront au sol le vendredi 10 mars. Youri Romanenko et Gueorgui Gretchko se livreront à d'ultimes expériences pour regagner la Terre « *peu après* », ayant passé plus de trois mois en orbite. — (*Tass.*)

ÉDUCATION

LA QUERELLE SCOLAIRE

Des convergences aux insultes

Jour après jour, les dirigeants de l'enseignement catholique haussent le ton, dans la perspective du 12 mars. Déclaration après déclaration, les dirigeants du parti socialiste multiplient les propos apaisants. Si l'heure est toujours aux nuances pour les seconds, elle ne l'est plus pour les premiers : n'est-ce pas le président de l'Union nationale des parents d'élèves de l'enseignement libre, M. Henri Lefebvre, qui déclarait le 1er mars à Dinan, devant sept mille personnes, que les partisans du programme commun étaient des « fous » et des « assassins » ?

Le temps est loin — mai 1977 — où les secrétaires généraux de l'enseignement catholique appelaient au dialogue avec le P.S., et reconnaissaient que son plan pour l'éducation contenait des « convergences » avec son propre projet éducatif. L'heure est oubliée où ces mêmes dirigeants refusaient de s'engager sur le terrain politique : « Il faut, écrivaient-ils, dissocier la question scolaire des choix qui dominent les campagnes électorales. »

A Angers, ils refusent, pour des questions de principe, de débattre avec des représentants des courants laïcs et des partis de gauche. Principes à éclipses, puisque, trois jours auparavant, ils n'ont pas craint d'apparaître à Dinan sous la houlette de M. Guy Guermeur, député (R.P.R.) du Finistère, comme ayant choisi le camp de la majorité.

Le schématisme ne connaît plus de limites. Voici comment un tract anonyme remis aux parents et au personnel d'un établissement privé de Paris résume le programme éducatif de la gauche : « L'Etat nous prendra les enfants dès la naissance pour être mis au pas politiquement et apprendre à penser selon les normes du parti. Ils seront coulés dans un moule unique. » *Ce sont les « robots » qu'annonçait M. Lefebvre, dimanche 5 mars à Lopérec (Finistère) devant six mille personnes.*

L'attitude des dirigeants de l'enseignement privé peut s'expliquer à la lumière du résultat d'un sondage réalisé par l'IFOP pour l'hebdomadaire Témoignage chrétien. *Il en ressort que 59 % des Français, qui ont fait leurs études dans l'enseignement public, se déclarent partisans de la gauche, alors que 57 % des anciens de l'enseignement privé sont favorables à la majorité. Ainsi, peut-on penser que, sociologiquement, M. Lefebvre, qui a toujours été partisan de la fermeté, est plus représentatif que les secrétaires généraux de l'enseignement catholique quand ils croyaient à la nécessité d'une ouverture.*

La commission permanente du Comité national de l'enseignement catholique, qui groupe les uns et les autres, s'est finalement alignée sur les positions dures. Le 1er mars, elle a publié un communiqué dénonçant le double langage du P.S. : « Quand M. Mexandeau ou ses amis disent-ils la vérité sur leurs intentions : quand ils promettent ou quand ils passent aux actes ? » *Et de rappeler que* « plus de quarante municipalités socialistes ont supprimé les crédits aux écoles privées ».

*A quoi le P.S. répond, dans l'*Unité *du 3 mars, sous la plume de Jean-Louis Piednoir, secrétaire de la commission éducation nationale :* « La quasi-totalité des municipalités socialistes ont, dans les conditions de contrôle des fonds fixées par notre parti, maintenu les subventions aux écoles privées. » (1).

L'enseignement catholique refuse, actuellement, de mesurer le chemin parcouru par le P.S. Il est pourtant réel et les militants les plus « laïcs » le savent bien. Dans une interview à la Charente libre, *M. François Mitterrand vient d'expliquer (le Monde du 3 mars) que l'objectif restait l'intégration des établissements privés ayant reçu des fonds publics, mais il a insisté sur le fait que cette intégration serait* « négociée hors de délais impératifs et menée conjointement à la transformation du service public d'éducation qui, lui-même, deviendra pluraliste ». *Négociations que les dirigeants de l'enseignement catholique préparent mal, en s'engageant à fond derrière la majorité.*

BRUNO FRAPPAT.

(1) Les socialistes dirigent deux cent cinquante-quatre municipalités dans des villes de plus de 9 000 habitants

A ANGERS

L'UNAPEL refuse un débat avec les partis de gauche

De notre correspondant

Angers. — L'union régionale C.F.D.T. de l'enseignement privé pour les pays de la Loire avait prévu, pour samedi 4 mars, à Angers, un débat sur le thème « *Deux écoles, quelle liberté ?* ». L'union régionale avait invité à ce débat, d'une part, des représentants du parti communiste, du parti socialiste, de la Fédération de l'éducation nationale et du Comité national d'action laïque (CNAL), d'autre part, de l'Union nationale des APEL (associations de parents de l'enseignement libre). Il n'y aura pas eu de débat, faute de « débatteurs ».

Seuls, en effet, ont répondu positivement à l'invitation M. Maurice Perche, membre du comité central du P.C., M. Gilles Cathouard pour le P.S., M. Michel Lasserre, secrétaire général du CNAL, et le secrétaire général de la fédération C.F.D.T. de l'enseignement privé. Quant à l'UNAPEL, un communiqué motive le refus de M. Henri Lefebvre, son président, et de Mme Nicole Fontaine, secrétaire générale adjointe de l'enseignement catholique, de venir à Angers pour la circonstance, par le fait que la discussion « *se situait sur un plan politique et ne paraissait pas offrir les garanties d'objectivité indispensables* ».

Le communiqué, qui est signé par M. Gilles Baudouin, secrétaire général de l'UNAPEL, précise : 1) que celle-ci s'est « *fait la règle de ne jamais discuter publiquement en « table ronde » avec des représentants de partis, qu'ils soient de droite ou de gauche* » ; 2) qu'elle estime qu'« *un débat objectif sur la liberté d'enseignement paraît impossible sans la participation des deux syndicats d'enseignants les plus importants de l'enseignement privé, syndicats qui ont nettement pris position pour la liberté* » et qui « *n'ont pas été conviés à la discussion* ». — C. D.

Dans les Côtes-du-Nord

NOUS NE VOULONS PAS SERVIR DE MASSE DE MANŒUVRE AUX PARTIS DE DROITE écrivent des parents du privé

(De notre correspondant.)

Saint-Brieuc. — La manifestation des défenseurs de l'enseignement privé du 1er mars, à Dinan (*le Monde* du 3 mars), a provoqué une vive réaction de parents d'élèves également adhérents à l'APEL (Association de parents d'élèves de l'enseignement libre) constitués en un « *groupe de réflexion sur l'école* » qui s'est déjà manifesté lors des élections législatives de 1973 et au congrès départemental des APEL de 1976.

Dénonçant « *qu'une fois de plus l'union départementale des APEL et UNAPEL n'hésitent pas à engager l'ensemble de leurs adhérents dans ce combat politique, qui va bien au-delà de la défense de l'enseignement catholique* », le goupe estime que « *la majorité des parents de l'enseignement privé n'acceptent pas de servir de masse de manœuvre politique au service des partis de droite. Ils ont compris que le problème de l'école libre n'est plus le problème numéro un et que, s'agissant, précisément, de l'avenir de leurs enfants, le chômage et les inégalités sont autrement plus préoccupants. Ils ont compris qu'il est aujourd'hui plus important d'apprendre aux jeunes Français à vivre ensemble, plutôt que de continuer à les cloisonner artificiellement dans des structures héritées du passé* ».

« *Beaucoup ne comprennent pas pourquoi l'UNAPEL s'obstine à refuser tout dialogue avec les partis de gauche et caricature leurs projets en matière d'éducation. En choisissant une telle attitude, l'UNAPEL a choisi le camp du conservatisme, du sectarisme et de la guerre scolaire.* » — J. V.

Pour la quatrième année consécutive

LE NOMBRE DE POSTES DE CAPES ET D'AGRÉGATION EST DE NOUVEAU EN DIMINUTION EN 1978

Le ministère de l'éducation vient de fixer le nombre de postes offerts aux concours d'agrégation et du CAPES (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré) pour 1978. Ce nombre est fixé à mille deux cents pour l'agrégation et trois mille deux cent cinquante pour le CAPES.

Ces chiffres traduisent une nouvelle diminution des postes offerts, puisqu'on en revient pratiquement aux chiffres de 1966 (mille deux cent soixante-dix postes d'agrégation et trois mille huit cents postes de CAPES). Depuis cette date, et surtout après 1968, le nombre de postes offerts aux concours n'avait cessé d'augmenter jusqu'en 1971 (deux mille deux cents postes d'agrégation et sept mille cent cinquante postes de CAPES). Les chiffres sont restés stables jusqu'en 1975, date à laquelle on a commencé à réduire le recrutement.

Pour l'agrégation, les postes offerts au concours sont passés à mille huit cents en 1975, puis à mille six cents (1976) et enfin aujourd'hui, à mille deux cents. Pour le CAPES, ces chiffres sont respectivement de six mille (1975), cinq mille (1976), quatre mille (1977), et trois mille deux cent cinquante (1978).

Dans une déclaration rendue publique le 4 mars, M. Guy Bayet, président de la Société des agrégés, « *élève la plus énergique protestation contre la dramatique diminution du nombre de postes offerts en 1978* » et lance un « *appel solennel et pressant au chef de l'Etat et au premier ministre* » pour que le ministère de l'éducation « *rétablisse au moins les chiffres de 1977, soit mille six cents à l'agrégation et quatre mille au CAPES* ».

CORRESPONDANCE

Les difficultés de l'académie de Versailles

L'article intitulé « Un recteur en béton armé » paru dans le Monde *du 24 février et consacré au recteur de l'académie de Versailles nous a valu de la part du secrétaire de la section du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) de cette académie, M. Barlier, une lettre dans laquelle il écrit notamment :*

L'affirmation selon laquelle « cent vingt transferts de postes » étaient prévus dans les Hauts-de-Seine (dans les faits cent quarante-neuf suppressions de postes dans quarante-neuf établissements puisque ces postes transférés ailleurs sont bien supprimés dans ces établissements) au vu d'une baisse des effectifs scolaires dans ce département (— 1,09 %) ne s'applique absolument pas aux lycées et collèges puisque les effectifs des collèges enregistrent un accroissement de trente-deux élèves, ceux des lycées de deux cent trente-deux, de 1976-1977 à 1977-1978 (...).

La dotation budgétaire que vient de recevoir l'académie serait de cent quatre-vingts postes, alors que, selon le recteur, elle était de cinquante au départ. Ces postes supplémentaires sont-ils dus au crédit personnel d'un recteur effectivement connu pour une politique musclée et zélée de répartition de la pénurie, ou aux luttes syndicales qui se sont développées depuis plusieurs semaines dans de nombreux établissements ? Ces grèves, menées par exemple dans les lycées de Nanterre, Meudon, Asnières, Rueil, Clichy, Courbevoie, Saint-Cloud, Sèvres, dans les C.E.S. de Nanterre, Clamart, Bourg-la-Reine, Montrouge, Châtenay-Malabry, etc. ont connu un retentissement certain, car ces grèves massives, menées avec l'appui des parents et de la population, accompagnées de tracts, pétitions, manifestations (trois mille personnes le 11 février à la manifestation de la préfecture de Nanterre), meetings, ont fait connaître le scandale qu'auraient été ces suppressions dans des établissements où des besoins urgents ne sont pas satisfaits ?

Nous pensons, comme lui, que M. le recteur est fort en crédit auprès du ministère. Les soutiens ne lui ont en effet jamais fait défaut de ce côté, chaque fois qu'il a agi en véritable proconsul, ne transmettant pas par exemple aux chefs d'établissement notes ou instructions des directions du ministère dont le contenu lui semblait sans doute trop favorable aux personnels, interprétant de façon très personnelle des circulaires anciennes, de façon parfois courtelinesque, mais toujours au détriment des personnels, retardant les promotions des auxiliaires, déplaçant autoritairement des militants syndicaux, en sanctionnant d'autres par la notation administrative ou l'empêchement de promotion.

● *La création de trois nouvelles universités.* — Après les incidents qui ont eu lieu vendredi 24 février au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) (*le Monde* daté 26-27 février) et après le départ d'une partie des membres de cet organisme, le CNESER a approuvé le projet de transformation en université des centres universitaires de Perpignan, Toulon et Valenciennes. Dans l'article que nous avons consacré à ce sujet (*le Monde* du 24 février), c'est par erreur que nous avions indiqué qu'il y avait, à Valenciennes, « *438 etudiants en informatique et 166 en sciences* ». La répartition est en réalité celle-ci : 533 étudiants en sciences (y compris l'informatique) et 66 dans le département de sciences et techniques comptables.

OFFICIERS MINISTÉRIELS et ventes par adjudication

RELIGION

LE CONSEIL PERMANENT DES ÉGLISES PROTESTANTES A EXAMINÉ LA SITUATION ŒCUMÉNIQUE DE SES MEMBRES

Le Conseil permanent des Eglises luthériennes et réformées de France s'est réuni le 4 et 5 mars au Chatelard (Ardèche), sur le thème « Vivre ensemble ».

Soixante-douze délégués, pasteurs et laïcs, représentant l'Eglise réformée, l'Eglise évangélique luthérienne, l'Eglise réformée d'Alsace-Lorraine et l'Eglise de la confession d'Augsbourg d'Alsace-Lorraine se sont retrouvés pour la seconde fois depuis la création du Conseil en 1972.

Le souci du Conseil demeure de poursuivre la recherche de cette unité souhaitée par la majorité des membres des quatre Eglises. Mais le poids des structures, la multiplicité des états-majors et, surtout, la crainte de voir un nouvel organisme s'ajouter aux autres, freinent encore la marche vers cette Eglise unie.

Le rapport du Conseil permanent insiste sur le progrès œcuménique que celui-ci a accompli, notamment pour ce qui concerne les relations avec le Conseil œcuménique des Eglises et l'Eglise catholique. Il affirme, en outre, que, si les rapports avec le catholicisme sont prioritaires dans le contexte français, il faut les étendre aussi aux orthodoxes et aux anglicans.

● *André Vimeux, secrétaire général de la rédaction de « Témoignage chrétien »*, a été élu président de l'Association professionnelle des informateurs religieux en remplacement de Jean Bourdarias qui ne se représentait pas. Alain Woodrow (« *le Monde* ») et Raymond Perrot-Minot (*A.F.P.*) ont été élus vice-présidents.

En Pologne

LA REVUE « WIEZ » FÊTE SON VINGTIÈME ANNIVERSAIRE

La revue catholique polonaise *Wiez* (le lien) vient de fêter ses vingt ans d'existence. L'exploit n'est pas mince.

[Née en février 1958, à Varsovie, cette revue mensuelle d'inspiration personnaliste a pu paraître grâce à la libéralisation de la situation politique en Pologne qui a suivi les événements d'octobre 1956.

Wiez se veut un lien d'expression et d'action pour des chrétiens qui, dans une société profondément attachée à l'Eglise mais vivant dans un régime communiste, n'ont pas voulu renoncer à la place qui revient aux croyants dans la vie sociale.

La revue doit naviguer entre plusieurs écueils. D'un côté, il y a le poids d'une Eglise puissante et traditionaliste, de l'autre, le parti communiste qui monopolise tous les pouvoirs — sans parler de la proximité de l'Union soviétique.

Aujourd'hui, dans une Pologne où se joue la lutte pour les droits de l'homme, le rôle de *Wiez* et de son rédacteur en chef, M. Mazowiecki, demeure essentiel. — A. W.]

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

Europa

SUPPLÉMENT ÉCONOMIQUE PUBLIÉ SIMULTANÉMENT PAR LA STAMPA, THE TIMES ET DIE WELT

Une vaine contestation

LA BAFOUILLANTE VOCATION DE L'EUROPE

par PIERRE DROUIN

Qu'arrive-t-il lorsqu'on enferme une petite centaine d'Européens, tous plus ou moins spécialistes du « futur », pendant quatre jours et qu'on leur demande de s'entretenir sur « les modes de vie et de changement social » sur le Vieux Continent ? Eh bien, ils se rendent compte qu'ils ressemblent... à des Américains, jusque dans leurs façons de contester l' « american way of life »...

L'ASSOCIATION internationale Futuribles (1), qui avait eu il y a quelque temps cette idée de colloque, vient de rassembler les principales synthèses des groupes de travail dans un document interne Lorsqu'on va à la pêche dans ce vivier d'idées on comprend beaucoup mieux pourquoi l'Europe n'a pas eu de vrai « *message* » à transmettre au monde jusqu'à maintenant, et qu'il lui faudrait se secouer beaucoup pour qu'elle s'enflamme en faveur d'idées vraiment neuves. Du moins l'homogénéité des attitudes intellectuelles est-elle forte.

A travers presque toutes les interventions, se dessinait en effet en filigrane une sorte de consensus sur les objectifs de la société à fabriquer : elle devrait être non violente, écologique, décentralisée et androgyne.

Ne faut-il pas considérer avant tout la situation démographique ? La vitalité d'une communauté dépend de l'âge de ses membres. L'Europe, hélas ! vieillit à un rythme accéléré. Dans tous les pays sauf deux — l'Islande et la Turquie, aux deux extrémités du continent, — la tranche d'âge des plus de soixante-cinq ans dépasse 14 % de l'ensemble de la population (alors qu'en 1975 ce taux n'était dépassé que dans trois pays). Ce vieillissement ne s'explique plus seulement par l'allongement de la vie mais par la chute sévère de la natalité, conséquence de la régulation des naissances, pour des raisons dites, par les médecins, de « *confort* ».

Les conséquences sont dès maintenant visibles : augmentation très lourde de la charge des personnes actives des personnes vivant seules, modification des schémas de consommation, etc.

Autre constatation — qui rapproche l'Europe de la situation américaine : le bien-être est assuré par des couches sociales de plus en plus nombreuses, mais cette croissance semble arriver à une impasse telle que le brassage social est remplacé en fait par une bipolarisation entre ceux qui bénéficient de cette progression et les « laissés pour compte » de l'expansion. Un exemple ? L'informatique au service des ménages. Qui profitera des mini-ordinateurs, sinon ceux qui ont non seulement des revenus suffisants, mais des connaissances. Outre l'argent, c'est le savoir, donc le pouvoir, qui séparera de plus en plus les groupes sociaux

La perte de confiance dans la démocratie représentative est une donnée plus originale, de ce côté-ci de l'Atlantique. On voit partout non seulement la contestation des experts et des « maîtres à penser », mais la fin du prestige des notables, une méfiance générale vis-à-vis des actions gouvernementales, l'inadéquation croissante des solutions proposées par les institutions aux besoins ressentis par la société, depuis que ceux-ci se sont plus raffinés.

L'exemple de la situation de la femme dans la société illustre ce dernier point : il y a plus de maladies nerveuses chez les femmes mariées que chez les divorcées ou les célibataires, alors que chez les hommes c'est l'inverse. Sans doute les législations européennes ont-elles contribué à la libération de la femme, mais la proportion des femmes parmi les cadres supérieurs et dans les professions libérales est restée stationnaire depuis trente ans.

Il n'y a pas de valeurs européennes mais des comportements qui s'expliquent par l'évolution de la société industrielle et dont les facteurs les plus repérables sont le déracinement des individus, la menace des disparités des modes de vie des régions « périphériques », l'accélération des changements, la sensibilisation des inégalités. S'il y a un patrimoine commun des Européens, il s'affiche surtout dans la *différence* : microcultures ; modes de vie spécifiques (communautés) ; mouvements méditerranéens, renaissance des langues régionales ou dialectes, etc.

Fortune de la décentralisation

L'appétit de *changement* est aussi fort de Gibraltar à Berlin et c'est dans la voie d'une vraie décentralisation que les Européens entendent le mener. L'unanimité recueillie sur ce thème est impressionnante, les participants au colloque ayant reconnu qu'il existe aujourd'hui trois facteurs principaux de centralisation et autant de décentralisation.

Dans les premiers, on peut classer la rationalité socio-économie et la recherche d' « économies d'échelle » pour amortir les frais de technologies de plus en plus complexes ; l'imbrication des divers problèmes de gestion publique ou privée qui conduit à concentrer l'information ; la volonté de maintenir le pouvoir acquis.

Dans les seconds, on note la multiplication des associations de défense ou de pression, les individus cherchant à créer, hors des institutions, de nouveaux réseaux de relations spontanées ; le goût des expérimentations ponctuelles, à petite échelle, dans le domaine économique et social ; enfin, tous ces groupements ont pour dénominateur comme un désir de se libérer de l' « espace-temps industrialisé » pour trouver un autre style de vie.

Qui l'emportera ? Le centralisme, lié à la violence, à la contrainte, à l'oppression des minorités, ou bien la décentralisation, où l'on cesse de vendre son âme au diable par avidité, par désir de profit, de toujours plus de biens de consommation pour réaliser une société plus « conviviale » ?

L'initiative pour une « autre société » doit venir du bas, mais rencontrer, pour s'épanouir, un mouvement venu d'en haut tendant à réduire les contraintes légales, sociales, psychologiques qui empêchent les gens de faire ce qu'ils voudraient faire.

Il semble aux Européens « futuristes » qu'en fait l'avenir sera un mélange de trois conceptions : celle de l'économie de marché (*business as usual*), celle de la bureaucratie et des hautes technologies, et celle des petits groupes — moins marginaux qu'aujourd'hui.

(Lire la suite page 23.)

(1) 55, rue de Varenne, 75007 Paris.

Les compagnies céréalières appellent-elles un contre-pouvoir ?

Une quarantaine de pays ont entamé, le 13 février à Genève, une négociation qui doit durer six semaines. Objectif : un nouvel accord international sur le blé sous l'égide de la CNUCED et du Conseil mondial du blé. Enjeu : une meilleure sécurité alimentaire mondiale et... des intérêts considérables.

LES céréales — blé, maïs, avoine, orge, sorgho, riz... — qui constituent des produits de base vitaux pour la consommation alimentaire mondiale sont un atout considérable pour les pays qui peuvent en exporter et une lourde sujétion pour les pays importateurs. Elles sont un produit stratégique dans la confrontation internationale pour l'établissement d'un « *nouvel ordre économique international* ». C'est à leur propos que l'expression « food power » (pouvoir alimentaire) a été utilisée. Des silos remplis de grains, des cargos prêts à les livrer, cela apparaissait comme le moyen de brider la jeune puissance des pays exportateurs de pétrole acquise au moment de la guerre du Kippour.

Après de longs et stériles affrontements idéologiques entre pays riches et pays pauvres, qui ont été engagés au moment de la conférence alimentaire de Rome fin 1974, les positions paraissent s'être rapprochées. Les ministres de l'agriculture des pays de l'O.C.D.E. qui se sont réunis les 9 et 10 février, à Paris, ont souligné la nécessité de « *procéder avec sérénité à l'établissement d'un système de stocks internationaux coordonnés sur le plan international* » et de mener à bien, « *dans les meilleurs délais, les différentes négociations en cours, en particulier celles relatives aux céréales* ».

ALAIN GIRAUDO.

(Lire la suite page 25.)

Soyons sérieux

LES EUROPÉENS AU BANC D'ESSAI

LE magazine Test-Europ *vient de publier les résultats d'une importante enquête qu'il a menée auprès des pays membres de la Communauté européenne. L'objectif en était d'établir, à l'usage des touristes et des travailleurs migrants, l'indice européen (i.e.) de chacun des Neuf.*

Parmi les nations ainsi « testées », le Luxembourg a reçu l'i.e. le plus élevé, en raison notamment de sa situation géographique (sans accès à la mer), de la multiplicité de ses langues et de la modestie de ses prétentions nationales Tout de suite après vient la Belgique (zone maritime limitée, deux langues, tradition nationale assez récente), ensuite les Pays-Bas et le Danemark (attention aux attaches nordiques).

A l'autre bout de l'échelle se trouve la Grande-Bretagne, suivie de près par l'Irlande, dont la religion compense en partie son isolement physique. L'Allemagne, dont l'i.e., aux années 60, figurait parmi les plus élevés de tous, accuse actuellement un léger retard, dû principalement à l'excédent de sa balance des paiements.

Devant l'Italie et la France, les enquêteurs de Test-Europ *avouent une certaine perplexité. La conjoncture politique étant ce qu'elle est, ils conseillent au lecteur une attitude pragmatique et s'abstiennent pour l'instant de tout commenaire officiel.*

PANGLOSS.

Le terrorisme en Italie

L'actualité italienne reste dominée par la violence. Les pays voisins s'inquiètent du mauvais exemple qui en résulte. L'enlèvement en France du baron Edouard-Jean Empain, président du groupe Schneider franco-belge, ressortit plus au gangstérisme qu'au terrorisme, mais le monde des affaires manifeste dans toute l'Europe une inquiétude croissante. L'article qui nous a été fourni par Mario Salvatorelli est publié ici en hommage à Carlo Casalegno, directeur adjoint de « La Stampa », disparu à la suite d'un attentat des « brigades rouges ».

Une plaie qui coûte cher

L'INDUSTRIE des enlèvements est l'une des rares qui, ces derniers temps, n'ait pas connu de problèmes de développement : quarante-sept enlèvements, en 1976, avec un « chiffre d'affaires » de 16 milliards de lires ; soixante-seize enlèvements, en 1977, ayant rapporté plus de 34 milliards (et nous calculons uniquement le montant présumé des rançons tel qu'on a pu le connaître, alors qu'en réalité leur montant global est certainement plus élevé...) Quand on pense qu'il avait fallu treize ans, de 1969 à 1973, pour que cette industrie ignoble, qui troque une vie humaine — lorsque la victime est rendue vivante — contre un monceau d'argent, atteigne un chiffre d'affaires global de 10 milliards, on peut voir quel chemin elle a accompli, même si l'on tient compte de la dévaluation de la lire... Le coup le plus gros, au moins jusqu'au moment où nous écrivons, est celui de 10 milliards de lires obtenus en échange du joaillier romain Mario Bulgari, enlevé en mars 1975. Le délit le plus révoltant concerne la jeune Cristina Mazzotti, retrouvée morte pendant l'été de la même année, après que sa famille eut versé plus de 1 milliard de lires pour qu'elle lui soit rendue vivante.

Globalement, on estime que les enlèvements, en Italie, ont dépassé le nombre de trois cents, et qu'ils ont rapporté aux ravisseurs, dont bien peu ont été découverts, plus 132 milliards de lires, « officiellement », et, en réalité, probablement plus de 200 milliards. Récemment, et notamment à la suite de la découverte de collusions entre certains épisodes et certains milieux « particuliers, l'hypothèse suivant laquelle, pour un grand nombre d'enlèvements, il existe aussi une composante politique s'est renforcée. Ces collusions, si elles existent vraiment ne changent en rien au jugement qu'on peut porter contre ce type de délits, dont la diffusion contribue lourdement à créer ce climat d'inquiétude, ce « désordre public », dont souffre l'Italie.

Jusqu'ici, le dernier enlèvement a été celui de Giovanna Amati, dix-huit ans, fille du propriétaire d'un important circuit de salles de cinéma à Rome Les derniers épisodes de terrorisme politique ont été le meurtre, dans une rue de Rome, du conseiller à la Cour de cassation, Riccardo Palma, et l'attentat au cours duquel fut blessé aux jambes l'un des dirigeants de l'usine d'automobiles Alfa-Roméo, Domenico Segala, survenus respectivement le 14 et le 16 février. Riccardo Palma est le septième magistrat italien frappé par le terrorisme politique, ou présumé tel : deux ont été enlevés, trois blessés et cinq assassinés, le dernier étant, précisément, Palma. Mais la liste des dirigeants industriels, d'Alfa-Roméo, de Fiat et d'innombrables autres entreprises, blessés ou tués par des criminels qui se cachent sous des étiquettes aux couleurs variées est beaucoup plus longue.

Des statistiques ambiguës

Outre les magistrats et les industriels, la violence politique (ou, je le répète, considérée comme telle, parce que les vengeances personnelles, la Mafia, la criminalité ordinaire s'entremêlent d'une façon inextricable) s'est acharnée au cours des dernières années, en Italie, contre des journalistes, des avocats, des représentants des partis politiques

MARIO SALVATORELLI.

(Lire la suite page 24.)

COUPS D'ŒIL EUROPÉENS SUR LES ÉLECTIONS FRANÇAISES

(Lir page 26.)

Spéculation monétaire et firmes multinationales

« *LES firmes multinationales ne doivent pas compromettre l'équilibre de la balance des paiements ni les objectifs monétaires et de crédit des pays d'origine et des pays d'accueil Il est souhaitable que les autorités monétaires disposent d'informations précises sur les mouvements internationaux de capitaux Dans certains pays d'Europe, les banques sont tenues d'informer la Banque centrale du pays de leur siège de leur position en devises à terme Il conviendrait d'envisager l'extension d'une telle réglementation des opérations de change d'une part à tous les pays de la Communauté et aux Etats-Unis, au moins, d'autre part à toutes les entreprises d'une certaine dimension* » Tels sont les termes du projet de code de conduite pour les firmes multinationales élaboré par la délégation du Parlement européen chargée des relations avec le Congrès des Etats-Unis.

Bien entendu, ce texte est encore loin d'être adopté, mais l'idée d'un code de conduite pour les firmes multinationales progresse. Que ce soit à l'ONU, à la CNUCED, à l'O.C.D.E., à l'Organisation internationale du travail, à la Chambre de commerce internationale, l'on se rend à l'évidence que tout le monde a quelque chose à y gagner, et presque rien à y perdre. En matière monétaire, cela saute aux yeux.

Il suffit de considérer l'ordre de grandeur des réserves en liquidités des plus grandes firmes multinationales dans le monde pour comprendre qu'en cette période de « *happening* » monétaire quotidien la spéculation des groupes internationaux puisse faire figure de bête noire. Dans une étude restée mémorable (elle répondait à de violentes attaques des syndicats américains, qui sont plutôt protectionnistes, contre les entreprises américaines qui s'étaient développées à l'étranger), la commission des tarifs des Etats-Unis a calculé que les réserves liquides de ces firmes s'élevaient en 1971 à 268 milliards de dollars, c'est-à-dire à l'équivalent de plus de deux fois les réserves totales de devises de toutes les banques centrales La statistique est ancienne, mais la proportion reste encore certainement valable.

Se « couvrir »

Sans doute, les grandes firmes multinationales craignent-elles une réglementation trop contraignante des mouvements de capitaux qui gênerait leurs opérations industrielles et commerciales Et ce n'est pas par hasard si le projet de la délégation du Parlement européen cité plus haut stipule aussi : « *Les autorités gouvernementales doivent éviter tous contrôles trop restrictifs sur les capitaux et, en cas de besoin, se concerter et coopérer* » Il est d'ailleurs notoire qu'un contrôle très restrictif adopté isolément dans tel ou tel pays pourrait être relativement tourné par les firmes multinationales à l'aide de la variation des prix de transfert entre les filiales, en allongeant les termes de paiement ou en les raccourcissant, en procédant à des modifications de capital propres ou autrement..

Cependant, toutes les enquêtes qui ont été effectuées ces dernières années prouvent que les dirigeants des grandes firmes multinationales préfèrent — de beaucoup — travailler dans un environnement monétaire stable plutôt que dans un environnement perturbé. Leur vocation est de vivre et de gagner de l'argent en fabriquant des biens et en les échangeant, pas de faire des bénéfices purement financiers sur des opérations strictement bancaires qui présentent l'inconvénient majeur de risquer à la moindre fausse manœuvre des sommes importantes sans raison d'« entreprise ». Mais comme leur vocation n'est pas non plus de perdre ce qu'elles gagnent en travaillant — et au-delà — dans des variations de change de plus en plus grandes depuis la déstabilisation du système monétaire international par les Etats-Unis en 1971, elles emploient des experts dont l'objectif principal est de les « couvrir » contre cette menace.

Encore ces experts ne travaillent-ils sans doute pas « au mieux ». Une étude commissionnée par le ministère des finances ouest-allemand et publiée par l'Institut de recherche économique de Hambourg a montré que le potentiel d'entrées de devises en République fédérale était de 54 milliards de DM en 1972 et que, s'il était réalisé, cela aurait fait augmenter la masse monétaire de près de 40 %. En réalité, l'entrée de devises étrangères n'a été que d'environ 14 milliards de DM. Et sur ce chiffre, à peine un tiers provenait de firmes multinationales En fait, on sait que la gestion financière des firmes multinationales est largement décentralisée Chaque responsable national essaie pour son compte de limiter autant que possible les dégâts, ses objectifs de gestion et ses critères de succès dans l'entreprise étant d'une autre nature S'il y avait, à la tête de chaque groupe multinational, un spéculateur mondial chargé de « jouer » au maximum sur la monnaie pour le compte de l'ensemble de sa collectivité il est vraisemblable que les fluctuations monétaires seraient encore plus spectaculaires

Il n'est pas dit que cela n'arrivera pas un jour En attendant, il est vraisemblable que les directions financières des grandes sociétés sont plus le reflet du monde financier dans lequel elles vivent qu'autre chose Si les déficits des Etats-Unis sont chose admise par Washington, et si les gouvernements des Etats se montrent incapables de réaliser une coordination équilibrée des échanges financiers, qu'y peuvent-ils ? Sans doute sont-ils en cela un peu comme les journalistes qu'on accuse de propager le désordre en le reflétant Ou comme l'oracle que l'on tue parce qu'il annonce les mauvaises nouvelles

JACQUELINE GRAPIN.

...a quatrième année consécutive

NOMBRE DE POSTES ...PES ET D'AGRÉGATION ...ST DE NOUVEAU ...MINUTION EN 1978

LES CLÉS DE LA CONJONCTURE

La discipline cherche à s'imposer

LE panorama des gestions à court terme comparées de l'Allemagne de l'Ouest, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie est réalisé par une équipe de conjoncturistes européens avec la collaboration de Cégos-Economie.

Ont été sélectionnés six indicateurs (taux de croissance de la production industrielle, prix à la consommation, taux de chômage, équilibre des échanges commerciaux, goulets de production et investissement, degré de sensibilité au marché international). Les quatre premiers font l'objet de graphiques, de manière à montrer aussi nettement que possible la position relative de chaque pays. Ce qui permet ensuite de les noter (pour les deux derniers indicateurs, on se limitera à ces notes[1].

Ces appréciations seront obtenues par regroupement des résultats autour des trois objectifs majeurs d'une bonne gestion à court terme : a) croissance la plus forte possible ; b) croissance de bonne qualité (inflation et taux de chômage limités) ; c) croissance pouvant être maintenue (rythme d'investissement suffisant, échanges équilibrés, degré de sensibilité au marché international limité).

ALORS que la croissance allemande devient plus nette à la fin de l'année 1977, voici que depuis janvier 1978 celle des Etats-Unis fait de nouveau entendre ses ratés habituels de la saison froide. Le relais va-t-il ainsi être passé entre les deux locomotives occidentales indépendamment des gouvernements, et pas tout à fait comme ils l'envisageaient ? C'est la question qu'on peut se poser en examinant les derniers résultats de notre tableau de bord.

En Allemagne la production industrielle, après quelques hésitations, semble maintenant progresser à un rythme de 4 %. Elle est tirée avant tout par la consommation des ménages, et un peu par les investissements, mais pratiquement pas par les exportations. C'est ce que confirme l'examen des commandes internes passées à l'industrie, qui ont augmenté de 6 % entre octobre et décembre, alors que les commandes externes ont stagné. S'agit-il d'une reprise spontanée ? Pas tout à fait. Certes les salaires ont augmenté plus fortement que prévu, de 7 % en 1977. Mais il ne faut pas oublier les mesures de stimulation prises par le gouvernement en faveur des investissements publics. Le déficit budgétaire total va atteindre 62 milliards de deutschemarks en 1978, soit 5 % du P N B (en y incluant les 20 milliards des retraites), et environ 20 milliards de plus qu'en 1977. On comprend la prudence des autorités allemandes, qui ne veulent pas pousser les feux, malgré des résultats toujours excellents en matière de prix (3 %) et de balance.

Aux Etats-Unis, pour les derniers mois, les résultats d'activité ont été quelque peu contradictoires. Après les hésitations d'octobre et de novembre, décembre s'est traduit par de bons chiffres, qui ont ramené l'espoir : forte hausse de 4 % des commandes à l'industrie et augmentation de 0,7 % des indicateurs en avance, ce qui laissait présager d'heureuses suites. Hélas ! Voici que janvier amène une série de mauvaises nouvelles : baisse très forte de 3,1 % des ventes au détail (la plus forte même depuis 1954) et recul de 0,7 % de la production industrielle. Pour compléter ce sombre tableau, les ventes d'automobiles, qui avaient déjà reculé de 7 % en décembre 1977 (par rapport à décembre 1976), ont récidivé en janvier 1978 (— 5 %) et même sur la première décade de février (— 12 %).

Ces baisses rappellent celles de l'année dernière, qui avaient été tout aussi brutales, sous l'effet d'un froid exceptionnellement rigoureux. Pourtant, peu après, elles avaient été effacées avec une rapidité qui avait surpris les observateurs. Il est possible que ce scénario se reproduise cette année, où au froid s'ajoutent les effets d'une longue grève des mineurs de charbon.

En vérité, aux Etats-Unis le problème est moins celui de l'activité que celui des tensions qui accompagnent la croissance et qui l'hypothèquent de plus en plus. Le déficit commercial ne va pas se résorber facilement, car la loi sur les économies d'énergie, qui doit réduire les importations pétrolières, est toujours enlisée dans les marécages de la procédure parlementaire. La baisse du dollar n'est qu'une mauvaise solution, qui entraîne à terme l'inflation. Certes les tensions monétaires internes se sont apaisées quelque peu, et les taux d'intérêt à court terme restent pour le moment stables. Mais l'indice des prix de gros a fortement augmenté de 0,9 % en janvier.

Si les Etats-Unis peuvent se permettre, jusqu'à un certain point, de négliger leur découvert extérieur, qu'ils règlent avec leur propre monnaie, il n'en est pas de même pour les autres pays. C'est vrai en particulier pour la Grande-Bretagne et la France, dont les déficits se sont brutalement et même inexplicablement aggravés en janvier, alors qu'on était juste en train de se féliciter de l'équilibre retrouvé.

Le gouvernement britannique compte pour 1978 sur un excédent confortable des paiements courants. Il pense ainsi disposer d'une marge de manœuvre pour procéder à la relance douce réclamée aussi bien par le patronat que par les syndicats, de manière à atteindre l'objectif de 3,5 % de croissance annuelle, tout en stimulant les investissements et en amorçant l'indispensable restructuration industrielle. Hélas ! le déficit de janvier, de 179 millions de livres, a constitué une déception et une mise en garde. Si les importations augmentent, avant même toute mesure de relance, qu'en sera-t-il après ? Et si les exportations reculent, ne faut-il pas incriminer une trop forte hausse de la livre ? Cette dernière, dont la situation est favorable à la lutte anti-inflationniste, pèse en revanche sur les exportations et l'activité, la hausse annuelle des prix étant pour la première fois inférieure à 10 %.

A la suite de ce mauvais résultat, le gouvernement, perplexe, a décidé, pour se donner un temps de réflexion, de reporter de mars en avril la présentation de son projet de budget.

En France aussi, le brutal déficit commercial de janvier, de 1,8 milliard de francs, a provoqué quelque surprise. Ce résultat, malgré le caractère moins significatif d'un chiffre mensuel, devrait inciter à la prudence et faire réfléchir sur la capacité de la production nationale à répondre sainement à une augmentation de la demande, avant de stimuler cette dernière. Malheureusement le climat électoral français ne pousse guère à de telles considérations. La surenchère des promesses se développe et gagne par contagion tous les partis, et même les candidats réputés austères et intransigeants. L'addition s'allonge, que le futur gouvernement, quel qu'il soit, sera plus ou moins obligé d'honorer.

L'Italie, elle, semble trouver en ce moment, après beaucoup de désordres, la voie de la sagesse. On y observe une véritable prise de conscience des responsables syndicaux, qui viennent de présenter un programme pour le moins inhabituel, insistant sur la nécessaire mobilité de la main-d'œuvre et sur la modération des salaires. Même si la base ne suit pas complètement ces responsables, il n'en reste pas moins qu'un tournant a été pris. Par ailleurs, il est remarquable de constater la prudence dont font preuve les partis en pleine crise politique.

Ainsi l'Italie, en dépit de ses acrobaties étonnantes, est arrivée à de tels excès qu'une réaction s'est produite, tout comme en Grande-Bretagne en son temps.

Les excès ont du bon, quand ils finissent par faire agir les contraintes. Malheureusement ces dernières n'existent guère pour les Etats-Unis, dont le dollar est souverain de fait, et qui comprennent difficilement les disciplines auxquelles sont soumis les autres pays, et en particulier l'Allemagne. Le conflit qui les oppose à cette dernière, qu'ils poussent à la relance, est profond. Croissance à tout prix ? Ou au contraire redéploiement, comme l'ont réalisé les Allemands et aussi les Japonais ? C'est là le fond du problème.

MAURICE BOMMENSATH.

NOTATION DES GESTIONS À COURT TERME COMPARÉES

	TAUX DE CROISSANCE	QUALITÉ DE LA CROISSANCE		MAINTIEN DE LA CROISSANCE.		
		Prix	Emploi	Capacité de production	Echanges	Sensibilité (1) internationale
ALLEMAGNE	+ (+)	++ (++)	— (—)	+ (+)	++ (+++)	++ (+)
FRANCE	— (—)	+ (—)	— (—)	— (—)	+ (+ —)	— (+)
ITALIE	—— (—)	— (——)	—— (——)	— (—)	++ (++)	+ (+)
GRANDE-BRETAGNE	— (—)	+ (+)	—— (——)	+ (—)	— (—)	+ (++)

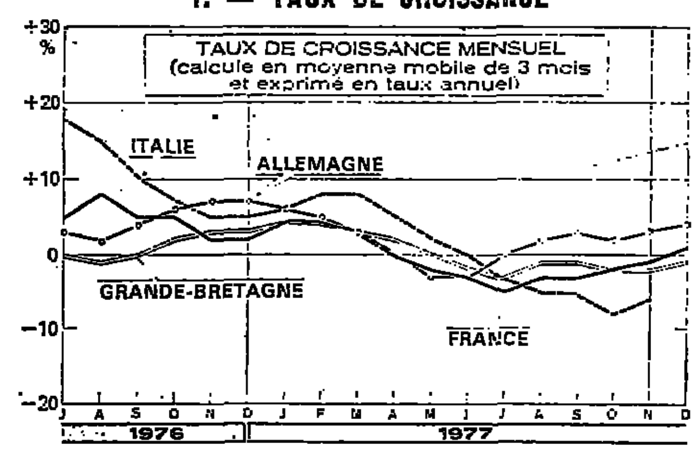
+++ excellent ++ bon + assez bien — médiocre —— mauvais ——— très mauvais + tendance précédente

(1) La sensibilité internationale, appréciée par rapport à la structure des échanges, n'est pas comparable d'un pays à l'autre. Plus elle est élevée, plus elle constitue un handicap pour la gestion à court terme.

ÉTATS-UNIS : SITUATION ET INCIDENCES

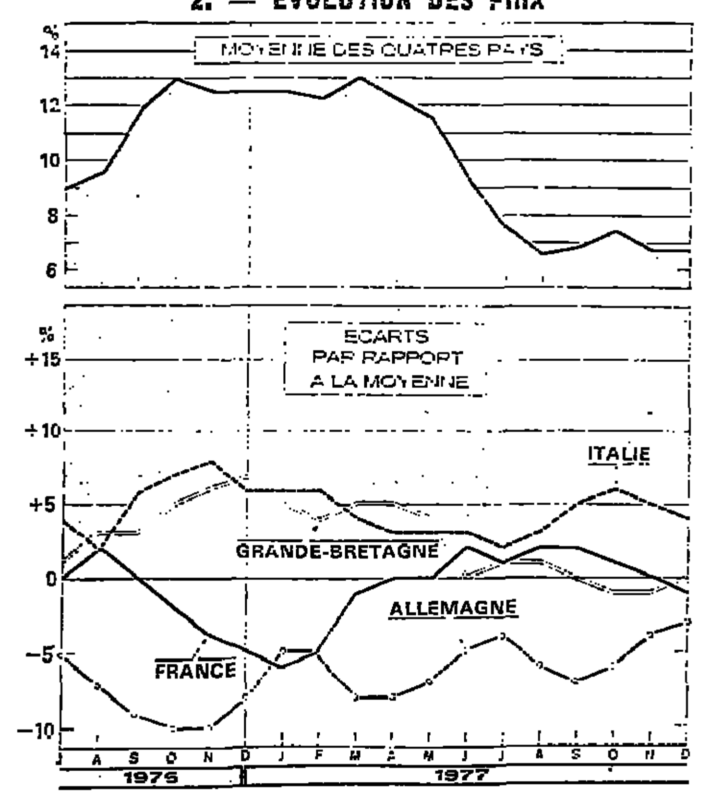
CROISSANCE	— (+)	Après quelques bons résultats en décembre, dont une hausse de 4 % des commandes à l'industrie et une augmentation de 0,7 % des indicateurs en avance, les tout derniers chiffres de janvier sont plutôt inquiétants. Les ventes au détail ont baissé de 3,1 % et la production industrielle de 0,7 %. Intempéries et grèves des mineurs expliquent-elles tout ?
PRIX	— (—)	L'augmentation des prix de détail reste modérée à un peu plus de 5 %. Mais les prix de gros ont très fortement progressé de 0,9 % en janvier. Plusieurs autres signes montrent que les pressions inflationnistes menacent à nouveau : augmentation des salaires de 8 % et résultats d'une enquête auprès des chefs d'achat mettant en évidence une forte poussée des prix.
CHOMAGE	— (—)	Le taux de chômage par rapport à la population active, corrigé des variations saisonnières, est redescendu encore une fois légèrement de 6,4 % en décembre à 6,3 % en janvier. Par ailleurs, la durée moyenne du chômage a diminué de 7,1 semaines à 6,6 semaines.
CAPACITE	— (—)	Après son augmentation lente, mais régulière, des derniers mois, le taux d'utilisation des capacités de production, qui avait atteint 83 % en décembre, est retombé à 81,3 % en janvier. Faut-il voir là aussi un effet momentané des intempéries et de la grève des mineurs gênant l'activité ?
ECHANGES	—— (——)	Le déficit commercial de décembre, contrairement à ce qu'on craignait, ne s'est finalement pas creusé : 2,03 milliards de dollars seulement en FOB-FOB, contre 2,08 en novembre. Les pronostics pour 1978 ne se sont pas pour autant améliorés, et l'on parle d'un déficit à peine inférieur à celui de 1977.
MONETAIRE ET FINANCIER		L'affaiblissement du dollar continue. Cependant les pressions monétaires internes se sont atténuées et les taux à court terme restent stables, avec un jour le jour à 6,75 % et un prime rate à 8 %. En Allemagne, avec un DM fort, la détente des taux d'intérêt continue. Il en est de même en Italie. En revanche le franc affaibli a entraîné une remontée du jour le jour de 2 %. En Grande-Bretagne, c'est la stabilité dans l'incertitude (MLR à 6,5 %).
ECONOMIQUE		La pression des Etats-Unis pour une relance des autres pays continue et s'exerce maintenant surtout sur l'Allemagne. Celle-ci devrait, d'après les autorités américaines, relayer la croissance des Etats-Unis et soulager le dollar. Mais le gouvernement allemand refuse toute concession, expliquant que sa reprise serait spontanée au deuxième semestre 1978, et de l'ordre de 4,5 %, ce qui permettrait d'atteindre l'objectif de 3,5 % pour l'année.

1. — TAUX DE CROISSANCE



La production industrielle augmente plus nettement en Allemagne au cours du dernier trimestre (4 %). Elle reste encore quasi stagnante en France. Elle est toujours décroissante, légèrement en Grande-Bretagne (— 1 %) et fortement en Italie (— 6 %).

2. — ÉVOLUTION DES PRIX



Le rythme moyen des prix des quatre pays est resté stable à 6,75 %. L'inflation allemande a légèrement plus augmenté, de 2 à 3 %, la française reculant encore de 7 à 6 %. Les inflations anglaise et italienne sont restées à leurs niveaux respectifs de 6 et 12 %.

3. — NIVEAU DE CHOMAGE

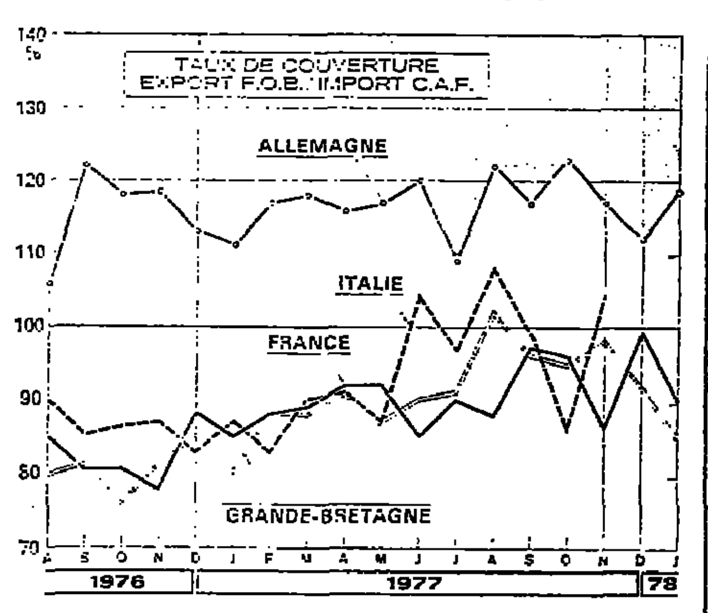
ITALIE — FRANCE — GRANDE-BRETAGNE — ALLEMAGNE

TAUX DE CHÔMAGE ESTIMÉ EN % DE LA POPULATION ACTIVE (non comparables)

1976 — 1977 — 78

Le taux de chômage par rapport à la population active, corrigé des variations saisonnières, a reculé légèrement, entre décembre et janvier, de 4,45 à 4,10 % en Allemagne. Il est resté stable à 5,15 % en France et à 6,05 % en Grande-Bretagne. Il dépasse 7,5 % en Italie.

4. — ÉCHANGES EXTÉRIEURS



Le fait saillant est constitué par la lourde chute simultanée entre décembre et janvier des taux de couverture des importations par les exportations de la Grande-Bretagne (de 92 à 85 %) et de la France (de 99 à 90 %). Le taux allemand de janvier reste toujours élevé à 119 %.



Conseil de rédaction : Pierre Drouin, Jacqueline Grapin (« le Monde »), Piero de Garzarolli, Mario Fasanotti (« la Stampa »), John Greig, David Spanier (« The Times »), Ingeborg Schawohl, Hans Bauman (« Die Welt »).

Rédaction en chef : Jacqueline Grapin.

Publicité : Michel Gérard (« le Monde »), Riccardo di Corato (« la Stampa »), Bryan Todd, coordonnateur (« The Times »), Dietrich Windberg (« Die Welt »).

ÉCHOS DE BRUXELLES

Les négociations sur l'acier ont des chances d'éviter le pire

La commission de Bruxelles a engagé voici un mois des négociations avec plusieurs fournisseurs de produits sidérurgiques de la C.E.E. : les pays de l'Association européenne de libre-échange (l'accord vient d'être conclu), le Japon, l'Espagne et l'Afrique du Sud. D'autres suivront avec la Corée du Sud, le Brésil, l'Australie, et aussi, espère-t-on à Bruxelles, avec ces fournisseurs importants que sont les pays de l'Est. Leur but : donner une base contractuelle aux disciplines commerciales que la C.E.E. veut voir respecter par ces fournisseurs d'acier et aboutir — si possible d'ici au 1er avril — à des accords par lesquels ces pays s'engageraient à ne pas vendre au-dessous de prix minima fixés en commun et, accessoirement, accepteraient de limiter leurs livraisons. A Bruxelles, en dépit de quelques ratés, on a bon espoir que l'opération pourra être menée à bien dans les délais prévus.

LA Communauté, qui exporte deux fois plus d'acier qu'elle n'en importe, a eu comme souci constant, depuis le début de la crise, de ne pas adopter une attitude protectionniste afin de ne pas donner prétexte à ses clients pour agir de même.

Fin 1977, il devint toutefois évident que le plan anti-crise exécuté sous l'autorité de la Commission, et dont l'objectif (moyennant des engagements pris par les industriels, le plus souvent sur une base volontaire, en matière de quantités livrées et de prix) est de restaurer la rentabilité des entreprises, volerait en éclats si la Communauté ne parvenait pas à empêcher les importations en provenance des pays tiers à des prix anormalement bas. C'est pour empêcher cette désintégration du « plan acier » que les ministres des affaires étrangères des Neuf, s'inspirant du dispositif de prix minima de référence annoncé par les Etats-Unis (psychologiquement, il était très appréciable que le coup d'envoi à des mesures de protection ait été donné par les Etats-Unis, gros client des Neuf), décidèrent le 20 décembre de percevoir des taxes anti-dumping sur les importations réalisées au-dessous de « prix de base » fixés par la Communauté à un niveau inférieur en moyenne de 6,5 % aux prix pratiqués à l'intérieur de la C.E.E.

Mais M. Davignon, le commissaire responsable de la politique industrielle, fit d'emblée admettre au conseil des ministres qu'afin de préserver l'image de marque libre-échange de la C.E.E., il convenait que ce dispositif unilatéral de dissuasion soit remplacé au plus tôt par des accords négociés avec les principaux fournisseurs extérieurs.

Protectionnisme bidon ?

Négociation bidon ? Simple astuce de présentation pour masquer un protectionnisme bien réel ? Il y a un peu de cela, car la liberté de choix laissée aux interlocuteurs de la Communauté est faible. S'ils refusent un accord aux conditions exigées, ils resteront soumis au système, supposé moins avantageux, des « prix de base », avec, au moindre écart, l'application de taxes antidumping. Mais c'est également faux, car, sauf preuve du contraire, la Communauté est de bonne foi quand elle proclame que, si elle est décidée à empêcher l'anarchie résultant d'importations à bas prix, elle entend, avec tout autant de détermination, préserver les courants d'échanges traditionnels, autrement dit ne pas réduire les importations (moyennant des ajustements quantitatifs vers le bas de 8 à 10 % afin de prendre en compte la chute de la consommation).

Ajoutons que le sentiment d'irritation que l'on décèle actuellement à Bruxelles à l'égard des sidérurgistes de la C.E.E. (ils sont suspectés maintenant qu'ils ont obtenu des mesures périphériques de renâcler à accomplir eux-mêmes les efforts nécessaires pour améliorer leur compétitivité) n'incite pas la commission à tricher, à donner un coup de pouce supplémentaire dans le sens protectionniste.

Pourquoi ne pas tabler sur une issue heureuse de ces négociations, puisque ce que propose la Communauté à ses partenaires, c'est de leur acheter les mêmes quantités que dans le passé, mais à des prix plus élevés ? Le bon sens ne commande-t-il pas d'accepter un tel marché ? C'est parce que la réponse lui semble évidente que la commission se montre optimiste et considère que les quelques difficultés rencontrées dans les pourparlers ne devraient être que des péripéties sans gravité. Celles-ci sont de trois ordres :

La première est technique. Pour éviter que les importations ne gênent la politique de raffermissement des cours mise en œuvre sur le plan intérieur, la Communauté demande à ses fournisseurs de vendre à des prix à peine inférieurs aux prix communautaires (l'écart autorisé, assorti d'une « interdiction d'alignement » pour les producteurs de la C.E.E., serait en moyenne de 5 %). La majorité d'entre eux redoutent que cette faible marge ne leur permette plus de « passer », qu'en réalité ils ne parviennent plus dans ces conditions à vendre les quantités que la C.E.E. se déclare prête à leur acheter. La méfiance qui se manifeste ainsi devrait pouvoir être vaincue : les experts font valoir que les quantités qui sont en cause sont relativement faibles et peuvent être absorbées sans problème par le marché. De surcroît, si la Commission ne peut donner aux pays tiers bien sûr la garantie absolue que la marge de pénétration proposée suffira pour concurrencer avec succès les producteurs des Neuf — on s'aventure là, en effet, sur un terrain non défriché, — elle répète à chacun d'entre eux qu'elle sera prête à engager à tout moment des consultations pour trouver les correctifs adéquats s'il s'avère que les importations en provenance de tel ou tel pays régressent d'une manière anormale.

La deuxième, plus politique qu'économique, est liée au contexte général des relations économiques internationales, au débat en cours surtout entre les pays industrialisés sur la manière de gérer la crise. C'est dans cet esprit que certains interprètent les réticences du Japon à conclure avec la C.E.E. Le climat général des relations C.E.E.-Japon est mauvais (l'Europe ne compte pas ou ne compte guère, s'amuse à dire M. Ushiba...) et les négociations « acier » en pâtissent. Les Japonais ont, il est vrai, quelques raisons de manifester de l'humeur : ils exécutaient scrupuleusement les engagements pris à l'égard de la C.E.E., qui portent sur les quantités à livrer (autolimitation à 1 300 000 tonnes), et soudainement il se sont vu frappés de taxes anti-dumping pour non-respect de « prix de base » nouvellement adoptés par les Neuf et dont il n'avait jamais été question dans leurs tractations avec la Communauté. Toutefois, on pense le plus souvent à Bruxelles que même excellent, ce n'est qu'un prétexte : que les hésitations à conclure de Tokyo sont dues davantage au fait qu'un arrangement « acier » entre la C.E.E. et le Japon ne plaît pas aux Américains et qu'ils l'ont fait savoir...

Il y a enfin des difficultés de nature plus spécifique qui tiennent au caractère particulier des relations entre la Communauté et les pays concernés. C'est le cas de l'Australie, qui, pour l'instant, s'entend très mal avec la Communauté — « ambiance boréale », dit-on à Bruxelles, — ce qui risque d'affecter les pourparlers à venir. C'est surtout le cas des pays de l'Est qui hésitent à entrer dans le système : « Pour l'instant, c'est toujours le silence de leur part : peu soucieux de faire notre jeu si ce n'est pas nécessaire, ils attendent de voir comment tout cela va évoluer ; mais ils se résoudront probablement à négocier avec la Communauté si les autres pays fournisseurs les précèdent dans cette voie », commente un haut fonctionnaire bruxellois.

PHILIPPE LEMAITRE.

LA BAFOUILLANTE VOCATION

(Suite de la page 21.)

Dans ces derniers, l'économie de troc et de don revivrait, les relations personnelles et le bénévolat prendraient une place beaucoup plus importante avec des formules de travail à temps partiel bien mises au point, pour les femmes aussi bien que pour les hommes.

Le choix et la nécessité

Si les comportements des Européens s'unifient aujourd'hui, c'est surtout grâce au progrès technologique, et l'un des participants (Serge Antoine) affichait un certain pessimisme sur la suite en disant : *« Une Europe qui n'a pas fait émerger de valeurs par choix le fera difficilement dans la nécessité. »*

Convient-il de nourrir des complexes, une mauvaise conscience ? Les tendances mondiales, les progrès dans les télécommunications (satellites « stationnaires », sont peut-être plus importants pour l'évolution des modes de vie européens que les tendances européennes elles-mêmes. En outre, combien de ceux qui réclament des évolutions rapides et diffusent des propositions pratiques fort imaginatives sont-ils prêts à apporter un changement important dans leur propre mode de vie personnel ? Américains comme Européens ont-ils fait tellement de progrès pour éviter de jeter des papiers dans les lieux publics, pour réduire leur consommation d'alcool ou de cigarettes, pour freiner le gaspillage de l'énergie et des ressources matérielles ? Le citoyen du « Vieux Monde », qui devrait mobiliser toutes ses énergies... de sagesse face à la puissance des « Grands », se laisse glisser sur les pentes les plus faciles C'est vraiment dans la nuit, à tâtons, que l'on cherche aujourd'hui la vocation de l'Europe.

PIERRE DROUIN.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Le prix de l'uranium : discret et cher

L'URANIUM, tout en étant la matière autour de laquelle on s'affaire le plus, est la seule à ne se négocier à aucune Bourse officielle. On le comprend facilement puisqu'il ne sert pas seulement à des fins pacifiques. Les trois sources d'énergie concurrentes — le charbon, le pétrole et le gaz naturel, — quoique d'une importance militaire beaucoup plus restreinte, ne se négocient d'ailleurs pas non plus dans les Bourses de marchandises à terme.

Pourtant les prix de ces sources d'énergie sont parfaitement transparents, alors qu'il en va autrement de l'uranium. Il ne s'agit pas d'un marché officiel. Les prix étant négociés entre les différents contractants, ils varient de contrat à contrat et ils ne sont pas souvent portés à la connaissance du public.

Toutefois, on se laisse dire que les prix de l'uranium ont considérablement augmenté ces dernières années. Les plus récentes transactions portant sur une marchandise immédiatement disponible se seraient déroulées, pour autant qu'on le sache, à 40 dollars la livre du côté américain. Or, des années 60 jusqu'en 1973, alors qu'il y avait un important excédent sur le marché de l'uranium, les prix se situaient entre 4,5 et 6 dollars la livre (d'uranium 308).

Le boom sur les prix a commencé en mars 1974. En un an, le prix de l'uranium est monté de 10 à 20 dollars. Cette hausse a été sans aucun doute une conséquence de la crise du pétrole.

Pénurie à l'horizon

Il y a encore trois ans, on escomptait que la part d'uranium dans l'approvisionnement total en énergie de la Communauté européenne monterait de 2 % à 13 % en 1985. Malgré les restrictions que l'on n'a pas encore chiffrées dans la construction des centrales nucléaires, on continue toujours à croire actuellement que l'énergie nucléaire couvrira 11 % des besoins en énergie en 1985.

Les pays de la Communauté européenne sont, pour la plupart, obligés d'importer de l'uranium, à raison d'environ 80 % de leurs besoins. Une diminution considérable de la consommation en uranium, d'une importance capitale avant tout pour les pays de la Communauté qui sont contraints d'importer, pourrait être obtenue par des passages au plutonium ; et on peut produire à partir de l'uranium plus de plutonium qu'on n'en consomme. Mais c'est au plus tôt en l'an 2000 que les surrégénérateurs, qui ne fonctionnent actuellement encore que comme prototypes, seront mis en service et entraîneront alors un abaissement considérable de la consommation d'uranium. Ce qui serait fort opportun si, comme on s'y attend, les réserves mondiales de pétrole sont appelées à être épuisées en l'an 2020 (le pétrole couvre actuellement en Allemagne fédérale 50 % des besoins en énergie).

Cette solution, que combattent les Américains (elle fait courir le danger d'un mauvais usage, puisque chacun va pouvoir construire ses propres armes atomiques), apparaît pourtant nécessaire aux économistes. Les réserves mondiales d'uranium, celles dont on est actuellement sûr — 1 million de tonnes — et celles probables de 3,5 millions, mais qu'il faudra exploiter à des coûts considérablement plus élevés, suffiraient à faire marcher pendant trente ans environ six cents centrales nucléaires d'un type assurant une production d'électricité de 1 300 mégawatts. Mais ce sont des milliers de ces réacteurs qui sont prévus et considérés comme nécessaires.

Le danger pour les pays consommateurs européens ne saurait uniquement venir de capacités de production encore actuellement trop restreintes. En effet, plus encore que le marché du pétrole, le marché de l'uranium se prête à la cartellisation. Quatre producteurs, dont aucun européen, réunissent les deux tiers de la production mondiale d'uranium. Seule la France dispose de ses propres réserves, qui sont notables. Les conséquences sont graves si l'on considère les chiffres de production estimés pour 1985. La part de l'Australie, du Canada et des Etats-Unis représente près des quatre cinquièmes de la production mondiale. D'où le danger que ces pays ne dictent leurs conditions de livraison de l'uranium aux pays qui en sont démunis et n'empêchent la mise en service des surrégénérateurs... Ce qui risque d'entraîner un épuisement encore plus rapide des réserves.

On a un avant-goût de la politique possible des producteurs d'uranium avec celle du Canada, qui a interrompu début 1977, pour un an, ses livraisons d'uranium aux pays de la Communauté européenne. Les livraisons canadiennes à la C.E.E. couvraient jusqu'en 1977 environ un tiers des besoins de la Communauté. Elles viennent seulement d'être à nouveau reprises, après qu'un accord eut été conclu entre la Communauté européenne et le Canada, ce qui réduit la capacité de décision de la Communauté européenne en matière de politique nucléaire. Sur ... pression des Etats-Unis, enfin, la France et l'Allemagne fédérale ont renoncé à augmenter leur exportation d'installations de retraitement ; ce qui ne saurait manquer d'entraîner un épuisement des réserves en uranium plus tôt que prévu.

Spéculation indirecte

Les estimations sur la durée des réserves en uranium du monde occidental sont très variables. Une nouvelle variante vient précisément d'être donnée par l'O.C.D.E. qui prévoit des difficultés à partir de l'an 2000.

Comme l'uranium n'est coté à aucune Bourse, il n'y a aucune possibilité de spéculer. Mais les opérateurs peuvent tenter leur chance avec des actions sur l'uranium, par exemple avec les mines Renison, une entreprise canadienne qui est la quatrième plus grosse productrice au monde. Font beaucoup plus l'objet de spéculations les engagements dans les sociétés qui disposent bien de gisements mais ne produisent pas encore. On compte au premier rang la société minière australienne Pancontinental Mining, qui s'intéresse au gisement de Jabiluka — probablement la plus grande réserve d'uranium du monde.

Mais on peut aussi courir ses risques en disposant d'actions sur plusieurs types d'énergie. L'Atlantic Richfield, par exemple (cotée à la Bourse de New-York), est le troisième plus gros producteur de pétrole américain et, avec sa filiale Anaconda, le deuxième plus gros producteur d'uranium des Etats-Unis.

LEO FISCHER.

FORUM

Le protectionnisme est-il inévitable ?

PLUSIEURS enquêtes ont montré que le protectionnisme est l'un des sujets majeurs de préoccupation des chefs d'entreprise. Le commerce international est engagé dans une période de changement, pour ne pas dire de crise. Est-ce pour aboutir à la destruction du système de relatif libre-échange mis en place après la dernière guerre mondiale ? Ou est-ce pour déboucher sur une organisation nouvelle des échanges et une normalisation des nouveaux rapports de force ?

Une centaine de chefs d'entreprise se réuniront à Genève autour d'une vingtaine d'experts internationaux, les 20 et 21 avril, sur l'invitation des quatre journaux membres d'*Europa*, de la Chambre de commerce internationale, et du European Management Forum pour envisager les futurs aspects de la division internationale du travail au moment même où les négociations du G.A.T.T. seront sur le point de déboucher. MM. William Eberlé Senior, partner de Weever Associates et ancien représentant spécial des Etats-Unis pour les négociations commerciales, Jacques Ferry, président de la Chambre syndicale de la sidérurgie, Joseph Greinwald, président de Bendix International, ancien ambassadeur auprès de la C.E.E. et de l'O.C.D.E., Lord Nicholas Kaldor, professeur d'économie à King's College à Cambridge, ainsi que MM Olivier Long, directeur général du G.A.T.T., Paul Luyten, chef de la délégation permanente de la C.E.E auprès des organisations internationales à Genève ; Alonzo McDonals, chef de la délégation américaine pour les négociations du G.A.T.T., Bertil Ohlin, professeur d'économie, prix Nobel d'économie 1977, participeront notamment avec Mme Helga Steeg, directeur général du ministère allemand de l'économie et président du comité de l'O.C.D.E. sur le commerce, aux discussions qui seront présidées par M. Jean Rey, ancien président de la College à Cambridge, ainsi que européennes.

★ Renseignements auprès de M. Stéphane Garelli, European Management Forum — CH 1223 Cologny — Genève, 19, Chemin des Hauts-Crêts. Tél. 022-351870. Telex 27047.

APRÈS LES ENLÈVEMENTS D'HOMMES D'AFFAIRES

Le terrorisme en Italie

(Suite de la page 21.)

Les résultats, d'un point de vue politique, sont inexistants. Mais, sur le plan pratique, celui de la vie de tous les jours, il y en a beaucoup, et ils pèsent lourd. Il y a eu des procès reportés à plusieurs reprises en raison de l'impossibilité de réunir des jurés, parce que ceux-ci avaient peur de faire partie des jurys. Il y a eu des jugements qui ont déchaîné des polémiques sur leur objectivité, peut-être atténuée, selon certains, par la même crainte de représailles... Il y a eu, il y a encore, des protestations et des manifestations de défiance à l'égard de l'autorité de l'État et de sa capacité à maintenir l'ordre public à tous les niveaux, de l'homme de la rue jusqu'au Parlement.

Peut-on estimer, « qualifier », en termes économiques, la mort d'un juge, d'un journaliste, d'un administrateur municipal, et leurs conséquences sur l'activité du pays ? Faire la comptabilité du crime est difficile. Les statistiques semblent indiquer que l'Italie est l'un des pays où il y a le moins de détenus et où se produisent, chaque année, le moins grand nombre de délits par rapport au nombre d'habitants. En fait, en 1975, — année la plus récente pour laquelle nous disposions de comparaisons internationales, — il y avait en Italie, dans les prisons (définies, par euphémisme, comme Instituts de prévention et de pénitence, alors qu'on sait qu'elles sont les pires écoles du crime), 52 personnes pour 100 000 habitants, contre 56 en France, 61 en Allemagne fédérale, 70 dans le Royaume-Uni. Au cours de la même année, le « quotient de criminalité », c'est-à-dire le nombre de délits, toujours par rapport à 100 000 habitants, a été de 3 641 en Italie, contre 3 633 en France, c'est-à-dire un peu moins, mais il était de 4 725 en Grande-Bretagne et 4 271 en Allemagne fédérale. Peut-on déduire de ces chiffres que l'Italie est le pays où il y a le moins de délinquants et où l'ordre public, encore que bien secoué, est celui qui est le moins atteint ? En bon Italien, je voudrais répondre affirmativement, mais en journaliste, je ne le puis.

Le premier motif est que la définition de « délit » et son enregistrement ne sont pas uniformes dans les différents pays. Ainsi, en Italie, ce n'est pas un délit que de conduire une automobile avec un taux d'alcoolémie supérieur à un certain niveau, alors que c'en est un dans d'autres pays, même s'il n'en résulte pas d'accident. La comparaison du quotient de criminalité n'est pas homogène, mais purement indicative. En outre, le nombre de détenus est déterminé non seulement par celui des délinquants, ou présumés tels, qui sont emprisonnés, mais aussi par la durée des procédures judiciaires. En Italie, il n'y a pas moins de cinquante-neuf détenus sur cent en attente de jugement. Cela porterait à conclure que si, en Italie, les procédures pénales étaient aussi rapides que dans d'autres pays, le nombre des détenus, par rapport à celui des habitants, serait encore plus bas. Mais il faut également tenir compte du fait que, en 1975, 76 % et, en 1976, 80 % des auteurs de délits sont demeurés inconnus.

La peur des dégâts

On peut accorder plus de crédit à l'augmentation de la criminalité, dont la progression s'est ralentie en 1975 par rapport à 1974, dans les pays que nous avons pris en considération, à l'exception de l'Italie. En effet, le « coefficient de criminalité », qui avait augmenté de 13 % en Grande-Bretagne au cours de 1974, a augmenté seulement de 7 % en 1975, et l'augmentation a également légèrement ralenti dans les autres pays : de 6,97 % à 6,83 % en Allemagne, et de 3,93 % à 3,82 % en France. En Italie, au contraire, après une augmentation de 10,83 % en 1974, la progression a encore été en 1975 de 13,95 %. Mais il est également vrai que, en 1976, l'augmentation a été à peine de 5 %, et que le quotient de criminalité s'est situé à 3 803. Mais combien de délits, désormais, ne sont même plus déclarés, parce que c'est inutile, à moins que n'intervienne une assurance à toucher, comme c'est le cas pour le vol des automobiles ?

Tout compte fait, la situation de l'ordre public en Italie est grave, mais elle n'est pas beaucoup plus dramatique que dans les autres pays européens, à l'exception des désordres provoqués par des causes politiques ou qui sont présentés comme tels. On calcule qu'en 1977, seulement, plus de mille magasins, entrepôts ou bureaux ont été endommagés (y compris, à deux reprises, le bureau du ministère de l'intérieur, Cossiga, situé dans l'édifice qui abrite également les rédaction romaines du *Times*, de *la Stampa* et du *Monde*), et qu'environ 100 voitures, plus de 500 motocyclettes et plus de 300 autobus ou camions ont été détruits ou endommagés, soit un total de 12 milliards de francs de dégâts, couverts ou non par les assurances.

Mais les dégâts les plus graves, en termes de manque à gagner, ont été ceux qui ont été provoqués par la peur des dégâts eux-mêmes, avec la fermeture de magasins ou d'établissements publics à l'occasion ou en vue de manifestations de rues, avec l'annulation de rendez-vous et de négociations d'affaires, avec la paralysie totale ou partielle, plus ou moins prolongée des activités de travail. Et qui peut dire combien d'automobiles auraient été achetées pour remplacer les vieilles, sans les épisodes de violence et la crainte d'en subir les conséquences ? Il est vrai que les « spaghetti aux pistolets », apparus sur la couverture d'une revue, cet été, n'ont pas empêché l'Italie d'enregistrer le plus grand « boom » touristique de son histoire, avec un afflux de devises étrangères de 4 000 milliards de lires. Mais personne ne peut nier que, si le pays avait été plus calme, et décrit comme tel par la presse étrangère, on aurait pu arriver à 4 500 milliards de lires, et peut-être encore davantage.

MARIO SALVATORELLI.

LA FRANCE EST PLUS SURE

La criminalité en France est moins importante qu'en Italie, tant dans les chiffres globaux que dans les taux. On a enregistré, en 1976, 1 823 053 crimes et délits contre 2 150 000 en Italie, soit un taux de criminalité de 34,37 pour 1000 habitants en France contre 38,19 pour 1000 en Italie. La police a résolu à peu près un tiers des affaires qui lui ont été soumises. Les homicides volontaires ont été nettement moins nombreux en France (1 599 contre 2 132), de même que les vols avec armes à feu (3 806 contre 4 091).

La violence s'est, au cours de l'année 1976 (dernières statistiques connues), essentiellement manifestée dans trois domaines : les homicides, les prises d'otage et les attentats.

Le nombre des homicides a augmenté de 15,26 % en un an, et on a enregistré un certain nombre d'affaires « à sensation » : triple meurtre crapuleux à Neuilly-sur-Seine le 29 juillet 1976, triple meurtre à Bures (Essonne) d'un chanteur et de ses deux amis, meurtre sadique de jeunes femmes dans la région de Nogent-sur-Oise, assassinat le 14 mai 1976 de M. Jacques Chaine, P.-D.G. du Crédit lyonnais, assassinat le 24 décembre 1976 de M. Jean de Broglie, ancien ministre et député.

Le nombre des prises d'otage a augmenté de 5,6 % en un an. On en a enregistré, au total, 56. Les enlèvements de personnes pour rançon n'ont pas augmenté : 13 en 1976, autant que l'année précédente. « C'est relativement peu si l'on compare la situation à celle que l'on enregistre au-delà de nos frontières » note le ministère de l'intérieur. Sur ces 13 enlèvements, 7 ont finalement été sanctionnés par l'échec et leurs auteurs arrêtés. Une seule rançon a été effectivement versée pour permettre la libération d'un industriel parisien. Dans deux cas, l'enlèvement a coûté la vie aux victimes. Le montant des rançons demandées s'étendait de 15 000 francs à 10 millions de francs. La personnalité des « kidnappés » était extrêmement variable, qu'il s'agisse de mineure (petite-fille d'un général, enfant d'un transporteur, fille d'un cadre S.N.C.F., fils d'un agent d'assurances, fille de commerçants) ou d'adultes (une aide-comptable, trois employées, un chauffeur de car, un banquier, deux industriels).

Neuf cent soixante-dix-neuf attentats par explosifs ont été dénombrés, soit 312 de moins que l'année précédente. 74 % d'entre eux avaient des mobiles politiques, économiques, ou sociaux. Le ministère de l'intérieur explique la diminution du nombre global des attentats par explosifs, à caractère politique, par « l'accalmie survenue en Bretagne, au Pays basque et en Occitanie ».

En revanche, en Corse, le nombre d'attentats a augmenté de 21,22 %. Au plan national, observe encore le ministère de l'intérieur, « La violence des mouvements extrémistes, qui s'était déjà ralentie en 1975, ne s'est pas particulièrement manifestée en 1976. » On remarque encore que l'agitation dans l'armée s'est apaisée, tandis que naissait une autre forme de violence à l'instigation de certains mouvements écologistes auxquels on impute treize attentats au cours de l'année. Enfin, la contestation paysanne a été marquée en 1976 par de violents affrontements avec les forces de l'ordre ; au cours de l'un d'entre eux, un C.R.S. et un manifestant ont été tués par balles à Montredon-les-Corbières. — J. S.

AU PAYS DES ÉCONOMISTES

Gerhard Mensch : «une nouvelle révolution industrielle en 1984...»

Rien ne sert de subventionner une économie stagnante. La reprise ne peut survenir réellement qu'avec le démarrage d'une nouvelle phase de progrès technologique. On peut s'attendre qu'une période de vive activité innovatrice intervienne entre 1984 et 1994. Telle est la thèse du professeur berlinois Gerhard Mensch, qui pense qu'il ne sert à rien de reculer pour mieux sauter, et que le pire — décrit par Orwell pour... 1984 précisément — n'est pas toujours sûr.

LES spécialistes de la politique économique ne sont pas les seuls à avoir perdu leur crédibilité au cours des dernières années. La réputation des savants a souffert elle aussi. Qui croit encore que la crise des années 30 aura été la dernière dépression profonde et que ce phénomène a pu être jugulé ? Il n'y a pas lieu, aujourd'hui, de crier à nouveau à la crise, mais les recettes économiques existantes, dont le plus gros lot émane de John M. Keynes, sont-elles encore suffisantes ? La réponse de Gerhard Mensch, professeur au Wissenschaftszentrum (centre scientifique) de Berlin, est négative. Pour que l'économie recouvre la santé, il ne sert à rien de distribuer des milliards sans discrimination. Il faut promouvoir de nouvelles technologies, pour que le capital trouve des possibilités d'investissement attrayantes et pour que le nombre des chômeurs diminue.

En attendant la vague

Gerhard Mensch, né en 1937, qui a fait ses études à Stanford et à Berkeley et a enseigné aux universités de Tulane et de Bonn, s'est «lancé», en 1973 et en 1974, comme il le dit lui-même, *«en allant contre la croyance au progrès et l'euphorie de la croissance»*. Il s'élève *«contre la théorie selon laquelle le progrès technique, préalable à l'augmentation du produit social, tombe en quelque sorte du ciel»*. Il nie que les innovations surviennent d'elles-mêmes, en temps voulu et en nombre, type et qualité nécessaires. Dans son ouvrage intitulé *Das technologische Pat*, il met en question cette espérance.

Le *«pat technologique»* serait une période de réorientation, phase intermédiaire entre la crise et le renouveau, dans laquelle le progrès industriel stagnerait pour quelque temps. A un certain moment, cette situation prendrait fin par la mise en route d'un nouveau processus de progrès.

En tout cas — et c'est là la thèse principale de l'auteur, les innovations fondamentales arrivent toujours par vagues, et lorsqu'elles apparaissent sur la scène, la fin de cette phase est déjà en vue. La stagnation ne peut être surmontée que par les innovations, *«par les nouveautés qui taquinent la pénurie et stimulent la demande de la population pour de nouveaux biens et de nouveaux services»*.

D'après Gerhard Mensch, *«l'écart créé par les innovations en matière de savoir-faire technique, un des moteurs les plus puissants de l'exportation, est actuellement, dans nombre d'industries, au-dessous du seuil d'une compétitivité assurée»*. Les difficultés d'ordre structural et le manque d'investissements sont, à son avis, les conséquences du manque d'innovations.

«Ainsi, dit Gerhard Mensch, *on peut ramener les phénomènes de récession observés actuellement sur divers marchés à l'arrêt du mouvement déclenché par les innovations qui ont ouvert des voies nouvelles et rayonné sur d'autres domaines de l'économie.»*

Partant de ce diagnostic et s'inspirant de l'histoire économique, M. Mensch formule ses prévisions : *« Il ne faut surtout pas y voir un pronostic, mais seulement la présentation du champ de possibilités. »* Dans l'hypothèse où les tendances historiques persisteraient et où les mesures officielles continueraient, comme par le passé, à renforcer davantage encore les forces cycliques du marché...

Contre l'huile de foie de morue...

Seule une fraction infime des innovations technologiques fondamentales, qui seront réalisées avant l'an 2000, tombe dans les années 70, bien que 75 % des nouvelles technologies et formes d'organisation réalisables soient déjà connues aujourd'hui.

Les deux tiers environ de toutes les innovations technologiques fondamentales réalisées ou qui seront ne serait-ce qu'amorcées, dans la deuxième moitié de notre siècle, se situeront entre 1984 et 1994.

Lors des trois dernières situations de « saut technologique », en 1870, en 1875 et en 1930, le mécanisme du marché a fait éclore, tard mais promptement, grâce à ses propres forces de guérison internes, un lot d'innovations fondamentales, encouragé en cela par les gouvernements qui s'y voyaient forcés par la situation du marché de l'emploi. Mais on a surtout aidé les technologies lourdes et les petites et moyennes entreprises s'en sont mal sorti.

« En tout cas, dit M. Mensch, *les spécialistes de la politique économique sont dépassés dès qu'on leur demande des précisions sur les perspectives spécifiques concrètes par branche.* » Et : *« Les experts savent, comme le sait n'importe quel profane, que les technologies et les modèles d'application futurs devraient économiser l'énergie, ménager l'environnement, servir les hommes, etc., mais rien de plus précis.* » C'est plutôt l'affaire de l'acte créateur d'innovation des entrepreneurs. Aussi M. Mensch n'apprécie-t-il guère l'initiative de l'Etat en matière d'investissements.

Etant donnée l'insécurité qui règne actuellement dans le monde, le professeur *« ne serait pas étonné de voir les innovations fondamentales réalisables dès maintenant ne prendre corps que lorsqu'elles se seront véritablement imposées aux entrepreneurs-acteurs-particuliers »*. Les forces du marché innoveront lorsque leur heure sera venue, ni plus tôt ni plus tard, malgré les tentatives d'aide et de contrôle officiels.

« L'huile de foie de morue des investissements administrée à l'industrie du bâtiment ne peut pas guérir de la crise. Le vrai remède pour vaincre le « pat » technologique serait plutôt une cure de vitamines sous forme d'innovations fondamentales dans de nouveaux domaines. Ce n'est que lorsque les commandes publiques porteront sur des projets innovateurs que la politique de dépenses pourra contribuer à vaincre la crise. »

HANS JUERGENS MAHNKE.

(Gerhard Mensch : Das technologische Pat. Fischer Taschenbuch-Verlag. 1977.)

DU COTÉ DES CAPITALISTES PÉTROLIERS

Les investissements arabes en Grande-Bretagne : une manne bien distribuée

L'application de la nouvelle loi sur la publication des actionnaires des sociétés a révélé la présence à Londres d'intérêts arabes encore peu connus malgré l'évidente présence des représentants du Moyen-Orient dans la capitale anglaise. A cette occasion, la mesure a été mieux prise de l'ensemble des investissements arabes sur place.

« Europa » s'intéressera le mois prochain à ceux qui ont été réalisés en République fédérale d'Allemagne...

PLUS de 20 milliards de dollars ont été investis en Grande-Bretagne par les pays de l'OPE en 1974, année qui a suivi la crise pétrolière. Les deux tiers étaient des dépôts en devises étrangères. Depuis lors, le rythme a été plus modéré. Sur des excédents financiers disponibles de l'OPEP estimés à quelque 35 milliards de dollars en 1975 et en 1976, 4,3 milliards de dollars et 4,5 milliards de dollars respectivement ont trouvé le chemin de la Grande-Bretagne. On peut dire que la répartition par grandes catégories n'a guère changé. Le gros de l'argent pétrolier arrivant à Londres a pris la forme de dépôts bancaires ou d'autres avoirs monétaires à court terme, tandis qu'une partie relativement faible de cet apport s'est dirigée vers la Bourse et le secteur immobilier.

Mais il s'agit quand même de sommes importantes ! Quelque 500 millions de dollars ont été consacrés au cours de l'année 1976 à l'acquisition d'actions ordinaires de sociétés britanniques et de biens immobiliers de toutes catégories. Et il est probable que le même type d'investissement s'est poursuivi l'an dernier.

Observer la puissance de l'argent arabe à l'œuvre est devenu une sorte de passe-temps pour les Britanniques. Les Arabes ont envahi la tranche la plus coûteuse du marché des appartements et des maisons à Londres : ces temps derniers, plus personne ne met en vente un grand appartement londonien, ni même une propriété à la campagne, sans nourrir l'espoir qu' « un acheteur arabe se présentera ». Parmi les transactions spectaculaires, la plus importante a été, l'an dernier, la vente d'une résidence pseudo-Tudor dans le quartier londonien d'Hampstead, appartenant à un armateur millionnaire, Ravi Tikkoo, pour 3 millions de livres sterling. L'acheteur était le roi Khaled d'Arabie Saoudite.

L'investissement des Arabes à la Bourse a été moins visible, bien que les nouvelles règles de publication imposées l'an dernier par la loi sur les sociétés et rendant obligatoire la déclaration des participations supérieures à 5 % aient eu des répercussions intéressantes. On a ainsi appris que l'Office d'investissement du Koweït, département londonien du ministère des finances de ce pays, avait accumulé des investissements en avoirs de sociétés britanniques d'un montant estimé à 400 millions de livres, devenant ainsi l'un des plus importants investisseurs institutionnels. Cet office a attiré l'attention pour la première fois en 1974 lorsqu'il a payé une centaine de millions de livres pour St. Martins Property Corporation, écartant les offres concurrentes de l'énorme compagnie britannique d'assurances diverses, Commercial Union.

Révélation

Vers la même époque, Commercial Union vendait 44 % de l'immeuble de son siège social dans la City de Londres au conseil d'investissement d'Abou Dhabi, pour 36 millions de livres. D'après ce que l'on sait, les Koweïtiens ont été irrités et gênés par la révélation forcée de leurs avoirs en actions. l'Office koweïtien ayant toujours répugné à parler de ses investissements. Néanmoins, une certaine surprise s'est manifestée en voyant qu'un organisme d'investissement arabe avait pu acquérir des parts significatives de 5 et 10 % dans des sociétés diverses, et l'on s'est étonné de la préférence de l'Office pour les investissements dans le secteur financier. Il est apparu, par exemple, qu'il détenait des parts importantes dans trois grandes compagnies d'assurance : General Accident, Guardian Royal Exchange et Legal and General.

Il est certain que le secteur financier est l'un de ceux où les Arabes ont été disposés à s'engager considérablement. Un cas spectaculaire a vu les Arabes s'associer aux Nigérians et à la banque Barclays (qui pendant une partie de l'année dernière était encore inscrite sur la liste noire du bureau de boycottage arabe) pour sauver la banque Edward Bates, victime de la crise des banques secondaires britanniques. Bates, banque d'affaires dans laquelle la First Arabian Corporation avait acquis en 1975 une part de 25 %, avait dû être appuyée par la Banque d'Angleterre lorsque des pertes ont absorbé le capital social en 1976.

L'issue finale, l'an dernier, a été un apport de 15 millions de livres d'argent frais par de nouveaux actionnaires comportant pour 50 % un consortium arabe basé à Luxembourg et des intérêts originaires des Emirats arabes unis. Ainsi Bates, rebaptisée Allied Arab Bank, est devenue la première banque britannique entièrement autorisée à passer sous le contrôle d'intérêts arabes.

Cette opération a été suivie, au début de cette année, par un investissement bancaire dont l'importance potentielle est encore plus grande. Hill Samuel, importante banque d'affaires britannique, membre du comité restreint des « accepting houses », a accueilli une participation arabe qui pourrait atteindre en fin de compte 9,7 %. L'investisseur est la Banque arabe et internationale d'investissement, filiale parisienne de la Compagnie arabe et internationale de Luxembourg, où des établissements financiers de Bahrein, de Jordanie, de Koweït, du Liban, de Libye, du Maroc, de Qatar, d'Arabie Saoudite, du Soudan, de Tunisie et des Emirats arabes unis ont des participations.

Perfectionnement

Si certains investisseurs arabes ont concentré leur attention sur le secteur financier britannique, d'autres ont fait leur choix parmi les hôtels londoniens. Mais, dans ce domaine, leur tactique a généralement été enveloppée d'un secret encore plus grand. Plusieurs hôtels de Londres ont changé de mains au cours des quelque dernières années, et l'on a largement supposé que les acheteurs étaient des investisseurs arabes. Lorsque l'hôtel Dorchester, de Park Lane, à Londres, a été acquis pour 9 millions de livres, il y a presque deux ans, les acheteurs agissaient pour le compte de certaines personnalité du Golfe, et il est apparu que l'idée était de dépenser des sommes substantielles pour créer le « meilleur hôtel du monde ».

Des transactions de ce genre ont attiré l'attention du monde entier sur le phénomène des dépenses arabes. On estime que certains des Etats pétroliers, parmi les plus riches, tirent actuellement davantage des intérêts — ou « charges de service », comme l'on dit, pour tourner l'interdiction de l'usure par l'Islam — de leurs placements que des revenus pétroliers proprement dits. Il ne fait pas de doute que les investissements massifs à l'étranger se poursuivront, mais ils se feront d'une manière de plus en plus perfectionnée.

Ce n'est pas par hasard si la plupart des affaires arabes sont désormais conclues à partir de bases étrangères : c'est plus pratique du point de vue financier et tactique. De riches investisseurs arabes patronnent désormais leurs propres organisations internationales de conseils financiers. Ainsi en est-il du Sharjah Group, vieux d'un an, dominé par des intérêts koweïtiens et possédant un bureau sur Park Lane, à Londres. Sharjah est dirigé par une équipe internationale d'investisseurs, dont le principal souci est de s'assurer que ses soixante-cinq membres fondateurs, décrits chacun modestement comme « millionnaire », et ses trente-cinq mille autres actionnaires originaires de divers Etats du Golfe obtiennent un rendement convenable des 125 millions de dollars qu'ils investissement par son intermédiaire.

ANDREW GOODRICK-CLARK.

Les compagnies céréalières appellent-elles un contre-pouvoir ?

(Suite de la page 21.)

Bien que de nombreux points restent à régler, l'accord semble donc acquis sur le principe du stockage et de l'organisation des échanges. Raison paraît devoir faire loi. Les marchés des principales denrées — céréales, soja, sucre, café, cacao... — ont connu depuis 1973 des désordres impressionnants — flambée des cours, puis effondrement ; tensions des échanges mondiaux puis gonflement des réserves — dus essentiellement aux fluctuations de l'offre, mais aggravés par une spéculation sauvage dont l'apogée a été marqué par le krach du marché des sucres blancs de la Bourse de commerce de Paris au début de 1975. Actuellement, l'équilibre paraît devoir être retrouvé pour presque toutes ces denrées, et les réserves sont constituées.

Toutefois, cet équilibre alimentaire reste précaire : en raison des pénuries apparues ces derniers mois au Sahel et dans l'Asie du Sud-Est ; à cause aussi des achats de céréales et de sucre de plus en plus importants, de l'U.R.S.S. et de la Chine. Les céréales sont donc à nouveau en première ligne, d'autant que les Etats-Unis ont remis en place un système de gel des terres pour éviter un éventuel engorgement du marché. Il est donc apparu nécessaire aux pays importateurs ou exportateurs de mettre des garde-fous pour éviter de nouvelles flambées des cours, dont les répercussions sur le niveau des prix et les balances commerciales pourraient être catastrophiques dans l'état actuel des économies. L'intérêt bien compris de chacun est, en effet, de pouvoir écouler ou acheter des marchandises à un prix stable, favorable à un développement de la production. L'idée d'un stockage et d'une organisation des marchés s'est ainsi imposée.

Une petite révolution

Un accord allant dans ce sens constituera en soi une petite révolution. En effet, plusieurs arrangements internationaux ont été conclus depuis la dernière guerre mondiale. Ils concernaient uniquement le blé, alors que des céréales comme le maïs et le riz ont une importance capitale dans les équilibres alimentaires. L'accord actuel a été conclu en 1971 et prorogé en 1974 jusqu'en 1978. C'est le type même de l'accord au « vague statistique ». Il comporte de nombreuses dispositions concernant l'information et la concertation au sein du respectable Conseil international du blé installé à Londres. Celui-ci constitue un *forum* pour des discussions sur l'aide alimentaire et des études sur les évaluations des besoins des disponibilités et des transports de blé, ainsi que d'autres grains. L'accord comporte aussi une convention d'aide alimentaire impliquant théoriquement des obligations précises. La réalité a été tout autre. L'engagement de porter l'aide alimentaire à 10 millions de tonnes de céréales à partir de 1975 n'a pas encore été atteint. Le volume des livraisons aux pays en développement a en fait été lié au niveau des prix : au cours de la campagne 1973-1974, lors de la plus vive flambée des cours, l'aide était tombée à moins de 6 millions de tonnes.

L'imprécision — et l'inefficacité — de l'accord de 1971 tenait à ce que la convention sur le commerce du blé ne contenait aucune disposition en matière de prix. Or, comment se forme le cours qui donne la véritable température économique d'un produit ? Par l'intermédiaire d'un marché à terme, c'est-à-dire une place sur laquelle des opérateurs passent des conventions — achats ou ventes fermes, achats ou ventes à option, arbitrage — à échéances plus ou moins rapprochées. La plus connue de ces places est Chicago, mais il y en a d'autres, en Australie (Sydney), au Canada (Winnipeg), en Angleterre (Londres)...

Un projet est à l'étude visant à rouvrir la Bourse des grains de Paris, fermée en 1936. En théorie, ces marchés sont l'illustration presque parfaite de la loi classique sur la confrontation de l'offre et de la demande. La pratique a peu de rapport avec la réalité. Plus de trois quarts des quelque 200 millions de tonnes de grains offerts à l'exportation dans le monde proviennent pêle-mêle de cinq pays, Etats-Unis, Australie, Argentine, Canada et France. Les quatre cinquièmes de ces volumes sont traités par cinq compagnies de négoce international : Cargill, Bunge, Continental Grain, Louis Dreyfus et Cook Industries.

Des positions dominantes

Ces sociétés, qui n'aiment guère étaler sur la place publique leurs affaires, assoient leur puissance sur des réseaux d'information très rapides et des possibilités d'arbitrage, autrement dit de couverture des risques, entre différents produits et monnaies.

Leurs positions dominantes ont amené, en 1976, le sénateur américain Franck Church, qui fit trembler les compagnies pétrolières et mis au jour l'affaire des pots de vin payés par Lockheed, à ouvrir une enquête sur d'éventuelles manipulations du marché. Le sénateur estimait qu'en échangeant entre eux des renseignements sur l'état des récoltes dans les principaux pays acheteurs et producteurs, les grands du négoce des céréales pouvaient fixer à leur gré les prix des grains à la hausse ou à la baisse, réalisant ainsi d'énormes « différences ». Le F.B.I. a lui-même été amené à ouvrir une enquête à la suite de plaintes des pays importateurs sur la qualité des céréales expédiées. Les investigations fédérales ont permis d'établir que des grandes compagnies avaient soudoyé les personnes chargées de délivrer des certificats d'exportation.

Dans son récent livre sur *l'Agrobusiness*, Gérard Garreau a noté que *« le véritable pouvoir des compagnies céréalières ne réside pas seulement dans les ententes sur les prix, mais atteint parfois une dimension politique »*. Il a rappelé que la firme française Dreyfus, dont *« le fondateur de la dynastie n'avait que dix-sept ans lorsqu'il acheta une charrette de blé chez un paysan alsacien et la revendit à Bâle, réalisant sa première affaire »*, a refusé de vendre du blé au Chili, portant ainsi un coup sévère au régime du président Allende.

En dépit de leur puissance, la plupart de ces sociétés ont connu de sérieuses difficultés financières au cours des derniers mois, l'évolution des marchés étant assez déroutante, même pour les meilleurs experts. Au-delà, de cette *« justice immanente »* il est apparu nécessaire aux Etats de dresser des contre-pouvoirs face aux multinationales géantes du négoce.

Aux Etats-Unis, deux des plus importantes coopératives céréalières, Farmland (cinq cent mille adhérents) et Farmaco (deux cent cinquante mille adhérents), ont fusionné pour pouvoir accéder directement au marché international. Au niveau politique, les responsables américains, argentins, australiens et canadiens se sont concertés au cours de l'été 1977 sur les mesures à prendre pour stabiliser les cours mondiaux. Les Etats-Unis ont aussi conclu, avec l'U.R.S.S., la Pologne, la Roumanie, Israël et le Japon, des arrangements commerciaux destinés à éviter que des achats importants ne perturbent les marchés. Les négociations entamées à Genève vont dans le même sens.

ALAIN GIRAUDO.

COUPS D'ŒIL EUROPÉENS SUR LES ÉLECTIONS FRANÇAISES

Il en est du domaine politique comme de la vie. Chacun voit midi à sa porte. Au-delà du Rhin, de l'autre côté des Alpes, outre-Manche, nous avons interrogé des personnalités choisies presque au hasard sur leur façon de voir le scrutin des 12 et 19 mars. Toute l'Europe porte le plus grand intérêt à la consultation et mesure son enjeu international. L'opinion qui prévaut est celle-ci : quelle que soit l'issue de la consultation, rien ne sera plus comme avant. C'est peut-être lady Solti qui pose la question la plus proche de celle de nombre d'électeurs de base : « Lequel ramènera la paix des esprits ? »

KURT DICKERHOFF

(président de Mercedes Benz France) : **Une menace pour le Marché commun.**

Je crains un danger particulièrement grave pour la Communauté européenne qui est encore fragile, bien que, grâce à sa force interne, elle ait survécu à toutes les prises depuis vingt ans. Si la gauche applique le programme qu'elle a annoncé, elle devra inévitablement avoir recours à des mesures protectionnistes donc anti-européennes. Cette crise serait cependant, pour des raisons économiques, de courte durée seulement. En ce qui concerne la société Mercedes, nous devrions compter avec une régression des ventes et du chiffre d'affaires pendant trois trimestres environ. Mais nous y résisterons et nous restons là.

PROFESSEUR ZIEBURA

(professeur de sciences politiques à l'université de Constance) : **Un champ d'expérimentation.**

Une signification historique sera attachée à la consultation de mars 1978. Dans le cas d'une victoire de la gauche avec une faible marge, la voie est ouverte pour des changements qui seront d'une grande importance pour la France et pour l'Europe dans le sens d'une mise en question de la stratégie pratiquée actuellement par tous les gouvernements d'Europe occidentale en vue de surmonter la crise économique. Même dans le cas d'une victoire de la droite, les conflits s'aggraveront à l'intérieur de la société française. Ainsi la France remplit-elle une fois de plus, comme cela a été souvent le cas dans le passé, sa fonction de champ d'expérimentation pour l'évolution de l'ensemble de l'Europe

KARL LAGERFELD

(Hambourgeois créateur des modèles de haute couture de Chloé à Paris) : **Une chambre de bonne à Paris plutôt qu'un appartement de luxe à New-York.**

On ne peut pas espérer grand-chose des élections prochaines, car, quelle que soit la façon dont elles tourneront, l'horizon ne sera pas éclairci. Je crains qu'un gouvernement de gauche n'apporte un grand désordre économique. Je ne crois pas non plus que Paris maintienne dans ce cas son prestige en tant que capitale mondiale de la mode. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les pays socialistes : on n'importe des articles de mode ni de Moscou, ni de Budapest, ni de Bucarest, ni de Berlin-Est.

Mais je suis Allemand et me considère comme l'hôte de la France. Si cela ne me plaît plus, je ne me sentirai pas obligé de faire plus longtemps usage de cette hospitalité. Certes, je préférerais continuer à vivre dans une chambre de bonne à Paris que dans un appartement de luxe à New-York. Heureusement, on n'en est pas encore arrivé au point de faire ses valises.

FRANZ JOSEF STRAUSS

(parlementaire, président de la C.S.U.) : **Quid du traité franco-allemand et de l'OTAN ?**

Dans le cas d'une victoire électorale des communistes et des socialistes en France, on arrivera, en dépit de la rupture à l'intérieur de l'union de la gauche, à former un gouvernement avec une série de ministres communistes. Ainsi se pose pour les membres de la Communauté en général, et pour la République fédérale en particulier, la question de savoir ce qu'il adviendrait dans de telles circonstances du traité franco-allemand, de la Communauté européenne et de la collaboration de la France à l'OTAN. C'est pourquoi beaucoup de choses sont en jeu.

⁂

SERGIO SEGRÉ

(député, membre du comité central du parti communiste italien) : **La France et l'Italie sur une voie originale de progrès.**

Au-delà de toutes leurs différences profondes, la France et l'Italie, en raison notamment du poids qu'ont les forces de gauche dans les deux pays et de l'option euro-communiste de leurs partis communistes peuvent aujourd'hui, dans un monde où les problèmes de la croissance de la démocratie, de la participation, du type de développement économique et social, se posent en termes nouveaux sous tant d'aspects, effectuer des choix profondément novateurs, dont la valeur dépassera leurs frontières respectives. Ils pourront indiquer que notre vieille Europe occidentale est capable de se renouveler dans la liberté et d'aller de l'avant en suivant des voies originales de progrès.

LUIGI GRANELLI

(chef du bureau étranger de la démocratie chrétienne italienne, député et membre du Parlement européen) : **D'importantes nouveautés dans tous les cas.**

Une victoire risquée de la majorité peut accentuer l'instabilité gouvernementale, étant donnée l'opposition entre les positions violemment conservatrices de M. Chirac et le réformisme de M. Giscard d'Estaing, soutenu, en plus de nos amis du C.D.S. et par d'autres groupes qui ne manquent pas d'importance. L'affirmation de la gauche ne peut que poser de difficiles problèmes à M. Mitterrand, particulièrement en fonction du second tour. Ainsi la question de la présence des communistes au gouvernement se pose-t-elle. L'hypothèse d'une « troisième voie » de centre-gauche semble politiquement difficile, et, dans la mesure où elle replacerait au premier plan le pouvoir des partis et du Parlement, elle transformerait radicalement la Ve République.

Il est donc logique de s'attendre, dans tous les cas, à d'importantes nouveautés. On peut en voir une preuve dans la prise de position officielle d'un grand nombre de partis, et pas seulement du C.D.S., en faveur du retour à la proportionnelle, de façon à modifier un système électoral néfaste à bien des égards. Ce sera la gravité même des problèmes sociaux, économiques, industriels qui poussera, en France aussi, vers le changement et l'entente plus que vers le jeu des élections en chaîne, entretenant les divisions et l'instabilité gouvernementale. On ne peut donc pas exclure l'idée que la France reconnaisse l'usure du système privilégié de l'alternance au pouvoir et l'utilité de formes de démocratie associative, fondées sur la multiplicité des partis et sur une politique de coalition.

MIDI A CHAQUE PORTE

ALBERTO BENADI

(président des industriels de Turin) : **Une solidité profonde.**

Certains aspects du programme du parti socialiste en matière de nationalisations sont préoccupants. On croyait ces nationalisations oubliées, et un tel état d'esprit paraissait dépassé. Mais les structures administratives de l'Etat français sont solides. La France possède un équilibre territorial que nous autres Italiens pouvons lui envier. Enfin, la démocratie française a des racines trop profondes, sa culture politico-économique est trop riche de pluralisme authentique pour que ces élections soient susceptibles d'apparaître comme un danger de caractère « définitif ».

LILIANA CAVANI

(réalisatrice de cinéma) : **L'apprentissage de la démocratie.**

Avec un mai 68, avec une gauche intellectuelle qui, dès avant la guerre, avait condamné le stalinisme ; avec un Sartre et d'autres personnalités qui ont pris leurs distances vis-à-vis du parti communiste ; avec un groupe de « nouveaux philosophes » qui ont défini les socialistes des pays de l'Est comme les totalitaristes d'un univers du Goulag ; avec un communisme rigidement pro-soviétique et une droite dans l'ensemble d'essence catholique, la France semble politiquement le pays le plus tiraillé d'Europe. Sans doute y a-t-il plusieurs raisons à cela. C'est le seul pays dans lequel la capitale paraisse être la nation tout entière. Du moins est-ce là l'impression qu'elle me donne. Milan, Turin, Florence, sont l'Italie ; Hanovre, Düsseldorf, sont l'Allemagne, etc., Mais Besançon, Toulouse et Carcassonne n'existent pas. Il est de fait que les démocraties ont une vitalité centrifuge et les vieilles monarchies une vitalité centripète. La France traverse encore un processus transitoire en direction de la République et, partant, de la démocratie.

Le grand nombre de candidatures qui caractérise ces élections peut apparaître comme l'expression d'une maturité dans la démocratie. C'est au contraire pour moi le signe d'une grande incertitude et, pour ainsi dire, d'une démocratie encore vécue avec immaturité. L'action de voter s'y présente comme un fait trop personnel, voire privé. Le parti susceptible de ne mécontenter personne n'existe pas, et n'existera jamais. La fragmentation favorise le chaos et les marchandages au sein des organismes placés non formellement, mais de fait, sous le contrôle de l'Etat. Une telle fragmentation, en outre, détourne l'intérêt que l'on peut éprouver à l'égard d'une attitude plus européenne, de la perspective tant attendue d'un Parlement européen dans lequel les démocraties les plus avancées devraient transmettre ce qu'elles ont de meilleur, et le discours économique devrait cesser de défendre des causes égoïstes pour devenir commun en vue d'un équilibre de revenus que j'estime urgent, ne serait-ce que pour prévenir des aventures dont nous voyons chaque jour les signes alarmants.

JACK JONES

(secrétaire général du syndicat des transports et des travailleurs britanniques, plus de 2 millions d'adhérents) : **Pour un gouvernement plus progressiste.**

« Je souhaiterais voir le parti socialiste obtenir le maximum de voix, et de représentants au Parlement, et former un gouvernement. Je ne suis pas suffisamment informé sur la situation française pour savoir si cla lui est possible. Mais je doute que cela puisse se faire sans une forme quelconque d'accord avec les communistes. J'aimerais voir un gouvernement plus progressiste que celui qui est en place actuellement, quoique je reconnaisse qu'il y a quelques gaullistes membres du Parlement qui semblent être raisonnablement progressistes. »

Sir CHARLES FORTE

(du groupe hôtelier Trust House Forte) : **Pourvu que rien ne change...**

« Je suis francophile, j'ai fait des investissements importants en France et, en vertu de mes affaires, je suis très conscient de la contribution française à l'industrie hôtelière.

» J'aimerais que les choses restent en l'état, le gouvernement étant plutôt du centre droit, parce que jusqu'ici les choses ont toujours été très bien pour la France, pour nos investissements et, franchement, pour le peuple français dans son ensemble. Donc, je détesterais voir survenir un changement. »

Lady SOLTI

(femme de Georg Solti, chef d'orchestre) : **Il semble qu'il y ait une certaine inquiétude.**

« Je suis très francophile mais absolument apolitique. Il semble qu'il y ait une certaine inquiétude en France à propos de ce qui pourrait arriver. Quiconque peut faire revenir la tranquillité dans les esprits des Français : c'est à l'évidence ce que chacun souhaite. Il y a une si grande instabilité dans le monde : les gens rêvent de tranquillité, à moins qu'ils soient Jeanne d'Arc ou un Croisé. »

LES RETRAITES DES CADRES

• Confortables en Allemagne fédérale • Complexes en France

Si M. X..., qui exerce de hautes responsabilités dans une firme internationale, pouvait choisir son lieu de travail et le pays qui lui offrirait à soixante-cinq ans la meilleure retraite, quelle est la nation qui aurait sa préférence entre l'Allemagne, l'Italie, la Grande-Bretagne et la France ?

La réponse n'est pas aisée. Depuis plusieurs années, les pays membres de la Communauté européenne tentent péniblement d'harmoniser leurs politiques sociales. Si les efforts déployés à Bruxelles pour obtenir des définitions et des statistiques homogènes selon les pays permettent d'évaluer la lenteur ou les progrès de l'harmonisation dans le domaine de l'emploi, des salaires, de l'assurance-maladie..., l'absence d'études communautaires sur les retraites des salariés ayant des responsabilités et des rémunérations importantes rend très difficile toute comparaison. Le terme de « cadre » utilisé en France est quasiment inconnu dans les autres nations d'Europe et le système de retraite complémentaire est, en dehors du pays de Descartes, une exception ou une nouveauté.

ALORS que les meilleures retraites semblent être versées en Allemagne, apparemment c'est en France que la couverture du risque vieillesse est la plus développée, mais aussi la plus sophistiquée, du moins pour les cadres. Tous les salariés — cadres ou non — sont assujettis au régime général d'assurance-vieillesse ; ils bénéficient d'une retraite qui, à soixante-cinq ans, après trente-sept ans et demi de cotisation, est égale à 50 % du salaire des dix meilleures années dans la limite d'un plafond égal à 4 000 francs par mois en 1978, moyennant une cotisation, elle aussi plafonnée, de 11,75 %. En outre, tous les salariés du secteur privé — cadres ou non — sont obligatoirement inscrits dans un régime de retraite complémentaire qui leur assure en principe une pension égale à 20 % environ de leur traitement, soit, *au mieux, 70 % au total.* Mais les cadres sont affiliés à un régime spécial : l'Association générale des institutions de retraites des cadres (AGIRC). Cette organisation est en fait une fédération qui regroupe différentes institutions. Si cette fédération permet d'aboutir à une certaine unicité et surtout à une solidarité ou compensation financière, elle signifie aussi que derrière cette harmonisation se cachent des formules assez différentes.

Les cotisations qui sont assises sur un salaire compris entre le salaire plafond du régime général et environ quatre fois ce plafond varient, en effet, considérablement selon les entreprises : si le taux moyen est de 14 %, le taux minimum est de 8 % et le taux maximum de 16 %, ce qui implique des retraites d'importance elle aussi très variable. Selon la carrière d'un salarié et selon le taux de cotisation, la retraite globale qu'il reçoit à la fois du régime général et de l'AGIRC varie de 42 % à 78 % du salaire moyen total et de 35 % à 70 % de son salaire de fin de carrière. Si l'on prend l'exemple d'un cadre qui aurait eu une carrière assez classique et qui gagnerait environ 12 000 francs par mois en fin d'activité, il recevrait cette année une pension de 5 500 F (46 % du dernier salaire) pour un taux de cotisation de 8 % à l'AGIRC, de 7 577 F (63 %) pour un taux de cotisation de 14 %, et de 8 289 F (69 %) pour un taux de cotisation de 16 %. Pour les cadres supérieurs, une retraite supplémentaire est parfois accordée, lorsque l'entreprise participe à des institutions dites de troisième niveau, qui, elles, sont facultatives.

Simplicité italienne

A cette formule française de régime de retraite obligatoire, mais multiple et divers, selon le niveau hiérarchique des salariés, s'oppose le système italien d'une grande simplicité. En Italie, il n'y a pas, en principe, de régime complémentaire. Une seule institution nationale a été mise en place. Elle prévoit, à soixante-cinq ans, une retraite égale à 80 % du salaire moyen des trois dernières années. En fait la retraite moyenne est égale à 10 millions de lires et la pension la plus faible à 5 millions de lires, soit environ 7 940 francs par mois, somme qui semble se rapprocher des retraites les plus élevées qui sont versées en France. En Italie, il existe néanmoins quelques institutions privées de retraites complémentaires, notamment pour des employés de banque à niveau élevé, mais les cadres supérieurs, en sont exclus. Qu'il y ait ou non une pension complémentaire, la barre des 80 % ne peut pas être franchie.

Entre ces deux cas extrêmes de la France et de l'Italie, se situent l'Allemagne et la Grande-Bretagne qui ont des systèmes complémentaires facultatifs, basés le plus souvent sur le principe de capitalisation. L'Allemagne est le pays dont le système de retraite se rapproche, le plus de celui de l'Italie, puisqu'il n'y a pas de régime de retraite complémentaire obligatoire. Un régime de base, différent pour les ouvriers et les employés, prévoit, pour une cotisation égale à 18 % sur un salaire plafonné de 3 700 deutschemarks (soit un plafond presque deux fois plus élevé que celui appliqué en France) une retraite qui atteint en moyenne 50 % du revenu moyen antérieur, jusqu'à un plafond fixé approximativement à deux fois la moyenne nationale des rémunérations : en 1975, la retraite d'un ouvrier ayant cotisé pendant quarante ans atteignait 537 deutschemarks et celle d'un employé, 858 deutschemarks, soit plus de 60 % du revenu net d'un actif.

En fait, ce système qui pénalise les salariés à très haut traitement est souvent complété par des formules très diverses de pensions complémentaires dites retraites d'entreprise, la cotisation étant supportée entièrement par l'employeur. Certaines firmes garantissent une pension à tout leur personnel, mais assez souvent les cadres bénéficient d'un régime individuel dont les clauses sont négociées et insérées dans le contrat de travail.

Selon l'Office fédéral de statistique, près de 60 % des salariés du secteur privé bénéficient de pensions complémentaires (1). Jusqu'en 1974, ces formules étaient très aléatoires, dans la mesure où l'avantage supplémentaire n'était versé qu'aux salariés fidèles à l'entreprise, tout départ provoquant la suppression des droits, dans la mesure aussi où le salarié perdait tout espoir de recevoir un pécule en cas de faillite de la firme. Depuis la loi de décembre 1974, la sauvegarde de ces droits est assurée par l'institution d'un fonds de garantie qui rapproche ainsi, même si cela est assez timide, le système allemand des institutions françaises. Si, dans la plupart des cas, la retraite complémentaire est faible et ne représente globalement qu'une partie infime des prestations vieillesse (3 % à 4 %), au total le montant des pensions en Allemagne est supérieur à celui des retraites en France, au désavantage peut-être des cadres allemands, encore qu'aucune statistique précise ne puisse le démontrer.

Quant à la Grande-Bretagne, elle est sans doute la nation qui, depuis le vote d'une loi en 1975, se rapproche le plus du système français, c'est-à-dire de la formule : régime de base plus régime complémentaire obligatoire (2). Jusqu'à présent, le système de base obligatoire pour tous se traduit au moment du départ en retraite par le versement d'une pension forfaitaire égale à 17,5 livres par semaine. S'y ajoute cependant une retraite complémentaire facultative d'entreprise qui, dans le meilleur des cas, atteint mais ne peut pas dépasser les deux tiers du dernier traitement.

En fait les régimes de retraite complémentaire les plus courants aboutissent à un versement de pension égal à 1/80e de salaire par année de cotisation, soit 50 % pour quarante ans (3). Il semble donc que les retraités qui ont reçu de hauts salaires durant leur activité ont une pension plus élevée que les premières apparences le laissent penser.

A partir d'avril 1978, selon la loi de 1975, une nouvelle formule sera appliquée. Trois systèmes de retraites coexisteront : à la pension légale forfaitaire s'ajoutera une retraite obligatoire et proportionnelle au salaire égale à 25 % du dernier traitement pour vingt ans de cotisations, un plafond de 120 livres par semaine étant cependant fixé ; enfin ces deux pensions seront complétées dans certaines entreprises par une retraite supplémentaire facultative permettant d'atteindre au total les deux tiers du salaire.



En attendant la coordination

Au total, on constate une indéniable tendance à la généralisation des retraites complémentaires, mais, en dépit de ces essais très prudents et limités d'harmonisation, les systèmes de pensions en Europe demeurent marqués par la diversité et vraisemblablement par l'inégalité, sans parler des difficultés financières de toutes les institutions de Sécurité sociale et, pour le cas de retraites complémentaires, des problèmes épineux que pose leur financement qui selon les pays repose sur le principe de la répartition ou sur celui de la capitalisation. Pour les cadres qui sont appelés peut-être plus que les autres à travailler dans des pays différents de la Communauté, une coordination s'avère nécessaire. Dans un premier temps, il serait urgent que, pour une meilleure compréhension et ensuite une harmonisation des politiques européennes (4), les imprécisions considérables qui demeurent soient levées. Le projet d'étude sur les retraites complémentaires qui, il y a deux ans, a été envisagé puis abandonné à Bruxelles, ne devrait-il pas sortir des tiroirs ?

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) Selon des statistiques anciennes de l'Office statistique fédéral (1962), les charges supportées par l'employeur au titre de retraites complémentaires représentaient 2,6 % des salaires dans les petites entreprises et 7 % dans les firmes occupant plus de mille travailleurs.

(2) Des régimes complémentaires obligatoires ont été créés en Suède, en Norvège et au Danemark. Le nouveau système britannique est très simple puisque les firmes qui ont des régimes de retraite complémentaire ont le choix : maintenir leur institution privée ou entrer dans le régime légal qui vient d'être créé.

(3) Le nombre des salariés bénéficiaires est passé de 8,5 millions en 1956 à 11,1 millions en 1971.

(4) La seule coordination existante est celle qui concerne les pays scandinaves qui ont conclu un accord en 1969.

هكذا من الاصل

CARNET

Naissances

— M. et Mme Pierre Drouin ont la joie d'annoncer la naissance de leur sixième petit-enfant et cinquième petits-fils,

Benjamin,

le 3 mars 1978, chez Yves et Catherine GALLON.

74, rue Dunois,
75013 Paris.

Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage de

Mlle Anne VERNEYRAS,

fille de M. Jean-Marie Verneyras et de Mme André Bouy avec

M. Denis LAI CONG PHUOC,

fils de M. et Mme Gilbert Lai Cong Phuoc.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 4 mars 1978.

Décès

— M. Louis Lalanne, préfet de l'Oise,
M. le docteur Dupuy, vice-président du conseil général,
M. Merigonde, vice-président du conseil général,
ont la douleur de faire part du décès de

M. François BÉNARD,

chevalier de la Légion d'honneur,
docteur en droit,
député de l'Oise,
membre de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale,
président du conseil général de l'Oise,
conseiller général du canton de Marseille-en-Beauvaisis,
conseiller régional
conseiller municipal
et
ancien maire,
de Saint-Omer-en-Chaussée,

survenu après une longue maladie, le 1er mars, à Paris, à l'âge de soixante-quinze ans.

Les obsèques ont eu lieu le samedi 4 mars 1978, à 10 heures, à la cathédrale de Beauvais et l'inhumation s'est déroulée à Feuquières, dans la plus stricte intimité.

[*Le Monde* du 3 mars.]

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jacques BENSUSSAN,

survenu à Paris, le 28 février 1978.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

De la part de :
Mme Jacques Bensussan,
M. André Bensussan, son fils
M. et Mme René Bensussan et leurs enfants,
Mme Grace Bensussan et ses enfants,
L'ingénieur général du G.M. (CR) et Mme Henri Bensussan et leurs fils.
Ses frères, sœur, belle-sœurs et neveux.

57, avenue de Suffren,
75007 Paris.

— M. et Mme François CAZE et Théophile,
font part du décès accidentel de leur fils et frère,

Antonin CAZE,

à l'âge de quatre ans.
Toutens, 31460 Caraman.

— Nous apprenons le décès, survenu le vendredi 3 mars à Toulon, du

contre-amiral Pierre CÉLÉRIER.

[Né le 23 février 1906 à Alger, Pierre Célérier est ancien élève de Navale. Il est, comme lieutenant de vaisseau, à l'état-major de la marine à Oran en mars 1941 et commande, à la fin de la guerre, le « Chevreuil ». De 1947 à 1949, il dirige le service cinématographique des armées avant d'appartenir à l'état-major du commandement en chef des forces maritimes françaises en Méditerranée. En 1953, avec le grade de capitaine de vaisseau, il est à l'état-major général de la marine et commande en 1956 le croiseur « De Grasse ». Nommé chef d'état-major de l'escadre de Méditerranée à Toulon, il dirige ensuite, avec le grade de contre-amiral, l'Ecole de guerre navale à Paris. Il est placé en deuxième section (cadre de réserve) en 1964.]

— M. et Mme André Denes et leurs enfants,
M. et Mme Paul Denes et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Emeric DENES,

leur père et grand-père,
survenu dans sa quatre-vingtième année le 22 février 1978, à 20 h. 30, à la clinique Marie-Thérèse, à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines).

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Coral-Gables, Floride (U.S.A.), où il repose auprès de son épouse, ainsi qu'il en avait exprimé le désir.

— Mme Georges Djourno,
M. et Mme Simon Djourno et leurs enfants,
M. et Mme Marcel Djourno et leurs enfants,
M. et Mme Simon Machtou et leurs enfants,
M. Adolphe Benichou,
M. Bernard Benichou,
Mlle Simone Benichou,
Tous leurs parents, amis et alliés,
ont la douleur de faire part du décès survenu le 4 mars 1978 de

M. Joseph-Georges DJOURNO,

leur mari, père, grand-père, beau-frère, neveu et oncle.

La levée du corps aura lieu le 8 mars, à 10 h. 15, au domicile 4, rue Pasteur, à Levallois-Perret. Rendez-vous au cimetière de Montmartre, à 10 h. 30.

— On nous prie d'annoncer le décès du

docteur Maurice ETIENNE-MARTIN,

survenu le 28 février 1978, dans sa résidence de Boulouris.

Les obsèques ont eu lieu, le 3 mars, dans la plus stricte intimité.

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

Mme Pierre GARDINIER,

née Marguerite Keryvel,
ancienne élève de l'Ecole normale supérieure de Sèvres,
agrégée des lettres,
directrice de lycée honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,

le 25 février 1978, dans sa quatre-vingt-huitième année.

De la part de :
M. et Mme Michel Bigey, ses enfants,
Pierre, Jean-Michel, Laurence, Anne et Claire Bigey, ses petits-enfants.
Les familles Maillet, Pellegry et Gardinier.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité le mercredi 1er mars, en l'église Notre-Dame-des-Grèves, à Saint-Malo, suivies de l'inhumation au cimetière de Rocabey.

Cet avis tient lieu de faire-part.
35, avenue du Château,
92340 Bourg-la-Reine.

— L'Association UNA-VOCE, a la tristesse de faire part du décès de

M. Maurice VAUSSARD,

membre du conseil d'administration

Ses obsèques ont eu lieu le lundi 6 mars, en l'église Saint-Sulpice.

L'Association fera célébrer des messes à son intention.

[*Le Monde* du 3 mars.]

Communications diverses

GRANDE VENTE DE LIVRES DE LA WIZO.

Mercredi 8 mars 1978, de 16 heures à 23 heures, hôtel Sheraton, 19, rue du Commandant-Mouchotte, Paris-14e : Remise du prix littéraire Wizo ; livres dédicacés ; stands pour les jeunes ; stands de presse ; vient de paraître Judaïca ; vient de paraître général.

— Le concert de gala au Centre Rachi avec E. Krivine et C. Ivaldi, annoncé pour le mardi 7 mars, a dû être annulé pour des raisons techniques.

Visites et conférences

MARDI 7 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris).

15 h., métro Pont-Marie : « Chez un tourneur d'étain » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., cour Carrée, rue de Rivoli : « La cour Carrée du Louvre » (M. de La Roche).

15 h., métro Saint-Paul : « Synagogues inconnues du quartier des Rosiers » (Paris et son histoire).

CONFERENCES. — 18 h. et 20 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Le plein développement de la conscience » (entrée libre).

18 h. 30, Maison diocésaine, 8, rue de la Ville-l'Evêque.

19 h. 15, Cercle républicain, 5, avenue de l'Opéra, M. J.-R. Bonneau : « Le droit au marketing » (Société de comptabilité de France), entrée gratuite.

18 h. 30, 100, rue du Cherche-Midi, Mmes M.-C. Gangneux, N. Eleb, MM. F. Laisney et S. Santelli : « Paris 18e arrondissement et Saint-Denis ».

19 h. 30, 26, rue Bergère, Swami Shraddhananda Giri : « Documentaire sur l'Inde » (L'Homme et la Connaissance).

20 h. 30, salle des ingénieurs civils, 19, rue Blanche, M. Pierre Chaunu : « La violence de Dieu ».

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

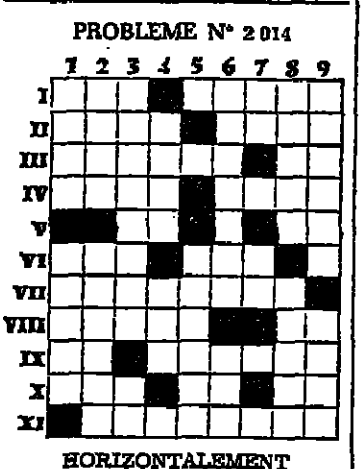
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2014



HORIZONTALEMENT

I. Familier à un habitué des cercles ; Qu'on aurait envie d'envoyer au bain. — II. Aveugle qui ne manquait jamais son but ; Ne pardonne pas quand elle est fine. — III. Individualité ; S'effeuille un peu chaque jour. — IV. Récipient ; Trouble le silence de la forêt. — V. Elle n'est pas restée indifférente [épelé] ; Les Chinois en ont fait bonne mesure. — VI. Ce qu'un destin heureux nous permet parfois de garder de notre enfance ; Figure héraldique. — VII. Nous permet de voir plus clair, grâce sans doute aux nombreux lustres qu'elle représente. — VIII. Vernis ; Abréviation. — IX. Participe ; A eu le dessous. — X. Sigle ; Adverbe ; Début d'Evangile. — XI. N'a pas sa place au salon.

VERTICALEMENT

1. Se reconnaissent à l'ouvrage; Troublée par une profonde déception. — 2. Recueille parfois des restes ; Retors. — 3. Comprend tout ; Coule en France. — 4. Plante ; A libre cours en Suède. — 5. Oblige à garder son rang. — 6. Prévins ; Se montre intraitable. — 7. S'applique à l'endroit; Terme musical. — 8. Sur les dents ; Anneaux. — 9. Eprouvés; Exclut tout plaisir.

Solution du problème n° 2013

Horizontalement

I. Chambrées. — II. Air ; Eu ; Va ! — III. Dédit ; Bac. — IV. Aromates. — V. Solen. — 6. Rase; Ro. — VII. Emerillon. — VIII. Esse ; Inn. — IX. On ; En ; Ste. — X. Versant. — XI. ESE ; Bel.

Verticalement

1. Cadavre ; Ove. — 2. Hier ; Amènes. — 3. Ardoises ; Ré. — 4. Im ; Erses. — 5. Bêtas ; Iéna. — 6. Ru ; Toul ; N.B. — 7. Bel ; Liste. — 8. Evaseront. — 9. Sac; Nonnes.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 5 mars :

DES ARRETES

● Fixant le droit d'inscription à l'examen du permis de chasser ;

● Fixant la liste des auteurs et compositeurs considérés comme classiques, en application de l'article 76 *ter* de l'annexe III du code général des impôts.

DES DECRETS

● Portant application de la loi n° 78-1 du 2 janvier 1978 relative à l'indemnisation des Français rapatriés d'outre-mer dépossédés de leurs biens ;

● Soumettant la Société européenne de mini-informatique et de système (SEMS) et la Compagnie industrielle pour les techniques électroniques (CITEC) au contrôle économique et financier de l'Etat ;

● Relatif à l'application à la marine marchande de l'article premier de la loi n° 77-704 du 5 juillet 1977 portant diverses mesures en faveur de l'emploi des jeunes et complétant la loi n° 75-574 du 4 juillet 1975 tendant à la généralisation de la sécurité sociale.

CIRCULATION

A propos du permis de conduire

Un de nos jeunes lecteurs, M. Hervé Demoures, de Paris, nous adresse le témoignage suivant :

Lundi 20 février. C'est décidé, je vais m'inscrire dans une auto-école pour passer mon permis de conduire, quitte à sacrifier quelques séances de cinéma, de théâtre, à acheter un peu moins de livres, à ne pas partir durant les vacances de Pâques ! Qu'il est difficile pour un étudiant de passer son permis de conduire !

A l'auto-école, on me fait remplir un questionnaire sur ma santé psychique et physique. Avez-vous eu des crises de folie, avez-vous eu des troubles de la vue, avez-vous eu des évanouissements, avez-vous été réformé ? etc. A la dernière question, je me voir dans l'obligation de répondre positivement puisque de toute façon on me demande mon livret militaire.

On me fait alors savoir que je dois passer une visite médicale à la préfecture de police. Je téléphone donc immédiatement après cet entretien au service des visites médicales de la préfecture de police. Je demande un rendez-vous le plus rapidement possible, on me répond que par téléphone, il faut compter un délai de un mois, mais que si je me déplace, le délai n'est que de trois jours. Je me déplace donc (trente-huit stations de métro) pour prendre ce rendez-vous que j'obtiens pour le vendredi suivant. On me demande de me munir d'une photographie d'identité de face, d'une pièce d'identité et de la somme de 71,80 F, non remboursée par la Sécurité sociale.

Bref, cette visite médicale obligatoire m'aura coûté l'équivalent d'une dizaine d'heures de travail payée au Smic (prix de la visite médicale + photo + 4 tickets de métro + le temps de déplacement : 76 stations de métro + l'heure de visite).

A L'HOTEL DROUOT

Mardi

EXPOSITIONS

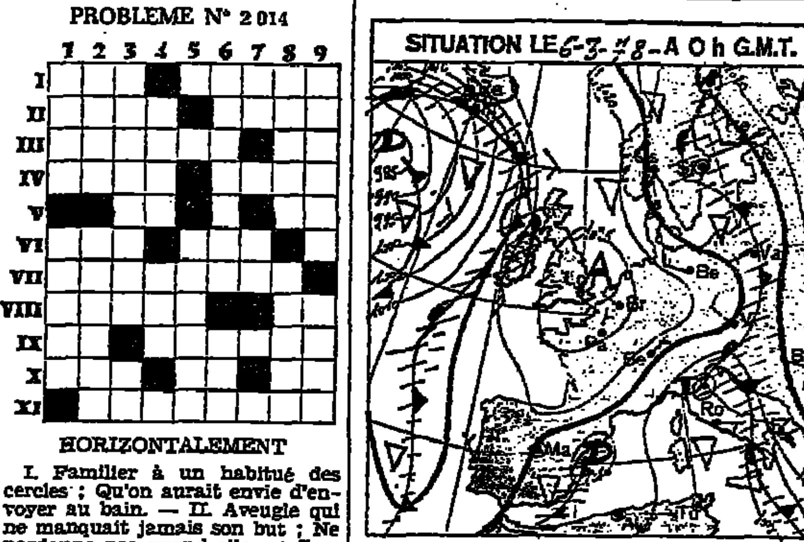
S. 1 - Tableaux anc., objets d'art.
S. 2 - Tableaux, meubles anciens.
S. 3 - Salon Mrs Squier, boules presse-papier.
S. 4 - Tableaux mod. Imp. ens. Emile Bernard.
S. 6 - Céram., porcel., faïences anc.
S. 10 - Armes anc., souvenirs histor.
S. 13 - Bijoux, argent. anc. et mod.
S. 14 - Tableaux anc. Art populaire.
S. 17 - Poupées anciennes.

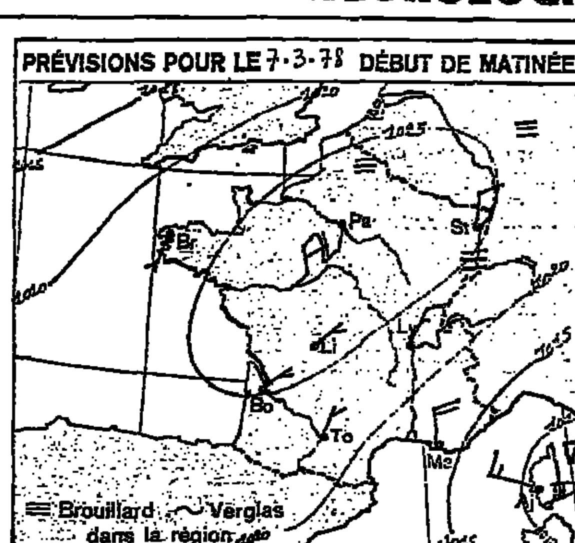
VENTE

S. 11. - Monnaies. Objets d'art.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le lundi 6 mars à 0 heure et le mardi 7 mars à 24 heures :

Un anticyclone évoluera lentement de l'Angleterre à la France, tandis qu'une zone dépressionnaire persistera sur la Méditerranée.

Mardi 7 mars, des nuages sur la Corse et l'extrême Sud-Est donneront encore quelques ondées locales, tandis que des brouillards ou des nuages bas toucheront temporairement le nord du pays, mais il fera beau sur la plus grande partie de la France. La matinée sera fraîche, avec des gelées de l'ordre de 0 °C à — 3 °C, nombreuses au lever du jour. Les températures s'élèveront ensuite pour atteindre, au cours de l'après-midi, 10 °C à 12 °C dans le Nord, 15 °C à 17 °C dans le Midi. Les vents resteront assez forts de nord à nord-est dans la vallée du Rhône et sur le littoral du golfe du Lion ; ailleurs, ils deviendront faibles et de direction variable.

Lundi 6 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 025,6 millibars, soit 769,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 5 mars ; le second, le minimum de la nuit du 5 au 6) : Ajaccio, 15 et 5 degrés ; Biarritz, 11 et 2 ; Bordeaux, 11 et 1 ; Brest, 11 et 2 ; Caen, 7 et 0 ; Cherbourg, 7 et 2 ; Clermont-Ferrand, 7 et 1 ; Dijon, 8 et 2 ; Grenoble, 10 et 5 ; Lille, 7 et 0 ; Lyon, 8 et 2 ; Marseille, 12 et 3 ; Nancy, 8 et 0 ; Nantes, 10 et 1 ; Nice, 14 et 8 ; Paris-Le Bourget, 9 et 0 ; Pau, 13 et 0 ; Perpignan, 15 et 6 ; Rennes, 11 et 0 ; Strasbourg, 7 et 2 ; Tours, 8 et 1 ; Toulouse, 12 et 1 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 8 degrés ; Amsterdam, 8 et — 1 ; Athènes, 19 et 9 ; Berlin, 6 et — 1 ; Bonn, 8 et — 5 ; Bruxelles, 8 et 0 ; îles Canaries, 20 et 14 ; Copenhague, 4 et — 1 ; Genève, 8 et 4 ; Lisbonne, 15 et 7 ; Londres, 9 et — 1 ; Madrid, 15 et 1 ; Moscou, 2 et — 4 ; New-York, — 4 et — 6 ; Palma-de-Majorque, 17 et 6 ; Rome, 14 et 5 ; Stockholm, 2 et 1.

Fiscalité

● *Les membres des professions libérales et les titulaires de charges et offices* disposaient d'un délai expirant le 28 février 1978 pour adhérer aux associations agréées au titre des bénéfices de l'année 1977, rappelle dans un communiqué le ministère de l'économie et des finances qui ajoute : « A la suite de la diffusion dans le public d'informations erronées selon lesquelles ce délai aurait été prorogé jusqu'au 31 mars et pour éviter tout préjudice pour les intéressés », le ministère de l'économie et des finances a décidé de leur accorder un délai spécial expirant le 10 mars pour adhérer au titre de 1977 à une association agréée.

SPORTS

RUGBY

PAYS DE GALLES BAT IRLANDE 20 A 16

Si vous voulez savoir ce que c'est que jouer...

Au terme d'un match comptant pour le Tournoi des cinq nations, et disputé à Dublin, le Pays de Galles a battu l'Irlande par 20 à 16.

« *Ils jouent si bien, les Gallois,* nous disait dimanche Jean Dauger, *qu'ils forceront le XV de France à bien jouer lui aussi le 18 mars à Cardiff.* » Si le grand joueur bayonnais dit vrai, quelle fête que celle qui se prépare là-bas ! On la disait vieillie, cette équipe qui depuis sept ou huit ans domine, à quelques éclipses près, le rugby européen. Jamais elle ne nous a paru plus forte ou, mieux, plus équilibrée que samedi sur l'herbe un peu folle de Dublin, dans le bouillonnement furieux créé, d'entrée de jeu, par les joueurs irlandais *que tout* un *peuple était* venu voir bousculer les maîtres gallois.

Bousculés, les visiteurs le furent d'abord. Et, quand souffle le vent d'Irlande, il faut s'accrocher au sol comme le trappeur sur la taïga sibérienne. Emmenés par la nouvelle merveille qu'est le demi d'ouverture Ward, inspirés par le grand Mike Gibson, qui portait ce jour-là pour la soixante-quatrième fois le maillot national, battant ainsi le record détenu par Dauga et son ami Mac Bride, les joueurs verts balayaient le terrain. Et pourtant, après vingt minutes de jeu, ils se retrouvaient menés par 6 à 0.

Un bloc de granit rouge

On n'aime pas ici discuter un arbitrage. Et l'on est moins enclin que jamais à le faire quand il s'agit du charmant, du judicieux Georges Domercq, le meilleur que notre pays ait donné au jeu à XV et qui fut le chef d'orchestre invisible à force de talent du plus beau des matches, joué voici cinq ans entre les All Blacks et les Barbarians.

Mais le fait est que les premières pénalités accordées aux Gallois par le petit arbitre béarnais nous parurent bien sévères, alors qu'un placage à retardement infligé à Gibson — faute scandaleuse entre toutes — restait impunie. Comme quoi, le *meilleur arbitre du monde* ne peut donner que ce qu'il voit. En l'occurrence, les Irlandais en pâtirent.

Mais ce sont bien tout de même les meilleurs qui l'ont emporté. Ce pack irlandais qui avait si bravement relevé le défi des colosses français, deux semaine plus tôt au Parc des Princes, fut proprement disloqué ici par la poussée des huit avants gallois, dont la maîtrise en mêlée ouverte et fermée et en touche nous a paru plus dominatrice que jamais. Tous les trucs, toutes les astuces, tous les biais pris par les Irlandais s'usaient sur ce bloc de granit rouge, mouvant, pesant, savant.

Mais les Gallois, on le sait, ce n'est pas par la masse qu'ils prétendent l'emporter, ni en transformant le rugby en un combat de béliers, comme leurs rivaux français frappant patiemment de leur front un mur de béton irlandais. C'est en faisant gicler le ballon des mêlées, en le faisant voler, en déroutant, démarrant, démarquant, par le galop, l'esquive, les feintes et le contrepied. En inventant constamment le jeu en fonction des situations que créent ou que vivent trente personnes à nulles autres pareilles, par un temps imprévisible, avec un ballon de forme improbable et à l'humeur folâtre.

Gareth Edwards

Alors, si vous voulez savoir ce que c'est que jouer, regardez ces gens-là. Regardez Gareth Edwards, ce perpétuel ingénieur de gestes et de risques, ce capitaine Cook découvreur de terres du rugby qui oriente, pilote, reconvertit ou éclaire ; qui, du pied, des mains et de la tête, joue à XV comme Lindberg volait et Caruso chantait. Avec une lucide spontanéité.

Les deux essais marqués par les Gallois à Dublin ce samedi, quelle leçon de construction immédiate, d'élans bien tempérés ! Quelle gaieté sérieuse dans les gestes et quelle prudente profusion dans la course !

Voilà ce qui s'appelle bien jouer au rugby. Voilà ce qui s'appelle plus simplement jouer au rugby. Tout amputé qu'il fût par les limites du petit écran, comme nous l'avons vu ce jour-là, le rugby c'est une leçon d'espace, une leçon de liberté dans l'espace. Alors, en direct le 18 mars, sur l'horizon vert du gazon de Car*diff, il faut attendre plus* d'espace encore et plus de liberté...

JEAN LACOUTURE.

NATATION

Les championnats nationaux d'hiver ont démontré l'intérêt du Centre national

De notre envoyé spécial

Lille. — Six records de France ont été améliorés au cours des championnats nationaux d'hiver, qui ont eu lieu à Lille les 3, 4 et 5 mars. Aux quatre records, battus vendredi 3 mars, se sont ajoutés ceux des 200 mètres brasse masculin et féminin établis dimanche par Annick de Susini et Olivier Borios.

Les compétitions d'hiver ont, semble-t-il, indiqué que le Centre *national de natation*, créé depuis le mois de septembre dernier, est en tous points efficace. Les meilleures performances des championnats ont été accomplies par les membres de ce groupe d'élite qui a donc cinq mois d'existence. Même si les records de France améliorés à Lille — à l'exception de celui d'Annick de Susini en brasse — sont encore d'une valeur très moyenne comparés aux records d'Europe et *du monde, il n'en reste pas moins* que la décision de réunir les meilleurs nageurs français à l'Institut national des sports et de l'éducation physique (INSEP) dans ce Centre national, sorte de super section sports-études, a déjà donné de bons résultats. En somme à quelques *détails* près le Centre national est la solution qu'avait préconisée, en 1976, M. Pierre Mazeaud, alors secrétaire d'Etat à la jeunesse et au *sport, lorsqu'il fit état au lendemain des Jeux olympiques* de Montréal de la nécessité d'organiser l'élite à la manière d'un commando.

Les deux entraîneurs nationaux, MM. Michel Pedroletti et Guy Giacomoni, qui ont la charge du Centre national, sous la direction de M. Garoff, directeur technique national, se sont inspirés en partie, pour établir leur programme, de ce qui se fait de mieux, de leur point de vue, à l'étranger. C'est notamment une synthèse des entraînements américains et soviétiques avec, en plus, un apport original correspondant à leurs idées personnelles. *Les deux entraîneurs* nationaux auraient sans doute apprécié aussi de savoir de quelle manière s'y prennent les Allemands de l'Est, mais ils n'ont rien pu connaître des techniques qui sont à l'origine de la réussite en R.D.A.

Les mots-clés, au Centre national, sont intensité et musculation. Toutes les écoles de natation moderne s'accordent désormais sur ce point, eu égard au besoin d'écarter tout entraînement superflu et à celui de faire en sorte que les nageurs soient les plus résistants possible. On s'est tout à fait rendu compte qu'il ne servait pas à grand chose de nager beaucoup si, dans le même temps, le kilométrage parcouru n'était pas accompagné d'un effort constant. On a coutume de dire, aux Etats-Unis, qu'il faut s'entraîner, pour l'essentiel, à 95 % de ses possibilités et, pour le reste, à 110 %... La boutade montre bien l'évolution qui s'est faite dans les esprits et qui devrait dans l'avenir provoquer une profonde mutation de la natation de compétition.

Le peu que l'on sait des projets en République démocratique allemande concerne précisément une recherche des possibilités de la réduction de la distance parcourue en tirant le meilleur parti de l'in*tensité et de la musculation.* Ce serait à coup sûr une bonne chose de tourner le dos à la surenchère *du temps passé* dans l'eau et de revenir à une conception plus séduisante, plus humaine, de la natation. Les Américains s'intéressent aussi à ce problème et ils *considèrent* que le *premier* avantage d'une telle solution serait de *privilégier* les sujets doués.

A l'inverse les Soviétiques sont convaincus, pour l'instant, que le succès passe *toujours par un* marathon nautique de tous les jors. On connaît, par exemple, le programme de Krylov en 1980. Il nagera 3 600 kilomètres dans l'année et devra supporter cinq cents heures de musculation. Cela représente, pendant six mois, cinq heures quotidiennes dans l'eau, trois heures de musculation et les six autres mois quatre heures dans l'eau et autant de musculation.

Au Centre national de l'INSEP, les exercices de musculation durent quarante-cinq minutes par jour et passent par un circuit de quatre styles d'appareils. C'est une musculation à la carte étant *entendu qu'un sprinter* a besoin de puissance et donc de muscles alors que, au contraire, un spécialiste du demi-fond, ou de la nage de fond, doit avant tout éviter de trop s'alourdir. Il s'agit en conséquence de bien doser les exercices qui s'adressent à chacun.

FRANÇOIS JANIN.

SKI DE FOND

Pierrat le pirate

De notre correspondant

Stockholm. — *Les milliers de Suédois qui étaient venus à Mora assister, dimanche 5 mars, aux derniers kilomètres de la Vasaloppet, n'en croyaient pas leurs yeux : un Français était en tête, un Français allait remporter nettement, avec plus de deux minutes d'avance, la 55e édition de la course de Vasa, l'épreuve de ski de fond la plus longue du monde : 85,800 km dans les forêts de Dalecarlie, entre les villages de Sälen et de Mora. Et ce Français, au fait, comment s'appelle-t-il ?...*

Tout le monde s'interrogeait. Certains ignoraient même que l'on pratiquait le ski nordique dans notre pays. Le regard se portait alors sur le programme et la liste des concurrents : dossard n° 210 : Jean-Paul Pierrat, Frankrike. Un nom bien difficile à prononcer en plus de ça. Alors, pour simplifier les choses, les Suédois baptiseront Jean-Paul le « pirate » ; Pierrat, connaît pas, mais « pirate » est désormais un nom qui, ici, impose le respect.

Certes, on avait déjà entendu parler de lui. Dimanche dernier, 26 février, à Lahti, en Finlande, il avait décroché la médaille de bronze du 50 km des championnats du monde ; mais la Vasaloppet, dit-on, n'est pas une course comme les autres : un parcours qu'il faut bien connaître, une épreuve d'endurance très pénible qui est traditionnellement dominée par les Suédois, et surtout par les enfants du pays. Des Norvégiens, deux Soviétiques, un Allemand de l'Est, ont réussi à l'emporter ces dernières années, mais personne ne croyait sincèrement, en Dalecarlie, qu'un jeune douanier français, un sympathique Vosgien de vingt-cinq ans, put, un jour, distancer tous ses concurrents scandinaves et d'Europe de l'Est. Pensez, un Latin gagner la course de Vasa contre plus de neuf mille skieurs suédois ! De quoi rire... Surtout si l'on ajoute qu'un autre Français, Daniel Drezet, s'est classé treizième.

Jean-Paul Pierrat a bien mené sa course. Il a toujours figuré aux avant-postes, dans un peloton de cinquante à soixante coureurs, avant de démarrer à environ 20 kilomètres du but. Personne ne put résister, et il fut le premier surpris de se retrouver seul. A 50 mètres de la ligne d'arrivée, le vainqueur « le plus gai et le plus expansif » *de l'histoire de la Vasaloppet, au dire des connaisseurs, a jeté ses bâtons et s'est mis à envoyer des baisers à tout le monde.*

Onzième en 1977, Pierrat remporte la course la plus longue du monde, qui commémore chaque année la « longue marche » du roi Gustav Vasa en Dalecarlie, en 1521 ; 85 kilomètres à skis en cinq heures et vingt minutes, sur une neige très peu glissante — par endroits il n'y avait plus de trace. « Dans ces conditions-là, ça ne trompe pas : c'est le meilleur qui gagne », *disaient la plupart des skieurs suédois, admiratifs, à l'arrivée.*

Jean-Paul Pierrat a quitté la Suède ce matin, à destination de la Norvège. Il participera, le week-end prochain, aux compétitions internationales du Holmenkollen, près d'Oslo. Médaille de bronze en Finlande, victoire en Suède... jamais deux sans trois. Avec le « pirate français » on ne sait jamais !

ALAIN DEBOVE.

AUTOMOBILISME

Depailler (Tyrrell) perd le Grand Prix d'Afrique du Sud dans le dernier tour

Marqué par un grand nombre d'abandons — Hunt, Lauda, Reutemann, Scheckter, Villeneuve, Tambay, Jabouille, Patrese — le Grand Prix d'Afrique du Sud, disputé samedi 3 mars à Kyalami, a connu un épilogue peu courant. C'est en effet dans le tout dernier tour que le Français Patrick Depailler (Tyrrell), dont la victoire semblait assurée, a été rejoint et dépassé par le Suédois Ronnie Peterson (Lotus).

Confronté à un problème de désamorçage, Depailler n'a rien pu faire pour empêcher Peterson de le doubler à 500 mètres de l'arrivée, dans l'antépénultième virage de l'épreuve. C'est la septième fois en trois ans que Depailler se classe deuxième en grand prix, mais jamais il n'avait été aussi près d'obtenir une victoire, après laquelle il court depuis bientôt cinq ans.

La plus grande surprise dans le Grand Prix d'Afrique du Sud est venue de l'Italien Ricardo Patrese et de sa toute nouvelle voiture, la Arrows. Patrese a réussi à rester en tête pendant la moitié de l'épreuve et il aurait sans doute franchi en vainqueur la ligne d'arrivée, s'il n'avait été contraint à l'abandon, moteur cassé. Sa performance montre en tout cas que la Arrows est, dès sa mise en service, extrêmement compétitive, et qu'il faudra compter avec elle pour les prochains grands prix.

L'équipe Renault n'a pu mettre à profit l'avantage théorique que l'altitude de Kyalami (1 800 mètres) pouvait donner au moteur turbocompressé. Jabouille a abandonné à la mi-course, pour une insuffisance dans le rendement de son moteur.

F. J.

TENNIS DE TABLE

Le président de la Fédération française donne sa démission

Mis en minorité sur une proposition de sanction contre les joueurs et les joueuses qui avaient refusé de disputer le quatrième tour préliminaire des championnats de France, le président de la Fédération française de tennis de table, M. Georges Duclos, a donné sa démission, samedi 4 mars, au terme de la réunion du comité directeur. Il a été suivi par neuf membres du comité.

Cette décision fait suite à l'affaire qui a éclaté à Angers le samedi 18 février (le Monde *du 21 février) : la plupart des joueurs engagés dans le quatrième tour préliminaire des championnats de France individuels avaient décidé de renoncer à la compétition en raison des mauvaises conditions dans lesquelles ils devaient concourir. M. Duclos avait alors annoncé que des sanctions seraient prises contre les joueurs, mais il a été désavoué par son comité directeur, dont font partie trois champions en activité, Jacques Secrétin, Patrick Birocheau et Claude Bergeret.*

Un nouveau comité directeur sera désigné lors de l'assemblée générale ordinaire prévue pour les 14 et 15 mai. Entre-temps, les joueurs auront à poursuivre les compétitions, tant sur le plan national que sur le plan international, avec, notamment, les championnats d'Europe, qui commenceront le 10 mars à Duisbourg (Allemagne fédérale).

LES RÉSULTATS

Athlétisme

En match international disputé en salle, à Dortmund, la République fédérale d'Allemagne a battu la France par 72,25 à 55,75 chez les messieurs et par 51 à 44 chez les dames. Parmi les performances, il convient de retenir les 3 min. 39 sec. 3 de Francis Gonzales sur 1 500 mètres devant Fleschen (3 min. 42 sec. 1), les 1 min. 49 sec. de Roger Milhau sur 800 mètres devant *Wessinghage (1 min. 49 sec. 5) et* les 6 sec. 74 d'Echevin sur 60 mètres.

NATIONAL DE CROSS-COUNTRY AU TOUQUET

1. Dominique Coux (PUC), les 11,900 km en 37 min. 38 sec. ; 2. Paugam (Stade Brestois), à 2 sec. ; 3. Lévisse (Vanves), à 3 sec. ; 4. Rault (Plouguenast), à 7 sec. ; 5. A. Gonzalez (Agen), à 15 sec. ; 6. Gomez (Poitiers), à 19 sec. ; 7. Watrice (Ozoir-la-Ferrière), à 31 sec. ; 8. Bouster (Vanves), à 45 sec. ; 9. Lemire (*Liévin*), à *47 sec* ; *10.* Boxberger (Sochaux), à 53 sec.

Automobilisme

CHAMPIONNAT DU MONDE DES CONDUCTEURS (formule 1)

GRAND PRIX D'AFRIQUE DU SUD A KYALAMI

1. Peterson (Lotus) ; 2. Depailler (Tyrrell), à *5/10 ; 3.* Watson (Brabham), à 4 sec. 5 ; 4. Jones (Williams), à 39 sec. ; 5. Laffite (Ligier), à 1 min. 9 sec. ; 6. Pironi (Tyrrell), à 1 tour, etc.

Classement du championnat du monde. — 1. Andretti, 12 pts ; 2. Peterson, 11 ; 3. Lauda et Depailler, 10 ; 5. Reutemann, 9 ; 6. Fittipaldi, 6 ; 7. Watson, 4 ; 8. Hunt et Jones, 3, etc.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE (Vingt-quatrième journée)

Le Mans-Nice	88-84
Villeurbanne-*Bagnolet	111-88
Caen-*Orthez	108-90
Antibes-*Challans	86-72
*Berck-Tours	119-84
*Jœuf-Monaco	102-92
*Clermont-Avignon	104-92
*Denain-Racing	133-116

Classement. — Le Mans, 68 pts ; 2. Villeurbanne, 62 ; 3. Caen, 60 ; 4. Antibes, 54 ; 5. Orthez, Tours *et Nice,* 52 ; 8. Berck, 50 ; 9. Challans, 49 ; 10. Monaco et Clermont, 48 ; 12. Avignon, 38 ; 13. Bagnolet, 36 ; 14. Jœuf, 34 ; 15. Denain, 33 ; 16. Racing, 32.

Cyclisme

PARIS-NICE

Première étape : Le Perreux-Nogent-sur-Marne contre la montre. — 1. Gerrie Knetemann (P.-B.), les 8,7 km en 11 min. 55 sec. 84 (moyenne 43,740 km-h.) ; 2. Zoetemelk (P.-B.), 12 min. 0 sec. 34 ; 3. Vandenbroucke (B.), 12 min. 0 sec. 36 ; 4. Hinault (Fr.), 12 min. 4 sec. 5 ; 5. Braun (R.F.A.), 12 min. 10 sec. 67 ; 6. Laurent (Fr.), 12 min. 15 sec. 75.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION (trentième journée)

Monaco bat *Nîmes	4-3
Marseille bat *Valenciennes	2-1
*Nantes bat Nancy	2-0
Strasbourg bat *Nice	1-0
*Laval bat Lens	3-0
*Metz et Bastia	0-0
*Troyes b. Paris-Saint-Germain	3-1
*Lyon et Bordeaux	1-1
Reims bat *Rouen	2-1
Saint-Etienne bat *Sochaux	3-2

Classement. — 1. Monaco, 40 pts ; 2. Marseille, 38 ; 3. Nantes, 37 ; 4. Strasbourg, 35 ; 5. Nice, 35 ; 6. Saint-Etienne, 35 ; 7. Sochaux, 33 ; 8. Laval, 33 ; 9. Bastia, 30 ; 10. Nancy, 29 ; 11. Lyon, 27 ; 12. Paris-Saint-Germain, 27 ; 13. Bordeaux, 27 ; 14. Valenciennes, 24 ; 15. Reims, 24 ; 16. Metz, 24 ; 17. Lens, 23 ; 18. Troyes, 23 ; 19. Nîmes, 21 ; 20. Rouen, 15.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIEME DIVISION

GROUPE A (vingt-quatrième journée)

*Toulouse et Béziers	1-1
Besançon bat *Fontainebleau	2-0
*Avignon bat Toulon	2-1
*Epinal bat Saint-Dié	3-1
*Chaumont et Auxerre	1-1
*Alès bat Melun	3-1
Angers bat *Martigues	2-1
*Haguenau bat Ajaccio	1-0
*Arles bat Cannes	2-0

Classement. — 1. Besançon, 37 pts ; 2. Angers, 36 ; 3. Toulon, 29 ; 4. Cannes, 28 ; 5. Epinal, 27 ; 6. Martigues et Auxerre, 26 ; 8. Ajaccio, 25 ; 9. Alès, 23 ; *10. Arles, Avignon, Saint-Dié et* Béziers, 21 ; 14. Chaumont, 19 ; 15. Haguenau, 18 ; 16. Melun et Toulouse, 16 ; 18. Fontainebleau, 10. 10 pts.

GROUPE B

Lille bat *Dunkerque	3-1
*Paris F.C. bat *Red Star*	*1-0*
*Tours bat Boulogne	4-1
*Gueugnon bat Caen	2-1
*Lucé et Angoulême	1-1
*Brest bat Quimper	2-0
*Poissy et Châteauroux	1-1
*Rennes bat Guingamp	2-0
Nœux bat *Limoges	1-0

Classement. — 1. Lille, 34 pts ; 2. Tours, 33 ; 3. Paris F.C. et Red Star, 32 ; 5. Dunkerque, 31 ; 6. Gueugnon, 29 ; 7. Brest, 25 ; 8. Angoulême, 24 ; 9. Châteauroux, 23 ; 10. Rennes, Boulogne et Lucé, 22 ; 13. Quimper, 20 ; 14. Guingamp, 19 ; *15. Limoges, 18 ; 16. Nœux, 14* ; 17. Poissy, 13 ; 18. Caen, 11.

L'Argentine, prochain adversaire de la France en Coupe du monde, et l'Uruguay ont fait match nul (0 à 0) le 5 mars, à Mar-del-Plata.

Handball

Les deux équipes françaises ont été battues dans leur salle et éliminées en quarts de finale de la Coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupe : l'A.S.P.T.T. Metz par Sofia, 17 à 12, et les féminines du Bordeaux-Etudiants-Club par Ferencvaros, 25 à 14.

Hippisme

Le prix Lindt, disputé à Auteuil et retenu pour les paris couplé gagnant et tiercé, a été gagné par *Pavo Real*, suivi de *Higello* et de *Le Pont Logis*. La combinaison gagnante est 13-9-6.

Jeu à treize

L'Angleterre a battu la France par 13 à 11 le 5 mars, à Toulouse, pour le compte du challenge Jean-Galia.

Natation

Six records de France ont été battus, à Lille, au cours des championnats de France d'hiver.

Messieurs

400 mètres nage libre : Pierre Andraca, 4 min. (ancien record 4 min. 0 sec. 34).

200 mètres brasse : Olivier Borios, 2 min. 26 sec. 09 (2 min. 27 sec. 20).

Dames

400 mètres nage libre : Véronique *Fernandez 4 min. 27 sec.* (4 min. 28 sec. 39).

200 mètres quatre nages : Nelly Saqué, 2 min. 26 sec. 6 (2 min. 27 sec. 22).

100 mètres brasse : Annick de Susini, 1 min. 13 sec. 7 (1 min. 15 sec. 11).

200 mètres brasse : Annick de Susini, 2 min. 37 sec. 17 (2 min. 41 sec. 82).

Rugby

TOURNOI DES CINQ NATIONS

Pays de Galles b. *Irlande	20-16
Angleterre b. *Ecosse	15-0

Classement. — 1. France et Pays de Galles, 6 pts (3 m.) ; 3. Angleterre et Irlande, 2 pts (3 m.) ; 5. Ecosse, 0 pt (4 m).

CHAMPIONNAT *DE* FRANCE (douzième journée)

Après Béziers, Lourdes, Perpignan et Narbonne, treize nouveaux clubs ont mis à profit la douzième journée pour assurer leur qualification aux seizièmes de finale : Agen, Montauban, Toulon, Nice, Bourg, Biarritz, Toulouse, Bayonne, Montferrand, Romans, Mont-de-Marsan, Pau et le Racing-Club de France.

GROUP I

POULE A

*Béziers-Auch	42-14
*Bègles-Agen	13-8
*Tyrosse-Le Creusot	48-0
*Lourdes-Vichy	45-4

POULE B

*Perpignan-Montauban	41-8
*Tarbes-Brive	11-3
*Toulon-Albi	42-7
*Bourgoin-Mérignac	13-9

POULE C

*Stade Toulousain-Mazamet	7-3
*Aurillac-Biarritz	12-12
*Bourg-Beaumont	13-9
*Nice-Chambéry	27-13

POULE D

*Romans-Oloron	24-4
*Montchanin-Rodez	18-13
*Graulhet-La Rochelle	21-9
*Bayonne-Bagnères	28-15

POULE E

*Montferrand-Salles	42-6
*Carcassonne-Dax	7-0
*Narbonne-La Voulte	6-4
*Tulle-Valence	22-13

GROUPE II

POULE F

*P.T.T. et Gaillac	6-6
*Angoulême bat Lavelanet	21-3
*Mont-de-Marsan bat Quillan	46-4
*Marmande bat Orthez	10-6

POULE G

*Langon bat Lannemezan	8-0
*Bergerac bat Mauléon	18-0
*Pau bat Périgueux	37-4
*Mimizan bat Nîmes	6-4

POULE H

*Saint-Médard bat Lyon O.U.	11-3
*Castres bat Prades	74-3
*Millau bat Vic-Big	28-6
*Saint-Jean-de-Luz b. Carmaux	33-3

POULE J

*Saint-Claude b. Coarraze-Nay	23-3
Boucau bat *Grenoble	21-15
*Lombez bat Voiron	22-9
Avignon bat *Pamiers	13-6

POULE K

R.C.F. bat *Cahors	24-12
*Dijon bat Montélimar	18-12
*P.U.C. bat Saint-Girons	15-6
*Fumel bat Thuir	21-16

Ski

La Française Perrine Pelen a gagné le slalom spécial féminin de Stratton-Mountain (Vermont) devant sa compatriote Fabienne Serrat et Hanni Wenzel (Leichtenstein). Cette dernière conserve la première place de la coupe du monde avec dix-neuf points d'avance sur la Suissesse Lise-Marie Morerod.

Après la victoire de Phil Mahre, vendredi 3 mars, dans le slalom géant de Stratton-Mountain, c'est son frère jumeau Steve qui a gagné le spécial, dimanche 5 mars. Le Suédois Ingemar Stenmark, respectivement troisième et deuxième dans ces deux épreuves, est assuré de gagner la coupe du monde pour la troisième année consécutive.

D'UN SPORT A L'AUTRE

BOXE. — *L'Espagnol Alfredo Evangelista a conservé son titre européen des poids lourds en battant aux points l'Anglais Billy Aird, le 3 mars, à Léon (Espagne).*

FOOTBALL. — *Après Marius Trésor, qui souffre d'une tendinite, Jean-Marc Guillou, victime d'un écrasement d'orteil, et Christian Dalger, qui s'est fait une entorse au genou droit, ont déclaré forfait pour le match France-Portugal du 8 mars au Parc des Princes.*

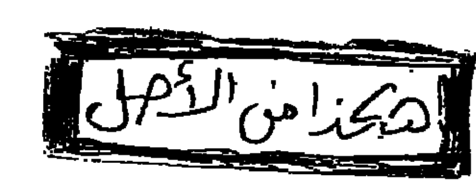
JEUX OLYMPIQUES. — *Le gouvernement québécois a fait une offre définitive globale de 6,8 millions de dollars pour le règlement des honoraires de l'architecte français Roger Taillibert pour les plans du stade et de plusieurs installations olympiques. M. Taillibert réclamait entre 10 et 20 millions d'honoraires.*

OMNISPORTS. — *M. Jean Rodenfuser a été élu secrétaire général du Comité national olympique et sportif français (C.N.O.S.F.), en remplacement de M. Henri Patrelle, démissionnaire.*

La revue Yoga Magazine, *que dirige Mme Wardeh Gédéon, vient de faire paraître son numéro 6. Faut-il s'alarmer de ce que le yoga soit en passe de devenir « un snobisme de masse » ? Léo Paquette ne le croit pas, et pense que le yoga doit s'adapter à l'Occident et peut ainsi renaître et acquérir une dimension nouvelle. Parmi les autres articles : « Yoga et prière », du Père Jean-Michel Dumortier, « Le tao et l'esprit du yoga », du Dr Henri Olivo, « Alimentation saine », de Claire Cheno.*

★ 20, rue de la Pépinière, 75008 Paris. Le numéro : 10 F.

TENNIS. — *M. Abraham Ordia, président du Conseil supérieur du sport africain (C.S.S.A.), a protesté auprès de M. Jimmy Carter à l'occasion de la prochaine rencontre de coupe Davis entre les Etats-Unis et l'Afrique du Sud.* « Jouer avec un pays raciste, c'est encourager le racisme », *écrit-il notamment dans son télégramme. Le tennisman sud-africain Ray Moore a, pour sa part, refusé sa sélection.*



Le Monde

culture

Architecture

Bofill après Le Corbusier

En France, les architectes sont rarement des vedettes. Il en est de considérables dont le public ignore le nom. Le Corbusier était l'exception. Il écrivait, il parlait, il prêchait « l'esprit nouveau ». Ses écrits ont contribué à sa célébrité autant que ses créations architecturales.

Vers une architecture que publient les éditions Arthaud dans sa version de 1923, avec son orthographe et ses tournures particulières, ses intuitions fulgurantes, ses naïvetés, sa fascination de la mécanisation du monde à venir, à commencer par l'architecture et les projets d'urbanisation à grande échelle qui en découlaient, avait, en quelque sorte, établi la théorie de l'architecture du vingtième siècle.

Mais la diffusion des idées de Le Corbusier allait plus vite que ses réalisations. La maison industrielle, *maison citrohan* pour ne pas dire Citroën, conçue pour être produite comme une voiture, l'Unité d'habitation, première ville verticale, imaginée avec la circulation automobile à grande échelle, étaient dans la rue, par le texte. Ses idées étaient reprises, incomplètement, par les suiveurs, avant qu'il les aient lui-même vérifiées. Il s'est produit un phénomène étrange : la marée des épigones a fini par déborder l'inventeur. La « recette » de Le Corbusier avait provoqué une poussée architecturale en France, particulièrement au moment de la reconstruction. Il était copié, mais trahi. Cette architecture allait trop bien avec la tendance à l'industrialisation lourde. Mais sans qu'on s'en rende compte, elle a fini par être à la merci des besoins de l'industrie du bâtiment qui dictait ses lois à court terme et laissait peu de place à la création.

Changement de décor avec Ricardo Bofill. Il n'est pas Le Corbusier, tant s'en faut. Mais il a un atout qui l'en rapproche : le verbe. Bofill, c'est l'architecte qui utilise les *mass média*. Il parle, il parle. Il n'est pas une émission de radio ou de télévision où il ne soit passé. Il a du charme et ce petit côté inquiet des créateurs qui lui attire les sympathies. Touche-à-tout brillant, brouillon, capable de saisir les idées dans l'air et de les réinsérer dans l'architecture. C'est un « nouvel architecte » comme on dirait « nouveau philosophe ». Il vient de publier un livre qu'il n'a pas écrit mais parlé, au magnétophone. Pensées en vrac qui restituent la problématique dans laquelle il travaille. Bofill n'est pas un spécialiste : l'architecture, comme Le Corbusier, il l'a apprise sur le tas. Pour lui, comme pour Le Corbusier, la création architecturale, comme la peinture, ne s'apprend pas à l'école. Mais s'invente. Par vocation.

Qu'on ne cherche donc pas dans ces deux cent cinquante pages des théories clairement exposées ni des recettes pour sortir la création architecturale de son marasme. C'est le livre d'un homme sur lui-même, sur son *taller*, son atelier. On y trouve un condensé des idées qui le font agir, des détails sur ses réalisations barcelonaises, sa biographie, sinon son hagiographie. En quelques années, Bofill a bâti l'image d'un architecte à succès. Il faut dire qu'il était intervenu en France à un moment où l'architecture était bloquée par son esthétique de peinture abstraite, qui convient tant à l'industrialisation du bâtiment. Il en prenait le contrepied dans son projet pour les Halles, bourré de citations du passé, qui emboîtait le pas à l'architecture culturelle (le « revivalisme ») en vogue en Italie et en Grande-Bretagne.

Il s'est retrouvé sur le devant de la scène de l'architecture en France sans y avoir rien construit, — pourquoi ? — seulement grâce à ses projets et à l'écho qu'ils trouvent.

Après les Halles, les grandes commandes à l'étranger ne tardent pas : le Koweït, Le Caire, les Etats-Unis. Mais il déclare que l'architecte qui suit la pente du succès et de l'argent facile court à sa perte. Il risque de se recopier indéfiniment, produire plutôt que créer. En fait, il sent bien que le vent de l'architecture historiciste, qui a succédé au modernisme de Georges Pompidou, et qui l'a si bien porté jusqu'à présent, est en train de devenir à la mode en France. Comme Le Corbusier débordé par ses copieurs, il risque lui aussi d'être emporté par le courant qui s'annonce.

Alors, il préfère changer, réinventer une architecture qui soit une réponse aux réalités culturelles, sociales et économiques, un peu comme Picasso réinventait la peinture, sinon à chaque tableau, du moins de période en période. Bofill veut être le Picasso de l'architecture moderne et non son Viollet Le-Duc, copiste du gothique, qu'il risquait de devenir.

JACQUES MICHEL.

★ *Vers une architecture*, par Le Corbusier, 253 pages, Arthaud éditeur, 90 F.

★ *L'Architecture d'un homme*, par Ricardo Bofill, 257 pages, chez Arthaud, 70 F.

Théâtre

DEUX FARCES DE O'CASEY A STRASBOURG

Dans le courant d'un répertoire dense qui interroge l'histoire à travers des comportements et leur représentation, le Théâtre national de Strasbourg se transforme en boite à joujoux contenant deux farces de Sean O'Casey mises en scène par Jean-Pierre Vincent dans des décors de Lucio Fanti.

La première, *Une livre à vue*, représente le comportement d'un solide ivrogne (Claude Bouchery) à qui son copain (Bernard Freyd) veut extorquer 1 livre. Une seule livre, mais combien de bières ou de whisky pour l'assoiffé démuni, pressé de voir, lui aussi, la vie sous des couleurs gaies. La scène se passe dans un bureau de postes fait de cubes laqués jaunes, verts, rouges. L'histoire déroule sa logique obstinée au rythme des gestes laborieux, commandés par le cerveau embrumé de l'ivrogne, dans un enchaînement d'actions inabouties. Le spectacle est une merveilleuse démonstration de comique au ralenti. Superbe et digne, Claude Bouchery rassemble des lambeaux de lucidité et repart bredouille, tandis que les « gens bien » boivent en douce ou flirtent...

Avec *Palais de la guérison*, nous sommes dans la salle d'attente d'un hôpital. Des Irlandais pauvres y sont soumis à l'autorité d'un petit chef, lui-même livré à l'arbitrage du « patron », hargneux parce qu'il a sa gueule de bois du lundi. Dans les hôpitaux cohabitent la misère, la peur, la faiblesse, et les révoltes impuissantes contre un destin, une sorte de divinité tripartite : la maladie, la science et le médecin. O'Casey dispose des miettes de vie dans un tableau de genre où la mise en scène jette par grandes bouffées spectaculaires la neige en tourbillons au petit matin, un feu parmi les arbres perdus dans la nuit : évocations des légendes barbares de ce pays. Des gags soulignent la dureté de ce jeu équivoque qui fait percevoir, juste le temps de la représentation, les échos insoupçonnés de cette petite histoire toute simple.

La pièce est tout de même un peu brève et, malgré tant de beauté, malgré une interprétation si parfaite qu'elle en devient transparente, une fois le rideau retombé, on voudrait ne pas s'être arrêté là.

COLETTE GODARD.

★ Théâtre national de Strasbourg, jusqu'au 23 mars, à 20 h. 30.

■ **La Colombe d'or du jeune cinéma a été attribuée par l'association Cinéma et Art au film français de Gérard-Miriam Benhamou, « Adam ou le sang d'Abel ». La Colombe d'argent a été décernée au film suisse « Les Indiens sont encore loin », de Patricia Moraz ; le film de l'Australien Pierre Weir, « The Last Wawe », a reçu la Colombe de bronze. Le prix spécial du jury est revenu aux « Enfants du placard », de Benoît Jacquot.**

Musique

Retour à l'évidence

(Suite de la première page.)

« *Ce qui me paraît intéressant*, précise Gérard Grisey (né en 1946), dont *Modulations pour trente-trois instruments* doit être créé le 9 mars par l'Ensemble intercontemporain, *ce n'est pas que j'aie telle ou telle idée sur la composition musicale, mais que j'aie pu constater qu'elles sont partagées par d'autres actuellement. D'ailleurs, ce ne sont pas forcément des idées neuves ; le plus souvent, nous avons même l'impression de découvrir des évidences oubliées. On pourrait presque, puisque le mot est à la mode, parler d'écologie musicale : nous réapprenons ce que c'est qu'un son et, au lieu de le dissocier du timbre, de la durée et de l'intensité, comme cela se concevait dans le sérialisme intégral, nous nous intéressons plutôt à l'influence d'un paramètre sur l'autre.* »

Le résultat est une musique dont la complexité ne se trouve pas là où on a l'habitude de la rencontrer : elle semble facile à jouer, facile à écouter, facile, trop facile, puisque l'art, on le sait, doit être difficile...

« *J'ai la réputation d'être dur aux répétitions*, dit encore Gérard Grisey, *exigeant plutôt ; c'est que les instrumentistes ou certains chefs, en voyant des choses si simples, relâchent leur attention alors que cela devrait les inciter à s'écouter davantage. Mes partitions nécessitent une justesse d'intonation absolue. Or, le plus souvent, pour la musique contemporaine, on ne s'accorde même plus... sans doute parce qu'on l'assimile implicitement à la dissonance, donc à la note fausse...*

« *Pourtant, quand les musiciens obtiennent exactement la hauteur que je demande, ils sont tous étonnés de se sentir « portés » par les autres. Ce n'est pas un hasard : je tiens compte très exactement des fréquences de chaque son que je superpose, pas pour le plaisir des nombres ou du calcul, mais parce que c'est un moyen qui est à notre disposition maintenant pour contrôler le résultat et, dans une certaine mesure, prévoir l'effet qu'il aura sur l'auditeur.* »

Une musique à écouter, dont la lecture ne donne qu'un aperçu très vague ? Aujourd'hui encore, malgré l'expérience de la musique sur bande, de la musique aléatoire, cela paraît suspect. L'illusion de la partition comme une fin en soi a la vie dure...

« *L'idée de se préoccuper d'abord de ce qu'on entend*, ajoute Gérard Grisey, *n'est pas spécialement neuve ; elle réapparaît périodiquement lorsqu'elle a été un peu trop oubliée — c'est là une de ces évidences que nous redécouvrons. — et, cette fois, c'est à l'électronique que nous la devons, avec la possibilité qui nous est offerte de décomposer un son, de le reconstituer synthétiquement, de mesurer les divers éléments.*

« *En même temps, nous avons réappris à écouter un son ; mais nous avons aussi constaté que ce qui est vrai sur un appareil scientifique peut être faux du point de vue de l'oreille humaine : une note tenue fortissimo donne l'impression de descendre de près d'un demi-ton même si la fréquence reste indentique... C'est pour cela qu'il ne suffit pas d'étudier seulement l'acoustique mais encore les mécanismes de la perception. Qu'ils soient subjectifs et en grande partie incontrôlables ne dispense pas d'en tenir compte. Il y a de toute manière, chez le compositeur, une part d'intuition, et j'ai parfois eu la bonne surprise de lire la confirmation scientifique d'un parti que j'avais pris.*

— Le temps musical ?

— *Il en a été longuement question à l'IRCAM. Je n'ai pas pu y aller*, dit G. Grisey. *Pour moi, il est indissociable du temps psychologique : il est donc directionnel, avec un passé et un futur. Un son isolé cela n'existe pas ; on l'écoute en fonction de ce qui précède et on en garde un souvenir plus ou moins long, vague ou précis. Le temps musical est un temps élastique dont la notion varie au fil des événements qui le jalonnent. On peut travailler là-dessus. Cela aussi ressemble à une évidence (voyez Wagner !), mais il fallait en reprendre conscience puis utiliser cette découverte au même titre que, par exemple, la réhabilitation de certains accords proscrits ces dernières années à cause de leur caractère trop peu dissonant.*

— Il y a une école en Allemagne...

— *En fait, on doit distinguer deux tendances opposées et qu'on confond parfois : celle qui utilise la référence culturelle (de la consonance aussi bien que de la dissonance d'ailleurs) et qu'illustre assez bien quelqu'un comme Wolfgang Rihm et d'autres qui — c'est mon cas — ne s'intéressent pas à cet aspect, non qu'on puisse ignorer qu'il existe, mais parce qu'il faut aller beaucoup plus loin. J'ai l'intention de parler de cela, cet été, à Darmstadt, où je dois faire des cours, et je me doute que la partie sera serrée...*

« *Le succès de la musique de Rihm, en dehors de son aspect passéiste, tient, je crois, à cette espèce de densité confuse qui flatte le goût du public pour les œuvres touffues. Pourquoi la recherche de l'évidence serait-elle moins honorable que celle d'une complexité par accumulation assez facile à obtenir de toute façon ?*

« *La simplicité, c'est souvent le résultat d'une recherche très poussée. Je travaille lentement, un peu comme si je tournais autour de quelque chose, puis il arrive un moment où je sais que je n'irai pas plus loin : lorsque les données sont devenues simples.* »

Propos recueillis par
GÉRARD CONDÉ.

En 1980

M. HUGUES GALL REMPLACERA M. JEAN-CLAUDE RIBER à la direction de l'Opéra de Genève

M. Hugues Gall, actuellement administrateur adjoint de l'Opéra de Paris, assumera à compter du 1er juillet 1980 les fonctions de directeur général de l'Opéra de Genève. Le principal collaborateur de M. Rolf Liebermann (qui, rappelons-le, quitte lui aussi le palais Garnier en 1980) succédera à la tête du Grand Théâtre de Genève à M. Jean-Claude Riber, dont le contrat vient à expiration le 30 juin de la même année.

LES INCIDENTS AU CARNAVAL DE STRASBOURG

La police a interpellé quatorze personnes

Des incidents graves ont marqué, dans la nuit du samedi 4 au dimanche 5 mars, les manifestations du carnaval de Strasbourg, qui étaient prévues sur la place de la Cathédrale, et que la préfecture n'avait ni interdites ni autorisées officiellement. Samedi, vers 23 h. 30, l'un des jeunes gens qui s'étaient perchés sur les échafaudages fit une chute d'une vingtaine de mètres et fut hospitalisé avec une fracture du bassin. Des feux furent allumés et quelques devantures pillées.

Appelés par les commerçants, deux compagnies de C.R.S. et des cars de police, intervenus vers 1 heure du matin, ont dispersé les trois cents à quatre cents personnes restées sur les lieux. Selon les premières constatations de la police, qui a interpellé quatorze personnes, seize vitrines auraient été brisées et une ou deux devantures pillées. Dans l'après-midi de dimanche, les forces de police ont interdit l'accès de la place et aucun rassemblement n'a pu se produire.

Treize des quatorze personnes interpellées ont été remises en liberté. M. Dominique Lapenna, ressortissant italien, sous le coup d'un arrêté d'expulsion, est gardé à vue. Une information judiciaire doit être ouverte, ce lundi 6 mars, pour infraction à la loi du 8 juin 1970 (dite « anti-casseurs »).

La « casse » était triste

De notre envoyée spéciale

Strasbourg. — Que s'est-il passé exactement ? Provocation à la veille des élections pour déclencher les vieux réflexes de peur ? Actions incontrôlées (et incontrôlables) de quelques individus, au milieu des jets de farine et des maquillages dorés ? Seule l'enquête pourra sans doute le déterminer. Ce qui est sûr, c'est que jamais le carnaval de Strasbourg n'avait suscité un tel sentiment de malaise : malgré la musique et les masques, ce fut tout l'opposé d'une fête.

Créé en 1973, relativement récent, ce carnaval est rapidement devenu une tradition dans la ville. La municipalité (C.D.S.) le soutenait jusqu'à l'année dernière, où se sont produits les premiers incidents. « *Carnaval à dégâts* », dit-on à la mairie, qui déclare avoir été saisie de nombreuses demandes d'interdiction venant de la population. La municipalité n'a pas interdit le carnaval cette année, mais elle n'a pas renouvelé sa subvention (40 000 francs) ni prêté de materiel.

Un nouveau collectif s'est chargé de l'organisation (l'ancien s'étant dissous à la suite de ces difficultés). Une trentaine de jeunes ont édité les affiches, prévenu la presse, organisé les défilés. Il s'agissait pour eux de lutter avant tout contre ce qu'ils appellent « *l'ambiance de Strasbourg* », un sentiment diffus de répression (rappelons que les trois dernières manifestations ont déjà donné lieu à des incidents et à des interventions de la police).

« *Nous convoquons les couches populaires, la « zone », lumpen compris, les nouveaux philosophes et les lacaniens à participer de manière créative à l'enterrement de la déprime strasbourgeoise* », disait le collectif du carnaval dans un tract distribué il y a quelques jours à la population. Ils sont venus, les lacaniens, les « autonomes » de Nancy, de Paris, de Mulhouse, les étudiants, les loubards, les punks des fonds de banlieue, les rockers avec leurs maquillages et leurs épingles anglaises. Mille cinq cents, peut-être plus...

A 21 heures, samedi, la place de la Cathédrale est devenu le lieu d'un bal étrange, superbe, insolent. Des visions fulgurantes, au milieu des battements sourds des bidons d'essence, des tambours frappés dans la houle de la foule déguisée : une femme en robe rouge est montée par bonds souples dans les échafaudages tout en haut de la cathédrale, bientôt suivie par d'autres. Un « saint » est passé avec des vêtements rose et jaune, un bouquet de fleurs fades à la main. Un jeune homme en bas noirs, ancien polio, avait accroché un parapluie noir sur sa tête et une fleur à son slip.

Visages verts, rouges, éclairés par les flammes, par les milliers de cierges trouvés à l'intérieur de l'église et allumés. C'était assez beau mais inexplicablement morbide. D'une certaine manière, on attendait l'accident. Il se produisit vers 23 h. 30. Des papiers hygiéniques, longs rubans bleus, descendaient mollement du haut de la cathédrale, lancés par des jeunes gens qui circulaient sans cesse dans la dentelle de pierre au milieu des ogives, à vingt, trente mètres de haut. Quelqu'un tomba, on entendit l'ambulance.

Puis les premiers pavés furent descellés. Un peu plus tard, une vitrine fut brisée, puis une autre, une autre encore, déclenchant des mouvements confus — les gens ne semblaient pas d'accord. Qui cassait ? Mystère. La « casse » était triste, et les gens commencèrent à partir. Il n'y avait plus grand monde quand la police arrêta vingt-cinq personnes (la plupart munies, selon elle, d'objets volés). Il était 2 heures du matin.

Le lendemain, un important dispositif policier bloquait totalement les rues qui donnaient sur la place de la Cathédrale. Les gens discutaient par petits groupes, perplexes. Des militants du parti communiste ont distribué un tract où ils ont dénoncé : l'« *important dispositif policier mis en place* », « *pour la troisième fois en quelques mois* », « *sous la responsabilité du préfet Verger* », dans le centre de Strasbourg, dispositif « *sans commune mesure avec la faiblesse du prétexte invoqué par la préfecture* ».

Les cortèges qui ne pouvaient pas se rendre à la cathédrale traînèrent interminablement dans la ville, avant d'aller sur le « parvis » de la faculté de droit. Il n'y eut pas vraiment de bal le soir. Les jeunes cassèrent encore, sans conviction, des bouteilles de bière. « *Si vous ne pouvez pas vivre, suicidez-vous* », avait écrit quelqu'un sur un mur.

CATHERINE HUMBLOT.

Notes

Rock

Tangerine Dream

En dix ans d'existence, Tangerine Dream s'est distingué par ses expériences électroniques qui visent à élargir les horizons musicaux. Edgar Froese, Peter Baumann et Christopher Franke, tous trois d'origine berlinoise, ont exploité les multiples possibilités du synthétiseur. Si cette formule monolithique a connu un grand succès, on peut cependant lui reprocher son manque de relief, son caractère inhumain et glacial qui semble perdre le contact avec la réalité. La machine s'impose comme l'élément essentiel de cette musique linéaire que l'on a coutume d'appeler « cosmique ». Elle est prétexte à de longues improvisations souvent monotones qui prolongent à l'infini les thèmes de base.

Récemment, le groupe a emprunté une nouvelle voie. A la suite du départ de Peter Baumann, il comprend désormais un chanteur et saxophoniste anglais, en la personne de Steve Jollife, et un batteur, Claus Crieger. Il est permis de penser que cette formation pratiquera une musique plus vivante grâce à l'apport d'instruments conventionnels. Le spectacle proposé par Tangerine Dream est accompagné de projections au laser.

ALAIN WAIS.

★ Prochains spectacles : le 6 mars à Paris, au Palais des congrès ; le 8 à Toulouse, au Parc des expositions ; le 9 à Toulouse, au Parc des expositions ; le 10 à Bordeaux, sous chapiteau.

■ Le premier prix du sixième concours de danse de Lausanne a été décerné à la Française Isabelle Camboulas.

Théâtre

« Angèle » au La Bruyère

Douze élèves d'un cours parisien louent un théâtre, jouent devant de vrais fauteuils une adaptation que l'un d'eux, Olivier Médicus, a faite d'un film de Pagnol, « Angèle », que sauvait d'extrême justesse le jeu de Fernand - Joseph - Désiré Contandin, dit Fernandel.

Angèle, jeune fille des champs, est crédule. Son papa, vieux fermier, est rude. Sa maman, résignée. Angèle sera mise sur le trottoir par un séducteur, sournois. Elle aura un bébé, touchant. Et sera épousée par un gars de la montagne, pur.

Ajouterions - nous un *supplice*, qu'il *serait chinois* ; de la calvitie, qu'elle serait précoce. Aussi le décor sera-t-il simple, l'accent marseillais, et l'interprétation vivante.

Peres, meres, grands-meres (gateaux), oncles, tantes, frères, sœurs, cousins, cousines, fiancées, camarades, copains de copains, tuteurs, tutrices, marraines, coiffeurs, pédicures, boulangères (les plus proches), pharmaciens (habituels), de ces apprentis-acteurs, font le plein de la petite salle. Applaudissent avec frénésie, à peu de chose près, chaque réplique. Un triomphe. —

MICHEL COURNOT.

★ La Bruyère, 20 h. 45.

« Écrits de Laure » au Lucernaire

Gris perle, le tissu de la longue robe de Garance. Très mou, un peu brillant. Celle qui faisait revivre, à elle seule, Molly Bloom, de James Joyce, exhume en ce moment des textes d'une autre sorte, ceux d'une femme qui peut-être ne désira jamais faire œuvre littéraire : extraits de notes intimes, fragments de correspondance, ébauches de poèmes que Laure n'avait, pour la plupart, guère osé faire lire à l'homme qu'elle aimait, l'homme qui l'a le plus aimée : l'écrivain Georges Bataille.

Laure mourut à trente-cinq ans, en 1938. Son histoire commence dans une famille riche. Une mère maladroite et une éducation religieuse mensongère lui donnent soif d'absolu. Elle traverse le surréalisme pour épouser, un temps, le communisme ; elle devient « la dissolue » éprise de sacré.

Garance se promène à pas lents autour d'une vieille malle et, dit d'une voix blanche le curé hypocrite et vicieux, de l'Espagne incendiée. Garance s'assoit pour se souvenir d'une humiliation, violence de l'érotisme iconoclaste. L'actrice se relève, impassible, ouvre la malle, extrait un à un les vêtements, lambeaux de mémoire, passé bien rangé d'une vie démolie, arrangée par les autres, ceux qui l'on connue et n'ont pas résisté à l'envie de publier ces pages qu'elle noircissait d'angoisse.

Les « Ecrits de Laure », rassemblés par Jérôme Peignot et le collectif Change (1), valent ce que valent les correspondances ou les journaux intimes. Souvent Laure n'envoyait pas ses lettres. Comment Garance peut-elle donc en faire une lecture théâtrale ? Les bruits enfouis ne lancent pas d'écho, les mots restent sourds. La comédienne, pourtant, les traite honnêtement. Mais ils n'étaient pas destinés au public. Il faut juste les lire, avec une indulgence discrète, dans l'espoir — vain — de rencontrer une femme dont se souviendront toujours ceux qui l'ont croisée.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Le Lucernaire, 20 h. 30.

(1) Editions Pauvert, 1977.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 20 h. : Roméo et Juliette.
Comédie-Française, 20 h. 30 : les Acteurs de bonne foi ; On ne badine pas avec l'amour.
Centre Pompidou, 20 h. 30 : La voix dans l'écriture (la Tentation de saint Antoine).

Les salles municipales

Nouveau Carré, salle Papin, 20 h. 30 : Arts et techniques du cinéma et de la télévision. — Grande salle, 21 h. : Concert (musique de l'Inde du Sud : Nageswara Rao).

Les autres salles

Cartoucherie, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : David Copperfield. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Dom Juan.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou, 21 h. : les Coucous.
Fontaine, 21 h. 15 : le Roi des cons.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Louise la Pétroleuse.
Madeleine, 20 h. 30 : Trois lits pour huit.
Maison des Amandiers, 20 h. 30 : le Chariot de terre cuite.
Marigny, 21 h. : Miam-Miam.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Saint-Georges, 20 h. 30 : le Coq en pâte.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : l'Espoir gravé.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Tueur sans gages.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 45 : Gotcha ; 22 h. 30 : Just Hamlet.
Théâtre la Péniche, 20 h. 30 : le Psychopompe.
Théâtre Plaisance, 20 h. 45 : l'Alchimiste.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 45 : F. Brunold ; 22 h. : la Femme rompue ; 23 h. : Dupecnot Story.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : P. Rotily ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. 30 : les P'tites Femmes de Perrault.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Un petit bruit qui court ; 21 h. 30 : Popeck ; 23 h. : les Autruches. — II, 22 h. : Vie de jeunesse.
Coupe-Chou, 22 h. : les Frères ennemis.
Connétable, 20 h. 30 : le Petit Prince.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : P. Chatel ; 22 h. : Fromage ou dessert.
Petit Bain - Novotel, 21 h. : En attendant la prochaine lune.
Aux Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade ; 22 h. 30 : la Goutte.
Le Sélénite, I, 19 h. 45 : Huis clos ; 21 h. 15 : Grivoisons ; 22 h. 30 : les Franzozos. — II, 20 h. 30 : les Bonnes ; 21 h. 30 : Megumi Satsu ; 22 h. 30 : Ah ! les p'tites annonces.

Les concerts

Salle Pleyel, 20 h. 30 : Ensemble instrumental de France, dir. J.-P. Wallez, sol. B. Rigutto (Mozart, Haydn).
Radio-France, 20 h. 30, auditorium 105 : C. Coin, D. Simpson et N. Spieth (Vivaldi, Corelli, Barrière, Forqueray). — Grand auditorium : Quatuor danois (Haydn, Debussy, Schubert).
Lucernaire, 19 h. : A. Devorsine (Fauré, Britten, Prokofiev, Bach).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : Orchestre de chambre, dir. J. Paillard, sol. M. André (Mozart, Albinoni, Bach).
Théâtre de l'Athénée, 21 h. : O Gardon (Beethoven, Debussy, Brahms, Schoenberg).

Jazz, pop', rock, folk

Palais des congrès, 20 h. 30 : Tangerine Dream.

Lundi 6 mars

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, relâche.

Les exclusivités

L'AMANT DE POCHE (Fr.) (*) : Richelieu, 2e (233-56-70), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), George-V, 8e (225-41-16), Biarritz, 8e (723-69-23), Miramar, 14e (320-89-52), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
ANGELA DAVIS L'ENCHAINEMENT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
ANNE ET ANDY (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Athéna, 12e (343-07-48) en mat., Balzac, 8e (359-52-70), Cambronne, 15e (734-42-96), en mat.
ANNIE HALL (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), Hautefeuille, 6e (633-79-38).
AU-DELA D'UN PASSE (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
AUM SHIVA (Ang., v.f.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18) en soirée. — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Normandie, 8e en matinée, Diderot, 12e (343-19-29), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).
BANDE DE FLICS (A., v.o.) (**) : Concorde, 8e (359-92-84). — V.f. : ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
ÇA FAIT TILT (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), en soirée, Ermitage, 8e (359-15-71), en soirée. — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C. Odéon et Ermitage, en matinée, U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46).
COMMENT SE FAIRE REFORMER (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e (359-15-71), Caméo, 9e (770-20-89), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Secrétan, 19e (206-71-33).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Bosquet, 7e (551-44-11), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
DEUX SUPER-FLICS (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69), Mercury, 8e (225-75-90), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Passy, 16e (288-62-34), Ternes, 17e (380-10-41).
DIABOLO MENTHE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96) en soirée.
DROLE DE SEDUCTEUR (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
ELLES DEUX (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Racine, 6e (633-43-71), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19), J.-Renoir, 9e (874-40-75), Olympic, 14e (542-67-42).
EMMANUELLE 2 (Fr.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 11e (343-69-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
ET VIVE LA LIBERTE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) en mat. ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
FAUX MOUVEMENT (All.) (**), v.o. : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE FOND DE L'AIR EST ROUGE (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
GENERATION PROTEUS (A.) (*), v.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
GILIAP (Suéd.), v.o. : Olympic, 14e (542-67-42).
LA GUERRE DES ETOILES (A.), v.o. : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32).
HARU (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
L'HERETIQUE (A.) (*), v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
BOTEL DE LA PLAGF (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Lord-Byron, 8e (225-04-22) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
IL ETAIT UNE FOIS... LA LEGION (A.), v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
IPHIGENIE (grec), v.o. : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-07-48), en soirée ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
JESUS DE NAZARETH (It.-ang.) (1re partie), v. angl. + v.f. : Arlequin, 6e (548-62-25) ; v.f. : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Madeleine, 8e (073-56-03).
JULIA (A.), v.o. : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES LIENS DE SANG (Fr.) (*), v. ang. : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43).

Les films nouveaux

L'INCOMPRIS, film italien de L. Comencini (inédit, 1966), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67).
DORA ET LA LANTERNE MAGIQUE, film français de Pascal Kane : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Bilboquet, 6e (222-87-23).
NON RECONCILIES, film allemand de J.-M. Straub, v.o. : Action-République, 11e (805-51-33).
BARTLEBY, film français de M. Ronet : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) (à partir de jeudi).
L'OURS OU TCHEKHOV EST-IL MISOGYNE ? NOCES DE SANG OU LA CREATION DE L'OBSTACLE, leçons de théâtre d'A. Vitez, filmées par M. Koleva : Palais des Arts, 3e (272-62-98), à 12 h.
LA MAITRESSE LEGITIME, film italien de M. Vicario (**), v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Murat, 16e (288-99-75) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE TOURNANT DE LA VIE, film américain de H. Ross, v.o. : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; v.f. : Lumière, 9e (770-84-64) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA PLANETE DES MONSTRES, film japonais de J. Fukuoa, v.f. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Les Images, 18e (522-47-94).
QUI CHAUFFE LE LIT DE MA FEMME, film italien d'Ugo Tognazzi (*) v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

LE MIROIR (sov.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic, 14e (542-67-42).
MON « BEAU » LEGIONNAIRE (A.), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
MORT D'UN POURRI (Fr.) : Galerie Point-Show, 8e (225-67-29).
NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
NEW-YORK, NEW-YORK (A.), v.o. : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
L'ŒUF DU SERPENT (A.) (*), v.o. : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LES PETITS CALINS (Fr.) : Madeleine, 8e (073-56-03) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
PITIE POUR LE PROF (A.-Can.), v.o. : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
POUR QUI LES PRISONS (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
POURQUOI PAS (Fr.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Mistral, 14e (539-52-43).
RAONI (Fr.-Belg.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
RENCONTRES DU TROISIEME TYPE (A., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; (v.f.) Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Wepler, 18e (387-50-70).
LE SAHARA N'EST PAS A VENDRE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), h. sp.
SECRETE ENFANCE (Fr.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
TENDRE POULET (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
UN RISQUE A COURIR (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
UN MOMENT D'EGAREMENT (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
LA VOIX DE SON MAITRE (Fr.) : Studio Logos, 5e (033-26-42) ; Olympic, 14e (542-67-42).
VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).
VOYAGE AU JARDIN DES MORTS (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).

Les festivals

PASOLINI-FELLINI (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Fellini-Roma ; 15 h. : les Clowns ; 16 h. 30 : Huit et demi ; 19 h. : les Mille et Une Nuits ; 21 h. : Satyricon ; 23 h. : la Dolce Vita.
JAMES DEAN (v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) : la Fureur de vivre.
CINEMA ET POUVOIR (v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33) : Tempête à Washington.

SPECTACLES

LA NOUVELLE VAGUE : Studio Galade, 5e (033-72-71) : Muriel.
MARX BROTHERS (v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) : Monkey Business.
CHARLIE CHAPLIN (v. o.) Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : l'Emigrant.
ROCK CONFRONTATION PROGRESSIVE ROCK (v. o.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91)
JODOROWSKY (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. à 20 h : El Topo ; 18 h. 30 et 22 h. : la Montagne sacrée.
M. DURAS : Le Seine, 5e, 12 h. 20 (sf dim.) : India Song ; 14 h. 30 : Baxter, Vera Baxter.
MUSIQUE (v.o.) : Le Seine, 5e, 16 h 15 et 22 h. 15 Chronique d'Anna Magdalena Bach ; 18 h 15 : Olivier Messiaen et les oiseaux
NOVO (v.o.) : le Seine 5e, 18 h 45 Perdition ; 20 h 30, Féminin pluriel
HOMMAGE A H. HAWKS (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : le Port de l'angoisse.

Les séances spéciales

ADOPTION (Hong., v.o.) Saint-André-des-Arts 6e (326-48-18), à 12 h.
ASPECTS DE L'AVANT-GARDE BRITANNIQUE ET FRANÇAISE : les 6 et 7 au British Concil (555-54-99), à 20 h 30
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : La Clef, 5e, à 22 h et 24 h.
LES DIABLES (A., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34) à 12 h. et 24 h.
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h. (sf sam. et dim.)
DUELLE (Fr.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf sam et dim.).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 24 h.
HARLAN COUNTY U.S.A. (A., v.o.) : Olympic, 14e à 18 h (sf sam. et dimanche)
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, (325-95-99), à 12 h. 15 (sf dim.)
JULES ET JIM (Fr.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), à 12 h. 15 (sf dim.) (vend. et sam. + 24 h.).
1789 (Fr.) : Palais des arts, 3e (272-62-98), à 12 h.
NEUF MOIS (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h.
NOTRE-DAME-DES-TURCS (It., v.o.) : Palais des arts, 3e, à 12 h.
LES OISEAUX DE NUIT (Fr.) (*) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 24 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e à 10 h., 12 h. et 24 h.
LE PRETE-NOM (A., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), sam., à 17 h.
TAXI DRIVER (A., v.f.) : Les Tourelles, 20e, mardi, à 21 h.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.
UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e, à 12 h. et 24 h.

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
ALICE DANS LES VILLES (All., v. am.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
AMARCORD (It., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39) du 5 au 7
L'AVENTURE, C'EST L'AVENTURE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Maxéville, 9e (770-72-86)
BERTHA BOXCAR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78)
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77)
BLUE JEANS (Fr.) (*) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44)
CABARET (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf mar.)
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16)
FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-51-70)
LE GRAPHIQUE DE BOSCOP (Fr.) Actua-Champo (033-51-60).
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Champollion, 5e (033-51-60)
L'HONNEUR PERDU DE KATHARINA BLUM (All., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66)
JOUR DE FETE (Fr.) : Le Ranelagh, 16e
LE LAUREAT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LAUWRENCE D'ARABIE (A., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LISZTOMANIA (A.) (**), v. o. : Studio Dominique, 7e (705-04-55), sauf mardi.
MON ONCLE (Fr.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37)
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55)
LES ORPHELINS (Sov., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e
LA PLUIE DU DIABLE (A.) (*) : Styx, 5e (633-08-40), en alternance
PROVIDENCE (Fr., v. ang.) : Cluny Ecoles, 5e (033-20-12), Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U G C-Opéra, 2e (261-50-32), U G C-Gobelins, 13e (331-06-19)
LES RAPACES (A.) : Studio Bertrand, 7e.
SALO (It.) (**) : Les Templiers, 3e (272-94-56) en soirée
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : A Bazin, 13e (337-74-39) jusqu'au 4
LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT (Fr.) : Le Ranelagh, 16e.
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69)

TRIBUNES ET DEBATS

LUNDI 6 MARS

La campagne officielle

● TF 1, A 2, FR 3 et France-Inter, 20 h. 35 : M. Guy Hermier parle au nom du parti communiste (6 mn) ; M. Pierre Joxe s'exprime ensuite pour le parti socialiste (3 mn) ; puis la parole est au R.P.R. (9 mn) ; MM. Raymond Fouquet et Henri Jannes s'expriment enfin pour le Rassemblement des usagers des services publics, les contribuables et des groupements de défense (7 mn).

⁂

— *M. Gaston Defferre*, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, est interrogé sur R.M.C., à 19 heures.

— Un débat oppose *MM. Pierre Mauroy*, membre du secrétariat national du P.S., et *Jacques Legendre*, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, en direct de Douai, sur R.T.L., à 20 h. 30.

— *M. Jean Lecanuet*, président du C.D.S., participe à l'émission « Dans le sillage de... », sur R.M.C., à 22 h. 40.

MARDI 7 MARS

La campagne officielle

● TF 1, A 2, FR 3 et France-Inter, 20 h. 35 : M. Jobert s'exprime au nom du Mouvement des démocrates (7 mn) ; la parole est ensuite à l'Union pour la démocratie française (5 mn) ; puis au R.P.R. (4 mn). Enfin MM. Manuel Diaz et Guy Gennesseaux s'expriment pour le Mouvement des radicaux de gauche (9 mn).

⁂

— Un gros plan est consacré à *M. Jacques Chirac*, président du R.P.R., maire de Paris, sur R.T.L., à 7 h. 30.

— Ivan Levaï reçoit *M. Claude Estier*, membre du secrétariat national du P.S., sur Europe 1, à 8 h. 30.

— *MM. René Monory*, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, et *Jean Matouk*, conseiller économique du P.S., parlent de « la politique industrielle après les élections », sur R.M.C., à 13 h. 20.

— *M. Robert Fabre*, président du M.R.G., est interrogé sur R.T.L., à 18 heures.

— *M. Michel Poniatowski*, président d'honneur du parti républicain, est l'invité du « Club de la presse exceptionnel » d'Europe 1, à 19 heures.

— *M. Jean Lecanuet*, président du C.D.S., intervient en direct de Rouen, sur R.M.C., à 19 heures.

— *Mme Alice Saunier-Seïté*, ministre des universités, fait face à *M. Gérard Porcu*, secrétaire de la fédération communiste de Meurthe-et-Moselle, sur R.T.L., à 20 h. 30.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Le clown magicien

Quel âge avez-vous, Jean-Louis Barrault ? C'était « l'Homme en question », dimanche 5 mars sur FR 3. Et lui, avec un sourire plein de malice et d'appétit, le sourire de l'enfance : « Soixante-sept ans et demi. » Qui êtes-vous, Jean-Louis Barrault ? Un marginal, un contestataire, un artisan — il se réclame de Dullin, de Breton, de Molière, — un « homme de désirs » dont la vie a été bouleversée, bousculée par la mort, celle de son père... Il avait huit ans. Cette vie, depuis, il a eu à tâche de la remplir « comme on remplit son sac », de ne pas en perdre une minute, une miette.

Cette lutte inégale, ce combat trop certain contre l'angoisse de la fin, il les a inscrits dans le ring, dans « le cercle dérisoire du clown magicien », trace vite effacée, empreinte d'oiseau laissée après le départ du chapiteau par cette poésie de l'éphémère, le théâtre.

Théâtre-Français, Théâtre du Palais-Royal, Théâtre Marigny, Théâtre Sarah-Bernhardt, Théâtre de l'Odéon, le grand et le petit, théâtre de répertoire, théâtre ambulant, épinglant aux quatre coins du monde avec Marivaux et Claudel un label de qualité et, au quartier Latin entre deux tournées, de Ionesco à Genet, la griffe de l'avant-garde. Cent vingt et une pièces en trente ans, dont soixante créations. Qui dit mieux ?

Lui. En 1968 nouveau départ, départ forcé. Tout est à recommencer. Ensemble, ils repartent, Renaud-Barrault et compagnie, Madeleine et Jean-Louis. Insubmersibles, faisait remarquer, plein de tendresse étonnée, Antoine Vitez. Pourquoi, comment le comparer à Vilar, s'étonner qu'il n'ait pas, lui, de projet de société. De projet non, de vision oui. Il nous a très bien parlé de son art, flamme, lumière et reflet, amour, intelligence et conscience. Il a souligné la différence entre les choses et l'ordre des choses, entre Lénine et Prague, Jésus et l'Eglise romaine.

Acteur et metteur en scène d'une pièce à un personnage, le sien, il a affirmé enfin sa volonté de réussir, de séduire. Pour forcer la chance, nous disait-il avec une voix, un regard de caresse et de menace mêlées, pour être payé de retour il faut avancer le prix de l'aller.

CLAUDE SARRAUTE.

LUNDI 6 MARS

CHAINE I : TF 1

18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, La passagère ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

21 h. 10, FILM : LE BOUCANIER DES ILES, de D. Paolella (1961), avec R. Harris, M. Mercier, R. Lupi, M. Belli, P. Muller, C. Hintermann.

En 1790, en Australie, un officier de marine anglais prend le parti des déportés (parmi lesquels se trouve son propre père) et fait alliance avec un pirate.
Film d'aventures aux images flamboyantes et rondement mené par un spécialiste italien du genre.

22 h. 45, Documentaire : La nécessité de l'espérance, de M. Poli.

23 h. 40, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dessin animé ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.

21 h. 5, Jeu : La tête et les jambes ; 22 h. 10, Feuilleton américain : Angoisse ; 23 h. 15, Bande à part (La chanson de Billo).

23 h. 45, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Scènes de la vie de province : Un jour comme les autres ; 20 h., Les jeux.

21 h. 10, FILM (cinéma public) : LA REINE MARGOT, de J. Dreville (1954), avec J. Moreau, F. Rosay, A. Francioli, H. Genès, A. Versini, R. Porte.

Les amours dramatiques de Marguerite de Valois (qui vient d'épouser Henri de Navarre) et d'un gentilhomme protestant.
Pittoresque et agréable imagerie historique, d'après le roman d'Alexandre Dumas.

23 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « la Reine du Sabbat », de G. Leroux ; 19 h. 25, Présence des arts ;

20 h., « La Tour de jujube », de Nino Frank, avec L. Badie, P. Trabaud, H. de Lapparent, réalisateur, G. Delaunay ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : « Visions de l'éternité et paysages d'histoire », par C. Mettra ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... ; à 22 h. 35, Avez-vous du feu ? : Mythologie du feu, avec V. Didier ; 23 h. 30, « Le Bavard », de L.-R. de Forets, lu par l'auteur.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, En direct du XXe Festival international du son ; Musiques magazine et jazz time ; 19 h. 45, Concours international de guitare ;

20 h., Les grandes voix : hommage à Georges Thill ; 20 h. 30, En direct du grand auditorium, « cycle de quatuors »... Le quatuor danois : « Quatuor en ut majeur opus 33 n° 4 » (Haydn), « Quatuor en sol mineur opus 10 » (Debussy), « Quatuor en ré mineur, la jeune fille et la mort » (Schubert) ; 23 h., France-Musique la nuit... mécènes de la musique : Elisabeth Coolidge.

MARDI 7 MARS

CHAINE I : TF 1

10 h., Emission pédagogique ; 12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, Restez donc avec nous (en direct du Salon de l'agriculture) ; à 14 h. 30, Feuilleton : L'île mystérieuse (rediffusion) ; à 17 h., Emission pédagogique ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, La passagère ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

21 h. 10, Série documentaire : Histoire des trains (première partie : Un train pour Manchester), par D. Costelle.

22 h. 5, Variétés : Arouapeka, par F. et B. Deflandre ; 22 h. 55, Les grandes expositions : Rubens.

23 h. 25, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 5, Formation continue ; 13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Le dessous du ciel ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame (une radioscopie de Jacques Chancel par les téléspectatrices) ; à 15 h., Reprise : Alain Decaux raconte... la révolte de Pougatchev ; 16 h. 5, Aujourd'hui magazine : Il y a cent ans, Charles Cros ; 17 h. 55, Fenêtre sur : Le monde de la danse ; 18 h. 25, Dessin animé ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.

21 h. 5, Les dossiers de l'écran. Téléfilm : « Racines » (deux derniers épisodes).

Vers 22 h., Débat : Aux U.S.A., Blancs et Noirs face à face.

Avec MM. E. Skinner, ancien ambassadeur des Etats-Unis en Haute-Volta ; B. Marshall, professeur à l'université de Caroline du Sud ; R. Koven, journaliste au Washington Post.

CHAINE III : FR 3

18 h., Emission du ministère des universités : Les systèmes électoraux ; 18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Scènes de la vie de province : Une poignée de sable blanc (prod. FR 3 Nancy) ; 20 h., Les jeux.

21 h. 10, FILM (westerns, policiers, aventures) : LE FILS D'UN HORS-LA-LOI, de P. Landres (1965), avec R. Tamblyn, K. Moore, J. Philbrook.

Pour venger sa mère, un jeune homme se lance à la poursuite de son père, devenu un bandit.
Un western hispano-américain, lent et sans grand intérêt.

22 h. 40, Journal.

22 h. 55, Magazine Réussite : l'Airbus, reportage de P. Babey.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie avec Claude Vigée (à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : le corps taoïste ; à 8 h. 32, L'illuminisme au Siècle des Lumières ; 8 h. 50, La face cachée du ciel ; 9 h. 7, La matinée des autres ; 10 h. 45, Etranger mon ami ; 11 h. 2, Bicentenaire de la Scala de Milan ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Œil du cyclone » de P. White ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... géométrie variable : le latin ; 16 h., Match : l'industrie alimentaire française ; 16 h. 25, Ne quittez pas : écoute ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, Bicentenaire de la Scala de Milan ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Reine du Sabbat », de G. Leroux ; 19 h. 25, Sciences ;

20 h., Dialogues franco-britanniques : « la Création artistique », avec Jonathan Benthall et Michel Guy ; 21 h. 15, Musiques de notre temps, avec Claude Picard, directeur des disques Polydor ; 22 h. 30, Nuit magnétique... ; à 22 h. 35, « Avez-vous du feu ? »..., avec un ouvrier fondeur de Baccarat, par P. Dupont et L.-J. Calvet ; à 23 h. 30, « le Bavard », de L.-R. de Forets, lu par l'auteur.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : Hector Berlioz et l'invention du romantisme français ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Festival du son, en direct du Palais des congrès : palmarès de l'académie Charles-Cros ;

13 h. 15, Stéréo-service ; 14 h., Radio scolaire ; 14 h. 15, Divertimento : E. Strauss, K. Millöcker, Lube ; 14 h. 30, Festival international du son : P. Fontanarosa, violon ; et M. Nordmann, harpe ; 15 h. 15, Prélude ; à 15 h. 32, Les radiodiffusions étrangères... la Pologne : P. de Grudzladz, W. de Szamotuly, A. Jarzebski ; à 16 h., La Westdeutscher Rundfunk de Cologne : Haendel, Cherubini, Rossini ; à 16 h. 30, La Yougoslavie ; 17 h., Postlude : Poulenc ; 18 h. 2, Festival du son : Jazz time ; 19 h. 45, Haydn à Londres : Dusik, Haydn ;

21 h., Orchestre symphonique de Londres, en direct du Royal Festival Hall, avec Z. Kocsis, piano ; T. Berganza, soprano ; P. Schreier, ténor, et K. Mill, basse. Direction C. Abbado : « Huitième concerto pour piano en si bémol majeur K. 456 » (Mozart), « Pulcinella, ballet avec voix et petit orchestre sur des thèmes, fragments et pièces de Pergolèse » (Stravinski) ; 23 h., Musique des mots, musique des sons : « The Tempest » (Purcell) ; à 23 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons : Magda Kalmar, soprano hongroise : Vivaldi ; 0 h. 5, Musique des mots, musique des sons : Locke, Purcell.

● *Un adjoint pour M. Vozlinsky.* — M. André Jouve vient d'être nommé par Mme Jacqueline Baudrier, président de Radio-France, sous-directeur des programmes et services musicaux de la société (secteur que dirige M. Pierre Vozlinsky). M. André Jouve était depuis 1975 chef des services de la production musicale.

● *Toutes les radios clandestines de Paris et de province* ont émis dans la nuit du samedi 4 mars au dimanche 5 mars (*le Monde* daté 5-6 mars). Toutefois, la plupart des émissions ont été brouillées dès 19 heures par Télédiffusion de France.

Les auditeurs de FIP ont cependant entendu le samedi 4 mars vers 21 h. 30 le début du programme diffusé par une nouvelle radio pirate : « Radio fil rose ».

D'autre part, la station commerciale clandestine « Génération 2000 » a émis le 4 mars, sur 96 mhz, de 19 heures à 24 heures sans être brouillée.

● *Les radios-amateurs* utilisant la bande de fréquence de 27 MHz vont se grouper en une fédération. Cette décision a été prise par les délégués de la section française de la fédération européenne de la Citizen Band 27, au terme de leur assemblée générale annuelle, qui a eu lieu à Bordeaux.

● *L'Association française des critiques et informateurs de radio et télévision* a élu son nouveau bureau, au terme de son assemblée générale annuelle.

M. Jacques André (*Midi Libre*) assurera la présidence du bureau. MM. Dominique Renard (*Sud-Ouest*) et Michel Lis (*Télé 7 jours*), la vice-présidence ; M. Claude Fachard (*le Pèlerin*) et Mme Fernande Alphandéry (*l'Humanité*) sont élus respectivement secrétaire général et trésorière du bureau de l'Association.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux · emplois internationaux · emplois internationaux

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Chemin El-Bakr - El-Biar - ALGER

FORMATEURS

Vous avez une expérience dans la formation professionnelle.

Vous voulez la communiquer à d'autres jeunes.

L'Algérie vous offre :

1. — Cette possibilité pendant un an (1) à trois ans (3).

2. — Le transport, pour vous et votre famille, à notre charge (ainsi que le véhicule, éventuellement).

3. — Un logement meublé assuré.

4. — Une rémunération selon vos capacités.

Adresser, le cas échéant, votre curriculum vitae au : Ministère du Travail et de la Formation Professionnelle, Chemin El-Bakr, ALGER, avec toutes les pièces justificatives (diplômes et certificats de travail).

DUSSELDORF

ingénieur commercial

Cette mission nous est confiée par la filiale allemande du Groupe français ATO CHIMIE produisant des matières plastiques.

Après une formation technique, il prendra en charge et développera un portefeuille de clients transformateurs de polyéthylène et de polypropylène, dans le sud de l'Allemagne.

Nous souhaitons rencontrer des candidats ayant quelques années d'expérience de vente de produits industriels de consommation ou d'équipement et connaissant, si possible, la clientèle des transformateurs.

Il devra être parfaitement bilingue Français/Allemand.

Merci d'adresser CV manuscrit, photo et salaire actuel, sous référence M 5103 AR, à

Les entretiens auront lieu à DUSSELDORF, en Français et en Allemand.

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ENGINEERING CHIMIQUE
spécialisée dans la vente d'ensembles industriels à l'exportation
recherche

INGÉNIEUR

Ayant environ 3 ans d'expérience de chantier ou de contacts en clientèle dans l'entreprise à l'exportation.

Le poste est à pourvoir dans une grande ville **d'EXTRÊME-ORIENT**

Le candidat retenu devra aimer les contacts technico-commerciaux

Anglais indispensable

Ce poste conviendrait à célibataire ou marié sans enfant, la durée du séjour serait d'au moins 2 ans.

Adresser C.V. et prétentions sous n° 28487 à BLEU Publicité 17, rue Lebel 94300 Vincennes qui transmettra.

L'Amérique Latine (Brésil, Argentine, Venezuela, etc.), rech. personnels qualifiés. Dem. la revue spécialisée A.L.E. (E 2) B.P. 422.09 Paris.

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, r. Richer, Paris (9e)

Dans le cadre des activités d'assistance technique en Asie CHEF DE DÉPARTEMENT ROUTIER recherche

INGÉNIEUR
Diplômé - 35 ans minimum
Spécialiste

ENTRETIEN routier
Les ingénieurs intéressés s'exprimant couramment en anglais sont invités à adr. leur candidature (joindre C.V. et indiquer rémunération) sous REF. 4.121 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

Pour construction de Métros à l'étranger, recherchons

UN INGÉNIEUR
ELECTROTECHNICIEN
possédant quelques années d'expérience sur les postes électriques, HT, MT
CONNAISSANCE DE LANGUES APPRECIEE
Début : 5.000 F/mois
Ecr. avec C.V. détaillé, photo souhaitée, n° 53.856 PUBLICITE ROGER BLEY
101, rue Réaumur 75002 Paris

GROUPE LAFARGE
recherche pour sa filiale tunisienne

négoce de tous matériaux de construction, fabrication de carreaux de ciment et de plâtre et éléments préfabriqués - chiffre d'affaires approximatif 12 millions de dinars.

JEUNES INGÉNIEURS ET CADRES ADMINISTRATIFS TUNISIENS

DIPLÔMES MINES, AM, HEI, INSA... HEC, ESSEC, SUP DE CO... OU ÉQUIVALENT

ayant plusieurs années d'expérience en vue de prendre, après formation, la responsabilité d'unités de production ou de services.

Perspectives d'évolution de carrière intéressantes.

Adresser C.V. à la Direction Organisation et Encadrement CIMENTS LAFARGE FRANCE 3, bd Louis-Loucheur - 92214 SAINT-CLOUD CEDEX.



IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE FRANÇAISE AU GABON

Chantiers forestiers
Scierie industrielle
Usines de contre-plaqué et latté

recherche

UN COMPTABLE

Il collabore à l'établissement de la comptabilité générale et analytique de la Société.
Il est titulaire d'un diplôme comptable.
— Expérience professionnelle en usine : 5 ans minimum ;
— le salaire sera fonction de l'expérience et de la compétence du candidat :
— nombreux avantages sociaux ;
— résidence gabonaise obligatoire ;
— poste à pourvoir immédiatement.

Adresser curriculum vitae et photo à : S.I.E.I. - 52, rue de Dunkerque, 75009 PARIS.

SÉNÉGAL
important groupe minier proximité DAKAR, exploitant un ensemble de production à ciel ouvert et de traitement de mineral,
recherche

CHEF DU SERVICE ENTRETIEN

profil souhaité :
- ingénieur diplômé grande école, Arts et Métiers de préférence,
- 35 ans minimum,
- expérience exigée de plusieurs années d'entretien de matériel lourd (dont draglines) et d'ateliers généraux.

Le poste couvre l'entretien du matériel de la carrière et de l'usine, ainsi qu'un bureau d'études. Il implique le commandement d'environ 300 personnes dont 60 cadres et agents de maîtrise. Un programme important de travaux neufs est prévu.

Avantages liés à l'expatriement et regimes français de prévoyance et retraite, scolarisation assurée. Logement en villa dans cité bord de mer.

Adresser CV et prétentions à n° 2320
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE à PARIS
recherche

AGENT ADMINISTRATIF

pour s'occuper de la gestion de collaborateurs à l'ETRANGER.

Cadre position 1 ou 2. Age 35 ans minimum souhaité. Méthodique, très méticuleux et rigoureux; connaissant couramment l'anglais (lu, écrit et parlé) si possible l'espagnol. Niveau des connaissances requises : capacité en Droit; ayant 3 à 4 ans d'expérience dans la pratique du droit (à l'étranger notamment) dans l'entreprise, des notions de comptabilité, d'assurances, de bonnes connaissances de base en fiscalité.

Salaire compris entre 5000 et 6000 F par mois.

Envoyez CV et prétentions à n° 2316
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
recherche pour la rentrée scolaire 1978-1979

DES PROFESSEURS
d'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL et d'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE

Minimum exigé : licence.

Les intéressés sont priés de prendre contact avec l'Ambassade de la République populaire du Congo. 37, rue Paul-Valéry - 75016 PARIS.

POINTE NOIRE
(REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO)

RESPONSABLE ADMINISTRATIF
D'UNITE INDUSTRIELLE

Dans le cadre d'un contrat d'assistance technique, un des premiers groupes industriels français est chargé de procéder au démarrage d'une unité industrielle de 200 personnes, située à Pointe Noire.

Sous l'autorité du Chef de mission, ce responsable administratif devra, après une période de formation aux techniques de gestion de l'entreprise, mettre en place, animer, contrôler les services : comptabilité (générale et industrielle), achats, personnel, médical, généraux.

Nous souhaitons rencontrer un diplômé de l'enseignement économique supérieur (option finances comptabilité), ayant 3/5 ans d'expérience industrielle.

Le contrat, établi pour une période de 2 ans, renouvelable, prévoit formellement une affectation dans le Groupe au retour. La rémunération, très intéressante, est assortie d'avantages matériels importants.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 4212 E, à

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Chemin El-Bakr - El-Biar - ALGER

Retraités dynamiques

L'Algérie vous offre :

1. — La possibilité de rester actifs en dispensant un enseignement professionnel dans votre spécialité, pendant 1 an (un) à 3 ans dans les Centres de Formation Professionnelle.

2. — Le transport, pour vous et votre famille (ainsi que le véhicule personnel, éventuellement) à notre charge.

3. — Un logement meublé assuré.

4. — Une rémunération en fonction de votre qualification.

Chemin El-Bakr, ALGER, avec toutes les pièces justifica- Ministère du Travail et de la Formation Professionnelle, Chemin El-Bakr, ALGER, avec toutes les pièces justificatives (diplômes et certificats de travail).

Société engineering recrute pour GHARDAIA (ALGERIE)

● SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF
Homme - Connaissance anglais.

● TRADUCTEUR TECHNIQUE
Anglais-Français

— Rémunération intéressante.
— Logement assuré.
— 3 semaines travail, 2 semaines congés France.

Adresser C.V. à J.G.C.
9, boulevard Jean-Jaurès, 92100 BOULOGNE.

ENGLISH-RUSSIAN TRANSLATORS

How about working in Japan. Salary : over FF 15.000 a month. For further details, contact : Japan Convertion Services, Inc Nippon Press Center Bldg., 2-1, 2-Chome, Uchisaiwaicho, Chiyoda-Ku, TOKYO 100 JAPAN.

Dans le cadre de ses missions d'assistance technique auprès de l'Administration d'un pays d'Afrique noire francophone une impte Sté française rech.

UN ORGANISATEUR COMPTABLE
chargé d'élaborer, de mettre en place et de gérer système de comptabilité dans le domaine d'opérations municipales d'aménagement immobilier. Cette intervention, qui est prévue sur plusieurs années, conviendrait à diplômé de l'Enseignement supérieur, d'environ 30 ans.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite de candid. précisant votre rémunération actuelle et vos prétent. (joindre C.V.), en indiquant sur l'enveloppe la REF. 5.948 CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

Sté d'ingénierie internationale offre une opportunité d'intervention à un expert

AUTOROUTIER
Les personnalités intéressées par une assistance à haut niveau dans un pays anglophone sont invitées à prendre un premier contact (dont la discrétion est de rigueur) en écrivant sous REF. 3.116 CONTESSE Publ. 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,46
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Les moyens informatiques de La Redoute sont parmi les plus importants du secteur privé en France.
Leur rôle est essentiel dans l'entreprise et ils interviennent dans tous les domaines de nos activités, représentant ainsi un moteur de notre développement.
Attachés à la Direction Informatique, les deux jeunes

INGÉNIEURS GRANDES-ÉCOLES
Débutants

que nous désirons recruter devront rapidement prendre en charge la conception et la mise en œuvre de moyens informatiques adaptés au développement de nos activités.
L'une des affectations concernera les services "Prises de commandes clientèle" dans le cadre du projet "saisie des commandes".
Le candidat retenu assumera la responsabilité d'un secteur du projet et entretiendra avec les utilisateurs, des relations étroites, pour en accroître les performances.
L'autre affectation visera à concevoir et à développer les bases de données de l'Informatique Redoute et leur utilisation par les groupes d'application.
Outre des qualités de contact et d'organisateur requises par les relations avec les fournisseurs de logiciel et les utilisateurs, ce poste revêt des aspects pédagogiques, pour informer efficacement sur les solutions à mettre en place.
Capables de maîtriser les techniques informatiques, ces collaborateurs savent aussi et surtout dialoguer, organiser, innover.
Une formation durant les premiers mois est prévue (connaissance de l'existant, techniques IBM, analyse-programmation).
Une première orientation informatique sera appréciée, mais nous sommes prêts à former des généralistes de valeur.
D'importantes perspectives d'évolution sont ouvertes pour ces postes dans le cadre du Groupe.
Merci d'adresser une lettre de candidature, accompagnée d'un C.V., sous la référence 8.23.15, à : LA REDOUTE, Direction du Personnel, Division Cadres, 57, rue de Blanchemaille, 59100 ROUBAIX.

HAVAS CONTACT

La Redoute



MOËT & CHANDON
1600 personnes
recherche

attaché à la direction du personnel
— futur adjoint —

Il aura pour missions principales :
- l'étude des textes concernant les dispositions nouvelles légales et conventionnelles, proposant les moyens et la forme d'information pour application dans la Société,
- la coordination et le suivi d'un service administratif du personnel de 6 personnes,
- la mise en place d'une informatisation de la gestion du personnel avec toutes les applications qui en découlent,
- progressivement et au fur et à mesure de son expérience de la Société, il assistera le Directeur du Personnel dans les Commissions de relation avec nos partenaires sociaux.

Ce poste s'inscrit dans une équipe de Direction particulièrement dynamique, à l'intérieur d'une Société qui pratique une politique sociale avancée et novatrice.
L'évolution de cette fonction à court et moyen terme est intéressante dans ses perspectives.

qualités requises :
- 30 ans minimum.
- Expérience exigée.
- Formation supérieure (Droit - Psycho - Écoles Gestion Humaine, Sociale).
- Formation complémentaire en informatique appréciée.

LIEU DE TRAVAIL : ÉPERNAY
Les dossiers de candidatures – sous réf. M 1468 à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par
DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

---

jeune ingénieur grande école
électronicien ou électrotechnicien
(homme ou femme)

Important groupe industriel situé dans une grande ville universitaire de la MOITIÉ SUD DE LA FRANCE
recherche un jeune ingénieur grande école, électronicien ou électrotechnicien (homme ou femme) ayant 3 ans d'expérience dans le domaine suivant :

conception et réalisation de circuits analogiques, électromagnétiques et digitaux appliqués aux techniques de conversion d'énergie à haute fréquence et de contrôle.

Une expérience des matériels de télécommunication ou de développement de semi-conducteurs de puissance serait appréciée.
Le poste peut impliquer des stages ou missions à l'étranger et nécessite une bonne connaissance de l'anglais parlé et écrit.
Ecrire avec détails, (discrétion absolue assurée) sous référence 4809 à :

QP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

S.A. ATELIERS R.D.M.
engrenage, réducteurs, mécanique, recherche pour usines de VERDUN et LIEGE
DEUX V.R.P. MULTICARTES
1 - région Normandie.
1 - région centre-Rhône-Alpes.
Ecr. B.P. 99-55103 VERDUN

ORGANISME PUBLIC DE LA REGION ALSACE
recherche
UN DIRECTEUR
DE CENTRE DE DOCUMENT. SUR L'INNOVATION
Cette fonction peut convenir à un cadre diplômé (grandes écoles, doctorat ès sciences) ayant occupé auparavant un poste à responsabilité et cherchant dans le cadre de cet emploi à exprimer ses capacités d'initiative et d'imagination.
Ecr. avec C.V., photo et prét. à n° 8.712, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

La Société (eff: 1400 pers. - CA 200 M) fabrique du mobilier de grande diffusion. Elle fait partie d'un groupe important qui occupe dans sa spécialité la première place en France et la seconde en Europe. Son développement continu l'oblige à renforcer ses structures. Elle recherche :

UN DIRECTEUR DE PRODUCTION
responsable de la réalisation des programmes de fabrication. Il animera un effectif de 1200 personnes réparties en trois usines voisines. Expérience de la conduite de personnel d'atelier et de la gestion de production en série sur machines à grand débit (mécanique, électronique, meuble ...).
Référence 830 M.

UN CHEF DE BUREAU D'ETUDES
dont le rôle sera principalement orienté vers l'industrialisation de produits créés par un service spécialisé et le calcul de prix de revient avec usage de l'informatique. Connaissance de l'industrie du meuble souhaitée mais pas indispensable.
Référence 831 M.

UN INGENIEUR DEVELOPPEMENT
pour prendre en charge les problèmes techniques et technologiques conditionnant l'avenir de l'entreprise: recherche et tenue à jour de la documentation sur les nouveautés en matière d'outillage, de procédés, de manutention, d'automatismes . . ., modernisation de l'outil de production, implantations nouvelles etc ... Formation Ingénieur généraliste (Type A & M) ou autodidacte de niveau similaire.
Référence 832 M.

France Cadres
26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Ne pas envoyer de C.V. Préciser la référence du poste.

Importante Société de commission de transport (route, fluvial, maritime)
implantée en PROVINCE
recrute
DÉLÉGUÉ COMMERCIAL (à PARIS)
Ce délégué devra développer la clientèle existante et trouver de nouveaux clients, surtout dans le domaine maritime. Cette offre ne peut intéresser qu'un homme du métier ayant le désir de progresser et d'exercer une activité débordante. La rémunération, ouverte, sera fonction des références et de la qualité de la candidature.
Adr. C.V. avec prétent. sous n° 8.706, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e), qui tr.

MATRA
recherche pour son Centre de Fabrication de ROMORANTIN Loir et Cher (1100 personnes environ)

RESPONSABLE METHODES ET ENTRETIEN III B
— Il est responsable du service méthodes et entretien (80 personnes environ - B.E. usine - fabrication outillages - préparation - entretien).
— Il est chargé de mettre en place les méthodes et les moyens pour industrialiser de nouveaux produits, modifier les fabrications existantes et apporter des améliorations à plus long terme (prix de revient, conditions de travail) par l'utilisation de techniques nouvelles.
— Il est également responsable de toute la gestion de l'entretien (matériel électrique et mécanique–bâtiments).
— Ce poste intéresse un ingénieur ayant plusieurs années d'expérience des méthodes et notamment dans l'industrie automobile.

Adresser CV, rémunération souhaitée en indiquant la référence SM 290
MATRA Monsieur KORFAN B.P. Nº 1 - 78140 VELIZY

Un Constructeur de gros équipements
filiale de
CREUSOT LOIRE
recherche
INGÉNIEUR DE VENTES
30 ans environ
MINES, CENTRALE, A.M. ou similaire
Le candidat retenu, parlant anglais, se verra confier des responsabilités commerciales sur une ligne de produits importante pour la société.
Le poste est à pourvoir dans la Loire avec déplacements fréquents de courte et de moyenne durée en France et à l'Etranger.
Une expérience industrielle de quelques années et de réelles aptitudes au commerce international en particulier sont nécessaires.
Ecrire avec C.V. manuscrit et prétentions à n° 3.841
COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q.tr.

---

emplois internationaux

GROUPE INDUSTRIEL DU NORD
RECHERCHE POUR L'ALGÉRIE
UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE
NIVEAU D.E.C.S. SOUHAITÉ
DISPONIBLE RAPIDEMENT
Avantages liés à l'expatriation
contacter M. DEMAEGOT au : (20) 51.92.51, ou env. C.V. numéro T 03556 M. à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

LA CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE HAUTE-NORMANDIE
recherche pour son centre informatique équipé d'un CII HB 6040 base de données - télégestion.
PROGRAMMEURS
DIPLOMÉS D.U.T. INFORMATIQUE
Libérés des obligations militaires.
Lieu de travail : BOISGUILLAUME (près ROUEN)
Adresser C.V. dét., photo et prét., à C.R.C.A.H.N., Service Relations Sociales et Humaines, 3027 - 76041 ROUEN CEDEX
Discrétion assurée.

Importante société de l'INDUSTRIE ALIMENTAIRE, membre d'un groupe international dynamique, recherche

responsable service clients
Directement rattachée à la Direction Administrative et Financière, la fonction s'étend de l'administration des commandes aux opérations de recouvrement.
Ce poste conviendrait à une personne à la fois active et méthodique, diplômée d'une grande école commerciale (Sup. de Co., HEC, ESSEC, etc.), ayant acquis au cours de quelques années d'expérience la connaissance des grands circuits de distribution. Anglais très apprécié.
Cette recherche concerne une personne de fort potentiel.
Résidence : Région proche STRASBOURG.
Adresser lettre manuscrite, c.v., et prétentions sous référence 153 TA, à
SCOTI 11, rue La Boétie 75008 Paris Discrétion assurée

SOCIÉTÉ ROYAL CANIN
recherche pour région Montpellier
UN CONTROLEUR DE GESTION
rattaché à la Direction Générale
IL AURA POUR MISSION
— d'assurer le suivi et la coordination de la gestion consolidée ;
— de contrôler les gestions et la comptabilité des filiales et des usines ;
— de leur apporter son assistance dans ces domaines.
LE CANDIDAT DEVRA ÊTRE DIPLOMÉ D'UNE E.S.C. ET TITULAIRE DU D.E.C.S.
Une expérience de trois à cinq ans dans un poste similaire ou auprès d'un cabinet d'AUDIT serait fortement appréciée.
Ecrire sous références R.C. avec C.V. manuscrit et prétentions à
ROYAL CANIN — B.P. N° 11 — 30470 AIMARGUES

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE T.P.
recherche pour département ÉCHAFAUDAGE, STOCKAGE, CHARPENTE MÉTALLIQUE
TECHNICIEN
parlant, écrivant parfaitement ANGLAIS - ARABE
Susceptible, après stage France, assurer activité TECHNICO-COMMERCIALE dans Proche ou Moyen-Orient
Envoyer C.V., prét., N° 52.383 - CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transm

---

SOURIAU
leader européen de la connexion recherche pour l'une de ses usines *de LA SARTHE*
UN CADRE RESPONSABLE INDUSTRIALISATION et MÉTHODES
pour son unité traitement de surface (60 pers.)
LE TITULAIRE DE CE POSTE ASSURERA :
— l'industrialisation des nouveaux procédés ;
— les méthodes fabrication ;
— l'assistance technique à la production.
Format. d'INGENIEUR - PHYSICIEN - CHIMISTE
Expérience en traitement de surface appréciée.
Avantages sociaux - Facilité de logement.
Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions, à : SOURIAU, Direction du Personnel, Rue Robert-Surmont - 72400 LA FERTE-BERNARD.

NOUS SOMMES UN TRÈS IMPORTANT GROUPE ALIMENTAIRE
NOUS RECHERCHONS POUR NOTRE USINE
proche de Strasbourg
UN CHEF DE FABRICATION
dont la mission sera axée sur la formation, la coordination entre différents services, le suivi et la mise à jour de l'administratif.
Eventuellement prise en charge d'une équipe de production travaillant en 3 X 8.
Nous recherchons un diplômé d'Etudes Supérieures — alimentaires ou chimie — avec, de préférence, une expérience industrielle.
Nous offrons un poste évolutif, un cadre de travail très délégatif et une rémunération élevée.
Envoyer votre C.V. + photo sous référence C.F.



Mars ALIMENTAIRE
Service du Personnel
Boîte postale 38
67500 HAGUENAU
(Bas-Rhin)

Importante Sté Paris rech. pour ses activités à l'étranger
INGÉNIEUR PORTUAIRE
Diplômé d'une Grande Ecole, âgé de 35 ans minimum, cet ingénieur se verra confier des responsabilités qui nécessitent une large expérience en structure portuaire, une disponibilité pour travailler à l'étranger, une bonne connaiss. de l'anglais
Merci d'adresser votre candidature (prière de joindre C.V. et d'indiquer rémunération) sous REF. 14.944
CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

ALGÉRIE
Bureau d'études recrute (2 ans) pour unité clés en main (4.000 personnes)
INGENIEUR EN **ORGANISATION** (financière et comptable) Gde Ecole + informatique
2 EXPERTS COMPTABLES (gest. comptable et financière).
Les candidats devront avoir + de 30 ans, 5 ans min. d'exp. en entreprise indust. (travaux neufs). - Libre de suite.
Env. C.V. et prét. à CERAC 19 bis, r. des St-Pères, Paris-6e.

DIRECTEUR
LAITERIE - LOIRE
Nous recherchons pour une laiterie fromagerie traitant 28 millions de litres/an un Ingénieur ou Professionnel Confirmé. Dans le cadre de la politique générale définie par la Maison-Mère (marque réputée) il sera responsable de la Direction complète (Technique, Administrative et Commerciale) de la Société.
Une expérience similaire et à ce niveau est nécessaire.
France Cadres
26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 861 M.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

SODEXHO

Spécialiste
de la restauration de Collectivités
n° 2 sur le Marché Français
32 % d'expansion annuelle

recrute immédiatement pour
BOIS-D'ARCY (78)

Son CHEF DES SERVICES COMPTABLES FRANCE

Il dépend du Directeur des services
COMPTABILITÉ - FISCALITÉ - AUDIT GROUPE

Il est responsable de la comptabilité générale de la Société et de la comptabilité budgétaire du Siège, de la coordination des comptables des Etablissements et filiales français.

Il a autorité directe sur 10 personnes, et fonctionnelle sur 50 personnes.
Traitement comptable sur ordinateur.
Agé de 30 ans minimum, de formation supérieure + DECS ou expertise comptable.

Expérience de 5 à 7 ans.
Anglais indispensable + 2e langue souhaitée.
Voyages en France.

L'expansion de la Société confère au poste un caractère très évolutif.

Envoyer lettre man., C.V., photo et prétent., à
SODEXHO - Direction du Personnel,
3, avenue Newton - 78390 BOIS-D'ARCY.



emplois régionaux



promogim

PROMOTEUR CONSTRUCTEUR

recherche pour · ROUEN

Chef d'agence

MISSION
- montage et lancement d'importantes opérations immobilières,
- contrôle d'opérations déjà en cours de réalisation,
- recherche de nouvelles opérations
- prise en charge de l'ensemble des responsabilités régionales

NOUS DEMANDONS
- 3 ans d'expérience dans le bâtiment ou la promotion immobilière,
- une formation supérieure
- une personnalité affirmée
- une très grande aptitude aux négociations

NOUS PROPOSONS
une rémunération motivante avec intéressement aux résultats

Env C V photo et prét à PROMOGIM
9 avenue de Friedland 75008 PARIS

SECRETAIRE GENERAL

La Société (1100 p. 100 M de CA) située dans la région de Belfort, fabrique des accessoires pour l'industrie automobile.
Le cadre recruté dépendra directement du Directeur Général et dirigera les services administratifs et financiers.
Le poste convient à un cadre de plus de 30 ans, de formation supérieure, présentant une bonne expérience de gestion administrative et financière.
La rémunération ne sera pas inférieure à 110.000F.
Ne pas adresser de curriculum vitae.

France Cadres — 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande référencée 722 M.

Souffleur de verre labo mi-temps dem ds ville universit. Centre-Est, conv. à retraite dynamique. Ecr. HAVAS DIJON n° 29.233

Dans le cadre de son EXPANSION SOCIÉTÉ ALIMENTAIRE
recrute
pour assister le DIRECTEUR des services administratifs du siège de TOULOUSE

UN (E) LICENCIÉ (E) EN DROIT

+ Sciences ECO, I.A.E. ou équivalent, qui sera chargé(e) de l'ensemble des problèmes du service du personnel.

Il faut avoir une courte expérience de la fonction personnel ou justifier de
STAGES SIMILAIRES
en entreprise pour assumer rapid. des RESPONSABILITES.

Nous vous remercions d'adresser vos C.V avec références détail., prétent., salaire, photographie, au n° S 50 à :
Mme LAUTREC-LEPY,
CONSEIL EN RECRUTEMENT,
22, rue Sainte-Marthe,
31000 TOULOUSE
Discrétion absolue.

MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE D'EURE-ET-LOIR
recherche
ANALYSTE D'APPLICATION
conn. MATÉRIEL CII HB 64/20.
Disponible rapidement.
Se prés. ou adress. C.V. 5, rue Chanzy, 28025 CHARTRES.

Groupe fiduciaire Kreston
recherche
POUR SES BUREAUX de
LYON et SENS
COLLABORATEUR EXPERTISE COMPTABLE
TROIS ANS EXPERIENCE,
POSSEDANT au moins D.E.C.S. complet. Env. C.V. manuscrit, prétent., photo : F. Toumazet, 5, rue de Prony, PARIS (17e).

CREDIT HOTELIER COMMERCIAL et INDUSTRIEL
spécialisé dans le financement des investissements des P.M.E. recherche pour sa délégation régionale Bourgogne - Franche-Comté à
DIJON

CHARGÉ(E) D'ÉTUDES
Libéré O.M.

avant DUT finances comptabilité, B.T.S. gestion ou DEUG sciences économiques, intéressé par l'économie d'entreprise et l'analyse financière. Après une solide formation technique assurée par un stage rémunéré de 3 mois à Paris, il ou elle se verra confier l'étude des demandes de Crédit. Rémunération première année : 43.000 F ; seconde année : 52.000 F.
Expérience appréciée.

Envoyer C.V. et photo à M. LANGE, Délégué Régional, C hcl - 12, rue Jean-Renaud 21004 DIJON.



SODETEG-T.A.I.

TRANSMISSIONS - AUTOMATIQUE - INFORMATIQUE
Ingénierie de Systèmes Informatiques
recherche pour soutenir l'expansion de ses activités

plusieurs ingénieurs grandes écoles

Domaines :
- NUCLEAIRE ET PRODUCTION D'ENERGIE
- CONDUITE DE RESEAUX ELECTRIQUES
- TRANSPORTS SUR RAIL, REGULATION
- TRI ET MANUTENTION AUTOMATISES
- RESEAUX DE TELETRANSMISSIONS
- AUTOMATISMES DIVERS AVEC ORDINATEURS.

INGENIEURS III A
5 à 8 ans d'expérience.
Etudes de Systèmes
Direction de Projets importants d'automatisation.
(Référence A)

INGENIEURS III A
5 à 8 ans d'expérience.
Conduite de réalisations de logiciels d'application.
(Référence B)

INGENIEURS II
3 à 5 ans d'expérience
Réalisation de logiciels d'application.
(Référence C)

Pour chacun de ces postes :
- expérience indispensable de la mini informatique temps réel : conception de systèmes, réalisation de logiciel, acquisition de données en milieu industriel
- bonne connaissance de l'anglais.

Pour le 1er poste (Référence A) : expérience de plusieurs années dans le domaine très appréciée.

Pour les 2 autres postes : aptitude aux déplacements pour mises en service sur sites, en France et à l'étranger.

*Envoyer C.V., photo, lettre manuscrite, prétentions à :
SODETEG - T.A.I. Route de Guyancourt, B.P. No 11 78530 BUC
en précisant la référence du poste choisi.*

---

deux «export area manager B.T.P.»

Votre bon niveau de culture internationale : ingénieurs ou formation commerciale supérieure, vos réussites de vente à l'export, vos habitudes de négociation à haut niveau, votre capacité à conclure des marchés importants sur appels d'offre et animer un réseau d'agents qui doivent vendre même quand vous n'êtes pas là, vos connaissances des matériels B.T.P. (conception et utilisation), des techniques de commercialisation export (montage des financements, proformas, Coface, etc...) vous permettent de savoir ce qu'il en est de la fonction d'Area Manager dans notre société Edouard LAMBERT du groupe POLIET pour nos produits : centrales à béton.

Votre zone et vos responsabilités ? elles seront définies, avec vous, en fonction de votre expérience professionnelle et de nos besoins. Après les actions de commando, le temps est venu de rentabiliser nos efforts.

Votre traitement ? important la première année ; il sera complété dès la seconde année par un intéressement sur les ventes directes, indirectes et de pièces.

Votre avenir ? celui d'un manager export.

Votre décision ? écrivez sous référence 78485 M au cabinet conseil SIRCA qui traitera votre dossier rapidement et confidentiellement.



Sirca
64, rue La Boétie 75008 Paris

---

directeur technique
maisons individuelles

Une des premières sociétés de maisons individuelles, intervenant sur toute la France, recherche son Directeur technique. Celui-ci sera chargé de la mise au point des modèles et de la coordination technique des différentes agences régionales.

Ingénieur, il a l'expérience d'une société de maisons individuelles vendues sur catalogue. C'est une personnalité de grande envergure, capable, par son imagination et sa technicité, d'être un atout essentiel dans le développement de la société.

Lieu de résidence : Paris.

Envoyer C.V., photo et rémunération actuelle sous référence 4814, en mentionnant sur enveloppe intérieure les sociétés avec lesquelles vous ne souhaitez pas être mis en contact.



organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA



premier réassureur français

Crée au sein du Département Commercial chargé des affaires avec l'Afrique anglophone, les Pays de l'Est, le Canada, l'Inde et le Pakistan, un poste d'

assistant administratif 70.000 F

Après une période de formation à la réassurance, le cadre retenu, prendra la responsabilité de la gestion administrative des affaires traitées par le Département. Il assurera également des contacts commerciaux avec les clients de passage à Paris. Ce poste peut convenir à un jeune candidat ayant un niveau d'études supérieures juridiques, économiques ou commerciales, parlant et écrivant couramment l'anglais.
Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidature sous réf. B 3415 à M. Collet, 93 av. Charles de Gaulle 92200 Neuilly.

bernard julhiet psycom

PROGRAMMEUR COBOL
IBM 370/168
OS ou DOS
Niveau DUT
Se présenter
SRS 66, rue de Provence - 9e (2e étage gauche)

MIT INFORMATIQUE
recrute le personnel stable suivant :

INGÉNIEURS SYSTÈMES
IBM 370/OS
IBM 3650

ANALYSTES
BULL HB 66
TDS - IDS

SPECIALISTES
IBM PL1 - DL1

IBM 3-15
COBOL ou GAP

IBM 3790

Adresser C.V. détaillé, à M. JUGE, MIT Informatique, 5, rue du Helder, 75009 Paris, ou tél. pr rend.-vs au 247-13-41.

ACHETEUR
ANGLAIS EXIGE
si possible connaissant matériel pétrolier.
Se présenter :
SRS 66, rue de Provence - 9e
285-43-37

IMPORTANTE SOCIETE LEVALLOIS
recherche
ANALYSTES PROGRAMMEURS
pour système temps réel.
Débutants ou ayant de 1 à 5 ans d'expérience.

Niveau BTS, connaissance d'un assembleur indispensable.
Aptitude au travail en équipe sur projets mini-informatiques.

Ecrire avec C.V., prétentions, à no 52.528, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris 1er.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF
Droit des sociétés, assurances, trésorerie, immobilière, comité d'entreprise. C.V. manuscrit, à M. ANDRE, 11, rue d'Assas - Paris 6e.

IMPORTANTE SOCIETE
recherche
pour son siège à
BOULOGNE (92)

COMPTABLE QUALIFIÉ (E)
Formation B.P. ou B.T.
2 ou 3 ans d'expérience en comptabilité générale.
Salaire très intéressant selon l'expérience et la capacité du candidat.
Avantages sociaux importants

Ecrire avec C.V. manuscrit, à no 26.200 B, BLEU, 41, avenue du Château - 94300 Vincennes.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC
recrute
PROGRAMMEUR CONFIRME
COBOL - ANS/IBM 370-158, connaissance PAC 700 appréciée
Envoyer C.V. et prétentions, à CNASEA - 7, rue E.-Renan, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

· Recherchons pour PARIS
INGÉNIEUR CAOUTCHOUC
35 ans minim., diplôme I.F.C. de préf. Large connaiss. fabric. et laboratoire. Poste de respons. pour développ. service Technico-Ccial d'un organisme d'assist. techn. à l'indust. du caoutchouc.
Adr. C.V et prétentions au no T 03665 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

Recherchons
TRADUCTEURS FREE LANCE
FRANÇAIS · ANGLAIS
Langue maternelle anglaise
Textes très techniques
URGENT :
Conditionnement d'air et ventilation.
Env. C.V. à PASTRAL, 15 bis, r. Cimarosa - 75016 Paris.

ENS.PTT

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES P.T.T.
concours d'entrée

6 places

liste limitative des diplômes admis

GRANDES ECOLES	DOCTORATS
Polytechnique.	Eco. Gestion.
Normale Sup.	Maths appliquées
Centrale	Droit + 1re année DEUG
ENSAE div. 1	mention sciences
HEC	MAITRISE
ESSEC	Maths + licence droit ou
INSEAD	sciences éco.

AGE MAXIMUM 30 ANS

Scolarité de trois ans rémunérée puis en qualité d'Administrateur des P.T.T. postes de responsabilité et de préparation de décisions dans les grands secteurs d'activités :
- programmation et études économiques
- organisation de la production
- fonctions financières et comptables
- politique et gestion du personnel
- études et actions commerciales
- informatique

candidatures reçues jusqu'au 29 Mars

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

SECRETARIAT D'ETAT AUX POSTES ET TELECOMMUNICATIONS
Direction du Personnel et des Affaires Sociales
Bureau B 1
20, avenue de Ségur – 75700 PARIS
Tél : 566 23 31 - 27 59 - 31 37

ENS P.T.T.
46, rue Barrault PARIS 13e

Négociateur pétrole

LA SOCIÉTÉ
Opère dans le monde entier, y compris la France. Nous sommes spécialisés depuis 44 ans dans le contrôle des dépenses d'énergie.

LE JOB
Aider nos clients à négocier des conditions plus favorables pour leurs achats de produits pétroliers. Le poste est basé à Paris.

LE CANDIDAT
Nous recherchons un homme parlant couramment l'anglais et connaissant le marché pétrolier aussi bien industriel que commercial. Expérience dans une grande compagnie pétrolière, un avantage mais pas nécessaire.

LA RÉMUNÉRATION
Bon salaire suivant expérience.
Réelles possibilités de promotion.

Veuillez nous soumettre en toute confiance votre C.V. en anglais avec le salaire demandé à :
R. H. WESSLER,
National Utility Service France S.A.,
Tour Fiat, Cedex 16, 92084 PARIS-LA DÉFENSE

Emplois et Carrières



**KLOCKNER INA FRANCE
MEMBRE D'UN
GROUPE INTERNATIONAL
EXPORTATEUR
D'ENSEMBLES INDUSTRIELS**

recherche un

JURISTE

responsable de l'élaboration et de la négociation de contrats avec des sociétés françaises et étrangères. Il s'agit de contrats d'études et de fournitures ainsi que d'accords financiers internationaux.

Nous demandons aux candidats :
— Expérience d'au moins 4 ans dans notre secteur industriel ;
— Expérience du droit du travail ;
— Maîtrise parfaite de l'anglais ;
— Allemand souhaité.

Lieu de travail : Paris 8e.

Adresser C.V., photo récente et prétentions à : KLOCKNER INA FRANCE, 31, rue Marbeuf 75008 PARIS.

KLÖCKNER INA FRANCE
31, RUE MARBEUF, 75008 PARIS

SOCIETE D'INSTRUMENTS SCIENTIFIQUES
recherche
pour prospection

INGÉNIEUR DE VENTES

— Jeune, dynamique, bonne présentation, accrocheur.
— Expérimenté matériel de laboratoire.
— Expérience même activité ou dans laboratoire nécessaire.
— ANGLAIS nécessaire.
— Nombreux avantages selon compétence.
— Déplacement fréquent à l'étranger.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo à : n° T. 03.590 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.





offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

CENTRAL INFORMATIQUE

Société de services et de conseil en informatique (370-168 IBM en télé-traitement), partageant entre tous ses collaborateurs les profits de sa gestion dans le cadre de son développement recherche pour le 1er Mai 1978

10 INGENIEURS ou UNIVERSITAIRES

DEBUTANTS Femmes ou Hommes

- Les postes à pourvoir impliquent des contacts très fréquents avec les clients
- Les 6 premiers mois seront consacrés à la formation à l'informatique et à nos méthodes
- Les perspectives de carrière sont très ouvertes

Envoyer lettre de candidature avec CV manus. et prétentions sous référence CI 378 à
CENTRAL INFORMATIQUE
A l'attention de Mlle Ruzé - 62 Bd Victor Hugo
B.P. 124 - 92209 NEUILLY

SERTI

jeunes diplômés grandes écoles

Nous comptons parmi les premières sociétés de conseil en GESTION, ORGANISATION ET INFORMATIQUE et appartenons à l'un des Groupes les plus importants dans ce domaine.

Nous cherchons, pour des activités basées à Paris, de futurs Consultants, débutants ou ayant une première expérience.
Après une solide formation acquise au sein de nos équipes, ils deviennent RESPONSABLES DE PROJETS importants.
La qualité et la diversité de nos interventions dans les grandes entreprises et administrations publiques leur assurent une évolution personnelle et professionnelle de tout premier plan.

Ecrivez sous référence M 5073 à Christine TALLON qui étudiera confidentiellement votre candidature.

SERTI-SELECTION 49, avenue de l'Opéra 75002 Paris

GEM

SG2

Société Générale de Service et de Gestion

Si vous êtes attirés par un travail dans une équipe jeune et dynamique, responsable de la maintenance développement de LOGICIELS d'applications diversifiées

Nous recherchons

2 ANALYSTES-PROGRAMMEURS CONFIRMÉS

(formation ingénieur appréciée ou moindre expérience).
Langage : COBOL, Assembleur.

Envoyer C.V. détaillé en précisant la référence JPB 12/78 à

SG2 Boîte Postale 215-16 75765 Paris Cedex 16



Engins de levage de grande puissance

Nous sommes une importante société américaine spécialisée dans la fabrication et la vente d'engins de levage de grande puissance. Nous recherchons pour notre filiale française récemment créée en région parisienne notre

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Votre formation d'ingénieur, votre excellente connaissance de l'anglais, votre grande expérience de la vente de matériel lourd destiné au secteur Bâtiment, Offshore ou Travaux Publics, alliées à votre goût des responsabilités, vous incitent à vous réaliser dans un poste de synthèse. Après un stage de formation, vous serez chargé, avec une très large autonomie, de prospecter, promouvoir et vendre nos engins de levage ainsi que du matériel complémentaire en France, en Belgique et en Afrique du Nord. Réf. 3579 M

Grande banlieue Ouest Paris - Nous sommes une filiale d'une importante société internationale et nous recherchons pour enrichir nos structures un spécialiste de la fonction "personnel" pour lui confier le poste de

RESPONSABLE PERSONNEL

Votre formation supérieure et plusieurs années d'expérience dans le domaine personnel vous incitent à faire la synthèse de vos acquis dans une fonction élargie, où vous serez pour notre Direction Générale l'interlocuteur compétent. Outre la gestion et l'administration de l'ensemble du personnel (300 personnes), vous aurez la responsabilité du recrutement, de la formation et de l'information, l'évaluation des postes et la politique de rémunération ainsi que les relations avec le Comité d'Entreprise, les délégués et plus globalement les partenaires sociaux. Votre connaissance de la langue anglaise vous permettra d'entretenir des liaisons avec la direction du personnel du groupe. Réf. 1598 M

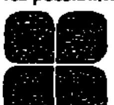
Importante Société de Distribution de produits pétroliers

Nous cherchons à intégrer au sein de notre Direction Commerciale des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur commercial. Dans cet esprit nous créons deux poste de

CADRES COMMERCIAUX

Vous avez déjà une première expérience professionnelle de promotion et/ou de vente de produits "grand public". Vous vous verrez confier à Paris la responsabilité d'études de marché et d'actions promotionnelles. Votre connaissance de nos marchés et de nos produits vous permettra dans quelques années d'évoluer vers des postes opérationnels au sein de nos directions régionales de province où vous animerez et dirigerez des équipes de vente et de distribution. Réf. 2597 M

Si vous pensez avoir le profil des personnes que nous recherchons, écrivez aux consultants de SERIFO, en précisant la référence, qui examineront avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
58, RUE DE LISBONNE — 75008 PARIS

Plein Champs

INGÉNIEUR PROJET RESPONSABLE DES ÉQUIPEMENTS NUCLÉAIRES

L'ingénierie nucléaire est notre seul domaine. Nous y occupons la première place. L'opportunité de nous rejoindre est offerte à un Ingénieur ayant des COMPÉTENCES EN SOUDURE ET CHAUDRONNERIE.
Dans le cadre de ses fonctions, il orientera les services techniques concernés et négociera avec eux le respect des contraintes techniques et financières (délais - livraison - contrôle qualité - information - gestion des coûts, etc).
Bien que basé à Paris, ce poste nécessite des déplacements de courte durée en Province.

Les candidatures seront traitées avec la plus grande discrétion et devront parvenir accompagnées d'un cv., sous réf. 38248, à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

mini-informatique scientifique

ingénieur commercial O.E.M.

Auprès des constructeurs de produits informatiques et des sociétés d'ingénierie et de services, il aura pour mission de développer la vente de nos mini-ordinateurs.
Agé de 28 ans minimum, il possèdera nécessairement une expérience de la vente O.E.M. auprès de cette clientèle.

ingénieurs commerciaux

Sur le marché des applications scientifiques et industrielles, ils développeront la vente de nos mini-ordinateurs.
De formation scientifique, (Ecole d'Ingénieur ou équivalent) ils auront une expérience de la vente de 2 à 3 ans minimum.

Pour un premier contact, envoyer C.V., photo et rémunération actuelle sous référence H.A. - OLIVETTI France - Direction du Personnel et des Relations Humaines
91, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 PARIS

olivetti DIVISION MINI-ORDINATEURS



LES COMPAGNIES D'ASSURANCES REUNIES VIE et I.A.R.D.

recherchent pour leur siège administratif situé à LOUVECIENNES (78)

CHARGE D'ETUDES

jeune diplômé de grandes écoles (Polytechnique, Centrale, Arts et Métiers), dégagé des obligations militaires.

Directement rattaché à la Direction Générale, ses fonctions consisteront à partir d'une analyse détaillée des différents circuits d'information, des méthodes d'organisation et des procédures informatiques à :
- proposer,
- coordonner,
- et superviser,

la mise en place de nouvelles procédures mieux adpatées aux besoins actuels et à venir.

Cette fonction devrait normalement déboucher sur un poste à haut niveau de responsabilité. Une expérience préalable n'est pas indispensable.
La rémunération de départ sera de l'ordre de 60.000 à 70.000 F/l'an.

Adresser CV et prétentions, photo à

Madame VERMOT-GAUD - Directeur Administratif
36/38, rue de la Princesse - 78 LOUVECIENNES



LE CARBONE-LORRAINE

groupe industriel francais à vocation internationale

spécialisé dans la fabrication de produits industriels aux applications très diversifiées (industrie électrique, chimique, mécanique)

recherche pour sa Division
EQUIPEMENT GENIE CHIMIQUE à PARIS

ANALYSTE PROGRAMMEUR (applications scientifiques)

- Niveau MAITRISE D'INFORMATIQUE.
- Des connaissances en Génie Chimique et une expérience de 2 à 3 ans dans le domaine Chimie-Pétrole seront appréciées.
- Le candidat aura à utiliser le FORTRAN et sera responsable d'un petit ordinateur. Il assistera un ingénieur pour la conception et la réalisation de programmes et l'analyse des problèmes.

Connaissance de l'ANGLAIS indispensable.

Adr. ss réf. 431 CV détaillé, photo et prétentions à Direction du Personnel et des Relations Sociales, 45 rue des Acacias - 75017 - PARIS

sparar

CCMC

la gestion et l'informatique : une union libre reconnue !

désire intégrer à ses EQUIPES DE VENTE

JEUNES INGENIEURS COMMERCIAUX

formation : Grandes Ecoles Commerciales

Hommes de mouvement et de contact...

vous êtes persuadés que les informations comptables et financières, à notre époque, se traitent sur ordinateur,

vous avez l'ambition de devenir des «spécialistes» capables de répondre avec aisance aux besoins de nos utilisateurs (cabinets comptables, industries diverses, etc...),

vous cherchez un maximum d'autonomie dans une entreprise à dimension humaine favorable au bon épanouissement.

Hébergement et salaire intégral assurés durant les 2 mois de formation à notre Siège Social.
Une première expérience de 2 ans chez un constructeur serait appréciée.

Postes à pourvoir : Paris, Lyon, Grenoble, Nantes, Toulon, Nancy, Strasbourg, Lille.

Il sera répondu à toutes les candidatures accompagnées d'un CV, photo et prétentions adressées à Jean-Pierre POHU
Service du Personnel -
B.P. 621 - 38207 VIENNE.

CCMC informatique de gestion

Havas Contact

chef de projets bancaires

Nous sommes le conseil informatique de plusieurs banques de la place de Paris, pour lesquelles nous jouons le rôle de service informatique. Nous rejoindre, c'est vous comporter comme le responsable informatique des banques dont nous vous confions la gestion.
Vous avez donc une formation supérieure, une bonne culture bancaire et fait vos preuves comme analyste ou chef de projet. Nous vous proposons d'enrichir votre expérience en l'élargissant... et une forte charge de travail.
Ecrire à J. THILY, **Carrières de l'Informatique**, réf. 3336 LM.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

IMPORTANT GROUPE DE MUTUELLES

I.B.M. 370-135 DOS/VS
(installation I.B.M. 370-138 VM/CMS août 78)

renforce son Equipe informatique et recherche

un analyste d'application

4 à 5 ans d'expérience

2 analystes-programmeurs

2 ans d'expérience minimum

Les candidats devront avoir une parfaite maitrise du COBOL A.N.S

Envoyer CV détaillé photo et prétentions à
FNMFAE
Direction Informatique
PALATINO 17, avenue de Choisy
75643 PARIS cédex 13

ingénieur techniques du vide

Filiale d'un Groupe international, nous avons acquis une grande notoriété dans ces techniques.
Nous cherchons un collaborateur ayant au moins deux ans d'expérience technique ou commerciale acquise dans notre domaine. Une bonne maîtrise de l'allemand ou de l'anglais est indispensable.
Il aura pour mission de développer les ventes d'une gamme de matériels concernant la cryogénie, l'ultra-vide, l'analyse des gaz. Il conseillera lui-même nos clients dans le choix de ces matériels après avoir reçu le complément de formation nécessaire. L'activité, basée à Paris, impliquera des déplacements de courte durée dans toute la France.
Ecrivez sous réf. M 3893 à Hélène REFREGIER qui étudiera confidentiellement votre candidature.

SERTI SELECTION
49, av. de l'Opéra
75002 Paris

ENTREPRISE BATIMENT BOULOGNE-SUR-SEINE

recherche

CANDIDAT

Formation juridique - Capacité ou 2e année de licence - Bonnes connaissances ASSURANCES CONSTRUCTION nécessaires.

Ecrire à no 52.403 - CONTESSE Publicité,
20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui tr.

Etablissement région SUD PARIS cherche

INGÉNIEUR DEBUTANT

Libéré O.M., formation Grandes Ecoles ou universitaire, intéressé par les domaines « modélisation des systèmes » et « recherche opérationnelle ». Connaissances en aérodynamique, en mécanique ou en asservissement appréciées.

Ecrire ou téléphoner, à :
E.T.C.A.
16 bis, av. Prieur-de-la-Côte-d'Or
94114 ARCUEIL
656-52-20 (poste 2204)

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIETE DE NEGOCE EN PRODUITS POUR LE SANITAIRE ET LE CHAUFFAGE, A SUCCURSALES MULTIPLES
recherche

Directeurs de Succursales

Région Parisienne et Province

Ils auront, dans un cadre de méthodes et de gestion prévisionnelle et contrôlées :
à organiser, animer et gérer le développement en volume et en rentabilité, de un ou plusieurs points de vente importants.

Le poste s'adresse à des hommes ayant expérience confirmée de :
- animation d'unités opérationnelle à Personnel nombreux et varié.
- la gestion économique et efficace de stocks importants.
- la direction d'équipes de vente et de la mise en oeuvre de méthodes modernes de développement commercial.

L'expérience des milieux du Bâtiment (et du second oeuvre en particulier) est par ailleurs indispensable. Le développement actuel et futur de la Société ouvre des possibilités intéressantes d'évolution de carrière.

Envoyer CV manuscrit et photo s/réf 5780 à :

ltp 31, Bd BONNE NOUVELLE 75002 PARIS qui transmettra



COMPAGNIE GENERALE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES
recherche
pour son Centre de FORMATION à la Commutation Electronique

INGENIEURS
débutants ou confirmés

Formation électronique, ayant goût pour la formation et possédant obligatoirement une expérience pédagogique.

Les titulaires des postes seront chargés de l'animation d'actions de formation théoriques et pratiques.

Ecrire avec C.V. sous référence No 07, Compagnie GENERALE DE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES, Service du Personnel, 251, rue de Vaugirard 75740 Paris Cedex 15.

Contesse



THOMSON-CSF

LA DIVISION TÉLÉCOMMUNICATIONS
propose à des

INGÉNIEURS Débutants
(E.N.S.T., E.S.E., E.N.S.T.A., E.N.S.A.E., E.N.S.I., I.N.S.A.)

— DE S'INTEGRER :
— à des EQUIPES étudiant des équipements modernes de communications (emploi de techniques numériques et de technologies avancées) ;
— de PARTICIPER à la CONCEPTION de SYSTEMES COMPLEXES de TELECOMMUNICATIONS utilisant en particulier la gestion par ordinateur.

Adr. curriculum vitae, photo, à M. Norbert ROGE, Service du Personnel - 16, rue du Fossé-Blanc, 92231 GENNEVILLIERS.



recherche pour son Département FIABILITE - QUALITE

INGENIEURS ELECTRONICIENS

— Ils participent à l'étude et à la conception d'équipements électroniques sous les aspects fiabilité et sécurité en étroite collaboration avec le groupe projet.
— Le profil recherché concerne des Ingénieurs Gran-Ecoles débutants à 3 ans d'expérience.
— Anglais indispensable.

Adresser CV, rémunération souhaitée en indiquant la référence SM 289

MATRA Monsieur KORFAN B.P. Nº 1 - 78140 VELIZY

SOCIETE DE 300 PERSONNES SITUEE A COURBEVOIE près de LA DEFENSE
recherche

UN DIRECTEUR DE LA DIVISION ENTREPRISES

Ayant une solide expérience TECHNIQUE et COMMERCIALE dans le BATIMENT et une bonne formation en GESTION.

NIVEAU INGENIEUR REQUIS.

Envoyer C.V. manuscrit, photo (retournée) et prétentions sous nº 1.218 à :

Centre de Psychologie et d'Efficience 17, rue des acacias - Paris 17e



Nous comptons parmi les toutes premières Sociétés de Conseil en Informatique de Gestion et nous appartenons à l'un des Groupes les plus importants dans ce domaine. Nous cherchons pour PARIS et la région parisienne plusieurs

analystes et analystes programmeurs
confirmés

programmeurs
débutants

de formation ENSI, MIAG ou IUT

Bénéficiant des avantages d'un grand Groupe dont les activités se caractérisent par leur diversité (applications, méthodes de travail, matériels, langages, systèmes, télé-traitement...), vous acquerrez ou développerez vos connaissances en gestion et affirmerez vos compétences techniques.

Ecrivez-nous sous réf. M 66, nous étudierons confidentiellement votre candidature.

SERTI-Sélection, 49, Avenue de l'Opéra - 75002 Paris.

Groupe de Presse
recherche pour siège parisien :

DIRECTEUR DES SERVICES ABONNEMENTS ET PROSPECTIONS DIRECTES

- *La mission de ce Directeur comporte la recherche, la gestion et le développement des abonnés de plusieurs publications hebdomadaires et mensuelles (environ 30 personnes pour 600.000 abonnés).*
- *Il devra avoir une bonne connaissance des méthodes de prospections directes et de gestion de fichiers en informatique. La préférence sera donnée à un candidat ayant une expérience dans la presse ou dans la vente par correspondance.*
- *Il sera responsable du budget consacré, pour chaque publication, aux prospections directes et à la gestion administrative.*
- *Il devra avoir 30 ans minimum et sa rémunération ne sera pas inférieure à 110.000 F par an.*

Adresser C.V. man., photo et prétent., Nº 52.670, CONTESSE Publ., 30, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

LA SOCIÉTÉ DES AUTOMOBILES
CITROËN
recherche

CADRE DE GESTION

de formation supérieure (Ecole de commerce + D.E.C.S.)

âgé de 30 ans minimum et justifiant d'une bonne expérience de comptabilité ou de gestion, exercée de préférence dans une grosse entreprise industr.

Il sera chargé d'une responsabilité importante au sein du système de gestion de l'entreprise, après avoir acquis une formation complémentaire aux procédures comptables et méthodes budgétaires de la société.

Le poste est évolutif et permet l'accès à des responsabilités hiérarchiques et opérationnelles de haut niveau.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à la Société des Automobiles Citroën — Service des ingénieurs et cadres — Bureau 44 G. 133, quai André-Citroën 75747 PARIS CEDEX 15.

BANQUE recherche

COLLABORATEURS exploitants CLASSE IV - V - VI

Ayant solide expérience bancaire, minimum cinq ans, pour animer et développer succursales région parisienne et province.

Adresser dossier de candidature détaillé et prétentions à O.C.B.P., 66, rue de la Chaussée-d'Antin 75009 Paris, sous référence 4.300 M, qui transmet. Discrétion assurée.

SEUIL AUDIOVISUEL
recherche
POUR SECTEUR DISTRIBUTION INTERNATIONAL FILM

ATTACHÉ (ÉE) DE DIRECTION

LANGUE MATERNELLE ANGLAISE, FRANÇAIS PARFAIT
capable prendre immédiatement responsabilité, gestion des contrats étrangers cinéma. Télévision (correspondances, facturation, relations clients, mouvements de copies, etc.).

POSTE POUVANT S'ÉTENDRE A PROMOTION ET VENTE EN FONCTION DES APTITUDES

Envoyer curriculum vitae à SEUIL AUDIOVISUEL, 29, rue Guénégaud, PARIS (6e).

offres d'emploi

Patron, petit cabinet études et conseil en marketing, très performant recherche adjoint (te) pour l'aider dans la réalisation de ses travaux. Formation supérieure 5 ans minimum expér. des études indispensable. Env. Curriculum Vitae, photo (retournée) prétentions à nº T 03622 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

VOUS QUI CHERCHEZ UN TRAVAIL INTERESSANT, DYNAMIQUE ET VARIE UN PRODUIT DE GRANDE RENOMMEE UNE SECURITE UNE FORMATION ASSUREE UNE REMUNERATION IMPTE ET TOUS LES AVANTAGES SOCIAUX ET SI VOUS AVEZ 30 ANS MIN. SOYEZ CURIEUX (EUSE)
Téléphonez-moi au 538-68-66
Mlle FOURNIER de 15 h. à 18 h.

URGENT PUPITREUR matériel CII-HB 6160
Sté Nouvelle NORELEM PMP Z.A. de Courtabœuf. Avenue de Laponie, 91400 ORSAY
Tél. 907-49-76

DESSINATEURS exécution et petites études
Ecr. avec C.V. Sté Nouvelle NORELEM PMP - Z.A. de Courtabœuf, avenue de Laponie 91400 ORSAY

Centre Hospitalier de Courbevoie (92) 30, r. Kilford, recrute INFIRMIERS (ES) D.E. de jour et de nuit

Poste logé pour gardien (ne) Libre rapidement pour maison de retraite.
Tél. 788-82-55 poste 312

Centre de documentation rech. titulaires d'une maîtrise de physiologie (neurophysiologie) connaissance anglais pour travaux d'analyses à domicile.
C.V. à C.N.R.S. Bureau 217 - 26, rue Boyer, 75971 PARIS Cedex 20.

BANQUE PRIVEE REGION PARISIENNE recherche pour son service CONTROLE INSPECTION

JEUNES DIPLOMÉS
SCIENCES ECO, DECS
Expérience bancaire 3 ans min., ayant participé ou étant particulièrement intéressé par les activités de contrôle.
Voiture personnelle requise.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo, prét. et délai de dispon. ss réf. 717, à MEDIA SYSTEM 104, r. Réaumur, 75002 PARIS qui transmettra.



Bureau Marcel van Dijk
Ingénieurs-Conseils en Méthodes de Direction, S.A.R.L. Paris
recherche un

INGÉNIEUR-CONSEIL

Le poste convient à un ingénieur de formation Grande Ecole, ayant l'expérience des problèmes de l'organisation des entreprises.

Il dévra être capable, au sein d'une équipe pluridisciplinaire :
- d'assurer la conduite d'études variées relatives à l'organisation administrative et la gestion des entreprises, et au développement de systèmes d'information et de documentation ;
- d'animer des séminaires de formation technique;
- d'établir aisément des contacts avec les clients et les prospects ;
- de faire preuve d'initiative et de créativité.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. au Bureau Marcel van Dijk, 57, rue Sainte-Anne, 75002 Paris.

SOCIETE D'ENGINEERING ET D'ENTREPRISE GENERALE
Proche Banlieue Ouest
recherche

Ingénieur Adjoint
à chef de département

pour l'assister dans la Direction Commerciale technique et financière d'une cinquantaine d'unités d'exploitation de traitement d'eau de Province.
Les candidats devront être Ingénieur diplômé, prouver une expérience professionnelle d'une dizaine d'années, notamment dans les domaines thermique, électrique et mécanique.
Ils devront avoir complété leur formation dans la gestion (IAE, chambre de commerce ...) et prouver également une expérience réelle dans ce domaine.
Aptitude à la conduite des hommes indispensable (effectif 300).
Déplacements fréquents.

Adresser CV manuscrit, photo, prétentions sous référence 6391 à LTP 31, Bd Bonne Nouvelle 75002 Paris qui transmettra

LTP

LA DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPOTS
recrute par concours

25 Contrôleurs des Impôts informaticiens

- Fonctions de programmeur pupitreur.
- Stage rémunéré.
- Accès à l'emploi d'analyste et aux emplois supérieurs.

— Baccalauréat (H de préférence) ou équivalent.
— Epreuves : 30 mai-1er juin 1978.
— Inscriptions jusqu'au 28 mars 1978.

Renseignements et inscriptions :

pour les départements de la région Ile-de-France
Centre d'Etudes de Paris
15, rue Scribe — 75436 PARIS CEDEX 09
742-42-80 poste 326.

pour les autres départements
Direction des Services Fiscaux.

offres d'emploi

NOUS SOMMES :
— *Fabricant d'un produit de consommation industrielle ;*
— *leader dans notre branche sur le marché français ;*
— *exportateur pour 25 % de notre chiffre d'affaires ;*
— *filiale d'un groupe français très puissant.*

Nous cherchons pour notre DEPARTEMENT EXPORTATION

UN JEUNE DIPLOMÉ
SPÉCIALISTE DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Connaissant parfaitement l'anglais et si possible l'allemand ou l'espagnol, qui accepte de voyager à 50 % du temps à l'étranger.

Il aura pour missions principales :
- assurer notre participation aux foires à l'étranger ;
- gérer les dossiers assurance prospection et transport ;
- animation commerciale de certains pays.

Pour cela, il recevra du Directeur de l'exportation dont il dépend toute l'assistance nécessaire.

La rémunération sera étudiée en fonction de l'expérience, mais ne sera pas inférieure à 55 000 F.

Env. lettre manusc. avec C.V. et prétent. à nº 52.419 Contesse P., 20, a. Opéra 75040 Paris Cedex 01, q.tr.

INTERCON MANAGEMENT Inc. INTERNATIONAL : UNE TAILLE AU-DESSUS.

Notre équipe actuelle étouffe... De nouveaux budgets nous amènent à recruter pour notre agence en France :

DIRECTEUR DE CRÉATION COPYWRITER

ayant déjà si possible traité des budgets médicaux.

CHEF DE PUBLICITÉ JUNIOR OU SENIOR

ayant impérativement une expérience marketing et publicitaire dans le domaine médical.
Le professionnalisme que sauront démontrer les candidats déterminera le niveau de leur rémunération.

Adresser C.V. sous réf. 2377 à PLAIN CHAMPS 5, rue du Helder, 75009 Paris.



TELECOM, SUPELEC...

ESSO S.A.F.
recherche pour son siège social de PARIS-LA DEFENSE un

INGENIEUR
RESPONSABLE DES TELECOMMUNICATIONS

pour l'ensemble de ses installations et chargé — sous l'autorité du Directeur des Services Généraux — d'assurer l'entretien des installations, concevoir et réaliser un important projet de modernisation, conseiller les responsables Télécom. des différents établissements de la société.

Les candidats auront 5 à 10 ans d'expérience du marché Télécom., de solides connaissances en auto-commutation, réseaux privés, PTT, télétransmission, matériel téléphonique...

Ils auront, en outre, un goût prononcé pour les contacts et la négociation, et parleront couramment anglais.

Pour ce poste, qui ouvre de larges possibilités de carrière, la première lettre accompagnée d'un CV doit être adressée à :

ESSO-S.A.F. Service recrutement
6, avenue André Protin - Cédex 2
92080 PARIS LA DEFENSE

m.e.p.

Nous sommes :
une importante Entreprise de Prestations de Services Industriels, leader national dans notre branche et nous recherchons un Ingénieur ayant les capacités pour devenir notre

DIRECTEUR TECHNIQUE

pour faire face à notre expansion et compléter notre équipe jeune et dynamique.

Vous êtes :
Ingénieur des Arts et Métiers. Vous avez au moins 5 ans d'expérience en méthode, entretien ou travaux neufs. Vous avez un large potentiel de dynamisme, créatif, et vous recherchez une situation stable et d'avenir.

Venez nous rejoindre :
à Paris pour prendre en charge nos services techniques, concevoir et améliorer nos procédés et rendre compte directement auprès de notre Directeur Général.

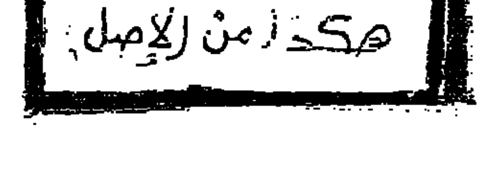
Adresser lettre manuscrite C.V. photo et prétentions à Nº 3739 PUBLICITES REUNIES 112, Bd Voltaire 75011 Paris qui transmettra

DIRECTEUR DES ACHATS
PARIS

La Société AERAZUR C.A. est le premier fabricant français de matériel de sécurité pour l'aéronautique. Elle exporte 30% de sa production. Son effectif est de 600 personnes réparties en deux usines.
Elle recherche pour son siège d'ISSY LES MOULINEAUX un cadre de haut niveau très expérimenté dans la fonction Achats, de préférence dans l'aéronautique ou la mécanique.



26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 834 M.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

INFORMATIQUE

Importante société de services et de conseils en informatique filiale de THOMSON

offre :

dans des équipes structurées, menant à bien des projets importants
Sur gros systèmes
● En Batch et Télétraitement ;
● COBOL, ou PL 1, ou Assembl. Ou systèmes industriels
● Temps réel ;
● Télécommunications
Ou minigestion

A de JEUNES INGENIEURS ou UNIVERSITAIRES
— Ayant déjà une expérience en informatique ;
— Des postes correspondant à leur profil.

Vous êtes motivé par les techniques de pointe en informatique, intéressé par la pratique des langues et avez le désir d'évoluer vers l'analyse.

Env. sous réf. IN/06 votre C.V. détaill., photo, prétent. et délai de disponibilité à M. Huot,

ANSWARE
135, rue de la Pompe, 75116 PARIS
Réponse rapide assurée et discrétion de rigueur.

Le Directeur du Personnel d'une importante société Paris recherche le futur chef de son Service

ADMINISTRATION DU PERSONNEL

Cet homme, mini 30 ans, est un praticien, notamment de la paie en informatique. Son bon niveau de culture générale doit lui permettre d'aborder d'autres problèmes de la fonction. Les candidats ayant une réelle expérience de l'administration du personnel sont priés d'écr. une lettre manuscrite (joindre C.V. + photo) et mentionner dernière rémunération en spécifiant sur l'enveloppe la réf. 5.113 à Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.



MEDECINE NUCLEAIRE
Filiale française d'une très Imp. Société Internationale, leader sur le marché de l'instrumentation nucléaire, offre à

JEUNE INGÉNIEUR

— Familiarisé av. instrumentation et marché de la recherche électro-médicale (radio-isotopes, dosimètres, calibrateurs, stimulateurs cardiaq.)
— BILINGUE ANGLAIS.

Un poste de responsabilités pour démarrer nouvelle activité au sein de son groupe techn.-ccial.

Goût des contacts et aptitudes COMMERCIALES indispensables
Rémunération intéressante + commission + voiture.

Adr. lettre man., C.V. et photo, s/réf. 803/1, Mlle de Clinchamps, E.A.M. Recrutement, 14, rue Gabriel-Péri, 92120 Montrouge
Réponse et discrétion assurées.



FEDERATION ORGANISMES DE SANTE
recherche pour son

BUREAU NATIONAL PARIS

un

SECRÉTAIRE PERMANENT

Conviendrait à administrateur rigoureux diplômé en DROIT
Connaissance

GESTION HOSPITALIÈRE
appréciée
Début 120.000 F/150.000 F.
Envoyer C.V., no 52.768, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

---

Nous sommes une société française de première importance

Nous recherchons

Quelques

PERSONNES DE CARACTÈRE

capables après un STAGE d'atteindre en quelques mois UN SALAIRE de 4.000 à 6.000 F MENSUELS

Nous leur offrons :

— une formation complète,
— une activité prenante,
— un plan de carrière précis.

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Ecr. no 3742, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire - 75011 Paris

La préférence sera donnée à candidat ayant fait :
— SOIT de bonnes études,
— SOIT la preuve de leur personnalité.

AGENCE CONSEIL EN RELATIONS PUBLIQUES
recherche

CHEF DE GROUPE

POUR :
— Assurer la réalisation et le suivi des campagnes ;
— GERER les budgets client.
SON PROFIL :
— 4 à 5 ans expér. profess.
— Journaliste, publicitaire ou HOMME de R.P.
— BON REDACTEUR
— SENS des contacts et aptitudes commerciales.
Env. C.V. à : Sté M.C. Conseil, 22, av. Emile-Zola, 75015 Paris.

CHEF DES VENTES

Société leader sur son marché recherche son futur Chef des Ventes

Il possédera une bonne formation générale complétée par un diplôme d'Enseignement Commercial Supérieur (H.E.C. ou équivalent) et justifiera d'une expérience réussie de la vente dans le secteur Bâtiment — produits de second œuvre.

Notre futur collaborateur sera méthodique, organisé. Il contrôlera et animera notre équipe de Technico-Commerciaux sur le terrain et devra se déplacer très fréquemment dans toute la France.

Après sa période de formation, il se verra confier progressivement la responsabilité du Service.

Anglais indispensable.

Adr. curriculum vitae manuscrit détaillé et photo, en précisant rémunération actuelle sous la référence 60 377, à ARCHAT, 34, boulevard Haussmann, 75009 PARIS, qui transmettra.

Toutes les candidatures resteront confidentielles.

Directeur Financier société française à activités internationales
recherche

CHEF DE SERVICE TRÉSORERIE

35 ans min. (H.E.C. — E.S.S.E.C. — SUP de CO ou Institut technique de banque, C.N.A.M.)

Rompu à la gestion de tous crédits à court et moyen terme et notamment crédits documentaires.
Expérience d'au moins dix ans.
Esprit de rigueur et imaginatif.
Anglais indispensable.

Références de premier ordre exigées.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétent. no 52.638 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Nous recherchons pour le 1er avril

1) Comédiens capables d'organiser des spectacles, d'en assurer la mise en scène et d'y tenir des rôles.

2) Sportifs, pratiquant plusieurs sports pour devenir

ANIMATEURS DE CLUBS DE VACANCES

Sports et Loisirs

FORMATION ASSURÉE PAR NOS SOINS
PRATIQUE DE L'ALLEMAND OBLIGATOIRE

Pendre contact pour rendez-vous au 266-66-82.

GROUPE THOMSON
Filiale H.B.S.
recherche pour son Service Maintenance

AGENTS TECHNIQUES

— titulaires ou niveau Bac F 3 :
— formation F.P.A. automatismes ou électrotechnique ;
— B.E.I. ou B.E.P. en électromécanique avec expérience ;
— dégagés obligations militaires.
Postes stables.
Rémunération et avantages sociaux intéressants.

Envoyer prétentions, C.V. et photo à M. GILLET, C/ H.B.S., B.P. 111, 93203 SAINT-DENIS, ou tél. 243-10-40.

Important Groupe Industriel Français
recherche

JURISTE TRÈS EXPÉRIMENTÉ

dans la

NÉGOCIATION ET LA RÉDACTION D'ACCORDS INTERNATIONAUX

(accords techniques et commerciaux comportant les formules d'association les plus variées)

● expérience en matière de création de sociétés à l'étranger ;
● maîtrise parlée et écrite de la langue anglaise.

Env. C.V. manus. détaillé sous réf. 52 470 Contesse Publicité, 20, avenue Opéra 75040 Paris Cedex 01.

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS
filiale groupe bancaire de premier plan
recherche

ADJOINT DIRECTEUR GÉNÉRAL

pour montage et suivi opérations immobilières.

Expérience immobilière 5 ans, de préférence dans le domaine industriel et commercial.

Formation souhaitée : Droit, Sciences Politiques, H.E.C. ...

Adresser C.V., photo et prétentions à INTER PUBLI CONSEIL, 16, avenue de Messine, 75008 PARIS.

Ingénieurs P1/P2 labo, étude électronique programme test Tél. pour R.-V. : 292-28-73

Le Centre Informatique d'une importante Société de la banlieue Ouest recherche

INGÉNIEUR DÉBUTANT

ou ayant quelques années d'expérience en informatique.

Intéressé par un travail de haute technicité pour renforcer son équipe système dans le cadre du développement de son système d'informatique réparti.

Env. C.V., photo et prétent., à no 52.587, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris 1er.

ENTREPRISE TRAVAUX PUBLICS
région parisienne
recherche

RESPONSABLE DE LA FONCTION PERSONNEL

ETUDES SUPERIEURES
Connaissances approfondies droit du travail, législation sociale et conventions collectives
Travaux publics
Situation d'avenir

Envoyer C.V., no 52.822, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

CONCESSION AUTOMOBILE
recherche

COMPTABLE 2e ÉCHEL.

Sérieuses références exigées
Ecrire avec C.V., SOCOREP, 190, rue de Paris, 94190 VILLENEUVE-ST-GEORGES

Filiale Thomson-Brandt, proche banlieue Sud-Ouest, rech. pour son département MAINTENANCE

AGENT TECHNIQUE ÉLECTRONICIEN

Niveau V
Titulaire DUT ou BTS
Expér. 4 ans logique et analogique pour réparation en labo et intervention clientèle appareils industriels.
Frais de déplacement remboursés - 13e mois, avantages sociaux.
Ecrire avec C.V. détaillé et photo, à no 52.556, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris 1er.

OMERA

RECHERCHE POUR ARGENTEUIL

A.T. Électroniciens

B.T.S. ou D.U.T. EXIGES
Pour Bureau d'étude RADAR

A.T. Électroniciens

BAC F 2 EXIGE

Ecrire ou tél. SOCIETE OMERA, 49, rue F.-Berthoud, 95 ARGENTEUIL - 982-08-42

UNIFAX FRANCE

Département Mécanographie, Reprographie, poursuivant son développement national et international, rech.

— 1 COMPTABLE 2e ÉCHELON
ayant 3 ans d'expérience mini.
— UN CHEF COMPTABLE
avec références
— 1 DIRECTEUR FINANCIER

Mettez-vous en rapport avec nous en écrivant avec C.V. complet, à : UNIFAX FRANCE 42, rue Auger - 93500 Pantin

---

Sté Electronique recherche

INGÉNIEURS

Positions I et II
Etudes circuits logiques et microprocesseurs.
Envoyer C.V. détaillé, à S.M.E., Service Personnel 88, rue Didot - 75014 PARIS ou tél pr rend.-vous : 543-87-14.

MASSON
EDITEUR
recherche
POUR SON SERVICE PUBLICITE

ASSISTANTE

chargée de la maintenance et du suivi des opérations de son fichier de prospection publicitaire.

Réf. MR 200
Adresser C.V. et photo : Editions MASSON 120, boul. Saint-Germain, 75280 PARIS CEDEX 06

TESTUT AEQUITAS

8, r. Popincourt, Paris-11e
Leader français du pesage

pour faire face à son expansion recherche

DEUX ATTACHÉS EXPORTATION

25 ans minimum
I.U.T.-B.T.S. commerce international ou équivalent

Maîtrisant l'anglais (2e langue appréciée) avec de préférence une première expérience de l'export.

Ouverts à la technique et bons vendeurs, ils auront à court terme la responsabilité d'un secteur.

Voyages fréquents

Adr. C.V., photo et prétentions



France

recherche pour son USINE CHIMIQUE de MASSY (230 personnes)

Chef du Personnel

Le poste nécessite :
- une formation supérieure à base juridique et une première expérience de la fonction PERSONNEL dans une usine de production.
- Libre rapidement.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions au : Service du Personnel de PFIZER-FRANCE 96, rue de Paris - 91302 MASSY

SOCIETE DE CONSEIL EN INFORMATIQUE
recherche

jeunes collaborateurs

- 2 à 3 années d'études supérieures
- célibataires, dégagés des obligations militaires
- libres rapidement

DESIREUX D'ENTREPRENDRE UNE CARRIERE dans :

L'INFORMATIQUE

Formation assurée dans le cadre d'un contrat de travail ferme avec stage rémunéré.

Adresser lettre de candidat. avec CV détaillé + photo en précisant la date de disponibilité, à No 51624A Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

IMPORTANTE BANQUE PRIVEE

recherche PLUSIEURS

organisateurs CONFIRMES

seraient appréciées :
● une formation universitaire supérieure,
● une expérience de l'organisation bancaire au niveau des Classes VI - VII,
● de bonnes connaissances d'informatique.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence M 837 à

SOFAC
11, rue Troyon - 75017 Paris qui transmettra.
Discrétion assurée.

JEUNES INGÉNIEURS POUR LA FRANCE ET L'ÉTRANGER

NOTRE ACTIVITE : C.A. 1,8 milliard de francs, 4.000 personnes, négoce de combustible, exploitation de chauffage, maintenance d'équipements, installation dans le second œuvre technique aussi bien en France que dans 10 pays étrangers (Moyen-Orient, Amérique, Europe).

NOTRE DEVELOPPEMENT à l'exportation nous amène à recruter de jeunes ingénieurs généralistes, mécaniciens, électrotechniciens, etc., pour les former durant 1 à 2 ans à notre technicité.

Ils seront ensuite affectés à des postes de responsabilités, soit en France, soit à l'étranger dans des fonctions techniques opérationnelles.

Une bonne connaissance de l'anglais est impérative.

Envoyer curric. vitae + photo sous no 8.705 à « le Monde » P., 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e.

IMPORTANT GROUPEMENT PROFESSIONNEL
IBM 370/148
V.M./C.M.S. + Télétraitement
recherche

programmeurs programmeurs-analystes

I.U.T. ou Bac H
Connaissance du PL/1
Emplois stables - Avantages sociaux
Envoyer C.V. et salaire annuel souhaité au Chef du Personnel
A.G.S.A.A. - 118, rue de Tocqueville 75850 PARIS CEDEX 17

INTERCONTROLE

filiale CEA/TECHNIP
spécialisée en contrôle non destructifs
recherche

UN RESPONSABLE COMMERCIAL

pour sa

BRANCHE PÉTROLE

Formation Ingénieur Grande Ecole
Connaissant le milieu raffinage et forage si possible.
Age 35 ans minimum.
Libre rapidement.

Adresser C.V., photo à INTERCONTROLE, 15, rue des Solets, SILIC 433, 94583 RUNGIS Cedex.

Entreprise nettoyage recherche

INSPECTEUR

Premier échelon, expérimenté pour organisation et supervision de chantiers.
Adres. C.V., référ. et prétentions à no 3.745, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

INFORMATIS - Consultant

recherche pour démarrage de systèmes temps réels en FRANCE et à L'ETRANGER

INGÉNIEURS LOGICIELS

NOVA, MITRA, PDP 11, SOLAR

INGÉNIEURS IRIS 50

Réelles possibilités de promotion pour éléments de valeur.
26, r. Daubenton-5e - 337-99-72

T.I.T.N.

Société (près ORLY) spécialisée dans l'ingénierie des systèmes temps réel, rech. pour son département Logiciel

INGÉNIEURS ÉTUDES

grande école ou équivalent débutants (option informatique) ou 1 à 3 ans expérience pour travaux de programmation sur minicalculateurs temps réel.

Envoyer C.V., photo et prétent. à : T.I.T.N., 1, r. Gustave-Eiffel 91420 MORANGIS

Cie D'ASSURANCES AMÉRICAINE

recherche
pour assister le responsable de l'un de ses services administratifs

JEUNE CADRE

diplômé études supérieures de préférence sciences éco ou institut de gestion.
Anglais souhaité.
Sens du contact et de l'organisation indispensables.
Eventualité de courts déplacem.
Formation assurée.

Envoy. C.V. détaillé, prétent. et photo ss no 2.105, PARFRANCE, 4, rue Robert-Estienne, 75008 PARIS, qui transmettra.

Sté Transports Internationaux recherche pour son Agence de Paris-Nord
Responsable Service Affrètement International bilingue anglais.
Haut salaire si justifié.
Ecr. no 8.715, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e qui transmettra.

Entreprise presse spécialisée technico-économiq. 2e arrdt rech.

RÉDACTEUR (TRICE)

débutant (e). Dactylo et anglais indispensab. - Horaire variable. Libre rapidement. - Env. C.V. et prét. no 8.691 « le Monde » P., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

ECOLE Technique centre Paris rech. PROFESSEUR CHIMIE TRES QUALIFIE. — 387-34-63.

STE D'ETUDES MARKETING
recherche
Ingénieur chargé d'études
Formation scientifique (ENSAE, ISUP ou grande Ecole) expérience Marketing ou ventes appréciée
Rémunération fonction du niveau du candidat.
Ecrire : CLAUDE FITOUSSI CONSEIL, 103 bd Beaumarchais, 75003 PARIS (référence MF). Avec C.V., prétentions et photo (retournée).

OMERA

RECH. POUR ARGENTEUIL

DESSINATEURS PROJETEURS II NIVEAU V/2

Connaissance dessin mécanique de précision exigée.
Poste en bureau étude matériel photographie aérienne militaire.

Envoyer C.V., prétentions, à OMERA, 49, rue Ferdinand-Berthoud, 95100 ARGENTEUIL, 982-09-42.

Recherchons

REPRÉSENTANTS

Introduits auprès des prof. lib. et des commerçants industriels pour représentation complément.
Commission intéressante.
Téléph. (77) 28-62-44.

représentation offres

Recherchons Représentant exclusif
biens d'équipement
hautement spécialisés

Producteur allemand

offre, pour diffusion exclusive en France, programme complet, presque sans concurrence, de biens d'équipement et de consommation techniques et spécialisés.
Ces produits intéressent pratiquement tous les domaines industriels, notamment l'industrie pétrolière, la pétrochimie, les centrales d'énergie, la construction mécanique, métallique et la construction d'installations industrielles.
La vente se fait par consultation technique et présentation essentiellement aux services de maintenance, les interlocuteurs compétents étant les directeurs d'usine, ingénieurs de sécurité, etc.

Notre programme n'est pas soumis aux fluctuations de conjoncture, puisqu'il intéresse tout secteur industriel et permet, grâce à sa spécialisation, de réaliser des marges bénéficiaires très élevées.
Il garantit pour l'avenir des taux d'accroissement importants. Assistance technique et formation peuvent être assurées pendant la période probatoire.
Notre partenaire idéal est déjà bien introduit auprès d'une clientèle dans les domaines cités et selon les formules de vente précédemment décrites.
Toute demande de renseignements sera traitée confidentiellement et recevra une réponse par retour du courrier.

Ecrire No T 3.614 M - REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

Demande de Représentant

Société internationale de commandes postales reconnue et respectée cherche représentant compétitif pour entreprendre l'importation et distribution d'un important produit médical contre l'impotence sexuelle.

La société soutiendra les démarches du représentant en se chargeant entièrement des frais de publicité ainsi qu'en offrant sa vaste expérience vers l'organisation de cette entreprise valable.

S'adresser:
Managing Director, FORSEX LTD,
P.O. Box 3303, Kolonaki, Athènes, Grèce

Maison de réputation européenne

cherche

pour la vente de découpeuses électroniques et rupteurs, machines pour assembler, relier et agrafer des continus.

UN REPRÉSENTANT POUR LA FRANCE

Offres sous chiffre 4526 Zg, à Orell Füssli Werbe AG, CH-8022 ZURICH.

STE IMMOBILIERE 8e rech.

COLLABORATRICE (EUR)

Bonne présentation, bonne élocution, débutant accepté.
VOITURE INDISPENSABLE
CONDITIONS INTERESSANTES
Mardi, mercredi, 10 h à 18 h : DABENTRY, 20, rue Royale (8e)

TRES IMPORTANT

FABRICANT TISSU

pour confection prêt-à-porter

OFFRE STATUT V.R.P. A JEUNES DYNAMIQUES

pour secteurs vente Paris

Adresser C.V., référ. no 9.061 LTP 31, bd Bonne-Nouvelle, Paris (2e), qui trans.

Sté de Produits Chimiques bien implantée sur le marché recherche

REPRESENTANTS

confirmés, exclusifs ou multicartes pour produits de grande diffusion
— Clientèle à visiter : collectivités locales, maraîchers, viticulteurs, arboriculteurs, garden-centers.
— Hauts salaires.
Ecr. no T 03655 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs. Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :

LE MONDE
Direction de la Publicité
5, rue des Italiens
75009 PARIS

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

secrétaires

Secrétaires de direction

Importante société de construction de maisons individuelles, cherche pour son siège social Secrétaire de Direction expérimentée. Libre rapidement. Adres. C.V. et photo à Havas RENNES nº 976 B qui transm.

IMPORTANTE SOCIETE ENGINEERING PARIS 8e arrdt recherche

ASSISTANTE DE DIRECTION

PARFAITEMENT BILINGUE FRANÇAIS-ANGLAIS STENODACTYLO
Bonne présentation, pouvant effectuer déplacements à l'étranger.

Env. C.V. et prétent. à nº 3.040, EMPLOIS ET ENTREPRISES, 18, rue Volney, 75002 PARIS.

traductions

Offre

RECHERCHONS TRADUCTEURS FREE LANCE FRANÇAIS-ANGLAIS
Langue maternelle anglaise. Textes tres techniques. Nombreuses spécialités appréciées.
Urgt : Conditionnement d'air et ventilation.
Envoyer C.V. à FASTRAL, 15 bis, rue Cimarosa, 75116 PARIS.

A.T.I. recrute URGENT
TRADUCTEURS INTERPRÈTES
franç., angl. spéc. aéronautique. Envoyer C.V., 33, rue L.-Castel 92230 GENNEVILLIERS

capitaux ou proposit. com.

Entrep. Prest-Serv. exist. 15 a., Fichier important, bur., tél., serv.-pub. interne, flotte 4 L., grands locaux, Centre BX, étud. propos. divers, Concess., Dépos., Distribut. BX Aquitaine. Ecrire H 20085 HAVAS BORDEAUX

FIRMES EXPORTATRICES
nous vous ouvrons les marchés Arabes. Ecrire sous référence nº T 03.538 M, Régie Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Auteur adhérant SACEM ch. compositeurs pour mettre en musiq. mes chansons et poèmes. Disponible plus de 50 textes. Pour contact Mme LIBRATO, Tour 40, bd des Moulins, Saint-Augustin, 06200 NICE.

propositions diverses

Professionnelle de soins esthétiq. assure détente et décontraction par relaxation et massages. Tel. 543-04-37.

TEHERAN

Cabinet juridique
DATICAN
spécialisé en droit des affaires — pour tous vos problèmes concernant : constitution et enregistrement des sociétés, contrats, affaires judiciaires, marques, brevets d'invention, etc.
Contacter Maître F. DADASHI, licencié en droit de l'Université de Paris et avocat.
Adresse : bd Elisabeth-II, rue Zanoos, nº 15, Téhéran, Iran
Téléph. : 654-254 et 654-734
Télex : 5 143 02 - DICE-IR

travail à domicile

Demande

Cherche trad. à domicile techn. ou scient. Allem., thème ou version. Indiquer statut form. prof., exp. prof. Références, type machine à écrire.
Ecr. nº 2.345, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens. 75427 Paris-9e.

cours et leçons

COURS MATHS ET STATS PAR CHARGE DE RECH. UNIV. TTES CLASSES, TS NIV. EXP. PEDAG. T. Mat. 628-24-65.

autos-vente

+ de 16 C.V.

Particulier vend PACER X, juillet 1976. 12.000 km., B. A., direction assistée. Radio cassettes stéréo, antenne électrique. Glaces teintées. 38.000 F. Téléph. soir 969-67-67.

divers

CHELLES AUTOMOBILES
OPEL 1900 LS Bato 73, 13.000 F. — OPEL Ascona SR blanche, 9.500 F. — OPEL Kadett 7 CV LS BA 74 blanche. 12.000 F. — OPEL 2100 DLS Auto 74 bleue, 19.000 F. — R4 EX blanche 76, 13.300 F. — SIMCA Rallye II 75 blanche, 13.000 F.
18, av. Foch, 77500 CHELLES. 957-53-02

perdu-trouvé

Perdu passeport egyptien au nom de Mohamed Abdel Azienne Le rapporter consulat égyptien

Perdu passeport égyptien au nom de Gad El Rab Mahmoud nº 5.633. Le rapporter consulat égyptien.

demandes d'emploi — demandes d'emploi

JNE CADRE âgé de 35 ans, 11 ans expérience, cherche représentation pour pays arabes ou autres. Matières textiles, textiles industriels ou autres.
Tél. : (94) 75-65-12 Var.

Fme 50 ans, ch. Poste collaboration, gestion, contentieux, dans serv. Prêts Hypothécaires. Ecr. nº 75 - 12, rue de l'Isly, 75008 Paris, qui transmettra.

J.F. 27 ans cherche pl. stable RECEPTION. - HOTESSE Téléph. : 757-05-81

Dame aimant les arts assurerait un SECRETARIAT. Téléph. : 606-59-16

H. 29 ans. Dipl. Ens. Sup. (Sc. Eco. Statist.), 5 ans exp. prof. au siège Cie Assur., cherche empl. Paris ou prov. av. ou sans dépl. Et. ttes prop. ttes br. prof. Ecr. nº 2349, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Jeune Fille 28 ans, bonne cult., gde expérience financement immobilier et prestation de services immobiliers, cherche poste responsabib. et initiativ. LYON. Ecrire : HAVAS LYON 5427 ou téléphoner au (78) 82-56-34

40 ans, lic. Sc. Eco. Sc. Po, 3e cycle, Pl.-Aménag. Sté gestion, exp. Doc., Rédact. Etudes, ch. empl. - MALHERBE, 8, passage de la Moselle - 75019 PARIS

H. 25 ans, études secondaires, 3 ans école horticulture, formation commerciale, recherche ds P.M.E. poste

ASSISTANT CHEF DE PRODUIT

Expérience commerciale 3 ans dans société multinationale.
Participation mise au point et lancement d'une gamme de 150 produits grande consommation. Choix et recherche produits (contrats fabricants). Création ligne conditionnement. Réalisation plan promotionnel et suivi sur terrain. Gestion des stocks au plan régional.
Ecrire Marketing et Communication, 5, rue Vernet, Paris-8e, qui transmettra.

DIRECTEUR DE PERSONNEL

53 ans, formation supérieure, longue expérience dans milieu métallurgie.
Parfaite connaissance de tous les aspects de la fonction :
— Gestion, administr. condit. de travail et sécurité, relations avec les partenaires sociaux et organismes extérieurs
recherche situation similaire ou secrétariat général dans ville universitaire.
Ecr. nº 52.668, Contesse Publ., 20, av. Opéra, PARIS-1er, q. tr.

DAME EXPER. SECRETAR.
8 LANGUES ÉTRANGÈRES
recherche POSTE MI-TEMPS. Téléph. 603-51-38.

SPECIALISTE en
RELATIONS PUBLIQUES
ET COMMUNICATION
47 a., organ., aisance naturelle, anglais courant, libre de suite. Cap. imag. et gérer opérations div., relat. presse, publi., etc. Cherche poste à Paris (ou prov. opérat. ponctuelles). Ecr. nº 2 352, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

VENDEZ DAVANTAGE...
Commercial, homme de terrain 35 ans.
Trilingue. Excellents résultats prouvés, cherche poste même difficile. Libre immédiatement.
Ecr. nº 2 347, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

VOTRE RESPONSABLE DE FORMATION
pour la France et l'étranger 32 ans. Formation supérieure.
Expérience :
Gestion-Organisation
Relations humaines
- Baccalauréat philosophie 1965,
- Diplôme universitaire de technologie, administration des entreprises 1969,
- Maîtrise de gestion 1971,
- Diplôme d'études supérieures de sciences politiques 1973,
- Cycle long de sociologie appliquée 1974,
- Doctorat de gestion 1978.

LETAILLEUR
98, av. des Ternes, 75017 Paris. Téléphone : 574-74-90 le matin.

CADRE ADMINISTR. COMPTABLE
30 années expérience entreprises outre-mer, recherche SITUATION ACTIVE
Accepterait déplacements
Ecr. à T 03554 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e

ENQUÊTRICE
expérimentée et sérieuse rech. travail sur REGION EST. Ecr. nº T 03517 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

CONTROLE DE GESTION
35 ans. ISCP, 7 ans exp. finance gr. multinational, compt. américaine. Anglais courant, ch. poste CONTROL. de GESTION. Ecr. nº T 03617 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

Jeune Homme, 27 ans Licencié en droit
SC. PO (Eco. Fi.)
Expér. études Eco. USA (Anglais courant)
cherche fonction commerciale ou Etudes et Prospectives Eco. Libre immédiatement.
Ecr. nº 2.355 « le Monde » Pub.,

ASSISTANTE DE DIRECTION 12 a., galerie Art contemporain, sér. réf. ccia1es. gestion, goût. resp. contact humain ht niveau, bne notion anglais, ch. situat Ecrire Mme Clerc, 4 bis, rue Jean-Michel-Jégo, 75013 PARIS

Empl. correspondante de vente de textiles expér. dans l'export., dipl. correspondancière (Franç., Anglais), langue maternelle allemande, ch. activité correspond. Ecr. nº 735.780 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

MONITRICE Informatique ch. place chez constructeur pr. démarrage et formation de personnel. Expérience.
Ecr. nº T 03608 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

DOCTEUR ES SC. MATHS 42 a. 10 a. d'enseign. et recherche dans faculté. Ayant publié plusieurs travaux. Possibilité de reconversion rapide, ch. poste de responsabil. dans secteur public ou privé (rech., industr., administr., édition).
Ecrire M. CHACRON, 52, rue Cozette, 80.000 AMIENS

MARCHÉ AMÉRICAIN

HOMME D'AFFAIRES

33 ans expér. américaine, au niveau Direction connaissant parfaitement le SYSTEME américain pour assurer le succès de votre implantation aux U.S.A.

LOUIS E. VIGOUROUX.
Suite 1006, 575 Madison Avenue New-York N.Y. 10022

LOUIS E. VIGOUROUX.
Cabinet IBOS. 15, av. Victor-Hugo. — PARIS 75116.

Directeur Affaires Sociales
Secrétariat Général
Société multinationale

15 années Afrique francophone - anglophone recherche cause fusion

activité similaire ou s'y rapportant.
LIEU GEOGRAPHIQUE INDIFFERENT.

Ecrire nº 3.889 COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui transmettra.

INGÉNIEUR CONSULTANT INDÉPENDANT
Spécialisé Gestion P.M.E. (Fiscalité, Finance, Organisation)

recherche missions ponctuelles :

ASSISTANCE GESTION P.M.E.
Cabinet R.C.A., 70, rue de Tocqueville, 75017 PARIS. Tél. : 924-41-27. qui transmettra.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

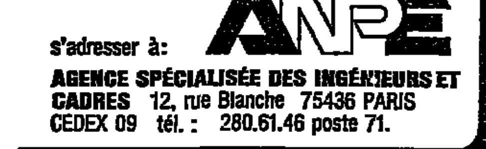
CADRE, 31 ans, diplômé enseignement supérieur, trilingue, 5 ans expérience en comptabilité générale et analytique.
RECHERCHE : poste stable (section D).

CHEF DE PERSONNEL, femme, 41 ans, D.U.T. gestion des entreprises et des administrations, option personnel, S.I.P.C.A. (perfectionnement des cadres), option personnel. 7 ans expérience gestion et administration du personnel (recrutement, formation, social, juridique, etc.).
RECHERCHE : poste similaire ou adjointe au Directeur du Personnel et des relations humaines, Paris, province, étranger (longs déplacements acceptés) (section BCO-JCB).

JEUNE CADRE COMMERCIAL, 30 ans, doctorat Economie et Commerce, italien courant. 3 ans expérience commerciale, dans les secteurs suivants : textile, habillement, sportswear, camping, nautisme, chaussure.
RECHERCHE : poste d'adjoint direction commerciale, France, étranger (déplacements acceptés) (section BCO-JCB).

CADRE COMPTABLE ET ADMINISTRATIF, expérimentée tous travaux comptables jusqu'au bilan, déclarations sociales et fiscales.

RECHERCHE : situation stable service paie ou comptabilité générale (section C).



s'adresser à:
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

Dame 50 ans, Responsable de magasin, sérieuses références. Voiture personnelle.
Cherche poste stable dans commerce Paris ou région paris. Téléph. au 421-02-40 de 12 h 30 à 15 heures ou après 20 heures.

JURISTE EXPERIMENTEE lic. + DES droit privé + IAE, dipl. Inst droit des affaires, 18 ans pratique droit maritime et terrestre (assuranc., contentieux, etc.), ch. poste stable ht niveau dans entreprise ou coll. prof. libérale Libre rapidement. Ecr. nº 2.298, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens. 75427 Paris-9e

J.F. 22 ans, Bac D, DUT, Hygiène et Sécurité en milieu du travail, 5 mois stage, ch. empl. domaine sécurité et condition travail ou protection environn. Mlle MARYVONNE DELORME, A.L.J.T., chambre 420. 74, rue A.-Labrière, 95104 ARGENTEUIL

PREPARATEUR en TOLERIE-CHAUDRONNERIE 10 ans contremaître. Connaiss. dans tous les métaux, comme en soudure ainsi que la géométrie dans l'espace. Age : 40 ans. Bernard BEAUCHE 38, rue de la Folie-Méricourt, Paris (11e) . Téléph. : 355-45-24

Jeune Homme 25 ans
TECHNICIEN SUPÉRIEUR EN PUBLICITÉ
1 an expér. Attaché commercial. Agence Havas, recherche poste CHEF DE PUB. JUNIOR
Ecrire : M. FRAUMONT J.-L. 1, bd des Alliés, 70000 VESOUL

ARCHITECTE D.P.L.G.
25 ANS
Expérience stages
CHERCHE EMPLOI PARIS.

SECRETAIRE COMPTABLE
J. Fem., 36 a., ch. poste à responsabilité, initiative dans Paris Centre ou Sud. - DELOISY, 3, r. Victor-Hugo, Charenton (94)

Technicien sup. d'aéro. dipl. à Londres, dix ans d'exp., parle Français, Anglais, Ecr. T.K. DOTSU, 30, résidence du Général-de-Gaulle, 59110 LA MADELEINE, au tél. 51-90-91 chaque soir de 20 h.

Cadre formation juridique sup. D.E.S., grande connaiss. tous problèmes immobiliers, ch. emploi poste responsab. secteur promotion immobilière ou simil. Ecr. nº 8710 « le Monde » Pub. 5, r des Italiens, 75427 Paris-9e

J.F., 25 ans, exp. pédagogique cherche poste de professeur de philo. Enseignement privé, rentrée 78. Temps partiel ou complet. Paris ou banlieue. Ecr. nº 2357 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.F., 37 ans, secrétaire de direction, audio, exc. présent., rompue contacts ht niv., excel. réf. jurid. contr., ch. situation respons., de préfér. 8e, 16e et 17e. Ecr nº 8709 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

SECRETAIRE DE DIRECTION 36 ANS
TRILINUE ANGLAIS-ALLEM TRADUCTRICE + INTERPR. cherche situation à temps partiel pour un premier contact téléphoner au 508-47-40 poste 3026 (heures de bureau) ou 227 74-19 après 18 heures.

Secrétaire de direction Sténodactylo notions anglais, italien. Sérieuses références dont 12 ans bâtiment. Sens des responsabilités, cherche poste assistante collaboratrice. Mlle THIMBRE, 20, rue Caulaincourt, PARIS 75018

Française, 35 ans, trilingue angl. allem. 2 ans exp. Allemagne, U.S.A. et France, ch. poste à Paris Secrétaire direction, Mireille PORCHER, 25, rue Frémicourt, Paris-15e.

J. H. 26 a. lic. sc. éco. + DES de contrôleur de gestion. Angl Espagnol, ch. pl. au sein d'une Direction financière. Etudie ttes propositions. Ecrire nº 03.581 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

ARCHITECTE - URBANISTE ARCHITECTE - INGENIEUR multilingue. Expér. internationale, étudie ttes propositions. Ecr. nº 0.3650 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

J. F. Antill. OPERATRICE DEB. I.B.M. 3742 ch. emploi stab. Ecr. MIJERE, 153, rue A.-Sylvestre, 92400 Courbevoie

INGENIEUR ENSIA + J.A.E. J. H. 26 ans. Réf. profess. rech. emploi à composante technique. Ecr. nº 80.991 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

D.U.T. MARKETING. J. H. 24 ans, bonnes notions anglais. Exper. études marché, rech pte sev. market. Ecr. nº T 03.654 M REGIE-PRESSE. 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Hme 27 a., dipl. enseign., supér. scientifique, publ. relation, ch. situat. grand standg. France ou étranger. Et. ttes propositions. Ecr. nº T 03.606 F Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

J. F. 30 a., 7 a. expér. galerie d'art, haut niv. ch. empl. resp. Ecr. nº T. 03.661 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Contrôle gestion, 33 ans. Exp. firme multinationale compt génér. C.A.E., budget, trésorerie, angl. courant., rech. empl. rég. EST ou Rhône-Alpes. Ecr. nº 8.713 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Cadre 30 ans. 4 ans expér. Dipl. psycho indus. contrôle gestion, rech. poste AUDIT SOCIAL gestion personnel, formation bilan social, gestion éc. PARIS ou PROVINCE. Ecr. nº 8.714 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H. 49 ans. Respons. serv. compt. clients. entrepr. C.A. 200 millions, résultats prouvés, rech. créances France et étranger, étudierait ttes propositions. Ecr. nº 8.697 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 27 ans cherche place stable réception, hôtessa. Téléph. 757-05-81.

ANIMATEUR SOCIO - CULTUREL DECEP-CAPASE, 45 ANS Exp. vie associative adultes, jeunes enf., trav urbanisme (POS) form. adult., ét. tte prop. org but soc. ou cult. Angers ou péri. Ecr. nº 80.951 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e

Homme 27 ans, lic. scienc. eco D.E.C.S. complet fin 1978, 1 an expér. cabinet, ch. emploi dans cabinet expertise comptable. — Ecr. nº T 3.582 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

16e 400 M2 DIVISIBLES
2 APPTS 175 et 225 m2, grand standing. Bas prix - 266-27-55.

XVIe AUTEUIL
IMM. RECENT - 6e ETAGE VUE DEGAGEE - Très beau **5 P.** 2 bains, moquette, TEL., TT CFT ENTIEREMENT RENOVE
PRIX 725.000 F
Me voir lundi-mardi, 14 - 18 h : **45,** BOUL. MURAT ou Tél. 723-91-28

DIRECTEMENT SUR PARC
MONCEAU
DANS PRESTIGIEUX HOTEL PARTICULIER
APPTS 130 M2 - 250 M2 et 500 M2
Direct Propriétaire : 734-93-36

MONCEAU
5 P. 180 M2, parfait état. 633-29-17 - 577-38-12

EXCELL. PLACEMENT - GD
2 P. TT CFT. 225.000 F. S/pl. 14-16 h, 112, r. Montmartre

Mº Place-Clichy, 65 m2, confort, soleil, calme, sur voie privée, entrée : 4, av. de Clichy, 195.000 F. Visite de 14 à 16 h, ou RV : M. PETIT au 272-75-76

16e, AV. FOCH, Près - Grand 3 P. + jardin, cuisine, bains, haut plafond. Sur place : lundi, mardi, 14 h à 18 h, 77, rue des Belles-Feuilles - 870-47-02.

ROME - DUPLEX 120 M2 Bel Imm., 6 Pces, tt cft. POSS. CCIAL. IMMO Balzac, 723-50-00

BD d'AUTEUIL, sur Bois et jardins, imm. grand standg 61, très élégant 250 m2, réception, 4 chambres, 4 bains, cuisine équipée + studio. Garage. Prix : 250.000 F - 544-13-34

Près NATION - Beau Duplex, style ancien, jamais habité. PX : 170.000 F à débattre. Conviendrait pied-à-terre ou location. Téléphone : 720-93-96, ou le soir au 828-26-25.

NIEL (près) - Bel immeuble, studio sur rue, confort, téléph. Impeccable - 624-73-93

GALERIES LAFAYETTE (près) Rénovation totale d'un Hôtel particulier STUDIO à 4 PIECES H. LE CLAIR - 359-69-36

4, rue de Trévise, angle Bergère (9e), dans bel imm. pierre de t. 5 PCES, cuisine, s. bains, wc, ch. centr., tél., cave, 365.000 F. LUNDI/MARDI, de 13 h à 18 h

Butte-Montmartre - Exception. Atelier artiste en triplex, cuisine, bains, wc, ch. cent., v.-o. 9 m haut. seul dernier étage, 350.000. Etat neuf - 520-13-57. S/pl. : 15-17 h, samedi, dim., lundi, 55, rue Abbesses (18e)

NATION - Villa des Pyrénées 3 pces, tt confort, 8e, asc., balc. Soleil. 240.000. - Gieri, 373-05-81

13. PLACE DES VOSGES
IMMEUBLE RESTAURE
APPTS DE 100 M2 A 235 M2. Sur place tous les jours, sauf dimanche de 14 h. à 18 h., ou Téléph. : 227-91-45 et 755-98-57.

ILE SAINT-LOUIS
ORIGINAL DUPLEX séj. + ch. vraie cuis. équip., bains. Tél. 300.000 - 727-84-76

LAMARCK
BUTTE MONTMARTRE
Dans un espace de verdure plusieurs petits immeub. de studios et 2 Pces, tt cft, rénovation stand. Avec jardins privés ou patios. Si placement location assurée. - 574-75-88

XVIIe - WAGRAM
dans bel immeuble pierre taille. Entièrement refait neuf. PROPRIETAIRE VEND
STUDIO CONFT
idéal pour PLACEMENT
PRIX : 175.000 F
Voir lundi, mardi, 14 h.-17 h. 30 4, rue Puvis-de-Chavannes

MARAIS - TURENNE
liv. + chambre, cuis., s. de bns A MODERNISER TEL. 266-67-06

PETITES SURF. LIBRES
à moderniser
40 à 70.000 F
JOUBERT ET ANDRE TEL. 266-67-06

Paris Rive gauche

Paris-5e Gobelins vends appart. 75 m2 à aménager, 5e étage, av. asc., chff centr. Téléphone. TEL : 535-53-31.

14e Part vend 2 pièces entre Plaisance et Porte-de-Vanves Cuis., s. de bns, w.-c., 2e ét., ref. nf, 130 000 T. : 543-37-65.

DENFERT-ROCHEREAU
8, rue Saint-Gothard.
Neuf, gd 4 pièces + terrasse. Sur place tous les jours de 11 heures à 18 h. 30 Sauf mercredi et dimanche.

13e PEUPLIERS
Londres dans Paris dans petit immeuble NEUF 2 appts ateliers d'artistes 106 et 91 m2, réunion possible. Livraison début 1979. Tél. : 589-20-97 après 18 heures.

JARDIN DES PLANTES imm. moderne, 2 p. duplex, 9e étage, balcon/jardin. 42 m2, 300.000 F. EICHER - 359-99-69

Métro COMMERCE 119, rue du THEATRE, grand studio tt cft, stdg, Tél., parking, 218 000 F. Mardi 13 à 19 h.

CONVENTION
magnifique studio, bains, kitchenette 26 m2, 7e étage, balc. TEL. : 567-22-88.

MONTPARNASSE
magnifique 5 p., cuisine, bains, 120 m2, 4e étage, ascenseur, plein soleil. Téléph. : 567-22-88.

PLACE MAUBERT imm. pierre de taille, 1er ét., clair, soleil. Surface 90 m2 en 6 bureaux, 2 cab. toil., w.-c., chff individuel au gaz, 2 lignes téléph., peut mixte commercial ou bourgeois. TELEPHONE : 531-51-10.

BD ST-GERMAIN Mº ODEON duplex 140 m2 + terrasse, ch. serv., 5e et 6e ét., asc., T., chff. cent. Pptaire. Tél. : 857-36-80

Métro LOURMEL 6e sur jardin, 4 p., récent, calme, ensoleillé, 565 000 F. T. 531-44-68 ap. 18 h.

METRO SEGUR
5 p. 115 m2, tt cft, 2e étage, standing, balcon. T. 254-41-34.

Raspail - Montparnasse., ascenseur, gd séj., 2 ch., 3 bns, luxe, terrasse T. ODE. 42-70 Soleil.

MONTPARNASSE
dans ensemble ateliers d'artiste rénovés pptaire vd 1) atelier de 60 m2 avec loggia refait neuf tout confort 450 000 F. 2) atelier 200 m2, 2 loggias refait neuf, tout confort, 1 400 000 F., calme, caractère. T. 734-76-13.

PROXIMITÉ IMMÉDIATE NOTRE-DAME
Petit immeuble entier. restauré
STUDIO 35 M2 ENVIRON
Gros œuvre et aménagements TRES SOIGNES
SOREDIM 755-98-57 227-91-45

5e DUPLEX Charme, dégagé
Living + chbre, cft. 390.000 F, gd standing, 4e asc. - 266-27-55.

STS-PERES - CHARME
4 P. 90 M² 633-29-17 577-38-38

BD SAINT-GERMAIN
6 P. chbres s/verdure. Park. 633-29-17 - 577-38-38

DENFERT-ROCHEREAU
8, rue Saint-Gothard.
Neuf, grand 3 pièces + loggia. Sur place tous les jours de 11 heures à 18 h. 30 sauf mercredi et dimanche.

VILLAGE SUISSE
imm. pierre de taille, séj. + chbre + chbre d'enfant tt cft, 65 m2. Prix : 430 000 F. Jean FEUILLADE 566-00-75.

ODÉON
RUE HAUTEFEUILLE
HOTEL XVIe siècle restauré 2 à 5 pièces de 92 m2 à 170 m2. Parkings possibles. Téléph. : 755-98-57 ou 227-91-45.

Région parisienne

VALENTON
IDEAL PLACEMENT
Imm. récent, gd 5 p. tout cft, 130 000 F, avec 15 000 F cmpt + crédit. Téléphone : 345-55-10.

VINCENNES - 033-95-10
PROX. DONJON VUE BOIS
3 pièces, 75 m2 - SOLEIL.

NEUILLY BOIS - 4 PIECES IMPECCABLE
étage élevé - 722-81-15.

VINCENNES
Prix exceptionnel, double-living, 1 chambre. Garage - 622-02-17.

BOULOGNE - IMM. STANDING près Mº Porte-St-Cloud. Calme, beau 5 pces + gd balc. + box. Pour visiter, téléph. : 233-62-46

PRES R.E.R., Vue sur Bois 84, bd Gambetta - Nogent-sur-Marne, dans bel immeuble récent, magnifique appartement 4 pces 102 m2, gd balc., soleil, cuis. équipée, bains. Moquette. Luxueux. Parking. Prix intéressant. - Visite : MARDI, de 14 h 30 à 16 h 30
COURTOIS - 265-49-85

Part. à Part. . vends FONTENAY-AUX-ROSES, prox. métro, appt 4 pièces, 1965, park. 318.000 F. Téléphon. au 774-83-86

ST-GERMAIN-EN-LAYE - Imm. 63, calme, beau séj., 3 chbres, balc., cave, parking. Prix : 450.000 F - Tél. : 603-15-63

PANTIN
Dans immeuble neuf standing. STUDIOS disponibles avec cuisine équipée, cave, parking Prix ferme moyen 137.000 F. Résidence BEAUREPAIRE, 61, rue Gutenberg. Sur place tous les jours, sauf mercredi, de 14 h. à 19 h., ou NOVIM, téléph. 720-14-15.

BOIS DE BOULOGNE
restauration de luxe d'un hôtel particulier, 3, 4, et 5 PIECES, 2 bains, garage sous-sol.
- PRIX D'AUJOURD'HUI NET DEFINITIF
mercredi, vendredi, samedi de 14 h. à 17 h. 7, BD ANATOLE-FRANCE à BOULOGNE. TELEPH. : 256-13-72.

NEUILLY
rue Saint-James, chbre de serv., 6e étage, asc., chauff. central. Prix : 65 000 F Tél : 747-15-00.

Province

TIGNES Part. vd studio, cuis., bains, terrasse sud. Prix 150.000 F. M. DE PINS, à Vulmix, 73700 Bourg-St-Maurice.

Cause départ.
PARTICULIER VEND
VAL-D'YERRES
BEAU F4
Très bien situé dans Résidence calme 300 mètre de la gare et Centre commercial
Tél., salle bains, cave, séchoir, 150.000 F + C.F., à débattre.

Téléph. : 900-99-42, de 17 à 20 h en semaine ou écrire à J.-P. DEGRUELLE LES BUISSONS - LA MEPRISE 91800 BOUSSY-SAINT-ANTOINE

appartements occupés

QUAI BLERIOT-APPARTEMENTS OCCUPES

bel immeuble, 2 bns, ascenseur. Vue sur Seine, plein soleil.

1) 3 p. 70 m2 tt cft 5e étage. Occupé par dame seule. Prix 280 000 F, avec 60 000 F.

2) Très beau 5 p. 111 m2 + balc., 4e ét., s/Seine, occupé dame sle 470 000, av. 100 000.

Droit de reprise et relogement. Pptaire s/pl. ce mardi 14 h. 30 à 16 h. 30, 1, bd Exelmans, 16e.

12e Prox. Bois de Vincennes : Ds immeuble 1883 pierre ravalé. Beaux petits 2 P., cuis., w.-c. OCCUPES par personnes âgées. Prix moyen 1.900 F/m2. 14-18 h : 325-66-72.

appartem. achat

Recherche appts 2 à 4 p. Paris préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e. Paiement comptant chez notaire. Téléphone : 873-23-55.

Sté recherche appts même à rénover, secteurs 11e, 12e, 19e, 20e. Pour R.-V. Gieri 373-05-81.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet 15e, 566-00-75, rech. Paris-15e, 17e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeuble. Paiement comptant.

DIRECTEMENT
achète grand standing, 100 à 200 m2, résidentiel. T. 633-38-80.

ACHETONS DIRECTEMENT
2-3 pièces, rive gauche. PROMOTIC 322-11-68.

L'AG. LAGRANGE
fondée en 1876, 265-53-94. recherche pour sa clientèle petits et grands APPTS Paris, Neuilly, Boulogne.

immeubles

Société - Investissement
ACHÈTE COMPTANT IMMEUBLES LIBRES
à Paris ou proche métro, C.F.I., 6, av. Hoche, Paris-8e. Tél. le matin 563-11-30, poste 46.

hôtels-partic.

16e d'ANGLE, dans JARDIN SOLEIL, CLARTE
Jolie demeure 280 m2 : 7 pces. 3 sanitaires. Sur place : 119, RUE DU RANELAGH 13 h.-16 h. 30 jusqu'au 23-3, ou écrire propriétaire Mme Delrez.

locaux commerciaux

14e - Pr. AV. GAL-LECLERC
Local ccial tte propriété, 90 m². Téléph. 266-67-06.

bureaux

CHOIX de bureaux dans Paris Location ou vente
CIPA - 233-53-80/22-18.

Domicil. artis. et commerç. Siège S.A.R.L. - Rédaction d'actes Statuts Informations juridiques, Secrét., Tél., Télex. Bur. A partir de 100 F par mois
PARIS 11e - 355-18-88
PARIS 17e - 259-18-04
PARIS 16e - 770-16-80.

A louer 13, Métro Glacière, Bail précaire 90 m² bureaux, Immeuble récent. — 707-65-09.

fonds de commerce

COTE D'AZUR - MENTON
Vends
HOTEL - PENSION
murs et fonds, NN 40 num. + appt privé, dépendances, jardin. AGENCE CARNOT, 22, rue Carnot, 06500 MENTON. Téléph. (93) 35-97-89.

Bail à céder 3-6-9 renouvelable, récent, Paris-14e, boutique 40 m2, parft état. Tél. Pt. loyer. Libre de suite. Px 35.000 F, sans frais d'agence. — Appeler : 574-27-64.

viagers

Société spécialiste viager
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Prix, indexation et garanties. Etude gratuite et discrète.

BOULOGNE - OCCUPE 140.000 F + 2.500 F. Femme 80 ans. 4 P., BALCON, 11e ETAGE. Parking.
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00

LIBRE, 13e - 2 Pièces. Confort. 70 ans. 15.000 + 1.350 rente. LODEL - 355-61-58

Vendez rapidement en viager conseil, expertise, indexation, gratuit. Discrétion. - LODEL - 35, bd Voltaire - 700-00-99

Le Monde

régions

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

LES INJUSTICES D'UNE PROCÉDURE TARDIVE

Comment protéger le site d'une chapelle provençale ?

Face au « mitage » généralisé de l'espace rural, des mesures de protection des sites s'imposent et sont admises par tous. Mais encore faut-il, pour que la loi garde son efficacité préventive, qu'elle soit appliquée à temps, opportunément et égalitairement. Dès l'instant où elle intervient trop tard, maladroitement, elle ressemble au « pavé de l'ours ». Elle laisse une impression d'arbitraire, aggravée par un gâchis financier. L' « affaire d'Eygalières » en est un exemple.

De notre correspondant

Marseille. — Eygalières, au nord des Bouches-du-Rhône, c'est la « porte » est des Alpilles. Cœur vivant du « triangle sacré », dont les deux autres sommets sont Les Baux et Saint-Rémy, Eygalières est l'un des villages les plus authentiques, les mieux préservés de Provence. Un paysage de pureté, une harmonie de roches et d'arbustes où le génie humain a dû longtemps se faire humble pour intégrer au site les pierres patinées du village qui escalade sa croupe calcaire comme une crèche provençale. Un rien suffit à rompre l'équilibre. On le voit déjà avec certaines résidences secondaires — rançon de la beauté et du renom du site — qui sont un défi à la pureté du style local et l'agressent par leur prétention, leurs pelouses arrosées automatiquement et leurs piscines utilisées un mois par an dans un pays où l'eau vaut de l'or.

D'intempestifs voisinages

Face à Eygalières, au sommet d'un tertre ponctué d'amandiers et de cyprès, tout droit sortie d'un primitif italien, il y a Saint-Sixte, l'une des plus belles chapelles rurales de France. Son pèlerinage — le mardi de Pâques, — célébré sans interruption depuis 1222, est célèbre en Provence. Saint-Sixte a sa part dans la beauté d'Eygalières. Pourtant, le site fut simplement inscrit à l'Inventaire voici une trentaine d'années. Ce qui lui valut de risquer à plusieurs reprises d'intempestifs voisinages, tels, en 1962, une fabrique d'agglomérés et, en 1973, un pylône à haute tension. Il fallut les cris d'orfraies des amis du site ou la mobilisation d'associations de défense pour que l'irréparable ne soit pas commis.

Puis, en juin 1977, nouveau péril. Et nouvelle mobilisation. La Ligue de défense des Alpilles lance un S.O.S. en forme de pétition : *« Ne laissons pas massacrer ce haut-lieu de Provence ! »* Au bord de la D 24 B, qui, d'Orgon, au bord de la N. 7, conduit à 8 kilomètres d'Eygalières, « pousse », incongru, obnubilant le regard... un garage ! Masse cubique de 6 mètres de haut « naturalisée » provençale par l'emploi de tuiles romanes. Depuis le porche de Saint-Sixte, la vue est imprenable... En quelques jours, plus de mille pétitions s'entassent sur le bureau de la Ligue de défense des Alpilles. Elles viennent de toute la France et de l'étranger. Il est vrai que parmi elles figurent les noms de nombreux propriétaires de résidences secondaires... La « menace » que l'on dénonce s'accompagne de celles que représentent deux projets de constructions individuelles. L'une d'elles a déjà ses fondations en place. Chacune se situe à 140 mètres (à vol d'oiseau) de l'abside et du porche de Saint-Sixte, qui va se trouver prise « en sandwich » entre deux constructions.

La mobilisation est prompte, les démarches assez nombreuses et assez efficaces pour que « l'affront » soit évité. Début juillet 1977, le coup d'arrêt est donné par le ministère de la culture et de l'environnement : interdiction de commencer les travaux. Interruption de ceux déjà engagés. Le 21 juillet 1977, le ministre ouvre une instance de classement sur le site de Saint-Sixte. Toute modification de l'aspect ou l'état des lieux d'ici un an exposerait les contrevenants aux poursuites prévues par la loi. Saint-Sixte est sauvée...

Mais l'affaire n'est pas close pour autant. Il y a de grandes chances pour que sa conclusion soit du ressort du tribunal administratif compétent. D'ici là, beaucoup de temps, de peine, d'argent, auront été dépensés qui auraient pu être évités si la protection de cette zone sensible avait été efficace. Il vient bien tard, ce classement auquel personne n'avait songé jusqu'alors. Et à présent il lèse gravement deux personnes de bonne foi, qui se sont soumises à une réglementation tatillonne et à qui on avait fait miroiter des années durant une réalisation possible de leur rêve. Car ces projets de construction que l'on découvrait tout à coup dataient de plusieurs années et avaient bénéficié de toutes les autorisations nécessaires. Le premier, celui de M.J., avait reçu — en 1973 — un avis favorable de la mairie, car il respectait le plan d'urbanisme directeur approuvé le 2 juin 1971. Et le maire précisait : *« La construction projetée ne risque pas, étant dans le caractère traditionnel, de porter atteinte au site de la chapelle Saint-Sixte. »*

Après un premier refus et un délai de réflexion de quelque dix-huit mois, le permis de construire était accordé en 1975. Même attitude face au projet de M. R..., qui avait acheté en 1971 un terrain « couvert » par un certificat d'urbanisme, puis avait déposé, en 1974, un dossier de permis de construire. Il s'était vu — dans un premier temps — opposer un certain nombre de contraintes du fait de l'étude du nouveau plan d'occupation des sols, puis obtenait, après concertation avec la municipalité d'Eygalières et la direction départementale de l'équipement, un permis de construire le 22 juillet 1976. En échange de la cession à la commune de 50 % du terrain dans le but d'améliorer la protection du site et moyennant le déplacement de la première construction projetée.

Un dossier délicat

Aujourd'hui, plus question de tout cela. L'instance de classement « gèle » toute initiative. Et chacun essaye de temporiser face aux demandes des deux propriétaires qui n'admettent pas *« d'être les seuls à payer la protection de Saint-Sixte ! »*. La municipalité nouvelle élue en 1977 a hérité de ce dossier délicat sans avoir de solution de rechange qui puisse réparer le préjudice. La préfecture s'abrite derrière le ministère. Quant à ce dernier, il répond (tardivement et évasivement) aux lettres en avançant de si piètres arguments que l'on sent déjà que pour l'administration l'affaire est classée. Quoi que cela coûte. En cas d'instance de classement, il n'est pas prévu d'indemnisation. On ne sort pas de là. C'est donc le Conseil d'État qui, une année prochaine, tranchera.

Quant au garage, qui a été à l'origine de l'affaire, il a été terminé bien avant que l'instance de classement n'intervienne. On ne voit que lui, depuis Saint-Sixte...

JEAN CONTRUCCI.

Chiffre record des exportations

L'AMÉRIQUE DÉCOUVRE LES PRODUITS PROVENCAUX

Le commerce extérieur de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur a très nettement progressé en 1977, indique le service interrégional des douanes de la Méditerranée. Les exportations ont augmenté de 32,5 %, les importations de 9,4 %. Si l'on exclut les produits pétroliers le taux de couverture des importations par les exportations a atteint 92,4 % (80,3 % en 1976), ce qui signifie, compte tenu du mode spécifique de comptabilisation utilisé par les pouvoirs publics, un quasi-équilibre de la balance commerciale régionale.

Aux importations, ce sont les produits agricoles, les biens de consommation, les biens d'équipements ménagers qui ont le plus progressé (en valeur), tandis que les entrées de métaux chutaient.

Aux exportations, en revanche, les métaux et les produits énergétiques ont considérablement augmenté, la plus faible progression étant enregistrée dans le secteur des matières premières minérales. Enfin, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur exporte de plus en plus vers l'Afrique occidentale, l'Amérique Centrale et du Sud, l'Asie occidentale, mais c'est vers l'Amérique du Nord que, d'une année sur l'autre, elle améliore le plus ses performances (+ 120 %).

Bretagne

POUR SAUVER LE LITTORAL

Après notre article du 20 février intitulé Chefs-d'œuvres en péril, *nous avons reçu de M. Le Demezet, secrétaire général de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (S.E.P.N.B.), les précisions suivantes :*

« L'étude que vous avez mentionnée, portant sur l'inventaire des sites littoraux de Seine-Maritime qu'il serait nécessaire de protéger, n'est pas la seule. La Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne avait fait une étude similaire pour le compte de la Direction départementale de l'équipement des Côtes-du-Nord en 1971.

» Par ailleurs, notre société a établi depuis un certain nombre d'années des fiches pour les sites littoraux les plus importants de l'ensemble de la Bretagne. Nous avons organisé, en janvier 1977, une réunion avec les responsables du Conservatoire du littoral, le délégué régional à l'environnement et l'inspecteur régional des sites, pour faire part des priorités de la S.E.P.N.B. en matière de protection des sites littoraux.

» Il s'agit de permettre un échange d'informations réciproques, de manière à coordonner les actions de protection, tant au niveau de l'achat des terrains par le Conservatoire, qu'au niveau du classement d'un certain nombre de sites, avec mise en réserve naturelle de certains secteurs biologiquement importants. »

Un document de la C.F.D.T.

QUELS EMPLOIS NOUVEAUX ?

(De notre correspondant.)

Rennes. — Dans un document de soixante-dix pages, « L'emploi en Bretagne, quel avenir ? », présenté le vendredi 3 mars, à Rennes, l'Union régionale C.F.D.T. de Bretagne donne son sentiment sur ce qui s'est passé en Bretagne au cours des vingt dernières années en matière de démographie, d'emploi et de décentralisation industrielle.

« Pour que le poids de la population bretonne, en France, soit le même aujourd'hui qu'en 1954, il faudrait deux cent soixante-dix-neuf mille cinq cents Bretons en plus... Le nombre de cantons où les décès sont supérieurs aux naissances est passé de onze à soixante de 1971 à 1975. En dix ans, le nombre de chômeurs a augmenté de 423 %. Sur cent emplois créés au cours du VIe plan, huit seulement étaient des emplois vraiment nouveaux, les quatre-vingt douze autres ayant servi à compenser la baisse d'actifs agricoles. »

La C.F.D.T. analyse ensuite quelques conflit sociaux particulièrement significatifs de la situation des travailleurs, de la dépendance et de la fragilité de l'économie de la région.

★ « L'emploi en Bretagne, quel avenir ? », Union régionale C.F.D.T.-Bretagne, 4, rue Félix-Le-Dantec, 22000 Saint-Brieuc.

Rhône-Alpes

UNE REVUE POUR DÉFENDRE LE « FAIT SAVOYARD »

« La revue Région Savoie *entend être l'organe permanent de réflexion et d'expression des différentes composantes du régionalisme savoyard »*, écrit l'Association pour la renaissance savoyarde dans l'éditorial du premier bulletin de *Région Savoie*. *« Au-delà des discours, les événements récents se chargent de montrer que si le régionalisme n'a rien perdu de son actualité, l'urgence du combat en sa faveur est plus grande que jamais. »*

La revue ajoute : *« La particularité, l'identité propre de chaque région telle qu'elle s'exprime par sa culture, sa langue, son mode de vie, mais aussi telle qu'elle traduit les restes encore vivants de la gestion de son territoire sont rejetés ou tout au plus tolérés. Cela au nom d'un intérêt général planificateur qui assigne à chacun sa place : ici le loisir élevé, là le bronze-cul et bientôt des paysans non plus pour travailler la terre et produire des biens mais pour s'offrir en spectacle aux touristes. Un jargon paternaliste (le terrain de jeu de l'Europe, les jardiniers de la montagne...) tente de faire accepter aux Savoyards leur rôle dans cette belle mécanique.*

» En liaison avec les combats menés actuellement (Corse, Languedoc...) Région Savoie *se propose : d'illustrer et de défendre les éléments du fait savoyard ; de rassembler les régionalistes autour d'un organe d'expression clair ; de préparer les voies d'une gestion de la Savoie et de ses communes par eux-mêmes. »*

★ *Région Savoie*. Direction : Florent Gintz. Thyez. 74307 Cluses Cedex.

L'immobilier

constructions neuves

SUISSE - VALAIS
MONTANA - CRANS
Station été - hiver
RÉSIDENCE LE TSAUMIAU
à 100 m. du départ de la télécabine

APPARTEMENTS A VENDRE DIRECTEMENT DU CONSTRUCTEUR

Appartements de 2, 3, 4 pièces avec cuisine aménagée, balcon dès 115.000 FS.

Entrée fin 1978.

Coupon à : Agence d'Y-Coor CH 3962 MONTANA.

Nom : .... Prénom : ....
Rue : .... Ville : ....
Téléphone : ....



SUISSE - VALAIS
VENTHONE
au cœur de la « Noble Contrée »
sur un plateau ensoleillé, orienté au sud à 900 m. d'altitude, à 10 km de Montana Crans, à 5 km de Sierre

APPARTEMENTS A VENDRE DIRECTEMENT DU CONSTRUCTEUR

Studios 39 m2 + balcon dès francs 82.000. Appartements de 2, 3 et 4 pièces avec cheminée, cuisine aménagée, balcon dès francs 116.000. Entrée fin 1978. - Encore libre pour étrangers. Coupon à : Agence d'Y-Coor CH 3962 MONTANA.

Nom : .... Prénom : ....
Rue : .... Ville : ....
Téléphone : ....

Si vous cherchez un appartement ou une maison neuve dans les 3e, 9e, 10e, 11e, 14e ou 20e arrondissements ou à Boulogne, Champs-sur-Marne, Chaville, Chelles, Clamart, Clichy-sous-Bois, Elancourt, Epinay-sur-Seine, Gennevilliers, Maisons-Laffitte, Marly-le-Roi, Melun, Montrouge, Neuilly, Noisy-le-Grand, Puteaux, Sannois, Sartrouville, Versailles, recevez gracieusement l'édition spéciale de 4 pages de la revue :

L'IMMOBILIER. Vous y trouverez 27 programmes en écrivant à L'IMMOBILIER 1M, 12, rue des Lions-Saint-Paul - 75004 PARIS.

VAVIN
16, rue Delambre.
Studios et 2 pièces.
Sur place de 11 hres à 19 hres, sauf mercredi et dimanche.
CIME. 538-52-52.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE des LOCATAIRES
18, r. La Michodière, Mo Opéra
84, rue d'Alésia, Mo Alésia
Frais abonn. 350 F - 266-52-04

locations non meublées Offre

Paris

16e RUE DE LONGCHAMP 3 pièces tout confort, 1 800 F + charges. Téléph. : 924-56-24.

50, AV. FOCH
Reste encore quelques APPTS GRAND STANDING PRIX EXCEPTIONNELS
2 P., 2.800 + charges
2 P. avec GRANDE TERRASSE 100 m2. Envir. 3.700 + charges.
4 P. en duplex. 4.000 + charges.
Magnifique 4 P., 8.000 F + ch.
S/pl., 14 à 18 h. Pour visite, s'adress. 122, av. MALAKOFF.

EN LOCATION-VENTE
PYRENEES 139, immeuble neuf jamais habité, dispon. immédiat. appt 3 et 4 pièces à partir de 2.800 et 3.300 F par mois
RECUPERATION INTEGRALE DES LOYERS
Sur pl., 139, rue des Pyrénées, ts les jrs, 14-19 h. T. : 370-04-70

Région parisienne

CRETEIL-UNIVERSITE
P. à p. studio tout confort dans immeuble neuf, 800 F ch. comp. TEL. : 357-90-46.

PUTEAUX
RESIDENCE BELLERIVE
STUDIOS 30 m2 environ, cuis. équipée, tél., parking (1re occupation) 1 000/1 050 F + charges
SUR PLACE mardi, jeudi, samedi, 13 à 17 h 30, Bâtiment D 7e étage, accès : 34, quai National, à Puteaux
ou sur rendez-vous
JOHN ARTHUR & TIFFEN
174, bd Haussmann
766-04-66

RIS-ORANGIS Loue vaste appt neuf 4 p. ppales, tt confort, cave. Conv. à professionnel (1er) Ecr. no 6.658 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. loy. garanti 4 000 F maxi. 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

Métro TROCADERO standing. Beau 4 p., cuis, bains, TEL., 2 700 F. TELEPH. : 770-16-69.

JASMIN appt meublé ancien, 2 salons, s. à mang. 3 chbres, cuis., lingerie, 2 s. de bains, box, chbre serv., loyer 5 000 F. ROUSSEL 620-36-49

APPART. 2 PIECES, cuisine, s. de bns, w.-c., (40m2) à louer DANS IMMEUBLE NEUF METRO ABBESSES, 18e ARRONDT 1 500 F/mois charges comprises. Ecr. no 6 659, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE rech. STUDIO à 6 PIECES 556-17-49 POUR DIPLOMATES et Cadres Etrangers Banque.

Cherchons Appts de standing pr locations de 1 à 12 mois ou plus. Sérieuses références offertes.
PARIS PROMO - 325-28-77

Jeune homme venant de Suisse cherche pour le 1er juin 1978 et pour environ une année, dans le 7e ou 15e arrondissement : CHAMBRE MEUBLEE confortable. Si possible proximité métro. Ecrire en indiquant le prix de la location sous le chiffre 60.088 à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Professeur américain à Paris cherche à louer pour 4 mois grand studio ou 2 pièces tout confort, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e. Téléphoner le matin au 584-97-75

Boutiques

MARAIS (IVe)
40, rue du Roi-de-Sicile
belle bout., tout conft av. caves sans pas de porte, 2.000 F mens. Lundi, mardi, de 13 h. à 18 h.

Recherche
MURS DE BOUTIQUE
Paris, rapport 20 à 40.000 F. Sur base 10 %. T. : 266-67-06.

propriétés

PART. A PART.
Cause départ, vds limite SENS maison de campagne close en dur sur terrain 3.400 m2 planté d'arbres fruitiers, comprenant 2 corps de bâtiment.
1. — Entrée, séjour, 2 chbres, salle de bns, wc, cuis. aménag., buand., gren. aménageable, cave voûtée, chauff. ctl fuel, Téléph.
2. — 2 chbres, garage 2 voit. avec fosse.
PRIX : 550.000 F.
Tél. : 16 (86) 65-30-09 ou 88-83-41.

NESLE
120 km Paris - Splend. pple s/1 ha, parc boisé, paysagé. 8 p., cuis., bns, w.-c., ch. cent., gar., écurie, sous-sol, 600.000
AVIS 1, pl. Saint-Clément, COMPIEGNE.
(15) 44-40-19-60 PARIS 887-43 40

ST-RÉMY-DE-PROVENCE
AU PIED DES ALPILLES
Ds les pins Mas tout confort
6 PIECES 6.000 m2 de terrain PRIX : 750 000 F
CABINET IMMOBILIER MORO
23, bd Victor-Hugo, St-Rémy-de-Provence. — Tél : (90) 92-14-75.

Vends au pied des Pyrénées, centre bourg, ancien MOULIN, bâtiment important. S'adresser Dutaut Th., route de Larreulle, 65700 Maubourguet. (62) 96-28-29

terrains

SILLANS-LA-CASCADE (Var) vend terrain boisé, 3 HA, bordure de route, eau, électricité Tél. : (94) 69-60-37

GROUPE SUISSE
Achète comptant TERRAINS Paris-Province jusqu'à 200.000.000 F. 522-20-74

245 TERRAINS A BATIR
Autour de Paris : 0 à 120 km
L'ordinateur de la
MAISON DE L'IMMOBILIER
sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél., questionnaire sur envoi de votre carte de visite. Chambre Syndicale des Agents Immobiliers F.N.A.I.M. 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 757-62-02.

GIF-SUR-YVETTE
1.000 m2, 300.000 F.
ARGENTEUIL COTEAU, 400 m2, av. permis construire, 160.000 F.
CRETEIL, 500 m2, 245.000 F.
ST-REMY-LES-CHEVREUSE. 520 m2, 200.000 F.
Téléph : 584-05-98, 05-99

15' LAC FORET D'ORIENT, banlieue de Troyes, 4.200 m2, 250.000 F. Téléph. (25) 81-20-91

CROISSY-SUR-SEINE
beau TERR. D'ANGLE 584 M2. PRIX 370 000 F. T.T.C.
AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET TEL. : 976-05-90.

maisons de campagne

BORD DE L'YONNE
JOIGNY, magnifique jardin av. MAISON DE WEEK-END
Eau, élect., embarcad., 76.000 F
CAB BOUVRET, 27, av. Gambetta, JOIGNY - (86) 62-19-44

Dans village LANGUEDOC
Vends à 10 km PLAGE MAISON 8 PIÈCES
grenier, 2 chbres mansardées JARDIN 100 M2
LEISER, 34860 COLOMBIERS. TELEPHONE : 16 (67) 93-21-28

CHALINDRAY (52600) vd ds centre 1) MAISON 9 P. sur cave, w.-c., grenier, cour. 2) MAISON 5 P., w.-c., s. bns., grenier, gar., terrain attenant. MOTOT, 19, rue Morin, 91230 Montgeron Tél. : 942-19-22.

PERIGORD part vd ds village 30 km de SARLAT pet. maison en pierre à restaurer, 75 m2 surface habitable Prix : 30.000 F Tél. 16 53 29-91-01, H. repas.

A vdre mais de camp., 4 p cuis., tt cft, jdin, fleur., à 25 km sud Châteauroux. S'adres Me Claude Jamet, 23, r J.-J. Rousseau 36000 Châteauroux, 22-00-55

GOLFE AJACCIO
Belle Maison de Campagne : 150 m2, en cours de finition horizon, étendue, superbe, terrasse 152 m2 toutes dépendances avec 1 100 m2 jardin Prix raisonnable Ecrire M. Legrand, Havas Conseil, 135, avenue Charles-de Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine qui transmettra

SOLOGNE
A vendre terrains viabilisés et constructibles avec ou sans étangs et bord rivière également terrains pour création étangs
Téléph. matin 9 h à 11 h. au 15-16 (38) 35-00-58.

fermettes

200 km de Paris bord de Loire. Fermette à rénover sur 9.000 m2 avec pièce d'eau. Ecrire sous no T 80.992 M. Régie Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

55 KM. PARIS
Fermette 5 gdes pièces, cuisine, buand., av. w.-c., douches, cave voûtée, grange, terrain clos 1.300 m2, 220.000 F. avec 20 %.
A.C.M. 14, rue Pot-d'Etain. MEAUX 434-01-66. ou PARIS 887-43-40

villas

8 KM. PONT SAINT-CLOUD, bordure FORET DE MARLY, magnifique villa, récept. 70 m2 + 6 chambres, 3 bains + serv. Garage 3-4 voitures. 2.000 m2 jardin. 1.500.000 F, facilités vendeur. — Téléphoner 969-85-35

PARC DE SCEAUX
Magnifique villa Px à débattre ROB 24-86, de 9 à 15 h, ou soir

pavillons

ANTONY, Pavillon, 6 Pces conft, garage, jardin. 480.000 F. - 666-00-27

JOUY-LE-COMTE
35 km Paris - Gare, écoles, tous comm. s/pl. - Sup. pav., hall, vaste salon, séjour, 4 chbres, bibliothèque, cuisine, tt conft gar 1 000 m2 terrain. 360 000
ACB 25, rue Nationale, BEAUMONT. — 470-20-94/29-10

VILLEBON-SUR-YVETTE
Plain-pied pierre de taille, 5 p., cuisine, salle d'eau, 320.000 F Vis. sam., dim., 14 h à 17 h : 6 bis, rue des Bouleaux, angle rue du Gl-de-Gaulle · 989-31-74.

domaines

CANADA
COLOMBIE BRITANNIQUE
Unique province du CANADA sans interdiction d'achat pour étrangers. - Ferme de 32 000 ha. Culture de céréales dt 16.000 ha déjà cultivés.
Bâtiments et invent. modernes. Domaine de chasse intéressant. Prix : 2,2 mill. dollars canad.
P. Paulsen, Ing. Agr. Immobilien D-2241 Struebbel/B. Heide. Tél : 19 49 4837/228

villégiatures

SPORTS D'HIVER
PAQUES à LA PLAGNE 2.000 m (Savoie)
STUDIO 3/4 personnes, pied des pistes. Mars-Avril et ETE. Prix selon période. T. 901-08-05.

Très belles Locations saisonnières, grand standing. Ag. PIC, 83606 St-Aygulf. T. (94) 44-21-70

PORTUGAL : VILLAS et APPARTS à louer bord mer. Ecr. MARQUES, av. 5 Outubro, 113 H E LISBONNE

A louer JUIN · JUILLET
MAISON indép., possib. 6 pers. Confort. Prox. gde plage sable fin, commerces.
Tél. : 913-66-84 à partir 18 h. 30.

LOCATION SUD-CORSE
Grande et belle maison 4 chambres, 2 bns, gd living, cheminée, cuisine. 4 ha 1/2. 400 m bord mer entièrement privé. 6 km Bonifacio
Juin : 6.000 F. Juillet : 8 000 F. Sept. : 5.000 F. Ecr Agence HAVAS 06011 NICE CEDEX Réf 0837

échanges

8e TERNES-MONCEAU 300 m2, 4e ét., 4.300 F/mens. C.C. contre 80/100 m2 - Téléph. : 924-29-31

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

RÉGIONS

EN ILE-DE-FRANCE

LA PLUS JEUNE COMMUNE DE FRANCE

Les Ulis dans les tâtonnements

Les Ulis, dans l'Essonne, c'est sans doute la commune la plus jeune de France : elle vient d'avoir un an. Pourtant, cet anniversaire fut fort discret, sans kermesse ni cérémonie officielle. « *Nous n'avions aucune raison de le fêter*, explique le maire, M. Paul Loridant (P.S.). *Cette ville a été créée de façon tout à fait arbitraire.* »

Les Ulis, c'est en fait une Z.U.P. conçue à l'origine sur le territoire de Bures-sur-Yvette et d'Orsay, en forme de papillon — à droite la zone d'activité, à gauche les habitations — sur un plateau qui domine la vallée de Chevreuse. Si la commune des Ulis existe, c'est peut-être parce qu'on espérait ainsi conserver Orsay à la majorité. Mais les trois communes ont choisi des élus de gauche. « *Aujourd'hui encore*, précise M. Loridant, *nous sommes favorables à un regroupement des trois communes parce qu'il y a complémentarité des populations.* » Les Ulis comptent vingt-cinq mille habitants (trente mille à terme). Une population très jeune (dix mille moins de dix-huit ans, sept mille cinq cents scolarisés), avec 17 % de travailleurs immigrés, qui vit dans des logements collectifs pour la plus grande part. Un décor d'immeubles encore largement en chantier, ni plus laid ni plus monotone que celui d'une ville nouvelle. Pourtant, le maire dit : « *Je suis très critique à l'égard des concepteurs qui ont reproduit ici un système de ségrégation sociale, alors qu'on avait l'occasion de faire une ville harmonieuse. On a notamment concentré les travailleurs immigrés à l'écart. Notre premier souci en matière d'urbanisation est donc d'essayer de réintégrer ce secteur ouest dans le reste de la ville.* »

« Contre-pouvoir »

Depuis son origine, Les Ulis était administrée par un district urbain, avec des représentants des conseils municipaux des communes mères. Lorsqu'elle est devenue une ville à part entière, ses élus ont donc hérité de pratiques qui s'étaient jusqu'alors substituées aux règles traditionnelles et qui sont quelquefois en contradiction avec leurs fonctions. Cela est caractéristique pour tout ce qui concerne la vie associative. Le district avait mis en place une série de « contre-pouvoirs » qui palliaient ses propres lacunes. La mise en conformité en ce domaine se fait souvent difficilement, même si les conflits sont en général souterrains.

L'OGESE (Office de gestion des équipements socio-éducatifs), par exemple, créé en 1969, est une association qui groupe une quarantaine d'associations et, notamment, gère l'ensemble des locaux collectifs résidentiels (L.C.R.) livrés par les promoteurs, soit quelque 3 000 mètres carrés. « *La municipalité*, explique M. Alain Troaine, président de l'OGESE, *désire gérer elle-même les L.C.R. Nous ne savons plus aujourd'hui de quelle façon précise nous situer par rapport à la gestion de ces mètres carrés sociaux.* »

Autre exemple d'héritage difficile : Acte (animation, action culturelle). Ce centre d'animation culturelle qui fonctionne sans locaux propres (il dispose d'un simple appartement pour son administration) existe depuis 1974, reconnu et subventionné pour environ un tiers par l'Etat. Il a déjà plus de mille abonnés à sa saison de spectacles et agit dans différents domaines : théâtre, audiovisuel, etc. Mais les élus des Ulis lui préféreraient une animation plus directement socio-culturelle.

Pour l'heure, la municipalité a bien d'autres préoccupations : au premier chef la situation sociale. Entre le 17 février et le 31 décembre 1977, plus de deux mille plis d'huissier ont été distribués sur les Ulis. « *Parce qu'on trouve ici des logements sociaux, rares dans la région*, explique M. Loridant, *la tendance est d'amener systématiquement vers les Ulis ceux dont les moyens sont les plus modestes.* »

Une lourde tâche

Par ailleurs, on sait, aux Ulis, que les très nombreux jeunes vont devenir des adolescents et que rien n'a été prévu pour eux. L'apparition de la délinquance juvénile menace la commune. « *C'est un problème qui est naissant, et nous voudrions le résoudre immédiatement*, affirme M. Paul Loridant. *Mais il faut bien reconnaître que nous sommes relativement démunis.* » Héritant d'une situation complexe, chargé de constituer presque entièrement une administration communale, soucieux de s'en tenir à ses idées forces — démocratie locale, maîtrise urbanistique de l'espace, — le conseil municipal des Ulis a de toute évidence une lourde tâche à remplir. Mais, en fait, son premier souci est aujourd'hui encore d'informer, de convaincre de son existence. En effet, constate le directeur d'une maison de quartier, « *on n'a pas l'impression que, pour les habitants, cette ville existe* ».

STÉPHANE BUGAT.

1600 logements annulés à Verrières-le-Buisson

Entre le « vert » et le « social »

La décision prise par le tribunal administratif de Versailles d'annuler le permis de construire de la ZAC des Godets à Verrières-le-Buisson (*le Monde* du 11 février) aura de lourdes conséquences. En effet, sur les mille six cents logements prévus pour l'ensemble de ce projet, cinq cent quatre-vingt-quinze, soit la première tranche, sont déjà livrés ou en cours de construction.

Sur le plan des principes juridiques, ce qui est déjà réalisé peut donc être remis en question, le reste de l'opération ne pouvant être poursuivi quelles qu'en soient les conséquences financières.

Dans son jugement, le tribunal fait référence au plan d'aménagement et d'organisation générale de la région parisienne (PADOG) et aux prévisions du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (S.D.A.U.) qui classent la plaine des Godets en « *zone d'espaces verts et de loisirs en secteur urbain* ». Fortes de cette décision, l'association Vie et Avenir de Verrières-le-Buisson et la dizaine d'associations qui, avec elle, ont engagé la procédure entendent sauver ce qui peut encore l'être. « *Si l'on peut accepter de transiger en raison des besoins en logements sociaux propres à la commune*, explique M. Claude Durand, président de Vie et Avenir, *nous n'approuvons pas l'ensemble de l'opération qui est purement de spéculation foncière.* » « *Actuellement*, continue-t-il, *le rapport de forces vient d'être renversé en notre faveur. Il faut en profiter immédiatement et, pour le moins, bloquer le reste des travaux.* » L'association s'est donc fixé pour objectif « *de faire aboutir les négociations* » sur les bases suivantes : achèvement rapide des logements sociaux et des équipements prévus (notamment scolaires) ; démolition de l'ensemble dit « Le village » en cours de construction, programme de grand luxe qui détruit, à l'entrée de la localité, la perspective du centre culturel Malraux et se trouve dans le périmètre de protection du château et de l'arboretum ; abandon de la seconde et de la troisième tranche.

Du côté du promoteur, La Foncière des Champs-Elysées, on reste encore près réservé. « *C'est une opération qui est largement engagée* », rappelle M. Bernard Morel, directeur des études, qui affirme d'autre part que la maîtrise de l'opération échappe au promoteur puisqu'elle se situe dans le cadre d'une ZAC.

Les impératifs du bilan

La municipalité (P.R.) de Verrières est donc dans une situation difficile. D'abord surprise par le jugement, elle prépare sa réplique. « *Le jugement du tribunal administratif détonne par rapport aux références traditionnelles*, estime l'adjoint au maire. *Il se réfère au PADOG, qui est largement périmé, dépassé maintenant* ».

Un recours va donc être déposé en Conseil d'Etat. « *Le mémoire comportera un appel sur le fond et une demande de surseoir à l'arrêt des travaux.* » Le maire, M. Gabriel Michalet, insiste surtout sur les conséquences d'unes remise en cause de la ZAC. « *Si cette opération s'arrête là, c'est catastrophique pour la commune à tous les points de vue*, affirme-t-il. *Cela se chiffrerait en dizaine de millions. De plus, ceux qui risquent d'être pénalisés sont ceux en faveur de qui nous voulions faire des efforts sociaux.* » Cela signifie, par exemple, que « *plusieurs centaines de familles qui devaient occuper très prochainement leurs logements risquent de se retrouver à la rue* », que la réalisation de plusieurs équipements (foyer de migrants, centre de gériatrie, etc.) serait compromise. Il reste que l'opération a déjà rencontré bien des aléas. Achetés 7 F le mètre carré en 1965 à la société Vilmorin, les terrains horticoles valent aujourd'hui, une fois aménagés, entre 200 et 250 F le mètre carré. Or, le programme d'origine était trop ambitieux. On a, par exemple, abandonné les 30 000 mètres carrés de bureaux difficilement commercialisables. Toute la question est donc de savoir si la municipalité va accepter de négocier. L'idée force de Vie et Avenir est de préserver en espaces verts les 60 hectares qui restent. Prudent, M. Jean Chevance, sous-préfet de Palaiseau, indique : « *Nous serons très contents de pouvoir réduire la densité, mais nous sommes tenus par le bilan financier.* » — S. B.

TRIBUNE

PARIS EN « CAMPAGNE »

Le double visage de la capitale

par HENRI FISZBIN (*)

MALGRE les éclats récents de la « bataille de Paris », nul ne se hasarderait aujourd'hui à penser que le résultat des élections législatives à Paris est l'un des enjeux essentiels du prochain scrutin. Mais il demeure que, indépendamment de ses conséquences sur le résultat national, le choix des Parisiens aura une signification particulière, qu'il n'est pas inutile de souligner. La capitale marchera-t-elle ou non du même pas que le pays ?

Les particularités nationales font que Paris a toujours représenté un enjeu de première importance dans notre histoire. Pour diriger le pays, il fallait tenir Paris. Mais, contradictoirement, Paris a toujours occupé une position de pointe dans le mouvement progressiste et démocratique.

Cela explique la méfiance séculaire du pouvoir politique à l'égard de Paris. La bourgeoisie n'a pas failli à cette règle qui a soumis pendant cent soixante-quinze ans, la capitale à un régime d'exception. Le nouveau statut perpétue cette tutelle, et la majorité de l'Hôtel de Ville s'est employée à rendre impossible toute participation réelle de la population et de ses associations.

⁂

Pendant quinze ans, de 1958 à 1973, la droite pensait bien avoir réglé son problème parisien : elle disposait à Paris, à l'exception de la brève période de 1967/1968, de la totalité des mandats de députés. L'évolution démographique au cours de ce même temps pouvait alimenter une certaine euphorie. L'hémorragie de la population ouvrière et salariée, le départ des familles aux revenus modestes du fait de la spéculation et d'un urbanisme mercantile, la désindustrialisation; tout semblait aller dans le même sens. On en concluait que Paris « embourgeoisé » était désormais « la ville des riches », un bastion des forces réactionnaires.

Pourtant, dans les dernières années, voici que les faits viennent contredire des conclusions aussi catégoriques. 1973 : la gauche est victorieuse dans sept circonscriptions législatives, qui se donnent des députés communistes. Un an plus tard, lors du scrutin présidentiel, la gauche est majoritaire dans dix circonscriptions législatives : en 1977, aux municipales, dans treize circonscriptions. Dans trois autres, la droite ne dispose plus que d'une faible marge. La mairie de Paris, acquise de justesse, ressemble plus pour la majorité au chant du cygne qu'à un début de règne.

De fait, l'espoir de voir dans quelques jours la gauche l'emporter dans seize des trente et une circonscriptions de la capitale s'avère tout à fait raisonnable. Paris peut être demain la capitale démocratique de la France démocratique.

Le paradoxe de cette perspective en regard de « Paris ville des riches » n'est surprenant que pour qui veut méconnaître ou masquer la réalité profonde de la capitale et l'évolution des couches sociales qui la composent.

⁂

Paris a un double visage : un luxe insolent et provocateur y défie une misère accablante pour beaucoup et le mal-vivre pour presque tous. Il y a, il est vrai, le Paris des beaux quartiers, où la droite prédomine plus que jamais. Mais Paris, c'est aussi la plus grande concentration de salariés, la capitale des bas salaires, la ville où les ouvriers et les employés représentent la majorité des travailleurs, tandis que techniciens, cadres, ingénieurs et enseignants ne cessent de croître en nombre.

Doublement frappés par la crise que traverse notre pays et la crise urbaine qui sévit dans leur ville, les Parisiens sont aussi doublement intéressés à un véritable changement. Ils y aspirent avec de plus en plus de force et de lucidité. Cela explique les progrès de la gauche déjà évoqués et la part décisive qui revient au parti communiste français dans cette avancée.

En effet, ce sont les arrondissements qui accordent aux communistes une influence largement prépondérante au sein de la gauche qui ont élu, en 1977, les listes d'union de la gauche à une très forte majorité, frôlant les 60 %. C'est là qu'ont été enregistrées d'impressionnantes poussées de la gauche par rapport à 1973.

Ainsi, dans le dix-huitième arrondissement, le député communiste Louis Baillot a-t-il littéralement « aspiré » la liste qu'il conduisait jusqu'à franchir la majorité dans une circonscription législative que la gauche non communiste n'avait pas su garder en 1968 et 1973 et où la candidature de F. Mitterrand, en 1974, n'avait pas obtenu la majorité.

1977 a ainsi confirmé et amplifié les données de 1973, où, en permettant à la population de se donner sept députés de gauche, les communistes se sont avérés être les meilleurs rassembleurs.

Les faits le montrent : les progrès politiques du parti communiste parmi les ouvriers et les employés, mais aussi parmi les nouvelles couches salariées de la capitale, ont compensé, et au-delà, le mouvement démographique et socio-professionnel qui était, en principe, défavorable à son influence.

Les raisons en sont nationales et parisiennes. Le vingt-deuxième congrès du parti communiste a ouvert pour notre pays la perspective d'un socialisme dont la démocratie serait à la fois la fin et le moyen. Cette politique suscite un intérêt et un soutien grandissants, au fur et à mesure qu'elle se fraie son chemin, à Paris comme dans tout le pays.

Elle bénéficie de plus, à Paris, du capital de confiance qui a valu au parti communiste la conquête de sept sièges de députés. Les Parisiens ont pu, en effet, apprécier l'action résolue de ces députés au service de tous et en particulier des plus pauvres, leur connaissance des problèmes parisiens et leur capacité d'y apporter des solutions novatrices.

⁂

L'œuvre législative considérable qu'ils ont accomplie en cinq ans en témoigne. Tout ceci explique que la gauche est en mesure de l'emporter à Paris là où le parti communiste tient une place suffisamment importante.

Le 12 mars prochain, pour les Parisiens comme pour tous les Français, voter communiste, ce sera se prononcer pour l'application résolue du programme commun, pour un gouvernement de gauche avec des ministres communistes. Dans tous les arrondissements de Paris, chaque voix contribuera à faire pencher la balance du bon côté, sera un acte pour un accord politique — garantissant de bons désistements pour la victoire le 19 mars.

Dès le premier tour, les Parisiens ont de plus la chance que ce vote pour le changement et l'union soit en même temps le plus efficace pour battre la droite, réélire les sept députés communistes et s'en donner de nombreux autres.

★ Secrétaire de la fédération de Paris du P.C.F., député, conseiller de Paris

D'un département à l'autre

La fleur des sept

Un timbre de 1 franc portant l'emblème de la région Ile-de-France (une fleur symbolisant Paris et les sept départements de la couronne) est mis en vente ce lundi 6 mars. Le conseil régional espère ainsi faire mieux connaître la région. L'émission de ce timbre succède à la diffusion de 45 millions de boîtes d'allumettes, à une campagne d'affichage sur les autobus, à l'installation de panneaux lumineux sur les chantiers auxquels participe la Région et à la distribution de documents aux enseignants de l'Ile-de-France.

De l'eau pour les Parisiens

La construction du barrage-réservoir Aube, qui fait partie du programme général de régularisation des eaux du bassin de la Seine, en amont de Paris, vient d'être déclarée d'utilité publique.

Comme les réservoirs Seine et Marne, ce réservoir se situe en Champagne humide. D'une capacité totale de 175 millions de mètres cubes, il sera installé à proximité du barrage-réservoir Seine (205 millions de mètres cubes) et, comme ce dernier, il sera situé dans le parc régional de la forêt d'Orient, en dérivation sur l'Aube. Constitué par deux bassins qui couvriront une superficie totale de 2 500 hectares, sa digue principale (23 mètres de hauteur maximum) sera longue de 10 kilomètres — barrant les vallées ~~du~~ ru du Temple et de l'Auzon, — une seconde digue fermera la vallée de l'Amance (3 kilomètres sur 19 mètres de hauteur maximum).

Réalisée sous le contrôle de l'Etat et avec les concours financiers de ce dernier et de l'agence financière de bassin Seine-Normandie, la construction du barrage-réservoir Aube devrait commencer en 1979 pour une mise en eau en 1983 ou 1984. A l'achèvement des travaux, le plan d'eau doit être aménagé, sur une trentaine d'hectares, en base nautique, sur le territoire de Dienville.

Puces encombrantes au Kremlin

Après la décision de la municipalité de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) de refuser l'extension du Marché aux puces installé sur la commune, c'est le marché du Kremlin-Bicêtre qui est sur la sellette. Situé en bordure de la route nationale 7 il gêne les habitants de la ville, notamment à cause du stationnement anarchique des véhicules.

Afin de résoudre cette difficulté et de sauvegarder le marché, la municipalité vient de décider la création de plusieurs parcs de stationnement souterrains sur toute la longueur du marché. Un premier parc de quatre cent cinquante places est en cours de réalisation au début de l'avenue de Fontainebleau.

Le Monde

économie

ÉTRANGER

En Italie

Les conséquences du « tournant syndical » chez Alfa Romeo

Nous ne voulons pas conduire les entreprises à la faillite déclare un responsable de la fédération des métallos

Milan. — Après treize mois d'un conflit jalonné par de nombreuses grèves, la direction et les syndicats d'Alfa Romeo viennent de conclure un accord qui pourrait faire date. Son importance ne tient pas seulement à la situation de crise que traverse la société milanaise (*le Monde* du 2 février). Contenant des formes originales d'organisation du travail, il illustre le récent « tournant *syndical* » italien et va permettre de débloquer les autres conflits en cours dans l'industrie d'Etat.

« *Avec cet accord, Alfa Romeo peut entrer en convalescence* », déclare-t-on au siège de la firme automobile, qui est contrôlée par l'IRI, le groupe d'Etat italien (1). Signe positif : moins d'une semaine après son entrée en application, la production journalière a dépassé le cap des cinq cents unités, ce qui ne s'était pas vu depuis longtemps. Or le gros problème d'Alfa Romeo est la productivité, qui reste très en deçà de celle de ses concurrents européens.

Dans ce qu'on appelle ici le « *tournant syndical* », la direction ne veut voir pour le moment qu'une déclaration de bonne volonté. *Les syndicats*, dit-on, *ont finalement compris que nous courions à la catastrophe. Ils se sont engagés à participer à un assainissement de l'entreprise, et c'est fondamental. Mais on ne change pas de mentalité du jour au lendemain. Une évaluation sérieuse des résultats ne pourra être faite que dans quelques mois.* »

Collectiviser le travail à la chaîne

L'accord contient, en effet, une importante déclaration de principe. Les parties « *conviennent dans le respect du rôle de chacune d'elles de la nécessité de promouvoir et de développer des comportements cohérents ayant pour objectif l'assainissement de l'entreprise* ». On se garde bien de parler de cogestion : les syndicats italiens sont résolument contre ce concept, voulant conserver leur autonomie. Mais ils entendent participer à toutes les décisions, contrôler l'entreprise de très près. « *C'est un rapport conflictuel*, explique M. Antonio Pizzinato, secrétaire régional de la fédération des ouvriers de la métallurgie. *Nous ne pensons pas nous salir les mains en assumant des responsabilités dans l'entreprise. Nous exerçons un pouvoir.* »

A la direction d'Alfa Romeo, on a le sentiment que quelque chose va changer dans les rapports internes. On était habitué à une alternance de périodes de grands conflits et de trêves. Maintenant, on va entrer dans

De notre correspondant

un « *dialogue conflictuel permanent* ». Il n'y a plus de limite, ou presque : avec les syndicats, on discutera de tout et tout le temps.

Conformément à la nouvelle ligne syndicale, qui ne date d'ailleurs pas du « *tournant* » du mois dernier, les représentants des ouvriers d'Alfa Romeo ont déplacé leurs revendications : celles-ci ne portent plus sur des augmentations salariales (très faibles selon l'accord) mais sur l'organisation du travail et la création d'emplois. C'est ainsi, par exemple, que la firme automobile s'est engagée, en pleine crise, à construire une petite usine dans le sud. Première innovation en matière d'organisation du travail : on va discuter secteur par secteur. Tous les quatre mois, la direction consignera aux délégués un rapport contenant les résultats chiffrés de la période précédente dans leur secteur, les projets pour la période à venir, la manière dont le travail sera organisé, le montant des investissements prévus, etc. Les délégués disposeront de dix jours pour consulter les ouvriers du secteur et négocier. Une telle formule existe déjà à titre expérimental chez Fiat depuis l'automne dernier.

La deuxième innovation concerne le travail à la chaîne. Jadis les ouvriers étaient soumis au bon vouloir de la direction ou de ses représentants. En 1962, les syndicats d'Alfa Romeo obtinrent pour chacun une *cartellino* (fiche individuelle), précisant la quantité et la nature du travail à fournir, le temps de fabrication. Son contenu était renégocié périodiquement. Mais on s'est aperçu que ce système rigide pouvait fortement perturber l'organisation du travail. D'où la nouvelle formule : le *Cartellone*, c'est-à-dire la fiche collective. On constituera désormais des équipes qui auront chacune une tâche à remplir. Ce qui va permettre une plus grande souplesse et une plus grande variété du travail, puisque une rotation sera instituée. Mais chaque ouvrier sera responsable devant ses camarades. Ce qui posera des problèmes, dont celui de la non-spécialisation.

Depuis quelques jours, la formule est expérimentée sur certaines chaînes. « *Dans un an on verra si on peut la généraliser* », dit M. Pizzinato, qui revient sur la stratégie syndicale de peur d'avoir été mal compris : « *Nous avons fait des conquêtes importantes en matière d'horaires, d'encadrement... Combien de syndicats d'autres pays ont autant de pouvoir que nous ? Maintenant, nous ferons des « sacrifices », mais notre pouvoir augmentera encore. Devant la crise, nous ne voulons pas conduire les entreprises à la faillite.* »

La direction d'Alfa Romeo ne demande qu'à croire au bien-fondé de cette affirmation. Elle aurait cependant aimé que les syndicats admettent la nécessité de « *travailler seize heures sur deux tours comme on le fait dans toute l'Europe, au lieu de quatorze heures quarante* ». Elle aurait aimé d'autres choses encore... « *Quoi qu'il en soit*, dit-on, *nous avons un nom prestigieux et un produit valable. Nous vendons davantage d'Alfa à l'étranger qu'en Italie. Nos installations sont parmi les meilleures d'Europe. Il ne reste qu'à travailler.* » — R. S.

(1) Istituto per la ricostruzione industriale.

ÉTATS-UNIS

● *L'indice américain des principaux indicateurs économiques a baissé de 1,9 %* au mois de janvier. En décembre, l'indice avait été positif (+ 0,7 %). C'est la plus forte chute depuis janvier 1975, a précisé, le 28 février, le département du commerce. Des dix indicateurs qui composent l'indice, huit ont baissé. C'est notamment le cas de la semaine de travail, qui a diminué de 0,8 heure pour revenir à 39,7 heures. Au département du commerce, on estime que cette baisse « *reflète davantage la rigueur des conditions atmosphériques que l'évolution fondamentale de l'économie* ». Cependant, pendant le dernier trimestre 1977, la productivité n'a progressé que d'une façon insignifiante, de 0,5 % par an. D'autre part, le département de l'agriculture a annoncé que, du 15 janvier au 15 février, les prix à la ferme ont augmenté de 3 % (AGEFI).

● *La compagnie pétrolière Tenneco* a été inculpée, le 28 février, de corruption. Elle aurait versé 2 000 dollars par mois, de 1970 à 1975, à un shérif et à des dirigeants syndicaux pour éviter tout conflit social dans sa raffinerie du sud-est de la Nouvelle-Orléans. — *(Reuter.)*

GRANDE-BRETAGNE

● *Les dépenses d'investissement de l'industrie manufacturière britannique* ont atteint 454 millions de livres (au prix de 1970) au quatrième trimestre de 1977, sans changement par rapport au trimestre précédent, mais en augmentation de 7 % par rapport à la moyenne trimestrielle du premier semestre. Pour l'ensemble de l'an dernier, ces dépenses ont représenté 1,76 milliard de livres, en progression de 6 % sur 1976. Dans le secteur tertiaire, les investissements se sont élevés à 2,08 milliards de livres en 1977, en hausse de 5 %. Enfin, les constructions nouvelles ont diminué d'environ 13 %, tandis que les investissements ont progressé de 10 % dans l'automobile et de 20 % pour les armateurs. — *(Agefi.)*

ISRAEL

● *Le déficit commercial israélien* s'est élevé à 1 781 millions de dollars en 1977, en augmentation de 20 milliard. par rapport à 1976. Les exportations ont progressé de 28 % pour atteindre 2 946 millions (+ 41 % pour les diamants à 1 003 millions). Les importations se sont accrues de 16 %, se situant à 4 729 millions de dollars (dont plus de la moitié de diamants bruts pour la taille et la réexportation). — *(Agefi)*

AÉRONAUTIQUE

LA COMPAGNIE IRAN AIR COMMANDE SIX AVIONS AIRBUS

La compagnie iranienne Iran Air a commandé, dimanche 5 mars, six avions moyens-courriers biréacteurs Airbus, qui lui seront livrés entre 1979 et 1981. Outre cet achat ferme, Iran Air a pris trois autres avions en option.

Cette commande porte à soixante-six exemplaires le nombre des Airbus achetés ferme au consortium européen Airbus-Industrie. Il existe, d'autre part, trente-sept options. Au total, douze compagnies aériennes — dont sept non européennes — utilisent l'Airbus en exploitation commerciale.

Le choix de la compagnie iranienne s'est porté sur la version B-2 K de l'Airbus, capable de transporter quelque deux cent quatre-vingts passagers sur des étapes de 3 300 km environ. Le B-2 K est un Airbus auquel on a ajouté des volets Kruger, qui lui permettent de conserver ses performances lorsqu'il décolle de terrains en altitude ou situés dans des pays chauds.

Iran Air a pris en leasing deux Airbus qui lui seront livrés dans quelques jours et lui permettront d'attendre la fourniture des avions commandés. Les Airbus ainsi loués sont équipés de deux réacteurs General Electric, alors que le choix définitif des réacteurs des appareils commandés n'a pas encore été décidé. Iran Air a prévu de mettre en ligne ses Airbus sur ses lignes intérieures et son réseau régional, vers le golfe Persique.

MATÉRIEL AGRICOLE : la consommation a baissé de 7,1 % en 1977.

Pour la seconde année consécutive, les industries des machines agricoles ont enregistré, en 1977, de mauvais résultats et, à quelques jours du Salon de l'agriculture, 1978 s'annonce sous des auspices à peine meilleurs.

M. Daniel Dreyfus, président du syndicat des constructeurs de tracteurs et de machines agricoles, vient d'indiquer que le chiffre d'affaires provisoire de la branche atteignait 7 920 millions de francs en 1977, soit une progression de 4,7 % en valeur, mais une baisse de 2,7 % en volume. Les achats de matériels agricole français ont baissé de 7,1 % par rapport à 1976, baisse affectant essentiellement les tracteurs (— 14,2 %) et les moissonneuses-batteuses (— 21 %). Les exportations se sont montées à 2 995 millions de francs, soit 38 % du chiffres d'affaires. Les exportations de tracteurs ont atteint 1 815 millions de francs. Au total, la balance du commerce extérieur s'est améliorée, le taux de couverture passant de 70 à 79 % pour l'ensemble des matériels et de 66 à 84 % pour les tracteurs.

C'est Massey-Ferguson qui a sorti de ses chaînes françaises le plus grand nombre de tracteurs (29 797) devançant Renault (18 006) et International Harvester (11 617). En ce qui concerne les immatriculations (62 209 au total) International Harvester est arrivé en tête (17,3 %) devant Massey-Ferguson (16,9 %), Renault (16,3 %), Fiat (10,1 %), Ford (8,9 %) et John Deere (7,4 %).

Pour 1978, M. Dreyfus a estimé que la croissance du marché intérieur devrait se situer autour de 3 % en volume, tandis que les exportations pourraient augmenter de 5 % en volume également, « sauf événement majeur, politique ou monétaire ».

AGRICULTURE

APRÈS LE REFUS D'AUGMENTER LES MONTANTS COMPENSATOIRES MONÉTAIRES

M. Barre espère que la C.E.E. comprendra la position française

Le refus de la France d'appliquer le nouveau taux des montants compensatoires monétaires (M.C.M.), portés, ce lundi 6 mars, de 21,5 % à 23 %, par décision de la commission de la C.E.E., est au centre des délibérations des ministres de l'agriculture des Neuf ces lundi et mardi à Bruxelles.

En inaugurant dimanche le 15e Salon international de l'agriculture, M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture, a précisé qu'il comprenait que la Commission de Bruxelles ait répondu par la négative aux propositions françaises de gel des M.C.M. jusqu'au 20 mars (*le Monde* du 4 mars). « *Il s'agissait là d'une réponse juridique*, a-t-il dit, *mais lundi le débat sera politique, et je suis optimiste, car mon dossier est très solide.* » Le ministre a précisé qu'après les élections « *le gouvernement devrait pratiquer une politique de démembrement des montants compensatoires monétaires* ».

De son côté, M. Raymond Barre, premier ministre, qui était dimanche soir l'invité du Club de la presse, d'Europe 1, a déclaré : « *Il est évident qu'en période électorale, il peut y avoir à tout moment des mouvements sur le marché des changes, surtout lorsque l'on est en période de change flottant. Nous avons un mécanisme des montants compensatoires dans l'agriculture qui est lié aux difficultés monétaires des divers pays intéressés et aux difficultés internationales. L'application de ce mécanisme se traduit à l'heure actuelle par une pénalisation des agriculteurs français. Nous avons toujours respecté les règlements communautaires et avons demandé à la Communauté, pour une période limitée qui est celle de la période électorale, non pas du tout de faire disparaître le mécanisme, mais de geler le niveau des montants compensatoires de telle sorte que nos agriculteurs n'aient pas à subir les conséquences de phénomènes dont ils ne sont pas responsables. Nous l'avons fait en toute connaissance de cause, en toute conscience ; n'importe quel gouvernement l'aurait fait. Nous espérons que la Communauté nous apportera le concours que nous lui avons demandé pour une période très brève, pour une période déterminée.* »

● *La dix-septième vente annuelle des vins des hospices de Nuits-Saint-Georges*, qui s'est tenue le dimanche 5 mars, a été marquée par une hausse moyenne des vins de 18 %. Bien que cette vente soit neuf fois moins importante que celle des hospices de Beaune en novembre (0,73 million de francs contre 6,6 millions de francs), elle donne des indications supplémentaires sur l'évolution des prix du vin en Bourgogne. Le 20 novembre 1977, la hausse moyenne constatée à Beaune avait été de 11,24 %.

ÉCONOMIE

LES PARTIS ET LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE

• Habitat : derrière les convergences du discours

Deux revues spécialisées dans les questions du logement aux préoccupations à l'accoutumée fort différentes, se livrent à une comparaison des points de vue politiques sur ce sujet toujours d'actualité. Il s'agit de la revue *H, revue de l'habitat social*, éditée par l'Union des H.L.M., et *Perspectives immobilières*, publiée par la Fédération nationale des agents immobiliers et administrateurs de biens (F.N.A.I.M.) (1). Simultanément, le Syndicat de la maison individuelle a procédé au même genre de consultation au cours d'un déjeuner-débat récent.

Chacun de ces groupes conserve en l'espèce son souci propre : pour les H.L.M., c'est le logement social et les moyens d'action des organismes regroupés au sein de l'Union, pour les agents immobiliers, la conservation d'un marché libéral et actif du logement, générateur d'honoraires substantiels ; pour les promoteurs de maisons individuelles, la mise sur le marché — ils disent la *« fabrication »* — de cent mille terrains à bâtir par an.

Les réponses des différents partis n'ont rien de surprenant, ni de très nouveau. Leurs représentants ont tous eu l'occasion, au Parlement, il y a à peine plus d'un an, lors de la discussion de la loi sur la réforme du financement du logement, de souligner les points qui leur paraissaient les plus importants. L'opposition insiste sur la nécessité d'une politique plus sociale du logement, la majorité — avec des nuances, — sur la qualité des réformes mises en œuvre au cours des dernières années. Le parti communiste rappelle la nécessité de construire les sept cent mille logements par an (dont quatre cent mille H.L.M.), *prévus par le* programme commun ; le parti socialiste y ajoute la décentralisation vers les collectivités locales du pouvoir de décision ; les radicaux de gauche soulignent l'importance d'une aide réaliste à la personne, les centristes du C.D.S., la nécessité de conduire à son terme la réforme entreprise ; le P.R. évoque l'amélioration des conditions d'accession à la propriété, pour que chacun puisse être propriétaire de son logement, et le R.P.R. la liberté de choix indispensable entre location et accession à la propriété.

Au fil des déclarations, on relève de nombreuses convergences dans le discours. Affirmer la primauté de l'habitat dans la qualité de la vie, prétendre donner aux familles les plus modestes la possibilité financière de se loger décemment, maîtriser la spéculation foncière, préserver la propriété familiale, confier plus de responsabilités aux collectivités locales, quel parti politique, de droite ou de gauche, pourrait ne pas reprendre ces objectifs à son compte ? Mais on sait bien que cette identité du propos est sous-tendue par des philosophies bien différentes.

A relire plus tard

Lorsque M. Jacques Chirac écrit (dans la revue *H*) qu' *« il faut ménager des structures d'accueil pour que le renouveau de la vie sociale se manifeste pleinement et profiter de cet élan pour mettre en place une politique de concertation au niveau local, en ne perdant pas de vue toutefois que ce sont les élus qui portent devant l'ensemble de la population la responsabilité des choix effectués »*, il semble tenir le même langage que M. François Mitterrand, sous la plume de qui on peut lire, quelques pages plus loin : *« Demain, quand les normes centralisatrices seront abolies, et le pouvoir donné aux élus, les municipalités — toutes les municipalités, et chacune selon son inspiration — pourront, en y associant les habitants, changer l'habitat, c'est-à-dire la vie. »*

Mais qui croirait qu'il s'agit de la même concertation, du même pouvoir donné aux municipalités et aux habitants ? *« Expérimenter des formes nouvelles de participation dans la vie locale, ce qui est une des meilleures garanties pour l'avenir de la démocratie dans notre pays »* (M. Jacques Chirac) ne saurait aller jusqu'à *« inverser le cours des choses. En le faisant et sans tarder, nous abolirons la loi non écrite du profit, qui gouverne nos villes. Nour prendrons les pouvoirs sur la ville aux forces de l'argent et nous les rendrons, simplement, aux citadins »* (M. François Mitterrand).

A condition d'en faire une lecture au second degré, ces deux revues ont le mérite de rassembler, pour l'avenir, le catalogue des options des divers partis politiques. Deux numéros à conserver, et à relire, plus tard.

(1) Revue « *H* », 2, rue Lord-Byron, Paris-8e, No 27, mars 1978, 17 F. « *Perspectives immobilières* », 129, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e, No 32, janvier-février 1978, 15 F.

• Déficit commercial : la tentation de l'escamotage

La recherche de l'équilibre des échanges extérieurs ne constitue pas — *a priori* — un bon thème électoral. Aussi les partis politiques ont-ils réduit à la portion congrue ce sujet qui pose pourtant la question de l'indépendance nationale. Le déficit des échanges conduit — de nombreux exemples étrangers, du Pérou au Portugal l'ont prouvé — à l'endettement et à la soumission aux *« conseils »* d'experts internationaux. De plus, aucune nation ne peut mener une croissance solitaire sans en payer le prix. Les dirigeants politiques se devraient donc d'apporter dès aujourd'hui des réponses claires et aussi précises que possible aux interrogations de demain. Enjeu d'autant plus important que la réduction du déficit commercial, l'an dernier, a été due pour l'essentiel, à la stagnation de l'activité économique.

Protectionnisme masqué

L'équipe en place peut-elle être jugée sur pièces ? M. Barre, quand il était à la tête du commerce extérieur, avait expliqué que, pour rétablir l'équilibre commercial, il fallait assurer la modération des prix et retrouver une monnaie forte. Le ralentissement de l'activité économique a permis, en fait, une diminution de la facture, alors que le gouvernement apparaissait quelque peu débordé par des offensives commerciales, qualifiées trop facilement de *« sauvages »*.

Masqué par des déclarations officielles sur les vertus du libre-échange et du développement du tiers-monde, le protectionnisme a marqué des points. Il s'agissait, pour les autorités, d'assurer la *« protection »* de certaines industries nationales menacées par la concurrence. Le chef de l'État avait même déclaré, il y a un an, que l'achat d'un produit importé pouvait être un *« choix contre l'emploi »*, au moment où le président du patronat appelait parallèlement au *« patriotisme commercial »*. Ces exhortations faisaient suite à l'amorçage feutré d'une campagne *« Achetez français »*, destinée à reconquérir le marché intérieur. Elles précédaient la mise en œuvre d'un blocage unilatéral des achats de certains produits textiles, que la commission de Bruxelles ne pouvait qu'avaliser.

Agissant au coup par coup, sans procéder à la définition d'une politique industrielle, les autorités françaises se sont, comme il arrive souvent, réfugiées dans les mots : le *« libéralisme organisé des échanges »* devenait, selon une formule plus subtile, la *« croissance ordonnée des échanges »*. En fin d'année, le président de la République a proposé au pays, dont l'industrie travaille à raison des deux cinquièmes pour l'exportation, de s'engager, avec *« prudence »* et *« mesure »*, dans la voie d'une plus grande *« spécialisation »*, tout en permettant aux industries menacées, mais *« viables »*, de *« surmonter leur handicap »*.

Le « programme de Blois » n'est guère plus explicite. Il reproche aux partis de l'opposition de proposer *« des mesures démagogiques... qui conduiraient à l'appauvrissement et à la fermeture des frontières »*, alors que le repliement, à l'abri de protection douanières renforcées, est présenté comme *« le plus sûr moyen de se condamner à l'échec »*. Pour le reste, c'est-à-dire l'essentiel, le programme se contente de souligner la nécessité de *« rechercher la croissance la plus élevée possible, compatible avec le rétablissement progressif de l'équilibre extérieur, d'acquérir une plus grande marge d'autonomie »*, d'adapter l'industrie française à la compétition internationale et de renforcer les structures pour faire *« face à la concurrence »*. Sans autre précision.

La mobilisation

Le « programme de Blois » s'abrite derrière un souci de réalisme pour exclure tout objectif de croissance, compte tenu de l'influence d'éléments internationaux *« qui ne dépendent pas de nous »*. Cette prudence n'est pas le fait du R.P.R. qui, dans ses *« propositions pour la France »*, fixe un taux de croissance de l'ordre de 5 % à 6 % par an. Mais, alors que le R.P.R. dans une critique du parti communiste, souligne qu'une augmentation de la production intérieure brute de cet ordre entraînerait des importations supplémentaires de 120 milliards de francs, il ne dit pas comment pour son compte faire face à un tel accroissement des achats.

Le R.P.R. se déclare partisan d'une certaine indépendance ; mais il escamote les difficultés ou bien il les ramène à des généralités : la France devra *« s'adapter à son temps, s'insérer dans un paysage industriel mondial nouveau »*, y adapter son industrie *« en reconvertissant les usines et surtout en formant les hommes »*. L'ouvrage évoque la guerre économique *« violente ou larvée »*, mais ne définit pas les armes.

Le parti communiste fait, lui, foi dans la mobilisation des hommes et des entreprises pour relever le défi commercial et modifier la politique actuelle de dépendance vis-à-vis de l'extérieur. L'objectif immédiat est de maintenir, en 1978, le déficit au niveau de 1977, les exportations augmentant comme les importations de 30 milliards (+ 8 % en volume). Pour arriver à un tel résultat, les experts du parti communiste comptent sur la bonne utilisation des capacités de production, sur la lutte contre le gaspillage, sur les nationalisations, sur les incitations à l'achat français et aussi sur le recours à des mesures de sauvegarde, comme le contingentement de certaines importations. Actuellement la France est pour eux une *« passoire »*.

Il s'agit de maîtriser les échanges et de donner la priorité aux besoins et aux ressources intérieurs aux termes d'une conception assez *« gaullienne »* du nationalisme, reconnaît-on place du Colonel-Fabien. Les experts ne cachent pas leur hostilité à une politique de spécialisation par *« créneaux »* et dénoncent la priorité donnée actuellement aux exportations, qui rend vulnérable l'économie française. Ils se montrent favorables à une redistribution géographique des échanges, en faveur, notamment, de l'Algérie, de la Libye, de l'Irak, des pays de l'Est, et à une orientation vers l'établissement d'*« équilibres bilatéraux »*. Il s'agit bien d'une autre conception du commerce extérieur, dont le volontarisme risquerait fort toutefois de se heurter à la pesanteur des faits et aux contraintes de l'environnement international.

Le P.C. compte notamment parvenir à l'équilibre des échanges extérieurs en 1980, les importations ayant augmenté de 95 milliards de francs et les exportations de 106 milliards par rapport à 1977. Compte tenu de l'importance de la relance de la consommation et des rigidités de l'appareil de production, un tel délai paraît irréaliste. Réduire en dix-huit mois le rythme d'augmentation des importations au-dessous de celui de la production intérieure brute, alors qu'il a ces dernière années augmenté deux ou trois fois plus vite, relève du souhaitable plus que du possible.

Toute relance de la demande intérieure a jusqu'ici entraîné un fort accroissement des achats à l'étranger et l'apparition — ou l'aggravation — du déséquilibre des échanges. Ainsi, les deux taux d'élasticité des importations, par rapport au produit national, les plus forts des vingt dernières années ont-ils été enregistrés en 1969 avec 3,3 et en 1976 avec 3,8. En 1969, le PIB avait augmenté de 7,6 % et les importations de 24,7 % ; en 1976, les progressions respectives ont été de 5,2 % et de 19,5 %.

Face à un tel risque, le parti socialiste apparaît plus inquiet sur les chances de la *« soudure »* entre l'avenir immédiat, qui connaîtra les effets de la relance dans un environnement international maussade, et le moyen terme, qui devrait bénéficier des réformes de structures. Le facteur *« temps »* est à ses yeux essentiel et son intégration dans les calculs particulièrement délicate ; d'autant que jouent aussi d'importants éléments psychologiques et des variables extérieures.

Le chiffrage publié par le P.S. pour l'année 1978 prévoit une progression des importations de 9,3 % (en volume), contre 1,1 % en 1977 dans le compte gouvernemental rectifié pour l'an dernier ; les exportations progresseraient, de leur côté, de 7 % seulement, selon le P.S. (toujours en volume), contre 6,6 % en 1977 dans le compte gouvernemental rectifié. Il y aurait donc un déficit commercial accru en 1978, conséquence de la relance économique voulue par la gauche : le P.S. chiffre ce déficit à *« 18 milliards, soit le même ordre de grandeur qu'en 1976 »*, année de la sécheresse et des effets de la « relance Chirac ». En 1979, le déficit serait réduit, estime le P.S.

Pour aboutir à ces résultats, en dépit d'une croissance économique que le P.S. évalue à 4,9 % cette année et à 5,5 % en 1979 (contre 3 % environ, semble-t-il, en 1977), les porte-parole économiques du parti socialiste prévoient une action visant à freiner les importations du secteur nationalisé ou nationalisable (qui absorbe, disent-ils, 60 % des importations non destinées à la consommation immédiate) et la signature de contrats de programme avec les secteurs industriels devant être les plus concernés par l'augmentation prévue de la consommation (équipement des ménages, automobile...), en vue de modérer dans ces branches les achats à l'étranger. Certains experts du P.S. n'excluent pas, en outre, le recours à des mesures *« à l'anglaise »* ou *« à l'italienne »*, comme la surtaxation de certains produits ou l'instauration d'un dépôt préalable sur les achats de devises.

D'autres fondent de grands espoirs sur un transfert spontané d'une partie importante des majorations de revenus vers l'épargne ou les dépenses de logement ; phénomène qui n'entraînerait aucune importation supplémentaire. Ils tablent aussi sur une orientation judicieuse des commandes de l'administration centrale et des collectivités locales. L'établissement éventuel de comptes en devises pour les firmes, parfois prôné, est en revanche accueilli avec réserve, dans la mesure où il se traduirait par un contrôle bureaucratique.

A l'évidence, les choix détaillés du P.S. sont loin d'être arrêtés en matière de commerce extérieur. La spécialisation des productions est reconnue comme une nécessité, mais, une fois dépassé le stade des généralités — *« nous n'attendrons pas une dégradation trop forte pour agir »*, — l'impératif du secret est mis en avant pour n'en dire guère plus. Cette sorte d'esquive donne à penser que le P.S. espère pouvoir se contenter de la panoplie classique pour limiter le gonflement du déficit extérieur aux chiffres qu'il annonce — ou en tout cas à un niveau qui n'en soit pas trop éloigné. Une telle attitude pourrait s'avérer insuffisante, alors que le commerce extérieur est — et demeurera longtemps encore — au centre des activités économiques nationales, même si l'objectif poursuivi est de réduire à terme son poids par rapport à la production française.

ÉCONOMIE

POINT DE VUE

Sociétés mutualistes et compagnies d'assurance

par ANDRÉ DEVRIENDT (*)

DEPUIS que les hommes, façonnant la matière et créant des métiers, se sont groupés en associations, confréries, gildes ou corporations, ils ont conçu des systèmes pour les protéger contre l'adversité : maladies, accidents, vieillesse... On retrouve des traces de cette pratique dans la plus haute antiquité. Le compagnonnage, à partir du Moyen âge en Europe, a fait de l'entraide la base même de ses sociétés, ou devoirs.

Le système mutualiste repose essentiellement sur l'idée de *solidarité*. Il n'a rien à voir avec la charité ou la philanthropie. Partant de cette évidence que le bien-portant d'aujourd'hui peut être le handicapés de demain des gens se groupent, fondent une association, laquelle, moyennant le paiement d'une cotisation, garantit à chacun de ses membres, également, une aide lorsque survient un mauvais coup du sort. Ce furent surtout, jusqu'à une période assez récente, les ouvriers qui s'organisèrent ainsi, puisque ce sont eux qui subissaient le plus durement les vicissitudes de la vie. Plus tard, les paysans, les commerçants, fondèrent aussi des sociétés mutualistes.

La société mutualiste est une forme originale d'organisation que se sont donnée les travailleurs, en dehors de toute tutelle des gouvernements ou des confessions. C'est bien pourquoi ces organisations ont été longtemps suspectes au pouvoir — qu'il soit royal, républicain ou impérial, — qui a constamment entravé leur développement quand il ne les a pas simplement interdites. Il est arrivé, dans notre pays, que des sociétés mutualistes ont eu des activités autres que celles pour lesquelles elles avaient été créées. A une époque où il était interdit aux ouvriers de s'organiser, c'est en leur sein que s'élaboraient les revendications et s'organisaient la résistance. Elles précédèrent les syndicats qui sont souvent issus d'elles. Les insurrection des canuts, à Lyon, en 1831 et en 1834, furent préparées par leur association mutualiste.

Aujourd'hui, les choses ont bien changé, les sociétés mutualistes ne fomentent plus de révoltes et la mutualité a conquis droit de cité. Elle s'est développée de telle façon que les sociétés mutualistes fédérées dans la Fédération nationale de la mutualité française et dans la Fédération nationale des mutuelles de travailleurs regroupent environ vingt millions d'adhérents. L'organisation interne des sociétés mutualistes est démocratique, les adhérents nomment les administrateurs, les reconduisent ou les renvoient, tiennent des assemblées générales, fixent eux-mêmes l'étendue des services qu'ils veulent recevoir et établissent en conséquence le montant des cotisations. Depuis la création des Assurances sociales, puis de la Sécurité sociale, leur rôle a été d'apporter un complément aux prestations de la Sécurité sociale. Mais beaucoup de sociétés mutualistes ont étendu leur champ d'action en créant notamment des centres de santé dans lesquels l'assuré social mutualiste bénéficie de la gratuité des soins, des cliniques chirurgicales, des cabinets dentaires, des pharmacies (bien que l'ouverture de celles-ci se heurte à l'opposition systématique de l'actuel ministre de la santé, qui passe outre aux jugements des tribunaux administratifs et du Conseil d'État), des maternités, des maisons de repos, des villages des vacances ,etc. Le rôle social de la mutualité est immense. Elle devrait donc obtenir les encouragements, l'aide des pouvoirs publics ; il n'en est rien, au contraire !

⁂

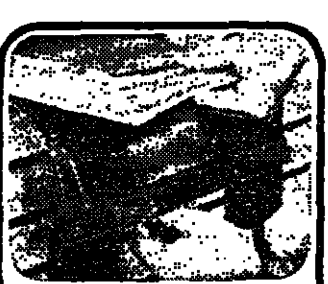
De ses origines, la mutualité a dû garder une odeur de soufre. C'est sans doute pourquoi notre gouvernement, ultra-libéral à la Guizot, ne faisant rien pour alléger les charges abusives que subissent les œuvres sociales des sociétés mutualistes et qui mettent en danger leur existence, encourage la grande offensive que les compagnies d'assurance ont déclenchée contre les sociétés mutualistes. C'est sans doute aussi pourquoi M. Ceyrac, président du Comité national du patronat français, n'a pas hésité à recommander aux employeurs de favoriser l'implantation dans leurs entreprises des compagnies d'assurance au détriment des sociétés mutualistes, « *qui*, juge-t-il, *ont des liens trop étroits avec les syndicats* » ! Ces actions ne sont pas restées sans effet, hélas ! et déjà plusieurs sociétés mutualistes d'entreprise ont été démantelées au profit de groupes d'assurance.

Pour les compagnies d'assurance, la maladie est un marché financier comme un autre. Elles avaient peu développé, jusqu'ici, cette branche. S'avisant qu'elle peut être très lucrative, elles font une intense effort de publicité et de démarchage. Elles sont efficacement aidées par les mesures gouvernementales réduisant les prestations de la Sécurité sociale, ce qui oblige les salariés à rechercher un complément de garantie. Les compagnies n'hésitent pas à se parer parfois du nom de mutuelle ni à offrir des avantages supérieurs à ceux que donne la mutuelle de l'entreprise pour une même cotisation. L'essentiel, c'est de conquérir le marché, même en pratiquant le « *dumping* ».

Les travailleurs ne doivent pas être dupes de ces pratiques. Seule une *société* mutualiste peut être vraiment à leur service, puisque c'est *leur* organisation, même si les avantages *offerts* par la compagnie d'assurance au moment de la signature semblent plus substantiels. Ils ne doivent pas oublier que les compagnies d'assurance assurent un risque et qu'elles peuvent toujours rompre un contrat si tel assuré lui revient trop cher. Il n'y a pas d'esprit de solidarité dans un contrat d'assurance. Les compagnies *doivent* gagner de l'argent, c'est la raison de leur existence ; les sociétés mutualistes *ne doivent pas* faire de bénéfices, elles doivent distribuer à leurs adhérents — sous une forme ou sous une autre — les sommes qu'elles perçoivent. Les assurés n'ont aucun pouvoir dans les compagnies d'assurances. Celles-ci consacrent 55 % de leurs cotisations aux prestations qu'elles versent alors que les sociétés mutualistes en consacrent 85 %. La mutualité met au service des mutualistes et des assurés sociaux un ensemble extrêmement dense d'œuvres sociales dont la disparition augmenterait considérablement les frais de santé, de loisirs, etc., de millions de travailleurs. Enfin, les sociétés mutualistes sont le complément naturel de la Sécurité sociale, qu'elles défendent constamment tandis que les compagnies d'assurance la considèrent comme une concurrente gênante.

Gouvernement, C.N.P.F., compagnies d'assurances et banques, c'est la Sainte-Alliance contre la Sécurité sociale et les sociétés mutualistes. Le but, ici comme dans d'autres domaines de la vie économique de notre pays, c'est de remettre aux intérêts privés ce que les travailleurs avaient réussi à faire gérer par la collectivité ou ce qu'ils avaient réussi à créer et à gérer eux-mêmes. Alertés, ils ne se laisseront pas abuser par des offres illusoires. Ils auront, d'ailleurs prochainement, la possibilité de changer le cours des choses...

(*) Secrétaire général de la Mutuelle générale de la presse, du livre et des industries connexes.





SOCIAL

EN MARTINIQUE

Menace de grève générale

De notre envoyé spécial

Fort-de-France. — Pour soutenir la lutte des ouvriers du bâtiment et des travaux publics qui ont débrayé le 1er février dernier, la Confédération générale des travailleurs martiniquais (C.G.T.M.) a lancé, vendredi 3 mars, un appel à la « grève générale non limitée » à compter de mardi 7 mars. D'ores et déjà, le Syndicat de l'éclairage, majoritaire à l'E.D.F., a annoncé qu'il observera un arrêt de travail durant vingt-quatre heures. Le conseil général doit se réunir mercredi.

Coup de tête ? Fronde politique ? A moins d'une semaine des élections législatives, la Martinique vit un étrange mimodrame, où alternent scènes qui évoquent parfois la guérilla urbaine et réunions de concertation, coups de bluff et brusques apaisements. Un jour, les employés du bâtiment prennent position à l'entrée est de Fort-de-France. Mini-barricades, magasins fermés, paralysie de la ville... on craint le pire. Le lendemain : R.A.S., Fort-de-France est calme, Fort-de-France est apaisée.

Court intermède.

Rivalité syndicale

Soudain, par solidarité avec les ouvriers du bâtiment, les éboueurs arrêtent le travail. Un jour. Deux jours. La ville ne respire plus. Bientôt vient l'ordre du nettoyage. En une nuit c'est chose faite.

Fort-de-France n'y croyait plus. Le chaud, le froid, le chaud...

Tout a commencé le 1er mars. Ce jour-là, après l'échec de la négociation entre les entrepreneurs du bâtiment et les syndicats, la Confédération syndicale des travailleurs martiniquais (C.S.T.M.), dirigée par M. Frantz Agasta, indépendantiste, se lance dans l'action. Que veut la C.S.T.M. ? Elle veut l'application d'un accord signé le 16 février et dénoncé le 17 par les entrepreneurs. Elle réclame une prime de transport mensuelle de 50 F, une prime d'ancienneté et la création d'une caisse de chômage déjà promise. Elle veut aussi, rivalité syndicale oblige, reprendre la tête d'une grève lancée par la C.F.T.C., rejointe par la C.G.T.M et finalement ralliée par tous. Surenchère?...

Tout se complique le 2 mars. Alors que personne ne s'y attend, M. Michel Renard, candidat R.P.R. *dans la circonscription* de Fort-de-France, se présente à la Maison des syndicats. Il désire arranger les choses. Il a déjà pris contact avec les petites et moyennes entreprises, les plus opposées à la négociation. Une équipe de FR 3 le suit. Hasard ? Les syndicats crient à l'opération publicitaire. Le soir même, coïncidence ? On apprend que M. Aimé Césaire, député et maire de Fort-de-France, tente, lui aussi, de trouver une issue au conflit. Une course contre la montre s'engage alors. Samedi, dimanche, les réunions se multiplient, le préfet de région invite la population à ne se laisser ni manœuvrer ni intimider.

LAURENT GREILSAMER.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LABORATOIRES SARBACH

Clôture prochaine de l'offre publique d'achat simplifiée au prix de F 550 par action

Rappelons que la société Soparphao (groupe Solvay), qui détient plus de 98 % du capital des laboratoires Sarbach, désire acquérir tout ou *partie* du solde des actions circulant encore dans le public.

Les actionnaires intéressés sont priés de remettre à leur banquier ou à leur agent de change un ordre de vente au prix de 550 F par action, au plus tard le 20 mars 1978.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE D'AUTEUIL

Le conseil d'administration, dans sa séance du 1er mars 1978, a arrêté les comptes de l'exercice 1977, qui seront présentés à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires convoqués pour le 26 avril 1978. Le bénéfice net s'élève à 6 064 000 F contre 7 474 000 F pour l'exercice précédent.

Cette diminution est due à la fois à un moindre résultat des opérations sur titres de placement et à la mauvaise conjoncture immobilière entraînant une baisse des résultats dans ce secteur.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire de distribuer un dividende identique à celui de l'exercice précédent, de 35 F par action, auquel *s'ajoute l'impôt déjà payé au Trésor* de 17,50 F par action.

VCP — BANQUE VERNES ET COMMERCIALE DE PARIS

Le conseil d'administration s'est réuni le 2 mars 1978 et a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1977. Le total du bilan s'élève à 4 340 330 099, 41 F et le total du « bilan » et du « hors bilan » atteint 6 669 690 000 F. Le bénéfice net de l'exercice, après tous amortissements, provisions et impôts, ressort à 27 600 312,78 F contre 26 727 086,26 F pour l'exercice 1976. Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire, convoquée le 20 avril prochain, la distribution d'un dividende de 13,50 F par action auquel s'ajoutera l'impôt déjà payé au Trésor de 6,75 F, soit au total 20,25 F contre 18,75 F pour l'exercice 1976.

SELON UN SONDAGE DE L'IFOP

Un employeur sur trois n'aurait pas embauché sans le « pacte national pour l'emploi »

Commentant, récemment, devant la presse les résultats d'un sondage réalisé à sa demande par l'IFOP sur le « pacte national pour l'emploi », M. Jacques Legendre, secrétaire d'Etat chargé de la formation professionnelle, a indiqué que les renseignements ainsi fournis serviraient notamment à « peaufiner » le projet de loi sur l'insertion professionnelle qu'il compte présenter à la prochaine session parlementaire.

Selon ce sondage effectué du 16 janvier au 10 février auprès de quatre cents employeurs — dont la moitié ont engagé un jeune dans le cadre de la loi du 5 juillet 1977 —, et auprès de quatre cent cinquante jeunes âgés de seize à vingt-cinq ans — dont deux cent cinquante ont été embauchés grâce au « pacte national » —, 43 % des employeurs et 55 % des jeunes estiment que les mesures gouvernementales sont encore trop superficielles et *qu'elles ne s'attaquent pas* au problème de fond du chômage.

Mais, parmi les chefs d'entreprise qui ont engagé un jeune, un sur trois affirme qu'il ne l'aurait pas fait sans la loi du 5 juillet *1977 et les deux tiers d'entre eux* envisagent des engagements définitifs au terme des stages pratiques. En revanche, 55 % des jeunes doutent de leurs chances d'embauche à la fin de ces stages.

Ce sondage indique encore que 88 % des employeurs sont satisfaits de la mesure « embauche avec exonération des charges sociales » et 75 % de la formule « stages pratiques en entreprise ». Enfin, les diverses dispositions gouvernementales sont largement connues des chefs d'entreprise (95 %) et un peu moins des jeunes (64 %). Ces derniers se sont avant tout renseignés à l'Agence nationale pour l'emploi.

CORRESPONDANCE

Vous serez payés en avril !

M. Paul-Henry Chombart de Lauwe nous écrit :

Les fournisseurs des administrations publiques ne cessent de se plaindre des retards de paiement. Cela est bien connu. Mais depuis quelques mois la situation semble s'être singulièrement aggravée. Il ne s'agit plus de retard de paiement de factures mais de non-paiement de traitements. Un agent contractuel, nouvellement engagé en 1977, parmi bien d'autres, vient de recevoir ses bulletins de paye pour l'année écoulée et même une feuille de déclaration aux impôts pour l'argent qu'il n'a jamais touché. Et lorsqu'il demande quand il recevra enfin ce qui lui est dû, on lui répond : « Vous serez payé en avril. » Au printemps !... après le 19 mars, si nous sommes encore là. *Le 1er avril peut-être...*

● *Recul de la C.G.T. et d ela C.F.D.T. à la SNIAS (Saint-Nazaire).* — Aux élections des membres du comité d'établissement, tous collèges réunis, la C.G.T. recule (1 078 voix au lieu de 1 184 en 1976, soit 45,82 % au lieu de 48,01 %) ; la C.F.D.T. régresse également (549 voix au lieu de 626, soit 22,98 % au lieu de 25,38 %), au bénéfice d'une liste d'entente F.O., C.G.C., C.F.T.C., qui obtient 762 voix (656 voix en 1976), soit 31,89 % au lieu de 26,60 %.

● *Immigrés.* — Une délégation de la C.G.T. s'est rendue le 3 mars au cabinet de M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, pour réclamer l'abandon des saisies-arrêts sur les salaires des résidents qui font la grève des loyers dans les foyers, l'attribution de l'aide au logement à ces locataires et une participation des employeurs à la redevance exigée par les organismes gestionnaires de foyers-hôtels. La délégation n'a pas été reçue.

● *Réunion syndicats-C.N.P.F. sur les retraites complémentaires.* — Lundi matin 6 mars, les représentants des syndicats et du patronat devaient se rencontrer pour examiner les problèmes d'un éventuel paiement unique des retraites complémentaires et des droits des femmes qui, dans le régime général, peuvent obtenir, sous certaines conditions, une pension à taux plein dès soixante-trois ans.

AFFAIRES

55 MILLIONS DE FRANCS POUR RESTRUCTURER LA RÉPARATION NAVALE

Une aide temporaire en faveur de plusieurs chantiers de réparation navale (dont le montant global pourrait atteindre 55 millions de francs) vient d'être décidée par le gouvernement. Le taux moyen de l'aide représentera 5 à 6 % du prix facturé par les chantiers à leurs clients, les armateurs.

Les chantiers visés par cette mesure sont notamment : Terrin, Dubigeon - Normandie, Ateliers français de l'Ouest, Ziegler, Béliard, La Coger, la Compagnie marseillaise de réparations et les Ateliers et Chantiers du Havre (A.C.H.). Les pouvoirs publics souhaitent que ces établissements procèdent en contre-partie à une « restructuration », dont un pôle essentiel serait la société Dubigeon-Normandie.

Une filiale de Dubigeon-Normandie pourrait être ainsi prochainement créée, qui regrouperait les activités de réparation de cette société, les Ateliers français de l'Ouest et les chantiers Ziegler frères de Dunkerque.

● *La société française Essilor, leader français de la lunetterie,* a engagé des pourparlers avec la firme Optyl S.A., dont le siège est en Suisse, en vue d'en prendre le contrôle. Optyl fabrique, en Autriche, en Allemagne et au Canada, des lunettes plastiques. Son chiffre d'affaires s'est élevé à 200 millions de francs suisses en 1977.

● *Aluminium : procédé français pour les Etats-Unis.* — Le groupe américain Reynolds Metals, premier constructeur mondial de feuilles minces en aluminium, vient de passer commande à Pechiney-Ugine-Kuhlmann de trois nouvelles machines de coulée continue baptisée Jumbo 3 C. Ce procédé, conçu dans les laboratoires d'Aluminium Pechiney, permet notamment une importante économie d'énergie pour la production de feuilles minces en aluminium : le recyclage des déchets sur place ; l'augmentation de la longueur de la coulée (2 mètres) et du diamètre des cylindres; de couler des alliages d'aluminium plus « durs ».

MONNAIES

Les pays producteurs de pétrole sont divisés face à la baisse du dollar

Alors que les importations par les Etats-Unis de produits pétroliers ont représenté 3,3 milliards de dollars en janvier — la grève des mineurs, qui pourrait se poursuivre, n'y est pas étrangère (voir en première page), — les protestations des pays producteurs de pétrole — déjà fort atteints par la mévente du « brut » — se font de plus en plus vives avec la baisse du dollar.

Le gouvernement koweïtien s'est réuni le 5 mars pour envisager les mesures à prendre. Une commission ministérielle créée à cet effet doit remettre prochainement un rapport, mais déjà le ministre d'Etat koweïtien pour les affaires de la présidence du conseil, M. Abdul Aziz Hussein, a estimé à 1 million de dollars par jour le manque à gagner des exportations pétrolières du fait de la chute du dollar ; il a affirmé que son pays était décidé à en demander compensation.

Le ministre des finances et du pétrole du Qatar, cheikh Abdul Aziz Ben Khalifa a lui aussi invité les pays de l'OPEP à trouver dans les meilleurs délais un substitut au dollar comme moyen de paiement du pétrole et proposé l'adoption d'une monnaie du Golfe. L'Irak a, de son côté, demandé un réajustement des prix du pétrole en fonction de la décote du dollar, et le journal officiel iranien *Rastakhiz*, souligne que *« les Etats-Unis ne tiennt vraiment aucun parti de la chance que leur ont donnée les producteurs de pétrole par le « gel » de leurs prix... Au lieu de cela, la baisse persistante du dollar, jour après jour, et la hausse constante du prix des produits industriels semblent être les moyens les plus simples et les plus cruels de restituer les pétro-dollars aux pays industrialisés ».* « *Il faudrait,* conclut le journal, *que cesse cette forme d'exploitation.* »

Les pays pétroliers ne sont d'ailleurs pas les seuls à s'inquiéter. Le président de la chambre ouest-allemande du commerce et de l'industrie, M. Otto Wolff von Amerongen, a dénoncé, le 5 mars, l'« *amateurisme* » qui caractérise, selon lui, les tentatives pour renforcer le dollar.

Cette avalanche de critiques n'a pas entamé l'optimisme du président Carter, qui a déclaré le 4 mars *« il y aura une correction inévitable, je crois, de la valeur du dollar »*. Le président américain pense que trois facteurs devraient jouer cette année en faveur de la devise américaine : la stabilisation des importations de pétrole, l'accélération du taux de croissance des partenaires commerciaux des Etats-Unis et la *hausse du taux d'intérêt américain.*

Les Etats-Unis ont, il est vrai, reçu de nouvelles assurances du seul pays producteur de pétrole qui leur importe, l'Arabie Saoudite. Si le ministre saoudien des finances, M. Abu Al-Khail, a reconnu le déclin actuel du dollar en raison *« de l'énorme déficit de la balance commerciale américaine, de l'incapacité de l'administration Carter à faire adopter son programme énergétique et de l'exploitation de la situation internationale par la spéculation »*, il n'en a pas moins invité les pays du Golfe à soutenir la devise américaine.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ...	4,7900	4,8000	+ 140	+ 190	+ 250	+ 350	+ 630	+ 880
$ can. ...	4,2350	4,2480	+ 100	+ 170	+ 220	+ 320	+ 630	+ 750
Yen (100).	1,9990	2,0100	+ 130	+ 175	+ 260	+ 320	+ 750	+ 830
D. M	2,3720	2,3820	+ 140	+ 180	+ 280	+ 340	+ 900	+1000
Florin ...	2,2130	2,2230	+ 80	+ 110	+ 170	+ 240	+ 620	+ 700
F. B. (100).	15,1600	15,2100	+ 500	+ 700	+ 930	+1185	+2480	+3030
F. S.	2,5900	2,6050	+ 230	+ 270	+ 430	+ 495	+1350	+1460
L. (1 000) .	5,5800	5,5950	— 150	— 50	— 350	— 150	— 800	— 450
£	9,2250	9,2500	+ 260	+ 350	+ 450	+ 610	+1200	+1450

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3 1/2	4	3 1/4	3 1/2	3 1/4	3 1/2	3 1/4	3 1/2
$ E.-U. ...	6 1/2	7	7	7 1/4	7 1/8	7 3/8	7 1/2	7 3/4
Florin ...	6 1/4	6 3/4	5 1/2	6	5 1/2	6	5	5 1/2
F. B. (100).	5 1/2	6 1/2	6 1/4	6 3/4	6 1/2	7	7 1/4	7 3/4
F. S.	1/4	1/2	1/4	1/2	1/4	1/2	1/2	3/4
L. (1 000) .	9	12	13	15	13	15	13	15
£	6	7	7	7 1/2	7 1/2	8	8	8 1/2
Fr. franç..	10 3/4	11 1/4	14 1/4	14 3/4	13 3/4	14 1/4	12 1/2	13

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LES MARCHÉS FINANCIERS

EURO-OBLIGATIONS

L'eurodeutschemark ultime recours

AGEFI. — Les hauts et les bas du dollar sur les marchés des changes, dont les fluctuations ont plutôt été accrues par les mesures de la Banque nationale suisse, ont eu pour effet de prolonger la fermeture du secteur primaire des euro-émissions libellées dans la devise américaine. Aucun emprunt nouveau n'a tenté, la semaine dernière, de braver un environnement des plus défavorables. Seule la CECA a réalisé un petit placement privé en eurodollars, d'autant plus en dehors du marché qu'il a été totalement absorbé au Japon. Compte tenu de l'ampleur des liquidités disponibles en dollars, un petit nombre d'émissions trouveraient facilement leur place dans les portefeuilles internationaux si elles acceptaient de sortir avec des coupons assez élevés pour compenser les aléas de la devise. Hélas ! aucun débiteur ne semble disposé d'en passer par-là et l'activité reste donc pour l'instant réduite à zéro.

Après une période d'hésitation des plus brèves, lundi dernier, à la suite des décisions prises par la Banque centrale suisse, le marché de l'eurodeutschemark s'est immédiatement ressaisi.

En fait, les mesures arrêtées en Suisse n'ont fait que relancer l'intérêt pour le papier libellé en deutschemarks. Jamais la demande pour les obligations en eurodeutschemarks n'a été si grande. Jamais ce secteur ne s'est autant imposé sur l'euromarché. Plus que jamais, il se révèle comme l'ultime recours pour la masse des capitaux internationaux en quête d'investissements et ne pouvant se placer nulle part ailleurs. La popularité des émissions internationales libellées en deutschemarks s'étend à toute proposition offerte sur ce secteur.

LONDRES

Effritement

Effritement des valeurs industrielles après un repli initial, partiellement rattrapé. Les mines d'or sont irrégulières.

OR (ouverture) (dollars) 184 18 contre 183 45

VALEURS	CLOTURE 2 3	COURS 3/3
Beecham	583 ..	583 ..
British Petroleum	724	722
Courtaulds	110	110 ...
De Beers	313 ...	312
Imperial Chemical	331 ...	331 ...
Rio Tinto Zinc Corp	164	164 ...
Shell	490 ...	490
Vickers	178 ...	177 ..
War Loan 3 1/2 %	36 ...	36 ...
*West Briefontein	26 5/8	26 3/4
*Western Holdings	25 ...	25 5/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 102 78 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	3 3	6 3
1 dollar (en yens)	237 12	235 78

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

BANQUE VERNES ET C.P. — L'exercice 1977 s'est soldé par un bénéfice net de 27,60 millions de francs contre 26,72 millions en 1976. Dividende global : 20,25 F contre 18,75 F.

LYONNAISE DE DEPOTS ET DE CREDIT INDUSTRIEL. — Résultat net de l'exercice 1977 : 31,76 millions de francs contre 35,39 millions. Dividende global : 11,25 F contre 10,35 F.

ALLOBROGE. — En 1977, le groupe a réalisé un bénéfice net de 3,71 millions de francs contre 3,54 millions en 1976. Dividende global : 10,80 F contre 9 F en 1976 et 8,55 F en 1975.

PIRELLI E Cia. — Pour 1977, la holding annonce un bénéfice net de 2,26 milliards de lires contre 1,5 milliard en 1976. Dividende : 130 lires contre 110 lires. La société va d'autre part augmenter son capital, qui passera de 8,1 à 18,5 milliards de lires, en portant la valeur nominative des titres de 250 livres à 1 000 lires et en émettant un action nouvelle pour trois anciennes.

B. A. L. O.

Le Bulletin d'annonces légales obligatoires du 6 mars 1978 publie notamment les insertions suivantes :

Société Bic. — Attribution gratuite et cotation de 600 000 actions nouvelles de 100 F (une pour trois), jouissance 1er janvier 1977, portant le capital de 180 millions de francs à 240 millions de francs.

Economiques troyens et Docks réunis. — Attribution gratuite et cotation de 14 969 actions de 100 F (une pour dix), jouissance 1er janvier 1977, portant le capital de 14 969 900 F à 16 466 800 F.

Société de tuileries briqueteries du Lauragais Guiraud frères. — Attribution gratuite et cotation au marché hors cote de la Bourse de Marseille de 15 203 actions de 150 F (une pour deux), jouissance 1er janvier 1977, portant le capital de 4 560 900 francs à 6 841 350 F.

Pricel. — Insertion faite en vue de la répartition entre les actionnaires des sociétés absorbées, en représentation des apports en nature effectués le 22 décembre 1977 et après annulation par confusion, d'ensemble 110 158 actions nouvelles Pricel et de la cotation en Bourse de Paris des 109 500 actions nouvelles portant les numéros 2185501 à 2295000.

Poclain. — Cotation des 629 983 actions de 100 F numérotées de 944 975 à 1 574 957, représentant l'augmentation de capital de 94 497 400 F à 157 495 700 F du 27 juin.

Société de participations commerciales et industrielles « Comindus ». — Cotation sur la même ligne que les actions existantes des 180 276 actions nouvelles, de 125 F chacune de valeur nominale, émises en rémunération d'apport.

Compagnie française des ferrailles. — Répartition aux ayants droit et de la cotation de 142 845 actions de 100 F nominal créées en rémunération de l'apport-fusion effectué par la Société européenne des ferrailles-Novafer.

Compagnie générale de transports en Afrique et de participations (C.G.T.A.P.). — Mise en circulation et de la cotation éventuelle des 121 987 actions nouvelles de 100 F nominal chacune, entièrement libérées, toutes immédiatement négociables, émises en rémunération d'apport-fusion.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	2 mars	3 mars
Valeurs françaises	100,5	100,8
Valeurs étrangères	100,1	100,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	59,5	59,8

BOURSE DE PARIS - 3 MARS - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3 3	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
États-Unis ($ 1)	4 730	4 751	4 710
Allemagne (100 DM)	236 150	236 180	235
Belgique (100 F)	15 144	15 137	14 975
Pays-Bas (100 fl.)	220 410	220 800	219 500
Danemark (100 krd)	85 180	85 420	85 000
Suède (100 krs)	103 410	103 870	102 750
Norvège (100 k.)	89 770	89 880	89 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 150	9 211	9 150
Italie (1 000 lires)	5 567	5 586	5 650
Suisse (100 fr.)	253 850	257 080	263 500
Autriche (100 sch.)	32 745	32 760	32 700
Espagne (100 pes.)	5 913	5 943	5 850
Portugal (100 esc.)	11 775	11 770	11 600
Canada ($ can. 1)	4 235	4 244	4 175

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3 3
Or fin (kilo en barre)	29480	29480
Or fin (en lingot)	29495	29495
Pièce française (20 fr.)	300	301 90
Pièce française (10 fr.)	225	222 50
Pièce suisse (20 fr.)	279	282 50
Union latine (20 fr.)	263 60	263 50
Souverain	280 10	263 50
Pièce de 20 dollars	1380	1362
Pièce de 10 dollars	679	661
Pièce de 5 dollars	397 50	...
Pièce de 50 pesos	1230	1230
Pièce de 10 florins	275 20	276 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE



La situation se tend à nouveau à la frontière du Cambodge et de la Thaïlande

Le délégué de la Grande-Bretagne à la commission des droits de l'homme des Nations unies, réunie à Genève, a présenté, vendredi 3 mars, un projet de résolution demandant *la désignation d'un rapporteur chargé de faire une étude sur les droits de l'homme au Cambodge.* Selon notre correspondante Isabelle Vicheriac, le représentant de Londres a déclaré que la situation au Cambodge était « aussi grave sinon pire qu'en Afrique du Sud ».

De notre correspondant

Bangkok. — La tension monte à la frontière qui sépare le Cambodge de la Thaïlande. Des incidents sont rapportés quotidiennement par la presse de Bangkok qui, depuis trois mois, avait mis une sourdine à ses attaques anticambodgiennes, afin de ne pas *compromettre* la politique de détente amorcée par le nouveau premier ministre, le général Kriangsak.

Les bonnes intentions, proclamées à Phnom-Penh fin janvier lors de la visite du ministre thaïlandais des affaires étrangères, M. Upadit, paraissent avoir fait long feu. Chaque partie avait trouvé dans ce voyage, à sa façon, un moyen de contrebalancer l'influence de Hanoï dans la région. L'entrevue avait marqué la reprise d'un dialogue interrompu par plus d'une année d'antagonisme meurtrier, mais l'établissement e relations diplomatiques avait été reporté *sine die*.

Pouvait-il en être autrement alors que les deux parties avaient accusé une mystérieuse « *troisième force* » d'avoir provoqué tous les incidents de frontière ?

Or, d'une part, les deux gouvernements ne s'entendent pas sur la nature de cette force et, d'autre part, nous a-t-on dit de source diplomatique thaïlandaise, les Cambodgiens se sont refusés à toute discussion approfondie de ce problème.

Pour eux, la « *troisième force* » dissimule ces réfugiés cambodgiens *anticommunistes* (*Khmers* serei, ou Khmers libres) qui, avec l'appui de certains milieux thaïlandais, n'ont jamais cessé de harceler les troupes de Phnom-Penh depuis 1975. Leurs activités avaient été mises en veilleuse ces derniers temps du fait de la politique de rapprochement prônée à Bangkok. Cependant, leurs effectifs (qui seraient proches de deux mille combattants) restaient en réserve.

Le conflit khméro-vietnamien, en contraignant les Cambodgiens à baisser leur garde à l'Ouest pour renforcer le front à l'Est, a fourni à ces éléments « incontrôlés » une occasion inespérée de relancer leurs activités. Cette situation profite directement, sur le plan intérieur, aux milieux extrémistes thaïlandais qui les soutiennent et qui s'étaient déjà efforcés, avec un certain succès, *de saboter systématiquement en* 1975 et 1976 les tentatives de rapprochement amorcées par les gouvernements civils de MM. Kukrit et Seni Pramot.

« Un cordon explosif »

Que cette politique soit aujourd'hui reprise par le général Kriangsak, avec la faveur d'un large secteur des forces armées qui y voit un atout dans la lutte contre la guérilla du parti communiste thaïlandais (P.C.T.), ne paraît les avoir fait changer ni *d'avis ni de méthodes.*

Dans une interview récente à l'hebdomadaire *Athit*, le général Chama Samutvanich, ancien gouverneur de la province frontalière de Prachinburi et ex-ambassadeur à Phnom-Penh, a estimé que « *les Khmers serei sont la cause principale des conflits survenus entre forces thaïlandaises et cambodgiennes sur la frontière. (...) Le gouvernement thaïlandais doit interdire l'usage de notre territoire (aux Khmers serei) et les empêcher de développer leurs forces sous peine de mettre en danger la sécurité de la Thaïlande* ».

Le même magazine rapporte l'interception d'un véhicule où avaient pris place trente jeunes réfugiés cambodgiens et quatre bonzes siamois et qui se dirigeait vers la ville-frontière d'Aranyaprathet avec un lot d'armes. Ces moines appartiennent au collège bouddhiste de Chonburi, transformé avec l'appui de mouvements d'extrême droite en un véritable centre de formation politique et militaire anticommuniste pour certains réfugiés khmers, laotiens et vietnamiens.

En fait, la frontière reste un long « cordon explosif » où opèrent avec des buts divers, mais parfois complémentaires, des groupes armés : militaires et policiers thaïlandais, Khmers serei, guérilleros du P.C.T., soldats cambodgiens et trafiquants *de tout poil. Pour Bangkok, qui* n'admet pas ouvertement l'existence de groupes organisés de réfugiés anti- communistes sur son sol, la « *troisième force* » est constituée par des communistes thaïlandais qui seraient formés et armés par le Cambodge et auxquels on applique, par analogie, l'étiquette de « Siamois rouges ». Selon les services de renseignements, ces derniers disposent à proximité de la frontière de cinq à sept bases. Les raids contre les villages thaïlandais seraient, dans la majorité des cas, conduits par des unités mixtes P.C.T.-Khmers. Le dernier méfait porté à leur actif est l'enlèvement, en février, de quelque trois cents habitants d'un village de la province d'Ubon. Selon les rescapés, les familles auraient été emmenées de force au Cambodge.

Soucieux de ne pas compromettre la détente, Bangkok a fait remettre à Phnom-Penh une note s'étonnant de la recrudescence de la violence à la frontière, tout en prenant soin de déclarer qu'il ne s'agissait nullement d'un « *geste de protestation* ». Les villageois disparus *ont apparemment été abandonnés* à leur sort.

R.-P. PARINGAUX.

LA RENCONTRE CARAMANLIS-ECEVIT AURA LIEU LES 10 ET 11 MARS A MONTREUX

Athènes (A.F.P.). — Les premiers ministres de Grèce et de Turquie, MM. Constantin Caramanlis et Bulent Ecevit, se rencontreront les 10 et 11 mars prochains à Montreux, en Suisse, annonce un communiqué officiel publié à Athènes.

Le communiqué ajoute qu'au cours de cette rencontre, les deux premiers ministres « *échangeront des vues, sans ordre du jour préalablement fixé, sur les problèmes qui troublent les relations entre ces deux pays voisins* ».

« *Les deux premiers ministres profiteront de cette occasion pour réaffirmer la volonté politique de leurs gouvernements respectifs de trouver des solutions justes et logiques et de rechercher les procédures pratiques appropriées qui faciliteront la réalisation de solutions concrètes à ces problèmes* », conclut le communiqué.



La Commission de Bruxelles pourrait favoriser un arrangement entre les Neuf sur les montants compensatoires

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — C'est une partie difficile, mais non pas perdue d'avance, que joue ce lundi 6 mars M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture, à Bruxelles. Difficile pour deux raisons. En premier lieu, parce qu'il demande de ne pas appliquer le règlement, ce qui n'est jamais commode à plaider. M. Méhaignerie voudrait que les *montants compensatoires monétaires* (M.C.M.), qui sont appliqués par la France dans les échanges agricoles et jouent comme une taxe à l'exportation et une subvention à l'importation, soient « gelés » jusqu'au 20 mars au lieu d'être augmentés, comme le voudrait le règlement *(lire page 41)*. Ensuite, parce que la manière brutale dont les choses ont été traitées par Paris et l'impression désagréable d'être placés devant un fait accompli n'ont pu qu'indisposer les partenaires de la France.

Toutefois, c'est une partie en*core jouable parce que, en dépit* des apparences, le dossier français sur le plan économique n'est pas mauvais. Il est raisonnable de penser que la Commission en est convaincue et que les autres gouvernements membres, informés par les représentants français durant les derniers trois jours, l'admettent au moins en partie.

Comme le prouvent d'innombrables débats bruxellois, il était déjà unanimement admis que, même en temps normal, le système des M.C.M. (dont personne ne conteste qu'il est nécessaire) appelait des réformes, car son application provoquait des modifications de courant d'échanges préjudiciables aux agriculteurs de certains Etats membres, en particulier français. Ces défauts, ces lacunes du système, sont devenus tout à fait insupportables dans la situation monétaire actuelle.

Le règlement sur les M.C.M. *n'a rien prévu* pour faire face de manière raisonnable à une période de telle fièvre monétaire. La Commission étudie actuellement des solutions techniques afin de combler cette lacune : il serait ainsi envisagé de modifier la période de référence des cours de change, utilisée pour calculer les M.C.M. (elle est actuellement d'une semaine et pourrait être élargie à deux semaines). La Commission n'a pas cru avoir le droit, mercredi dernier, d'accéder à la demande de « gel » présentée par M. Méhaignerie, mais, sans l'ombre d'un doute, elle applaudirait *à un arrangement politique* conclu par les ministres. Aussi pourrait-elle laisser entendre — pour faciliter la mise au point d'un tel arrangement — qu'elle est favorable à une réforme partielle de l'actuel système des M.C.M. Dans ce contexte, on pourrait présenter le « gel » de deux semaines réclamé par la France comme une mesure conservatoire, une sorte de répit à mettre à profit pour imaginer les solutions techniques les plus appropriées.

PHILIPPE LEMAITRE.

DANS UNE PROPOSITION DE LOI

M. Caillavet demande la suppression de textes discriminatoires à l'égard des homosexuels

M. Henri Caillavet, sénateur (Gauche démocratique), vient de déposer une proposition de loi pour faire abroger deux articles du code pénal qui constituent une discrimination à l'égard des homosexuels. Il s'agit de l'alinéa 3 de l'article 331 et de l'alinéa 2 de l'article 330. Le premier rend délictueux tout acte sexuel avec un mineur de même sexe, alors que les relations hétérosexuelles entre un adulte et un mineur de plus de quinze ans ne tombent pas sous le coup de la loi. Le second texte aggrave les peines infligées à l'auteur d'un outrage public à la pudeur si l'acte commis l'est avec un individu du même sexe.

« *J'ai voulu supprimer une anomalie qui portait atteinte aux libertés*, nous a expliqué M. Caillavet. *En tant que président de l'Association des libertés, on s'est adressé à moi, et depuis le dépôt de la proposition j'ai reçu de nombreux témoignages de sympathie de la part de personnalités du monde de la politique et du spectacle. Je suis à peu près sûr que la proposition aboutira.* »

L'article 330 du code pénal est ainsi rédigé : « *Toute personne qui aura commis un outrage public à la pudeur sera punie d'un emprisonnement de trois mois à deux ans et d'une amende de 500 F à 4 500 F.* » En 1960, le texte a été complété ainsi : « *Lorsque l'outrage public à la pudeur consistera en un acte contre nature avec un individu du même sexe, la peine sera un emprisonnement de six mois à trois ans et une amende de 1 000 F à 15 000 F.* »

L'article 331 prévoit notamment : « *Sera puni d'un emprisonnement de six mois à trois ans et d'une amende de 60 francs à 15 000 francs quiconque aura commis un acte impudique ou contre nature avec un individu mineur du même sexe.* »

Rappelons que l'homosexualité ne constitue pas un délit quand elle est pratiquée par des individus majeurs et consentants hors de tout public.

MANIFESTATIONS FÉMINISTES A PARIS ET A LYON

La « Coordination parisienne des groupes femmes » et le « Mouvement autonome des femmes » ont organisé, samedi 4 mars, dans l'après-midi, une manifestation, à Paris, de la place de la République à la Nation, à l'occasion de la « Journée internationale des femmes ». A la hauteur de la place de la Bastille, une centaine de manifestantes ont envahi le hall d'un cinéma pornographique, brisant sous leur poussée une porte vitrée. D'après la police, mille huit cents personnes environ ont participé à cette manifestation.

Un groupe de « Coordination de femmes » du quinzième arrondissement de Paris occupe, d'autre part, depuis dimanche 5 mars, une maison désaffectée située au 1, rue Péclet et rebaptisée « maison des femmes ». Les occupantes annoncent l'organisation, chaque soir de cette semaine, de débats et de festivités et appellent à « *un soutien massif* » pour éviter leur expulsion.

Plus d'une centaine de militantes de mouvements de femmes ont manifesté, samedi au cours de la soirée, dans les rues de Lyon. Torches à bout de bras, banderoles déployées et suivies par plusieurs cars de police, les manifestantes ont réclamé « *le permis de circuler et de stationner, le jour comme la nuit, sans mari, sans papa, sans alibi* ».

MORT DU CLARINETTISTE DE JAZZ JOE MARSALA

Le clarinettiste de jazz Joe Marsala est mort, le 3 mars, à Santa-Barbara (Californie). Il était âgé de soixante et onze ans.

[Né à Chicago, Joe Marsala était un autodidacte qui devait, plus tard, prendre des cours avec un clarinettiste classique. Il avait commencé à jouer dans des groupes de quartier en compagnie de son frère Marty. En 1935, il se produit avec le trompettiste et chanteur « Wingy » Manone au Hickory House de New-York, avant d'y diriger, l'année suivante, sa propre formation. Dans celle-ci, et dans le second orchestre qu'il forme en 1945, il devait lancer de grands noms du swing comme Bobby Hackett, Buddy Rich, Shelly Manne, Dove Tough, Joe Bushkin et Eddie Condon. Après une demi-activité entre 1949 et 1953, Joe Marsala devait ensuite s'orienter vers l'édition et composer des chansons.]

DES ENGINS FUMIGÈNES POUR « IL ÉTAIT UNE FOIS... LA LÉGION »

Des engins fumigènes ont été lancés, le samedi 4 mars vers 22 heures, dans la salle du cinéma U.G.C.-Odéon, qui projetait le film *Il était une fois... la légion*, de Dick Richards (dont Jacques Siclier a rendu compte dans *le Monde* du 24 février). Cet acte n'a pas été revendiqué. La séance a été momentanément interrompue, le temps d'aérer la salle.

Peu avant 22 heures, un correspondant anonyme avait téléphoné pour annoncer son projet, précisant que des actions similaires auraient lieu dans les six autres salles parisiennes où est actuellement projeté ce film. Un dispositif de surveillance a aussitôt été mis en place par les services de police aux alentours des cinémas Ambassade (8e), Berlitz (2e), Montparnasse (6e), Gaumont-Convention (15e), Wepler (18e), Gaumont-Gambetta (20e).

Marché chaotique sur le dollar

Après son redressement de la fin de la semaine précédente, le cours du dollar a connu des variations spectaculaires dans la matinée du lundi 6 mars.

L'annonce du rejet d'un nouveau projet d'accord par les mineurs de charbon américains, en grève depuis *quatre-vingt-dix jours (lire page 1)*, provoquait initialement une lourde rechute de la monnaie américaine : à Francfort, cette dernière retombait en dessous de 2 deutschemarks, contre 2,03 vendredi ; à Zurich, elle revenait de 1,8650 franc suisse à 1,81 franc suisse. A Tokyo, le dollar touchait son cours historique le plus bas à 235,20 yens, malgré les efforts de la Banque du Japon, qui a dû acheter 400 millions de dollars.

Puis, sans raisons apparentes, un renversement s'opérait, le dollar remontant de 2 % à 2,04 DM et 1,88 FS pour fluctuer ensuite dans un climat de grande nervosité. Les opérateurs *considèrent qu'avec le conflit du* charbon, le président Carter va se trouver soumis à sa première grande épreuve depuis son élection, et attendent la suite des événements.

A Paris, les cours ont évolué en dents de scie, avec un dollar à 4,7150 d'abord, puis à 4,81 F et à 4,79 F... contre 4,77 F vendredi 3 mars ; le deutschemark oscillait de son côté, entre 2,3750 et 2,3850 F et le franc suisse entre 2,56 F et 2,58 F.

« MÉMÉ » GUÉRINI BÉNÉFICIE D'UNE LIBÉRATION CONDITIONNELLE

Barthélemy Guérini, surnommé « Mémé », qui fut un membre influent du milieu marseillais, condamné à vingt ans de réclusion criminelle pour le meurtre d'un jeune voyou commis le 22 juillet 1967, a bénéficié d'une libération conditionnelle par un arrêté du 3 mars. Il a été libéré samedi 4 mars dans la soirée. Sa libération n'aurait normalement dû intervenir que le 29 janvier 1985.

Agé de soixante-dix ans, « Mémé » Guérini, malade depuis plusieurs années, opéré l'an dernier d'un cancer de l'anus, avait été transféré à la mi-février de la prison de Fresnes vers l'Hôtel-Dieu de Paris, où il a subi une nouvelle intervention chirurgicale. Bien que l'opération se soit parfaitement déroulée, l'état de *santé de l'ancien détenu était considéré* comme précaire. — (Corresp.)

NOUVELLES BRÈVES

● *Le départ de la course du « tiercé »* a été retardé, dimanche 5 mars à Auteuil, par une dizaine de handicapés physiques, qui avaient envahi la piste sur leurs fauteuils roulants. Ces handicapés, qui arboraient des banderoles « *Non à la ségrégation* » et scandaient « *Halte à la charité* », entendaient ainsi protester contre la Journée nationale de quête sur la voie publique organisée dimanche.

● *A Paris, un jeune homme meurt d'une overdose.* — Patrick Magnani, vingt-quatre ans, est mort dimanche soir 5 mars, à l'hôpital Beaujon, où il avait été transporté par deux amis, après une trop forte absorption de drogue, lors d'une soirée dans un appartement situé 107, rue Gabriel-Péri, à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), où la police a découvert quatre jeunes gens et une jeune fille, eux aussi drogués.

A B C D E F G

Le numéro du « Monde » daté 5-6 mars 1978 a été tiré à 519 057 exemplaires.